



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

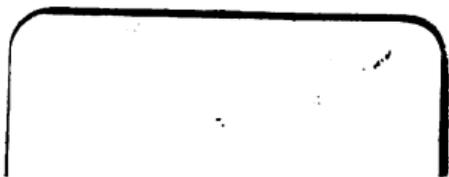
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172417 5



*[Handwritten scribbles]*







# MERCURE

## DE FRANCE,

### DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

*FÉVRIER, 1776.*

---

*Mobilitate viget.* VIRGIL

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christin  
près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans , port franc par la Poste.*

JOURNAL DES SAVANS , in-4°. ou in-12 , 14 vol. à Paris ,	16 liv.
Franc de port en Province ,	20 l. 4 s.
JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES , 24 cahiers par an , à Paris ,	12 l.
En Province ,	15 l.
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS , Ouvrage périodique , 16 vol. in-12. à Paris ,	24 l.
En Province ,	32 l.
LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS , 13 cahiers in-4°. avec des Portraits , par M. Turpin ,	30 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE , à Paris , port franc par la poste ,	18 l.
JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE , par M. l'Abbé Dinouart , 14 vol. par an , à Paris ,	9 l. 16 s.
Et pour la Province , port franc par la poste ,	14 l.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 12 vol in-12 par an , à Paris ,	18 l.
Et pour la Province ,	24 l.
JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE , 36 cahiers par an , à Paris & en Province ,	18 l.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cah. par an , à Paris ,	9 l.
Et pour la Province ,	12 l.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , 52 feuilles par an , pour Paris & pour la Province ,	12 l.
SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio , ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES , des trois règnes de l'Histoire Naturelle , avec l'explication , chaque cahier broché ,	30 l.
JOURNAL DES DAMES , 12 cahiers , de chacun 5 feuilles , par an , pour Paris ,	12 l.
Et pour la Province ,	15 l.
L'ESPAGNE LITTÉRAIRE , 24 cahiers par an , à Paris ,	18 l.
En Province ,	24 l.
JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin , 6 vol. in-12. par an ; à Paris ,	15 l.
JOURNAL DE LECTURE , ou choix de Littérature & de Morale , 12 parties in 12. dans l'espace de six mois , franc de port à Paris & en Province , prix par abonnement ,	15 liv.

A ij

*Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.*

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix	12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel.	5 liv.
Preceptes sur la santé des gens de guerre, in-8°. rel.	5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans les rapports, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Dict. Héraldique, fig. in-8°. br.	3 l. 15 s.
Révolutions de Russie, in-8°. rel.	2 l. 10 s.
Spectacle des Beaux-Arts, rel.	2 l. 10 s.
Diction. Iconologique, in-8°. rel.	3 l.
Dict. Eccles. & Canonique, 2 vol. in-8°. rel.	9 l.
Dict. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Abrégé chronol. de l'Hist. du Nord, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hist. Ecclésiastique, 3 vol. in-8°. rel.	18 l.
———— de l'Hist. d'Espagne & de Portugal, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— del'Hist. Romaine, in-8°. rel.	6 l.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés,	6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br.	2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br.	2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format,	1 l. 16 s.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig.	4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br.	1 l. 4 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br.	1 l. 16 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br.	5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°, avec fig. br. en carton,	12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br.	3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in-4°. br.	7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br.	1 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché,	2



# M E R C U R E

*D E F R A N C E .*

F É V R I E R , 1 7 7 6 .

---

---

*P I È C E S F U G I T I V E S*

*E N V E R S E T E N P R O S E .*

---

---

*L A V E R T U F A I T L E G R A N D H O M M E .*

*Ode qui a remporté le prix , au jugement  
de l'Académie des Jeux Floraux , en  
l'année 1775.*

**M**ORTEL enorgueilli des dons de la Nature,  
Un beau desir r'anime , & , dans la foule obscure ,  
Ta frémis indigné de te voir confondu :

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

As-tu fondé ton âme ? Et connois-tu la gloire ?  
Si tu veux parvenir au temple de mémoire ,  
Suis le sentier de la vertu.

Aux mortels étonnés donne un exemple auguste ,  
Jusqu'au dernier soupir sois bienfaisant & juste :  
Sers les infortunés & l'Etat & ton Roi :  
Qu'embelli par l'honneur , le tableau de ta vie  
Excite nos transports , & donne à la patrie  
Des citoyens plus grands que toi.

Le Héros ne meurt point : le temps détruit l'argile ;  
Il abandonne au temps sa dépouille fragile ,  
Et vit dans les vertus qu'il attache à son nom.  
Sur l'autel de la gloire il reçoit notre hommage.  
La terre à cet autel , élevé pour le Sage ,  
A placé Socrate & Caton.

Tout fléchit sous les loix du Despote farouche ;  
Tout tremble à son aspect ; un seul mot de sa  
bouche ,  
En cent climats divers fait flotter les drapeaux :  
Qu'importe à la vertu la puissance suprême ?  
Porfenna , vil guerrier , est ceint du diadème ;  
Mais Mutius est un héros.

Quand la mort a frappé l'orgueilleuse victime ,  
Son éternelle chute entraîne dans l'abyssme

Les débris confondus de sa vaine grandeur.  
 Un instant a détruit le colosse éphémère :  
 Il ne reste que l'homme ; & l'avenir sévère  
 Juge cet homme sur son cœur.

Mon œil vous cherche en vain sur la scène du  
 monde ;  
 Votre poussière , ô Rois ! dans une nuit profonde ,  
 Gît, au sein de l'oubli , sous de froids monumens.  
 Le soc a sillonné vos pompeux édifices ;  
 Vos plaisirs sont passés ; vos vertus ou vos vices  
 Echappent seuls aux coups du temps.

Tous les crimes affreux signalent ta furie ;  
 Tu déchires le sein où tu reçus la vie ,  
 Monstre , que les enfers... C'en est fait, tu n'es  
 plus ;  
 D'algresse & d'horreur à la fois agitée ,  
 Rome libre a foulé ta cendre détestée ,  
 Et vengé Sénèque & Burrhus.

Mais quel tableau divin séduit mon cœur sensible  
 Titus ! Henri ! Trajan ! l'humanité paisible  
 Sourit entre vos bras & vous offre nos vœux :  
 Les peuples attendris embrassent vos images ;  
 Ils demandent au ciel , après de longs orages ,  
 Les jours où vous régnez sur eux.

Jours de gloire & de paix que la vertu nous donne !

A iv

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Vous charmez les humains & décidez le trône :  
Le feu de vos rayons est bienfaisant & pur ;  
Il ranime les arts , il produit l'abondance ,  
Et dérobe à nos yeux les horreurs de Mézence  
Et les ravages de Timur.

Enflammé des transports d'une valeur atroce ,  
Dans des ruisseaux de sang le conquérant féroce  
Plonge & baigne à loisir son homicide bras :  
Croit-il qu'en sa fureur l'humanité l'honore ?  
Et peut-elle encenser un guerrier qu'elle abhorre ,  
Et qui l'écrase sous ses pas ?

Octave étouffe enfin la vengeance & la haine.  
La vertu qui le suit , sous les traits de Mécène ,  
Au temple de Janus a changé les destins.  
Le tyran disparaît ; il fait place au grand homme ;  
Et l'objet odieux de la terreur de Rome ,  
Devient l'Idole des Romains.

Mécène ? .... O doux respect où mon cœur se  
bandonne ! ....

Mais vous qui soutenez le poids de la couronne ,  
Vous , que l'orgueil enchaîne aux plus nobles  
emplois ;  
Osez fixer Mécène à son heure dernière , \*

---

\* Mécène mourut épuisé par les travaux du Ministère. Pendant les trois dernières années de sa vie , il ne dormoit presque point pour donner plus de temps aux affaires de l'Etat.

Et d'un regard jaloux observant sa carrière,  
Apprenez à servir les Rois.

Je l'ai vu ce Ministre, inexorable, avare,  
A l'indigence en pleurs fermer son cœur barbare,  
Et des travaux du peuple enrichir les trésors.  
Esclave du plaisir, repoussant l'infortune,  
Il a vieilli, courbé sous la haine commune,  
Sans pousser le cri du remords.

Eh toi, Sulli? . . . tu fuis le séjour de l'envie ?  
Son souffle empoisonné s'exhale sur ta vie,  
Et le grand homme échappe à l'Etat abattu. . . .  
Le jaloux Courtisan est passé comme l'ombre,  
Et le temps l'a couvert du voile horrible & sombre  
Qu'il crut jeter sur la vertu.

Des malheurs de Thémis, victime illustre &  
chère, \*

O toi, dont le grand nom pare son sanctuaire,  
Magistrat éloquent & juge vertueux !  
Que les siècles futurs, en t'offrant leur hommage,  
Apprennent que ton siècle a reconnu le sage,  
Et qu'il sut l'honorer comme eux.

---

\* M. de Lamoignon de Malesherbes étoit encore  
Premier Président de la Cour des Aides.

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Tel que l'astre du jour , dans sa course féconde ,  
L'œil pénétrant du sage , en éclairant le monde ,  
Fait germer le bonheur , & veille autour de nous :  
Auteurs licencieux qui souillez l'art d'écrire ,  
Cet encens des humains , que la vertu respire ,  
Ne brûlera jamais pour vous.

Est-ce à vous de prétendre à ce tribut insigne ?  
L'espoir d'un nom fameux , quand on n'en est pas  
digne ,  
Insulte , avec mépris , à la postérité—  
La gloire des talens est dans leur noble usage ,  
Et la seule vertu peut frapper son ouvrage  
Au coin de l'immortalité.

Descends , fille du ciel , & transformé mon être ;  
Imprime lui ces traits qui le font reconnoître ;  
Donne-moi le courage embrasé de tes feux  
Qui pardonne à Cinna , perce le cœur d'Arie  
Fait déchirer Caton , immole Virginie ,  
Et place l'homme au rang des Dieux.

*Par M. Pilhes , de Tarascon , en Foix ;  
Avocat au Parlement.*



---

**LA NOUVELLE PANDORE.**

*Etrennes à Madame la Comtesse de R\*\*\*.*

**C**E n'est point à cette Pandore  
 Chef-d'œuvre de Vulcain, & que les Immortels  
 De tous les dons embellirent encore  
 Que ma main dresse des autels.  
 Elle ne doit son existence  
 Qu'à la brillante fiction;  
 Mais tout Paris connoît Hortense,  
 Comme Cythère Cupidon.  
 Belle de ses attraits elle seule l'ignore;  
 Qui la voit en secret l'adore,  
 Et s'aperçoit du trouble de ses sens;  
 Plus d'un Tiron la prendroit pour l'Aurore,  
 Lorsque sortant des bras des songes caressans,  
 Le carmin de l'amour l'anime & la colore.  
 Du Dieu du Pinde elle a tous les talens :  
 Euterpe envieroit ses accens :  
 Zéphir pour elle oubliant Flore  
 Voleroit à ses pieds soupirer ses tourmens.  
 De la nature elle est l'ouvrage :  
 Sur son front brille l'assemblage  
 De la décence & de la dignité ;

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Quelle douceur dans son langage !  
Et dans son cœur que de bonté !  
Loin qu'elle tire vanité  
Du rare & sublime avantage  
Que donnent l'esprit , la beauté ;  
Toujours simple , toujours modeste ,  
Elle cache une âme céleste  
Sous les traits de la volupté.  
La Pandore que l'on nous vante ,  
Répandit tous les maux sur les tristes humains ;  
Mais la Pandore que je chante ,  
Verse les biens à pleines mains.  
Quels vœux je formerois pour elle  
S'ils pouvoient ajouter à la félicité !  
Ah ! pour donner quelque eslor à mon zèle  
La fortune & les Dieux ont trop bien concerté ?  
Puissent du moins les destinées  
En un seul point seconder mon desir !  
C'est de prendre sur mes années  
Celles dont ma Pandore a besoin pour jouir.

*Par M. l'Abbé Dourneau, Ch du S. S.*



---

LES RESSOURCES DE L'ÉQUIVOQUE.

*Epigramme.*

Vos reproches, Cléon, sont injustes, & vains ;  
 Je ne dissipe point mes petites finances :  
 Appelez vous folles dépenses  
 Ce que je donne aux Quinze-Vingts ? \*

*Par le même.*

---

VERS de Madame de. . . à M. le Président  
*d'Alco.*

ON dit que la mélancolie  
 Etend son voile ténébreux  
 Sur le matin de votre vie,  
 Et que votre brillant génie  
 Déjà se cache à tous les yeux.  
 Je ne crois pas que la sagesse  
 Nous fasse un devoir du chagrin :  
 Je vois d'un regard plus serein  
 Les sottises de notre espèce ;

---

\* La Fortune & l'Amour.

## 14 MERCURE DE FRANCE:

Il faut traiter le genre humain  
Comme une coquette maîtresse  
Qu'on aime un jour avec tendresse.  
Et que l'on fuit le lendemain,  
Qu'on querelle & qu'on fuit sans cesse  
Si vous avez des ennemis,  
Croyez-moi, c'est un bien suprême;  
La bouche qui vous dit: Je t'aime,  
En est pour vous d'un plus grand prix.

---

### LES SŒURS DE LAIT.

*Drame de Société.*

#### PERSONNAGES.

Madame BEAUPRÉ, veuve.

JULIE, } filles de Mde Beaupré,  
HENRIETTE, } âgées de 12 à 14 ans.

MATHURINE, Nourrice des filles de  
Mde Beaupré.

MADÉLON, } filles de Mathurine & sœurs  
BABET, } de lait des filles de Madame  
Beaupré.

*La Scène est chez Madame Beaupré.*

*Le Théâtre représente une Salle basse de la  
Maison de Madame Beaupré.*

## S C È N E I.

Madame BEAUPRÉ , HENRIETTE.

*Madame BEAUPRÉ traverse le Théâtre pour sortir : dans le même instant Henriette le traverse du côté opposé ; sa mère l'arrête.*

**V**ENEZ ici, Henriette; où est votre sœur?

**HENRIETTE.** Elle est dans le jardin , où je crois qu'elle s'amuse à courir après des papillons.

**Mde BEAUPRÉ.** La belle occupation ! Votre sœur est bien folle , bien légère ; elle n'est cependant plus une enfant , & il me déplaît fort de la voir ainsi courir de minucies en minucies , avec autant d'ardeur que l'on en auroit pour les choses les plus sérieuses. Pour vous , Henriette , je suis plus contente de vous ; quoique vous ne soyez que la cadette , vous montrez plus de raison , & vous êtes moins évaporée. Que faisiez-vous là haut ?

**HENRIETTE.** Ma chère mère , je repaissois ma leçon de clavecin d'hier , parce

que mon maître m'a dit qu'il ne pouvoit pas venir aujourd'hui.

Mde BEAUPRÉ. C'est bien fait. Je fors pour quelques affaires; lorsque votre sœur sera rentrée, je vous charge de lui témoigner mon mécontentement. Je veux que vous lui donniez des leçons; &, comme vous avez plus de raison qu'elle, j'entends qu'elle ait des égards pour vous, qu'elle vous écoute avec docilité. Dites-lui cela de ma part; entendez-vous?

HENRIETTE. Oui, ma chère mère. (*Mde Beaupré sort*).

## SCÈNE II.

HENRIETTE *seule.*

(*Mde Beaupré est à peine sortie, qu'Henriette se redresse & se regarde dans les glaces en se donnant des airs*).

Pour cela, Mademoiselle Julie, je vais bien rabattre votre caquet. Quoique vous soyez mon aînée, il faudra que vous m'obéissiez actuellement; oui, que vous m'obéissiez; car c'est sûrement ce que ma mère a voulu dire. Aussi n'est-il pas étrange

F É V R I E R. 1776. 17

que ce soit l'âge qui établisse la subordination ? comme si , quoique plus jeune , on ne pouvoit pas être plus raisonnable. Moi , par exemple , ne suis-je pas faite pour commander à cette sotte-là , qui n'a non plus d'intelligence . . . . qui , au lieu d'étudier ses leçons de clavecin , s'amuse à causer avec le Jardinier & à lui voir planter ses choux ; qui est assez simple pour lui donner tout son argent , plutôt que d'en acheter des bijoux qui lui feroient honneur.

---

### S C È N E III.

HENRIETTE, JULIE.

JULIE *entre d'un air d'empressement : elle tient une boîte fermée.* Ma sœur , ma sœur , viens voir les beaux papillons que j'ai attrapés.

HENRIETTE *d'un air dédaigneux.* Oui , cela est bien beau vraiment.

JULIE. Ils sont charmans , te dis-je , je n'en ai point encore vu de plus brillans.

HENRIETTE. Oui , en vérité , voilà une occupation bien digne d'une fille de votre âge.

18 MERCURE DE FRANCE.

JULIE. Tu te trompes, ma sœur, ce n'est qu'un amusement.

HENRIETTE. Eh bien, soit : voilà un amusement d'une belle espèce, & qui te fera bien de l'honneur dans le monde. Au lieu de t'appliquer à ton clavecin que tu négliges entièrement.

JULIE. Oh ! mon clavecin m'ennuie, & je ne veux d'amusemens que ceux qui me plaisent.

HENRIETTE. Tu as un goût vraiment distingué.

JULIE. Comme tu voudras ; mais veux-tu que je te le dise : j'aime la liberté, moi, sur-tout dans mes divertissemens. Qu'ai-je affaire de cet homme au ton rogue & dur, qui vient, d'un air de pédant, m'apprendre à me divertir, & qui ne parvient qu'à m'ennuyer autant que je le vois très-souvent s'ennuyer lui-même.

HENRIETTE *pliant les épaules*. Quelle petiteesse d'idées !

JULIE. Que veux-tu ? je pense comme cela. Je me plais singulièrement dans notre jardin ; j'y respire un air de liberté qui m'enchanté. La fleur que j'ai vue naître est celle que je préfère pour me parer ; je trouve, ce me semble, un meilleur goût au fruit que j'ai vu croître & mûrir,

& que je cueille de ma main. Ces amusemens, s'ils n'ont pas le brillant des tiens, sont au moins fort innocens.

HENRIETTE. C'est fort bien dit ; mais ma mère, qui n'a pas le goût rustique comme toi, est fort mécontente, & tu devrois pour la satisfaire....

JULIE *légèrement*. Oui, je voudrois de tout mon cœur, pour lui plaire, que le clavecin fût plus de mon goût.... A propos, que je t'apprenne une nouvelle.

HENRIETTE. Comment donc ?

JULIE. Mais une nouvelle qui te fera sûrement bien du plaisir.

HENRIETTE. Eh quoi encore ! dis donc vite.

JULIE. Devine.

HENRIETTE. Oh je ne fais pas deviner ; tu m'impatientes.

JULIE. Notre maman nourrice est ici.

HENRIETTE *avec un grand éclat de rire*. Ah mon Dieu, voilà ta nouvelle !

JULIE. Mais, oui.

HENRIETTE. C'est-là cette bonne nouvelle, cette grande nouvelle ; mais je n'en reviens pas.

JULIE. Est-ce qu'elle ne te fait pas plaisir ?

HENRIETTE, Mais ni plaisir ni peine ;

Je crois que je ne suis pas faite pour m'occuper beaucoup de ces gens-là.

JULIE. Elle est pourtant ta nourrice, aussi bien que la mienne.

HENRIETTE. A la bonne heure.

JULIE. Elle a amené nos deux sœurs de lait, Madelon & Baber.

HENRIETTE. Que m'importe ?

JULIE. Tu es bien froide, il me semble que la reconnoissance . . .

HENRIETTE *piquée & avec hauteur*. Point de leçons, s'il vous plaît, Mademoiselle, c'est à moi de vous en donner. Songez seulement à vous comporter avec plus de retenue qu'à votre ordinaire.

JULIE. Eh mais ; mais tu badines , je crois.

HENRIETTE. Point du tout. Demandez à ma mère ; elle sait combien j'ai plus de raison que vous , & elle m'a chargé de vous commander ; entendez - vous , Mademoiselle ? Ainsi prenez garde de vous compromettre dans l'accueil que vous ferez à votre nourrice.

JULIE. Bien. Comme je me moque de tes ordres. (*Elle sort en sautant & en chantant*).

## S C È N E I V.

HENRIETTE *seule.*

Eh bien, voyez donc cette extravagante, comme elle est rétive, opiniâtre. Oh pour cela, j'en aurai raison. Mais bon, voici la nourrice; elle ne l'aura sûrement pas rencontrée. (*Aussi-tôt qu'elle apperçoit entrer Mathurine, elle va s'asseoir dans un coin du Théâtre, tire de son sac une pièce de broderie & travaille.*).

## S C È N E V.

HENRIETTE, MATHURINE, MADELON,  
BABET.

MATHURINE *entre d'un air épouvé, ses filles la suivent d'un air honteux & décontenancé.* Eh bon jour m'n'enfant, mon Henriette; Jésus! comme la v'là brave & grandelette!

HENRIETTE *sans la regarder.* Bon jour, ma Bonne.

MATHURINE. Comme ça est devenu,

22 MERCURE DE FRANCE.

grand & gentil ! Moi qui ai vu ça si petit. Mon Dieu ! ça me confond. Embrasse moi donc, ma pauvre enfant ; je pleure de joie.

HENRIETTE *déconcertée se laisse embrasser.* Plus doucement, ma Bonne, vous me faites mal.

MATHURINE. Mon Dieu comme t'es devenue délicate, indifférente dès depuis qu'tu n'es plus au village. Dame c'est que je t'aimons toujours bian tretous.

HENRIETTE *toujours travaillant.* C'est bien fait, ma Bonne.

MATHURINE *prend Madelon par le bras & la présente à Henriette.* Tians v'là ta sœur Madelon, qui est si contente de te voir : elle est aussi grande que toi ; mais tredame alle n'est ni aussi gente ni aussi brave. Approche, Madelon.

MADELON. Ma mère, je s'ons honteuse.

HENRIETTE. Elle a raison, nourrice ; vous êtes trop familière.

MATHURINE. Comment, est-ce que tu ne la reconnois plus ; c'est ta sœur Madelon : je vous baillais mon lait dans le même temps. Aussi vous vous aimiez, vous vous embrassaint ( *à Madelon* ). Allons, nigaudé, approche, approche donc.

MADÉLON *s'avance pour embrasser Henriette.* Si vous vouliais parmettre...

HENRIETTE *la repousse durement.* Doucement, doucement donc, vous allez gâter mes habits.

MADÉLON *pleurant.* Ah ma mère! ce n'est sûrement pas là ma sœur Henriette qui m'aimois tant.

MATHURINE. Si fait, si fait, c'est alle même; mais c'est qu'alle n'est plus au village: ses biaux habits ly faisons torner la tête, vois-tu; nor' pauvreté ly fait honte, & nor' amiquié ly fait déshonneur.

MADÉLON. Est-ce que je n'avons pas de l'honneur itou nous autres, quoique je soyons pauvres?

BABET. Oh pour ma sœur Julie, alle a un meilleur cœur que ça, je gage.

MATHURINE. Et tu partras, m'n'enfan; va je parierois moi qu'c'est la même chose. Est-ce que stelle-ci ne nous baillait pas assez de signifiante d'amiquié? Tant que je les avons au village, vois-tu, alles sont douces, accortes, alles nous font des amiquiés, des caresses; maman nourrice par ci, ma sœur Madelon par là; Oh je vous aimons tant, j'aurons tant de soin de vous; vous ne manquerais jamais.

## 24. MERCURE DE FRANCE.

Mais, à la ville, ils nous les gâtent, elles deviennent fières, ingrates, . . .

HENRIETTE. *avec aigreur.* Ma Bonne, finissez vos propos, s'il vous plaît. Si j'ai été nourrie chez vous, on vous a bien payée sans doute, & vous n'avez rien à dire.

MATHURINE. Oh Madame vot' mère m'a toujours bien aidée, bien reconnue; & j'aurions tort de nous plaindre d'elle; mais vous que j'ont nourrie, que j'ont soignée comme not' enfant, à qui j'avons bôté not' affection, tout ainsi comme... nous voir ainsi rebutée... (*Elle pleure*)  
Ça est bien rude.

HENRIETTE. Mais vous êtes folle, ma Bonne.

---

## SCÈNE VI.

JULIE ET LES PERSONNAGES PRÉCÉDENS.

JULIE *entre en accoutant & saute au cou de Mathurine.* Eh vous voilà, maman nourrice; il y a une heure que je vous cherche.

MATHURINE *s'essuyant les yeux.* Bonjour; Mamefelle Julie.

LIS.

JULIE. Ah ! & voici m'amie Baber. Comment te portes-tu ?

BABET *s'effuyant les yeux & faisant la révérence.* Bien de l'honneur à nous, Mamefelle Julie.

JULIE. Eh bien ! pourquoi ne m'appelles-tu pas ta sœur ? Est-ce que je ne suis plus ta bonne amie ? Mais tu pleures, je crois ; qu'as tu donc ?

BABET. C'est ma mère qui a du chagrin.

JULIE. Mais, oui ; vous pleurez aussi, maman nourrice ; & toi aussi, Madelon. Qu'est-ce que tout cela signifie donc ? Le papa nourricier seroit-il malade ?

MATHURINE. Non, Dieu merci ! Mamefelle Julie.

JULIE. Oh ! pour le coup, vous m'impatientez avec vos révérences & vos Mamefelle Julie. Maman nourrice, je me rappelle toujours, avec reconnoissance, les soins que vous avez eus de moi.

BABET *à Mathurine.* Quand je vous le disois ; ma mère, qu'elle avoit bon cœur celle-là.

JULIE. Et toi, ma petite Baber, je t'aime toujours de tout mon cœur.

BABET *faisant la révérence.* Bian obligée, ma sœur... Mamefelle Julie.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

JULIE *avec impatience.* Finirez-vous, ou bien je vais me fâcher tout-à-fait.

MATHURINE. Tredame, je parlons comme on nous l'a commandé. Açi'heure qu'ous êtes grand'Dames, je ne ions pas daignes de vor' amiquié.

JULIE. Voilà de bien sots propos; ce n'est pas moi qui les tiens, maman nourrice: allez, je vous serai attachée toute ma vie; je n'oublierai jamais que je dois à vos soins ce qui en fait le bonheur.

MATHURINE. La daigne enfant! v'là parler ça; v'là qu'est d'un bel exemple pour les enfans fiars & ingrats qui nous méconnoissons.

HENRIETTE, *qui, pendant toute cette scène, est restée à son ouvrage en l'interrompant de différens gestes d'impatience, se lève & sort brusquement.* Oh! je n'y tiens plus.

---

SCÈNE VII.

JULIE, MATHURINE, MADELON,  
BABET.

JULIE. Bon, la voilà partie; maman

nourrice, je vous attendois avec impatience. (*Elle va prendre un petit coffret qu'elle ouvre*) Tenez, voilà une coiffure & un mouchoir de cou que je vous garde depuis long-temps.

MATHURINE *considérant ce que lui donne Julie.* La brave enfant !

JULIE. Et toi, Babet, voilà un petit cœur d'or que je veux que tu portes toujours pour te ressouvenir de moi.

BABET. Oh ! je n'ont pas besoin de ça pour vous aimer de tout not' cœur, Mameselle Julie.

JULIE. Encore Mameselle Julie. Oh bien, tu n'auras pas le cœur d'or & tu ne seras plus ma bonne amie, si tu ne m'appelles pas ta sœur.

BABET *honteuse.* Dame, je n'ose.

JULIE. Je le veux, je le veux.

BABET. Eh bian ! ma sœur, je vous remercie.

JULIE. Allons, embrasse-moi. (*Elles s'embrassent*) Et toi, ma pauvre Madelon, il faut que je te trouve aussi quelque chose. Ah ! tiens, voilà une petite croix d'argent. Dame, je ne peux pas te donner davantage actuellement.

MADÉLON *faisant des révérences.* Oh !

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Mamefelle.... C'est toujours plus....  
Je ne méritons pas....

JULIE. Allons , prends , & ne fais pas  
la fotte.

MADELON. Grand merci! Mamefelle  
Julie.

MATHURINE. Pour le coup , je n'y  
tenons plus ; v'là un cœur ça auprès de  
l'autre : je sommes bian consolées du cha-  
grin qu'elle m'a donné.

JULIE. Comment donc ?

MATHURINE. Ta sœur , m'n'enfant ,  
qui ne te vaut pas , faut voir , si tu savois  
comme elle nous a reçues en faisant la  
Madame ; comme elle nous a rebutées  
quand j'avons voulu l'y faire amiqué.  
Tians , j'en fis encore toute je ne fais  
comment : & ç'te pauvre Madelon elle  
ne peut pas s'en remettre.

JULIE. Allez , allez , maman nourrice ,  
il ne faut pas prendre garde à cela. Est-ce  
que je ne vous reste pas , moi ? Ne vous  
inquiétez pas , je vous aimerai pour deux ;  
je serai aussi la sœur de Madelon , ainsi  
vous ne perdrez rien.

## S C È N E V I I I .

Mde BEAUPRÉ , JULIE , MATHURINE ,  
BABET , MADELON .

M le BEAUPRÉ à *Julie sévèrement*. Eh bien ! Mademoiselle , avez - vous assez couru , assez folâtré toute la journée ? Fi , n'avez vous pas honte ; un petit garçon est moins dissipé que vous. (*apercevant Mathurine*) Ah ! ah ! vous voilà Mathurine , bon jour.

MATHURINE *faisant la révérence*. Je fis vot' servante , Madame Beaupré.

Mde BEAUPRÉ. Voilà , je crois , vos filles , les sœurs de mes enfans ; comme elles sont grandes & fortes ! cela doit vous faire plaisir à voir , nourrice ?

MATHURINE. Dame , Madame , ça m'est itou bian agréable.

Mde BEAUPRÉ. Ont - elles vu leurs sœurs ? car c'est ainsi que je veux qu'elles appellent mes filles : sans doute qu'Henriette a été bien contente de vous voir.

MATHURINE *avec un soupir*. Ah ! not' Dame , vous avais toujours eu plus de

B iij

30 **MERCURE DE FRANCE.**  
bontés pour nous que je n'en sommes  
dignes.

Mde BEAUPRÉ. Qu'est ce à dire, nourrice ? vous n'avez point l'air contente. Vous auroit-on mal reçue ? Je voudrois bien savoir cela, par exemple. Mademoiselle Julie, vos folies me préparent-elles quelque nouveau chagrin.

JULIE. Moi, ma chère mère ! Oh, maman nourrice vous dira si je ne l'ai pas reçue avec plaisir.

Mde BEAUPRÉ. Je le crois ; mais cela ne suffit pas. Peut-être lui aurez-vous dit quelque chose de désagréable ; car vous êtes si folle, si inconséquente....

MATHURINE. Oh Madame ! ben du contraire.

Mde BEAUPRÉ. Mais encore : je veux savoir ce qui vous chagrine, nourrice. Peut-être n'aura-t-elle pas fait d'amitiés à sa sœur.... Oui, c'est cela sûrement : ces petits airs-là ne me conviennent point du tout, Mademoiselle. Imitez votre sœur Henriette : elle est douce, sage, posée ; elle a l'ame sensible, reconnoissante, généreuse ; je suis sûre qu'elle aura accablé sa sœur de caresses.

## S C È N E IX &amp; dernière.

HENRIETTE ET LES PERSONNAGES  
PRÉCÉDENS.

Mde BEAUPRÉ *continue*. Eh bien, Henriette, n'êtes-vous pas bien contente de voir votre sœur & votre nourrice ?

HENRIETTE *d'un air contraint*. Mais, oui ; ma chère mère.

Mde BEAUPRÉ *avec joie*. Je le disois bien qu'elle est sensible & bien née, ma fille Henriette. Mais qu'est-ce que je vois entre vos mains, nourrice ? Je gage que ce sont des présens de ma fille Henriette. Ah ! que je suis contente de cette marque de son attention & de sa reconnoissance ; les larmes m'en viennent aux yeux de satisfaction. (*Elle embrasse Henriette*) Ah ! ma chère Henriette, tu seras la consolation de mes vieux jours : & vous, Mademoiselle, profitez d'un si bel exemple, si votre légéreté vous le permet.

MATHURINE *faisant la révérence*. Je vous fais excuse, not' Dame ; c'est Ma-

B iv

32 **MERCURE DE FRANCE.**

meselle Julie qui m'a baillé ça : v'là itou ce qu'alle a donné à mes filles.

Mde BEAUPRÉ *avec surprise*. Quoi , c'est vous Julie ! Vous ne m'en disiez rien.

JULIE. Ma chère mère , je ne croyois pas que cela en valût la peine.

Mde BEAUPRÉ. Et Henriette ?

MATHURINE. Oh ! Madame , je ne sommes pas daines de l'approcher ni de ky parler ; aille est trop grand' Dame.

Mde BEAUPRÉ *mécontente*. Oui dà !

HENRIETTE *confuse*. Ma chère mère , vous ne croyez pas...

Mde BEAUPRÉ *sévèrement*. Rentrez , Mademoiselle. (*à part après un instant de silence*) Je vois que j'ai été la dupe de leurs caractères ; & cela arrivera toujours à ceux , qui , au lieu d'approfondir les cœurs , ne s'arrêteront qu'à la superficie.

*Par Mademoiselle Raigner de Malfontaine.*



*En l'honneur de l'Immaculée Conception  
de la Sainte Vierge.*

La naissance de Monseigneur le Duc  
D'ANGOULÊME.

*SONNET qui a été couronné à Caën le 8  
Décembre 1775.*

**F**NSEVELIS , grand Dieu , dans la nuit éternelle  
Ces Tyrans furieux qui portent la terreur :  
Eteins dès le berceau leur race criminelle :  
Que leurs noms désormais n'inspirent plus d'hor-  
reur . . . .

Mais que le fils des Rois, en croissant sous ton aile,  
Comme un autre Louis (1) fasse notre bonheur :  
Que son front soit couvert d'une gloire immor-  
telle,

Et que sa bienfaisance ajoute à sa grandeur !

Pourroit-il démentir son illustre naissance ?  
Un Prince (2) vertueux éclaire son enfance ,  
Et la main des Bourbons va diriger ses pas.

---

(1) Louis XVI.

(2) Monseigneur le Comte d'Artois.

34 MERCURE DE FRANCE.

Pallas (1) sème de fleurs la trame de sa vie,  
En écartant de lui la basse flatterie :

*A L L U S I O N .*

Ainsi, Vierge, Dieu sçut te soustraire au trépas.

---

*En l'honneur de l'Immaculée Conception  
de la Sainte Vierge.*

LE RETOUR DE L'ÂGE D'OR.

A Monsieur TURGOT, Contrôleur-Général  
des Finances.

*SONNET qui a été couronné à Caën le 8  
Décembre 1774.*

**D**ES Sully, des Colbert toi qui cours la carrière,  
Ton nom vole avec eux à l'immortalité ;  
Sur la nuit des calculs tu répands la lumière,  
Et rien ne se dérobe à ton activité.

Limoges t'a donné le tendre nom de pere :  
La France avec transport l'a déjà répété :

---

(1) Madame la Comtesse d'Artois.

Vas, portant dans les Cours le flambeau qui t'é-  
 claire,  
 Aux yeux des Souverains offrir la vérité.

Dés dons de ton génie enrichis nos Provinces,  
 En couronnant les arts fais-les aimer des Princes:  
 Louis a par son choix honoré ta vertu.

Écrase sous tes pieds les serpens de l'envie,  
 Suis tes nobles projets. . . Ainsi chaste Marie  
 Le Tyran des enfers par toi fut confondu.

## L'HOMME CONSOLÉ PAR LA RELIGION.

*ODE couronnée par l'Académie de la Con-  
 ception de Rouen, au mois de Décembre  
 1775.*

CIEL ! ne m'as tu donné ma fatale existence,  
 Que pour boire à longs traits le fiel de ta ven-  
 geance ?

L'homme libre à la fois, esclave, infortuné,  
 Gémit sous le fardeau d'une accablante vie,  
 Par de longues douleurs on croiroit qu'il expie  
 Le crime d'être né.

Mon cœur s'égare en vain dans sa pénible course

B vj

36      **MERCURE DE FRANCE.**

Pour trouver de la paix la véritable source ;  
Elle échappe à mes vœux ; un frivole desir  
A trompé de mes sens l'ivresse passagere ,  
J'ai vu fuir à mes yeux comme une ombre légère ;  
L'image du plaisir.

Que dis je ? Autour de moi le démon de la guerre ,  
De ses feux destructeurs vient embraser la terre ;  
L'enfer a secondé son barbare transport ,  
Par tout il fait régner le crime & l'imposture ,  
Sa main ensanglantée a couvert la nature  
Du voile de la mort.

Ce brigand coulonné qu'enhardit l'opulence ;  
Vole de crime en crime , & sa fiere insolence  
A force d'attentars a sçu trouver la paix ;  
Tous ses jours sont fereins , son bonheur est  
extrême ,  
Et puisant par le vice , il s'adore lui-même  
A l'ombre des forfaits.

Tout flatte son penchant , tout cherche à le dis-  
traire ,  
Le sort à ses desirs fut-il jamais contraire ?  
Son paisible pouvoir ignore les revers :  
L'innocence gémit sous la main qui l'opprime ;  
Quand l'aveugle fortune a couronné le crime ,  
Le juite est dans les fers.

Quoi ! la vie, ô douleur ! sous les loix d'un Dieu  
sage .

Des tourmens à la mort est le triste passage ?  
Qui voit du scélérat les desirs triomphans,  
Accuse la rigueur d'un despote sévere,  
Et ne découvre plus la main d'un tendre pere  
Qui chérit ses enfans.

Des folles passions l'homme est donc la victime ;  
Comme son cœur, la terre est l'empire du crime ?  
Non , il n'est point ce Dieu, j'ignore son appui ;  
S'il est vrai qu'il existe, armé de son tonnerre,  
Qu'il venge l'innocent, qu'il se montre à la terre,  
Et mon cœur croit en lui.

Téméraire mortel, ton aveugle caprice  
Blesse ainsi de ton Dieu la suprême justice !  
Fais descendre la paix dans ton cœur abattu,  
Que l'orgueil de ton être & t'anime & t'enflamme,  
Abjure ton erreur, reconnois dans ton âme  
Le prix de la vertu.

Dans l'abyssme des maux dont le poids nous accable,  
Desirer un bonheur constant, inaltérable,  
Je l'avone avec toi, c'est un frivole espoir ;  
Si la longue douleur, que l'on nomme la vie,  
D'un état plus heureux ne doit être suivie,  
Je frémis de me voir.

### 38 MERCURE DE FRANCE.

Mon âme péritoit ! A ces mots je frissonne ,  
Le trouble me saisit , & l'horreur m'environne :  
Quoi ! ce maître inflexible , & si juste & si grand ,  
M'accable sous le poids de son sceptre barbare ,  
Et du sein de mes maux sa fureur me prépare ,  
L'abysme du néant ?

O de l'éternité séduisante espérance ,  
Du plus parfait bonheur chère & douce assurance !  
Ton avenir résout l'énigme du présent ;  
L'homme oublie à ta voix les tourmens qu'il  
endure ;  
Et fier de ses vertus , il souffre sans murmure  
Le joug le plus pesant.

I goûte sous les loix du Maître qu'il adore  
Un plaisir aussi doux que les feux de l'aurore :  
L'innocence est son bien , la vertu ses trésors ,  
La gloire qu'il envie , en lui-même il la trouve ,  
Un Dieu vit dans son sein ; jamais son cœur  
n'éprouve  
Les tourmens du remords.

Toi qui vantes les droits de la raison altière ,  
Son flambeau vit en vain pour ta foible paupière ;  
Si dans ce lieu d'exil nos jours tant combattus ,  
Devoient être fixés à l'éclair de la vie ,  
Nous eussions vu du moins , dans notre rêverie ,  
Le songe des vertus.

Néron eût expiré , quand sa main sanguinaire  
 Osa plonger la mort dans le sein de sa mere ;  
 Mais il peut sans obstacle enfanter les forfaits.  
 Si le Très-Haut voit tout des yeux de sa puissance  
 Il doit punir le crime & venger l'innocence  
 Par d'éternels bienfaits.

Philosophe si vain dans ton incertitude ,  
 Montre moi l'heureux fruit de ta pénible étude.  
 Quel succès ton esprit ose-t-il me vanter ?  
 Ses efforts impuissans irritent son audace ,  
 Tandis qu'en ses desirs il n'est rien qu'il n'embrasse,  
 Tu n'apprends qu'à douter.

Ainsi les Nautonniers, dans l'ardeur qui les guide ;  
 Affrontent les hasards d'un élément perfide ,  
 Au vaste sein de l'onde ils tombent renfermés :  
 Sous un ciel étranger , privés de sépulture ,  
 Leurs cadavres sanglans deviennent la pâture  
 Des monstres affamés.

L'homme n'a pu former qu'un ténébreux système :  
 En voulant se connoître , il se perd en lui-même ;  
 L'erreur a vu briser son sceptre criminel :  
 O consolant espoir ! sur des ailes de flamme ,  
 Ravie au haut des cieux , s'élancera mon ame  
 Au sein de l'Eternel.

Le ciel a confirmé ce qu'espere le Sage ;

## 40 MERCURE DE FRANCE.

Il a parlé : la terre atteste son langage ;  
Les ombres ont fait place à l'éclat d'un beau jour ;  
Le Très Haut , pour fixer la foi de ses oracles ,  
Fait entendre à nos cœurs , par la voix des mi-  
racles ,  
Les loix de son amour.

De ses desseins cachés , d'éloquens interprètes  
Levent le voile obscur suspendu sur nos têtes ;  
Les temps sont accomplis , l'Univers est changé ;  
Le colosse orgueilleux de la raison hautaine  
Tombe dans la poussière à leur voix souveraine ,  
Et le ciel est vengé.

Pour obscurcir l'éclat de leur gloire naissante ,  
L'enfer a déployé sa fureur impuissante ;  
Ils ont tout immolé , la vie & le repos ;  
De la mort, des tourmens, victimes triomphantes,  
Pour les suivre il renaît de leur cendres fumantes  
Un Peuple de Héros.

Oui , je crois , ô mon Dieu ! ta parole éternelle :  
Toujours à tes sermens tu te montras fidele ;  
A régner avec toi le juste destiné ,  
Enivré de bonheur , heureux comme toi-même ,  
Des rayons immortels de ta grandeur suprême  
Doit être couronné.

Que les vents déchaînés rassemblant les nuages ;

Dans leurs flancs ténébreux enfantent les orages ,  
 Que la foudre brûlante éclate dans les airs ,  
 Que les champs, sous mes pas , soient hérissés  
 d'épines ,  
 Je verrois , sans pâlir , les immenses ruines  
 De ce vaste Univers.

Qui se sent immortel , sur les pas de la gloire  
 Arrache les lauriers des mains de la victoire ;  
 Armé d'un noble orgueil , il court , vole à la mort :  
 Qui peut croire au néant meurt comme un vil  
 esclave ;  
 Sur l'aile de la foi l'homme vertueux brave  
 Les outrages du sort.

Rien ne peut ébranler mon tranquille courage :  
 Un jour , une heure encor , j'ai fini mon voyage ;  
 La vie est un éclair , un zéphir inconstant ;  
 Les attraits du plaisir ne sont qu'un beau fantôme ,  
 La grandeur un vain nom , l'Univers un atôme ,  
 Les siècles un instant.

Du cercle de nos jours la grandeur est décrite ,  
 Du jeune homme au vieillard la distance est petite ;  
 Au moment où le ciel par la nuit est voilé ,  
 Du soleil qui s'échappe on aperçoit l'image ;  
 C'est le jour de la vie : avant d'en faire usage  
 On le voit écoulé.

## 42 MERCURE DE FRANCE.

Danis \*, ô mon ami ! toi que la mort jalouse  
Vint arracher des bras de la plus tendre épouse ;  
Pardonne si ton nom réveillant ma douleur ,  
De mes yeux attendris a fait couler des larmes ,  
Que ne puis-je te suivre & m'enivrer des charmes  
D'un éternel bonheur !

Tu rougis de mes pleurs , ton âme toute entière  
Nage dans des torrens d'une pure lumière ,  
Tu t'assieds triomphant sur la sphère des cieux ,  
Tu contemples le monde avec l'œil de son maître.  
Et ton cœur goûte en paix , du Dieu qui t'a fait  
naître ,  
L'empire glorieux.

Apprends-moi l'art heureux de mourir & de vivre :  
Des horreurs du trépas la vertu nous délivre ,  
Du chemin de la vie abrège la longueur ,  
Soutient les durs combats que le ciel nous or-  
donne ,  
Des mains de l'Eternel fait ravir la couronne  
Qu'il destine au vainqueur.

Toi , qui versant sur lui les flots de ton ivresse ;  
Des fruits de l'âge mûr couronnas sa jeunesse ,  
Sainte Religion, viens, descends dans mon cœur ;  
Que ma fiere raison s'accoutume à t'entendre :

---

\* L'Auteur vient de perdre le plus cher de ses amis.

C'est en suivant tes loix que l'homme doit ap-  
prendre  
La leçon du bonheur.

*PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE.*

Vierge sainte, en ces vers reçois un pur hommage,  
De la Religion tu couronnes l'ouvrage,  
L'erreur a vu passer son regne audacieux :  
Tu vois à ton amour la Nature asservie,  
Ton Dieu naît de ton sein, il meurt, reprend la  
vie,

Et nous ouvre les cieux.

O Mere ! c'est ton fils qu'on choisit pour victime !  
Es-tu coupable, hélas ! pour expier le crime ?  
Non, lorsque les mortels dévoués au tombeau,  
Des vices en naissant recueilloient l'héritage,  
De l'Univers entier l'effroyable naufrage  
Respecta ton berceau.

Daigne du haut des cieux conserver à la France  
Un Prince qui n'est Roi que par la bienfaisance ;  
Il voit fleurir ses lis à l'ombre de tes loix \*.  
Henri, le bon Henri deviendra son modele ;  
Déjà par ses vertus Auguste nous rappelle  
Le plus grand de nos Rois.

---

\* Louis XIII a mis la France sous la protection de  
la Sainte Vierge.

*Par M. P. Abbé de Calignon, Chanoine.*

## DIALOGUE

*Entre LE TEMPS & LA BEAUTÉ.*

L A B E A U T É.

**A**RRÊTE ICI, Vieillard chagrin,  
Tu nous menes un peu trop vite.

L E T E M P S.

C'est le pas qu'autrefois m'a prescrit le Destin;  
Rien ne peut l'arrêter : rien ne le précipite.

L A B E A U T É.

Je découvre un vallon charmant :  
La Nature s'y plaît ; un ruisseau le partage.  
Cueillons des fleurs sur cet heureux rivage,  
Mais cueillons-les avec discernement.  
Le choix en tout doit précéder l'usage.

L E T E M P S.

Vous le pouvez, mais en passant :  
Rien ne doit ralentir mon éternel voyage.

L A B E A U T É.

Vieillard, tu n'es pas fort galant.

F É V R I E R. 1776. 45

L E T E M P S.

On ne l'est plus guère à mon âge.

L A B E A U T É.

On peut, du moins se montrer complaisant.  
Je suis belle, dit-on.

L E T E M P S.

Oh ! j'en ai bien vu d'autres !

L A B E A U T É.

Chacune a ses attraits.

L E T E M P S.

Conservez bien les vôtres ;  
Mais, pourtant, avançons.

L A B E A U T É.

On m'a dit qu'autrefois  
Une Belle plus tard fut soumise à tes loix.  
La beauté n'étoit pas le fruit d'une journée :  
L'Hellepont vit combattre & périr trente Rois  
Pour une Hélène surannée.

L E T E M P S.

Il m'en souvient fort peu.

## L A B E A U T É.

Diane \* à soixante ans  
 Eut encor de l'amour, eut encor des Amans.  
 Elle fut réunir la tendresse à la brigue.  
 Tes yeux en furent les témoins.

## L E T E M P S.

Elle avançoit toujours, n'en fatiguoit pas moins ;  
 Mais elle fut long-temps déguiser sa fatigue.

## L A B E A U T É.

Ninon, plus vieille encore, enchaîna bien des  
 cœurs,  
 Et ses appas octogénaires  
 Trouverent des adorateurs.

## L E T E M P S.

On a plus d'une fois adoré des chimères.

Mais que m'importe enfin cette buellesque erreur ?  
 La beauté n'est pour moi qu'une fragile fleur  
 Qu'en passant je détruis, qu'en passant je fais  
 naître.

La rose un jour entier conserve sa fraîcheur.  
 Un autre luit & la fait disparaître.

---

\* Diane de Poitiers. Elle fut d'abord aimée de François I, & ensuite de Henri II, qui l'aima toute sa vie. Elle avoit plus de soixante ans lorsqu'il porta ses couleurs dans ce fameux tournoi où il fut blessé mortellement.

L A B E A U T É.

J'entends ; tu fais détruire & non pas conserver.

L E T E M P S.

Mon foible est, j'en conviens, d'abattre ou  
d'élever.

Quelquefois d'un vallon je fais une montagne,  
Et d'une montagne un vallon ;

Des eaux de l'Océan je couvre la campagne :  
Plus loin , du sein des flots sort une autre Albion.  
Le Monde enfin varie au gré de mon caprice ;

Mais à travers ces changemens,

On reconnoît encor le premier édifice :  
Il est toujours le Monde , & moi je suis le Temps.

L A B E A U T É.

Ton message est bien triste.

L E T E M P S.

Il a ses agrémens.

Ce globe qu'à mes soins soumet la destinée,  
Est un char ambulat, d'originaux rempli.  
Leur comique assemblage égaie une tournée  
Qui pourroit à la suite entraîner trop d'ennui.  
L'un gémit, l'autre chante ; un troisième, plus  
sage,

Observe les objets qui bordent son passage :

L'autre dort , c'est mieux fait ; il ne s'apperçoit  
pas

Si la route à franchir offre quelque embarras.  
Suivons la nôtre... Allons...

L A B E A U T É.

Qui ? moi ?.. Rien ne me presse :  
Accorde-moi plutôt un siècle de jeunesse.

Ce Monde , qui t'amuse , est assez bien mon fait.

Je fais lui plaire , & dès lors il me plait.

Là , dans chaque regard je découvre un hommage ,

On m'entoure , on me suit : mon plus léger coup-  
d'œil ,

Au plus foible , comme au plus sage ,

Inspire ou l'amour ou l'orgueil.

J'ai ce soir à soupé l'Amant que je préfère :

Demain nouveaux plaisirs , que nul dégoût n'altère.

La toilette , les jeux , les propos médians ,

Des jours , quelquefois longs , abrègent les inf-  
tans.

J'ai le goût des beaux-arts , & trois fois la se-  
maine ,

Mes charmes de Paris ornent la triple scène.

Je chante , & de *Grétri* les sons harmonieux

Ne perdent rien quand ma voix les répète.

Mes traits sont achevés & ma taille est parfaite.

Ainsi donc , Vieillard dangereux ,

Garde-toi de troubler un sort digne d'envie :

Assez d'autres sans moi végètent sous les cieux ;

Va

Va les débarrasser du fardeau de la vie.

Tu pourras t'offrir à mes yeux  
Lorsqu'ils auront perdu leur éclat ordinaire :  
Je ne me plairai dans ces lieux  
Qu'autant que j'aurai droit d'y plaire.

L E T E M P S.

Adieu... Mais, non ; jusqu'au revoir :  
Je vous laisse vieillir ; c'est une foible grâce.  
Aux yeux du Temps, ce court espace  
N'est que du matin jusqu'au soir.

*Par M. de la Dixmerie.*

*LA FOURMI BIENFAISANTE.*

*Fable.*

**A**IDE-MOI, tant loit peu, disoit à sa voisine  
Une Fourmi qui voituroit du grain ;  
Et sois sûre, en cas de famine,  
Que tu pourras toujours chez moi trouver du  
pain.

Je le fais avec complaisance,  
Lui répondit l'autre Fourmi :  
C'est dégrader un service d'ami  
Que d'en exiger récompense.

C

Aussi-tôt dit , aussi tôt fait ,  
 Avec ardeur elle travaille.  
 La famine vint en effet ,  
 Et la pauvrete alors se vit sans pain ni maille ;  
 Chez la voisine elle courut  
 Pour y trouver quelque assistance ;  
 Le bienfait oublié dans cette circonstance ,  
 Fut remplacé par le rebut.  
 C'est un fardeau bien lourd que la reconnoissance.

*Par M. le Clerc de la Mothe , Chev. de  
 Saint Louis , Membre de la Société  
 littéraire de Metz.*

---

*RÉPONSE à la Chanson sur les plumes  
 que portent aujourd'hui nos Dames ,  
 imprimée au premier volume du Mercure  
 de Janvier de cette année.*

*AIR : Réveillez-vous , belle endormie.*

**P**OURQUOI tant reprocher aux Dames  
 Les plumes qu'on leur voit porter ?  
 Si l'inconstance est dans leurs âmes ,  
 Les hommes doivent l'en ôter.

D'un grand Roi c'étoit la coutume ,  
 En tout temps l'on voyoit flotter

Sur son chapeau panache ou plume ;  
En tout il faudroit l'imiter.

Sous son regne on vit chaque Belle  
Porter des plumes à la Cour,  
Et la plume de Gabrielle  
Fut prise aux ailes de l'Amour.

Mais si la plume est très-légère,  
Le cœur de l'homme est bien léger ;  
La femme n'est pas la première  
Qui soit toujours prête à changer.

Falloit-il chercher dans la mule  
Une dure comparaison ?  
Le mulet est bien son émule,  
Plus qu'elle a-t-il de la raison ?

Aux amours on rend des hommages  
Ici mieux que chez les Incas ;  
Chez eux les amours sont sauvages,  
Chez nous légers, mais délicats.

Ainsi, laissons-là tout emblèmes,  
Laissons les plumes voltiger.  
Le sexe est bien fait pour qu'on l'aime ;  
Et s'il change, on peut s'en venger.

*Par le même.*



---

*Madame la Princesse DE PIEMONTE  
relève & embrasse deux jeunes Mariées  
qui lui présentent à genoux des corbeilles  
de fleurs & de fruits, le jour de son  
passage à Roanne.*

**L**ORSQUE de fleurs se couronnant la tête,  
Et par de chastes nœuds s'unissant à jamais,  
Dans les champs de Sion jadis le Roi Prophète  
Vit s'embrasser la Justice & la Paix :  
Ne fut-ce que l'essor d'une pieuse ivresse,  
Le songe fugitif d'un bonheur médité ?  
Dans ce tableau, quoique flatté,  
Du regne des vertus j'entrevois la promesse ;  
A son récit mon âme s'intéresse,  
Et d'un si doux espoir, comme lui transporté,  
J'adore, en le chantant, l'esprit qui l'a dicté ;  
Mais sur les pas de la sagesse \*,  
Dans tout l'éclat de la beauté,  
Lorsque je vois une auguste Princesse,  
D'un trait sublime de bonté,  
Faire oublier ses grâces, sa jeunesse,  
Et son rang & sa dignité,

---

\* Madame la Comtesse de Marfan.

Quand de l'air de l'égalité,  
 Parmi la foule qui s'empresse,  
 Et que l'orgueil & la détresse  
 Placent au dernier rang de la société,  
 Une Fille des Rois embrasse avec tendresse,  
 Encourage, soutient, relève la foiblesse  
 De l'innocence & de la pauvreté;  
 Quand sur son sein je la vois qui les presse,  
 Et que la main qui les caresse  
 Devient l'appui de leur timidité:  
 Mes yeux alors ont percé le nuage  
 Dont la profonde obscurité  
 Enveloppoit ce fortuné présage,  
 Et le songe devient une réalité.  
 Mais que ce tendre & généreux hommage,  
 Offert par la grandeur à l'humble humanité,  
 Parle encore à mon cœur un plus touchant langage:  
 Sous les traits de l'humilité,  
 C'est la gloire & la majesté  
 Qui réverent leur propre image,  
 Et rendant à la vérité  
 Le plus éclatant témoignage,  
 Jusques dans son dernier ouvrage  
 Reconnoissent le sceau de la Divinité.

*Par M. Pouchon, Docteur en Médecine.*



*VERS sur l'Élection du nouveau Grand  
Maître de Malte, par un Chevalier de  
cet Ordre.*

**Q**U'EST donc ce Mortel qui marchant vers le  
Trône,

Conserve un air paisible à travers mille cris ?

L'estime le conduit, la vertu le couronne :

Pour lui les cœurs sont réunis.

Je reconnois Rohan ; Caton dès sa jeunesse,

Simple avec un grand nom, vertueux sans rudesse,

Puisse-t-il, rappelant l'âge d'or en ces lieux,

Surpasser les Héros qui furent les aïeux,

Et les ans de Nestor dont il a la sagesse !

**L**E mot de la première Enigme du volume précédent est *les Cartes du Piquet* ; celui de la seconde est *Épingle* ; celui de la troisième est *Puce* (dont la couleur est aujourd'hui à la mode). Le mot du premier Logogryphe est *Angleterre*, dans lequel se trouvent *angle & terre* ; celui du second est *Lame*, où se trouve *ame* ; celui du troisième est *Rosier arbuté*, où se trouve *osier arbrisseau*.

## É N I G M E.

**D**u bâtiment je suis la couverture,  
 Ou, pour le moins j'y bouche un trou;  
 Et c'est précisément par où  
 Dans l'Univers je fais figure.  
**Au** sexe je ne suis d'aucune utilité,  
 Car je ne puis entrer dans sa parure,  
 Et dans le vrai, je suis d'une nature  
 Contradictoire à la mondanité.  
**En** conservant mon nom, mais changeant de  
 structure,  
 Je protège l'humanité  
 Dans les combats & contre la froidure.  
 A ce tableau je joindrois bien des traits;  
 Mais je serois trop facile à connoître;  
 Il suffit, Lecteur, de savoir que, peut-être,  
 Je pourrois te compter au rang de mes sujets.

*Par M. Parron, Capit. d'Infanterie,  
 Chevalier de Saint Louis.*



## A U T R E.

**S**UR un lit à trois pieds, gisantes sur le dos,  
 Sans soins & sans emplois nous goûtons le repos,  
 Tandis que de Phébus le flambeau nous éclaire ;  
 Mais dès que terminant sa course circulaire,  
 Ce Dieu va chez Thétis & fait place à la nuit,  
 Nous sortons de notre réduit.

Alors notre double mâchoire  
 S'exerce à dévorer & la flamme & le feu ;  
 Et tout Lecteur qui veut savoir l'histoire,  
 Quand il voit mal nous occupe à ce jeu.

*Par M. Dracolff, à Strasbourg.*

## A U T R E.

**N**ous sommes quatre, issus de même pere,  
 Et toutefois assez peu ressemblans  
 De visage & de caractère.  
 Soumis aux mêmes mouvemens,  
 Nous parcourons une égale carrière ;  
 Mais non jamais en même temps.  
 N'a guère, hélas ! j'ai fait périr mon frere :  
 Un autre frere plus méchant,  
 Quand vous lirez ces vers m'en aura fait autant.

*Par un Curé de Basse-Bretagne.*

## L O G O G R Y P H E.

**A**M I Lecteur, pour me connoître,  
 Imaginez un gîte, où, quelquefois sans bruit,  
 Et malgré-nous, le diable s'introduit,  
 Vous préserve le ciel de loger un tel maître !  
 Si ce début ne décele mon être,  
 Des divers membres de mon corps  
 Décomposez avec moi les ressorts.  
 A vos regards tour-à-tour je présente  
 Ce dangereux métal, idole des mortels,  
 Qui ne corrompt que trop leur vertu chancelante;  
 Un lit de mort pour les grands criminels;  
 Un chemin; un reptile; une étoffe grossière;  
 Dans les forêts du Nord un monstre redouté;  
 Dans le ciel un char de lumière;  
 Un vêtement que vous avez porté,  
 Que vous portez peut-être encore;  
 L'un des plus beaux présens de Flore;  
 Un ton dans la musique; un oiseau dont le nom  
 Se dit d'un homme aussi sot qu'un oison;  
 L'un des moyens qu'en un jour de bataille  
 Un Général habile appelle à son secours;  
 Ce que je fais ici, vaille que vaille;  
 Un synonyme à nos froids calembours;  
 Une ville de la Neustrie;

C v

58 **MERCURE DE FRANCE.**

D'une livre tournois la vingtième partie ;  
Celle qui doit la vie aux auteurs de vos jours ;  
Au corps de l'animal la chose la plus dure ;  
Une conjonction ; une matière impure.

Me retournant d'autre façon ,  
Je pourrois bien de ma substance ,  
Extraire encor mainte combinaison :  
Mais je craindrois , Lecteur , avec raison ,  
De lasser votre patience.

Je ne dis plus qu'un mot , & je finis :  
C'est en m'ouvrant le cœur qu'on se fait des amis.

*Par le même.*

---

**A U T R E.**

**S**ANS moi , Lecteur , tu n'aurois point de pain ,  
Coupe mon chef , je suis route ou chemin.

*Par M. de la Perche , à Sens. ;*

---

**A U T R E.**

**L**ON ne me voit jamais qu'au milieu des  
soldats ;

Je vais à l'exercice , aux sièges , aux combats ;  
La moitié de mon corps , cher Lecteur , vous ha-  
bille ,

Et l'autre de poisons fourmille.

*Par M. Bouchet , à Paris.*

*Pour la Fête de Madame P....*

Vous connoissez, mes amis,

4 3  
6 5

Celle qui m'inspire;

7 3 6 4 3  
5 6 5

Vous savez qu'elle est sans prix,

5 \*6 8

Et n'osez lui dire:

6 6 4 \*3  
5 6 5

*\* Paroles de M. Marf. Musique de M. Grétry.*

C vj

## 62. MERCURE DE FRANCE.

Répette qu'on l'adore,  
Qu'elle fait naître & l'estime & l'amour,  
Tu n'auras pas tout dit encore.

Mes vers soyez glorieux,  
Mon but vous décore;  
Tout ce qui touche les Dieux  
S'épure & s'honore:  
Un petit présent comme un grand,  
Mérite leur clémence,  
Et je dirai : le jour du sentiment  
Le fut aussi de l'indulgence.

Nature, Hymen, de moitié,  
T'offrent pour exemple;  
Dans notre cœur l'amitié  
A placé ton temple;  
La raison t'offre en ton printemps,  
Les fruits mûrs de l'automne,  
L'Hymen sourit, & les pleurs des Amans  
Ne font qu'embellir sa couronne.

Finissons notre bouquet,  
Le sujet m'entraîne,  
Avec plaisir il fut fait,  
Reçois-le sans peine;  
A tant de vœux je n'en joins plus  
Qu'un sur les destinées...  
Puisse le ciel régler sur tes vertus  
La mesure de tes années!

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Ermance*, anecdote Françoisise ; par M. d'Arnaud. Vol. in-8°. avec figures. A Paris, chez Delalain, Libraire, rue de la Comédie Françoisise.

**E**RMANCE, sortie de parens distingués dans la Province, & qui, indépendamment des places & des biens, jouissoient de la considération personnelle, réunissoit peut-être tous les avantages. « S'attache-t-on à la beauté, il n'étoit pas possible que rien de plus beau s'offrît aux yeux. Les grâces étoient-elles préférées, c'étoient les grâces mêmes qui se multiplioient à l'infini dans cette jeune personne ; elle possédoit tous les genres de séduction : une brillante éducation étoit venue ajouter aux riches présens de la nature ; les arts d'agrément, les connoissances même utiles & profondes, un goût aussi solide que délicat, la raison cachée sous la magie de l'esprit, sur-tout une élévation d'âme à laquelle sa vertu eût tout sacrifié. : telle est,

#### 64 MERCURE DE FRANCE.

» ajoute l'Auteur de cette anecdote, l'idée  
» qu'on peut concevoir d'une espèce  
» d'héroïne dont son sexe doit s'enor-  
» gueillir ».

Ermance, seule héritière d'un bien assez considérable, étoit en droit de prétendre aux partis les plus élevés ; mais sur le portrait qui nous en est ici tracé, on doit croire que ni le rang, ni la fortune ne pouvoient toucher un cœur éclairé par le sentiment : & qui nous fait mieux connoître & aimer la vérité ? Rarement, c'est la réflexion de l'Ecrivain, la voix du sentiment nous trompe : mais la société a prononcé qu'il seroit l'esclave des conventions, & de là ces malheurs, ces foiblesses, ces égaremens, cet enchaînement de revers, suite presque inséparable d'une sensibilité qui se révolte contre le joug qu'on lui veut imposer. Ermance étoit déterminée à s'y soumettre : cette jeune personne avoit éprouvé tous les charmes du sentiment ; elle voyoit dans le Chevalier de Lorménil, doué des plus excellentes qualités, un amant, qui, par le don de sa foi, pouvoit la rendre heureuse ; elle sçut néanmoins sacrifier ses plus flatteuses espérances à ses devoirs. Elle ne se cachoit point que l'obligation

filiale l'enchaînoit sans réserve à l'autorité paternelle, & que la moindre résistance à cette autorité étoit une faute très-gravë, qu'une fille, nourrie au sein de la sagesse, ne pouvoit se pardonner. Conduite par ces principes, elle n'opposa que ses prières & ses larmes aux ordres impérieux d'un père qui vouloit être obéi, & croyoit tout faire pour sa fille en lui choisissant un époux opulent. « Daramant, c'est le nom » de cet époux, joignoit à une fortune » éclatante quelques qualités qui lui au- » roient prêté de l'agrément: il avoit en » effet un extérieur prévenant, un esprit » cultivé, de la vivacité dans l'imagina- » tion, de la dignité dans le caractère; » mais son penchant à la jalousie le por- » toit à des excès dont il avoit déjà eu » lieu de se repentir: plusieurs Demoi- » selles de la ville qu'il avoit recherchées » en mariage, s'étoient apperçues de ce » défaut que les femmes ne pardonnent » guères: elles le fuyoient... » Quand le père d'Ermançe le présenta à sa fille, ses compagnes même la plaignirent, loin de lui porter envie.

M. d'A. a voulu nous peindre, dans cette jeune personne, le triomphe de l'obéissance filiale & de la vertu. Mais

## 66 MERCURE DE FRANCE.

comme il n'y a point de vertu sans combat, il nous représente Etmançe ayant à se défendre contre son propre cœur & les vœux d'un amant qui lui étoit toujours cher. Cet amant, désespéré de perdre sa maîtresse, vouloit mourir à ses yeux. Elle s'arme alors d'une fermeté surnaturelle, & lui rappelle ce que le devoir & l'honneur prescrivent. « J'avois, lui avoue t-elle, un cœur capable de s'attacher par des nœuds durables : mais je vais former d'autres liens que ceux dont la nature sembloit nous avoir enchaînés. Je me soumets au joug qui m'attend : le devoir me l'ordonne ; oui, je dois ne point vous voir, vous refuser la moindre pensée, vous oublier. Je vous dirai plus : mon père a été instruit, par ma propre bouche, d'un penchant que l'un & l'autre nous sommes obligés d'étouffer. Je ne vous nierai point que j'eusse cru trouver mon bonheur dans notre union : la volonté paternelle n'a point été d'accord avec mes vœux ; il faut céder : je porterai ma chaîne ; il ne s'agit point ici de vous montrer mon ame, mes combats, les chagrins qui me sont préparés : imitez - moi ; ayez ma fermeté, & en nous plaignant

» tous deux , ne nous voyons jamais ».

Le caractère intraitable de Darasant que cette victime du devoir filial ne tarda point d'épouser , lui préparoit bien d'autres ennuis. Cet homme jaloux faisoit les moindres apparences pour adopter des soupçons injurieux à son épouse & à lui-même. Il s'abandonnoit alors à l'impétuosité de ses transports. Plus d'une fois il accabla de ses menaces cette vertueuse épouse à laquelle il faisoit un crime des larmes mêmes qu'elle versoit dans le sein d'une amie. Tout , jusqu'à Eugénie , c'est le nom de cette amie , lui causoit de l'inquiétude. Il observoit les regards d'Ermance ; il interprétoit ses pensées. Cette femme mouroit de sa douleur , & prenoit cependant toutes les précautions imaginables pour la dérober aux yeux de son père : « j'y succomberai , disoit-elle , à son amie ; » mais de quel secours me seroient des » plaintes indiscrettes ? Mon destin est » irrévoquable ; quand l'auteur de mes » maux , quand mon père envisageroit » l'abyssme où il m'a précipitée . . . peut-il » m'en retirer ? Il faut m'y perdre , m'y » anéantir ». La vertu avoit tant d'empire sur cette ame si noble & si pure , qu'elle se défendoit en quelque sorte de penser

## 68 MERCURE DE FRANCE.

à Lorménil : cette femme estimable se redoutoit plus encore qu'elle n'appréhendoit Datamant , & elle fuyoit jusqu'à l'ombre du reproche. On avouera ici , avec l'Auteur de cette anecdote , que peu de cœurs portent l'amour de la vertu à cette délicatesse ; & il ne faut pas se le dissimuler , une malheureuse créature , soumise involontairement à un joug aussi rigoureux que celui d'Ermance , saisit tout ce qui peut la consoler ; elle goûte une espèce de dédommagement à s'occuper en secret de l'objet qu'elle a lieu de regretter.

Un seul enfant étoit le fruit de ce mariage , formé sous de si cruels auspices : il réunissoit tous les sentimens de sa mère , qui éprouvoit chaque jour de nouveaux emportemens de la part de son époux. Ermance dévorait en secret ses ennuis , & craignoit d'en faire la confidence à son amie la plus intime. Elle étoit persuadée que le premier devoir d'une femme est de tenir le voile abaissé sur les erreurs de son mari. Cet homme devenoit de jour en jour plus sombre & plus emporté. On nous le représente ici passant avec la même vivacité de la tendresse à la fureur. Il accabloit Ermance de reproches , d'ou-

trages, se précipitoit ensuite à ses genoux, & imploroit un pardon que bientôt il cessoit de mériter. Il étoit devenu l'ami d'un Officier, distingué par sa naissance & par son mérite personnel : cet Officier étoit Anglois d'origine, & avoit pris parti dans le service de France. Blinford, c'est son nom, étoit d'autant plus aimable, qu'il réunissoit à une belle physionomie, un cœur susceptible du sentiment le plus profond & le plus délicat ; d'ailleurs d'une pureté de mœurs peu commune, & qu'il portoit à un degré rarement connu de notre jeunesse Française : son âge étoit de vingt-huit à trente ans. La mort d'une jeune personne qu'il devoit épouser, lui avoit laissé une mélancolie qui augmentoit l'intérêt que son abord faisoit naître : il avoit renoncé à l'amour ; & pour se consoler, il recherchoit les douceurs de l'amitié. Daramant, enchanté de cette nouvelle connoissance, présente Blinford à sa femme, qui lui marque une sorte de froideur, dont son mari s'apperçoit. La compagnie retirée, il demande à son épouse la raison de cet accueil si peu prévenant qu'elle a fait à son ami. « Vous » le savez, Monsieur, répond Ermance » en jetant un profond soupir : vous n'igno-

## 70 MERCURE DE FRANCE.

» rez point votre malheureux penchant  
» à recevoir & à nourrir des soupçons  
» indignes de nous deux. Eh ! pourquoi  
» chercher les occasions d'enflammer vo-  
» tre caractère ? Laissez-moi fuir la société :  
» le monde n'est fait ni pour vous, ni  
» pour moi ». Daramant chercha à rassu-  
rer sa femme par des sermens qu'il accom-  
pagnoit des caresses les plus touchantes.  
Mais cette femme infortunée ne pouvoit  
se dissimuler qu'il n'étoit point au pou-  
voir de son mari de réformer jamais son  
caractère jaloux. Cet homme si estimable  
qu'il avoit appelé dans sa maison, Blin-  
ford lui-même, n'étoit point à l'abri de  
ses soupçons ombrageux. La triste Er-  
mance s'en étoit apperçue plus d'une fois,  
& c'est ce qui augmentoit le chagrin qui  
ne cessoit de la consumer. Elle croyoit à  
la probité de Blinford. Elle crut donc  
pouvoir lui faire une confiance toujours  
désagréable pour une épouse qui connoît  
toute l'étendue de ses devoirs, & n'en  
veut blesser aucun. Elle lui laissa entre-  
voir à travers tous les ménagemens d'une  
femme circonspecte, ce qu'elle auroit  
voulu se cacher à elle-même. Blinford a  
soupçonné que Daramant étoit jaloux.  
Ermance pria l'Anglois de venir moins

souvent , de saisir enfin quelque prétexte qui l'éloignât de la maison de Daramant , sans que cet homme inquiet puisse soupçonner que son ami a été prévenu sur ce sujet. L'Anglois témoigna tous ses regrets d'être privé de la société de Daramant : il redit combien il lui étoit cher ; & en même temps , quelque chagrin que cette séparation lui fasse ressentir , il renouvelle à l'épouse de son ami la promesse de ne plus se remontrer à ses yeux.

Ermance traînoit depuis long-temps une santé languissante. Les combats éternels qu'elle avoit à soutenir pour dompter la profonde langueur qui la consommoit , peut être la nécessité cruelle d'instruire un étranger de ces secrets qui doivent rester ensevelis entre un mari & une femme : ces assauts multipliés , déterminent l'effet d'une révolution violente ; elle se lève tout à coup , & se précipite vers sa cheminée , comme pour tirer sa sonnette. Blinford s'apperçoit qu'elle se trouve mal : elle est prête à tomber ; il vole vers elle , la soutient dans ses bras , & cherche à la rappeler au jour : la porte s'ouvre ; Daramant entre enflammé de fureur , l'épée à la main , & court la plonger dans le sein de son ami , en s'écriant : « traître ! reçois

» le prix de ton infidélité ». Ermance  
 avoit perdu l'usage de ses sens. Elle r'ou-  
 vre les yeux : quel spectacle l'a frappée !  
 Blinford étendu sur la terre , & baigné  
 dans les flots de son sang. Daramant reste  
 immobile ; il recule de terreur , quand il  
 voit l'Anglois expirant s'efforcer de se  
 traîner à ses pieds ; quand il l'entend lui  
 dire d'une voix lamentable & touchante :  
 « que viens-tu de faire , Daramant ? ...  
 » Tu as tué ton ami. — Mon ami ! mon  
 » ami qui ne respiroit que mon déshon-  
 » neur !.. — Je vais rendre le dernier sou-  
 » pir : le Ciel m'est témoin que je ne t'ai  
 » jamais offensé , que je te chérissais com-  
 » me mon frère ... Puisses-tu vivre heu-  
 » reux après un meurtre aussi injuste ! ..  
 » Daramant , ... mon ami , je te par-  
 » donne ... accours m'embrasser ... je  
 » meurs ».

Ermance étoit retombée évanouie ; elle  
 entend les derniers accens de Blinford ;  
 elle se relève avec vivacité de son acca-  
 blement : — « malheureux , quel crime  
 » as-tu commis ? Oui , cruel ! Blinford est  
 » innocent ; oui , tu es l'assassin de ton  
 » ami , de l'ami le plus tendre ; hélas !  
 » en ce moment , il me parloit de son  
 » attachement pour toi ! il en étoit rem-  
 » pli !

» pli ! — Tu étois dans ses bras ! — Il  
 » voloit à mon secours ; je succombois à  
 » une défaillance , la suite des maux que  
 » tu me causes . . . Toi , souillé du sang  
 » d'un homme qui n'est point coupable ,  
 » qui t'aimoit ! Ah ! joins ta femme à  
 » cet infortuné ; le meurtre ne doit plus  
 » t'effrayer : après de pareils malheurs ,  
 » il ne m'est plus possible de vivre ».

La nouvelle de cette affreuse catastrophe étoit déjà semée ; les domestiques étoient accourus. La Justice s'empare du criminel , & donne des ordres pour qu'on transporte le corps de Blinford à sa demeure : Daramant est enfin plongé dans une prison, tandis que sa femme reste anéantie sous des coups aussi imprévus qu'accablans.

Cependant les parens , informés de cette espèce d'assassinat , accourent du fond de l'Angleterre , & demandent à grands cris la punition de Daramant : le délit étoit presque prouvé ; il n'y avoit point d'apparence que le coupable pût espérer d'obtenir sa grâce. Ermance revoit la lumière : tout son malheur s'offroit à ses regards ; eh ! quelle vaste infortune elle avoit à envisager ; le passé , le présent , l'avenir ! Mais c'étoit sur ce der-

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

nier tableau que s'arrêtoit sa vue : elle contemploit son mari enfermé dans un cachot ; quelquefois même elle s'alarmoit pour sa vie. La pitié dans les ames sensibles, touche de près à l'amour : Ermance ne se ressouvenoit plus du jaloux, du barbare Daramant, de l'auteur de ses disgrâces les plus cruelles ; son cœur ne s'ouvroit qu'à l'image d'un époux, & toute sa compassion, on pourroit même dire toute sa tendresse, s'attachoit à cet objet. S'il eût été nécessaire qu'Ermance donnât sa vie pour dérober son époux au supplice infame qui l'attendoit, elle n'auroit pas hésité un moment de faire ce sacrifice ; mais on exigeoit de son courage un effort beaucoup plus grand. Le père de Daramant ne proposa même qu'en frémissant à sa bru l'expédient qu'il avoit imaginé pour sauver de l'échafaud son malheureux époux. « Conviens, lui dit-il » d'une voix basse & inarticulée, lorsque » les Juges t'appelleront en témoignage... » ose déposer... que ton époux... le » dirai-je, Ermance ? n'a fait que venger » son injure, qu'il t'a surprise... tu » m'entends, ton déshonneur... A ce » prix, ton époux, le père de ton enfant, ton enfant, sont sauvés de l'igno-

» minie : la prison est ouverte à Da-  
 » ramant ; je te laisse réfléchir sur le  
 » parti que tu veux prendre ; songe à ce  
 » cher enfant qui nous survivra ».

M. d'A. n'a peut-être point encore eu de situation plus intéressante à peindre , plus capable de faire voir jusqu'où peut aller l'effort d'un cœur vertueux , & qui , uniquement jaloux de sa propre estime , fait se mettre au-dessus de l'opinion des hommes. On nous présente tous les jours , dit l'estimable Ecrivain au commencement de cette anecdote , comme un des objets les plus imposans du grand tableau de l'antiquité , cette espèce de dévouement généreux qui consistoit à donner la vie , soit pour son pays , soit pour le salut d'autrui : assurément ces sortes de sacrifices méritent les éloges que leur prodigue l'histoire , & il y auroit autant de bizarrerie que d'injustice à leur refuser le tribut d'admiration qui leur est dû. Tout ce qui nous fait voir la nature s'élevant au-dessus d'elle-même , a droit de frapper nos regards. Mais immoler plus que l'existence , abandonner son honneur , lorsqu'on en sent tout le prix , à la honte de la diffamation publique , se couvrir , en un mot , de la fange de l'opprobre , quand on porte

Dij

## 76 MERCURE DE FRANCE.

le cœur le plus sensible & le plus irréprochable , & être convaincu en même temps que cet effort inoui de grandeur d'âme restera enseveli dans une éternelle obscurité ; n'avoir enfin pour tout dédommagement du blâme & du mépris du monde entier que l'aveu de son propre cœur : voilà de ces actes de magnanimité qu'un juste enthousiasme ne sauroit trop admirer ni trop célébrer , dont nous ne parlons point , & qui appartiennent pourtant à notre siècle. M. d'A. nous en offre un exemple non moins pathétique que sublime dans l'infortunée & vertueuse Ermance.

Cette dernière anecdote ouvre le quatrième volume *in-8°*. & le cinquième volume *in 12* des épreuves du sentiment. Elle sera suivie de quatre autres anecdotes qui formeront ce quatrième volume *in-8°*. & se succéderont rapidement.

*Le Comte d'Umby*, anecdote historique. Brochure *in-8°*. de 39 pages. A Paris, chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Le Comte d'Alifax, connu depuis sous le nom du Comte d'Umby, parce qu'il

avoit hérite des titres & des biens de Milord , Comte d'Umby son oncle , avoit la plus grande partie de sa fortune en Amérique. Sa présence y étoit nécessaire. La Comtesse d'Alifax , sa femme , qui aimoit tendrement son mari , voulut l'accompagner. Ils emmenèrent avec eux Miss Flore leur fille. Cet enfant , encore en bas âge , étoit trop chère à ses père & mère pour qu'ils consentissent à s'en séparer pendant leur séjour à la Caroline. Tout étant disposé , ils s'embarquèrent. Leur navigation fut fort heureuse jusqu'à l'embouchure du Fleuve Saint-Laurent : ce n'étoit pas directement leur chemin ; mais le Comte d'Alifax avoit pris la route du Canada pour terminer une discussion immense avec un vieux Négociant qui venoit de se retirer à Québec : ce détail demandoit absolument les soins & la présence du Comte. En entrant dans le fleuve , ils avoient observé , avec leurs télescopes , une multitude de canots rassemblés , qui formoient comme une petite flotte : ils reconnurent depuis que c'étoit une armée d'Iroquois , qui se tenoit sur la défensive contre les forces du Gouverneur de Canada , avec qui ils étoient en guerre. La crainte de tomber entre

les mains de ces barbares, eût peut-être troublé nos Voyageurs, si la présence d'un péril plus éminent ne les eût occupés. Dans le même instant, un matelot cria qu'il voyoit une épaisse fumée sortir d'une des écoutilles. Alifax commandoit le vaisseau, & ne perdit point la tête : il employa toutes les ressources humaines; mais malgré ses soins, le feu éclata. Son épouse, pénétrée à ce terrible aspect de mille frayeurs, se jeta à son col, en tenant sa fille par la main. Elle perdit bientôt toute connoissance; &, revenue à elle-même, elle se trouva sur le rivage, environnée de Miss Flore, des trois femmes qui la servoient & du Chevalier de Sommers, dont les soins généreux la sauvèrent du trépas. C'étoit à la prudence de cet ami que le Comte d'Alifax avoit confié sa femme & sa fille, qu'une chaloupe venoit de transporter sur le rivage. Pendant ce temps, Alifax donnoit tous ses soins à son vaisseau; mais son activité fut inutile, le bâtiment sauta avec fracas. Dans cette extrémité, par le hasard le plus heureux, une partie considérable du grand mâst se présenta au Comte; il eut la force de l'embrasser & de monter dessus. Aidé alors d'un courant & avec des efforts

incroyables, il gagna les bords d'une Île inhabitée. Cependant la Comtesse, qui savoit le danger éminent auquel son époux avoit été exposé, désespéroit de le revoir jamais. L'âge & la foiblesse de Miss Flore sa fille, & la crainte de se trouver bientôt à la merci d'un peuple féroce & barbare, ou de mourir de faim & de misère, rendoient sa situation encore plus cruelle, situation que l'on jugera bien au-dessus du courage d'une femme de vingt & un ans. Le Chevalier de Sommers cherchoit à calmer les craintes de la Comtesse, dont les alarmes se réalisèrent bientôt à la vue d'une troupe d'Iroquois qui venoit du milieu d'un bois épais. Cette troupe fondit sur eux. Une telle capture à laquelle ils ne s'attendoient pas, les charma. Ils forcèrent le Chevalier de Sommers & sa suite de les suivre. La Comtesse, sa fille & les femmes qui la servoient, furent conduites dans une plaine où il y avoit une multitude de cabanes faites de branches d'arbres, doublées de peaux séchées au soleil. On les établit dans la plus grande sous la garde de deux femmes Iroquoises, en leur recommandant de veiller exactement sur eux, mais de les traiter avec douceur. La Comtesse, cap-

tive de ces barbares , eut encore la douleur de se voir séparée du Chevalier de Sommers. Ce Chevalier , qui n'avoit pû avoir la permission de lui offrir ses services , obtint du moins que son domestique restât auprès d'elle. Ce domestique , nommé Morback , étoit un jeune Iroquois , que la reconnoissance tenoit depuis quelques années attaché au Chevalier de Sommers , ancien Officier de Marine. Morback avoit suivi son bienfaiteur en Angleterre ; actuellement dans son propre pays , dont il détestoit les cruels usages , & vêtu à l'Angloise , il ne fut point reconnu par ses compatriotes. Mais le généreux Chevalier avoit engagé son fidèle esclave à se découvrir , pour obtenir la permission de servir la Comtesse dans sa captivité. Morback obéit aux ordres de son maître , & obtint le soin de garder la Comtesse. Il avoit tremblé plusieurs fois sur son sort , dont alors elle n'envisageoit pas toute l'horreur. « Voici , s'étoit » écrié le chef des Iroquois , en regardant » ces femmes , voici des morceaux bien » friands ; nous en ferons plus d'un repas , » quand elles seront reposées ». C'étoit en effet ce barbare motif qui causoit pour lors les ménagemens qu'elles éprouvoient.

Le lendemain, la Comtesse enfermée dans sa cabane, déplorait sa destinée, & se consumoit d'inquiétude sur le sort de son époux & sur celui de sa fille ; lorsque Morback , qui avoit été fort accueilli de ses compatriotes en flattant leur goût , se présenta devant l'infortunée Lady :

« belle Dame , lui dit il , (c'étoit ainsi  
 » qu'il l'appeloit dans le vaisseau ) je  
 » t'apporte de bonnes nouvelles , tous  
 » les périls sont passés ». La Comtesse  
 l'écoutoit avec une émotion extrême , sans pouvoir imaginer le danger auquel elle avoit été exposée. Morback lui répéta ensuite le propos terrible qu'il avoit entendu la veille. « Apprenez ,  
 » ajouta Morback , apprenez que vous  
 » êtes sous la puissance d'un peuple antropophage , & qu'ici on trafique la  
 » chair humaine comme le mouton à  
 » Londres ; déjà , continua t il , l'un des  
 » nôtres se dispoit à venir découper vos  
 » membres délicats & ceux de Miss Flore  
 » pour les chefs ; vos trois femmes étoient  
 » destinées à régaler le reste de la troupe :  
 » quand , avec beaucoup de ménagement ,  
 » je leur ai représenté un point d'honneur  
 » sacré entre nous. Abandonnons nous ,  
 » leur ai-je dit , entre les mains de nos

## § 2 MERCURE DE FRANCE.

« ennemis, des prisonniers de notre Na-  
« tion ? Les François tiennent captifs un  
« grand nombre des nôtres ; conservons  
« ces femmes pour faire un échange avan-  
« tageux , nous en gagnerons vingt pour  
« un ; le François respecte & adore ce  
« sexe. Le Ciel , je crois , agit alors sur  
« mes compatriotes ; mon avis a été gé-  
« néralement adopté ; l'exécution vient  
« d'en être jurée à haute voix , & les  
« clameurs que vous avez dû entendre ,  
« vous en assurent : je suis chargé , ajouta-  
« t-il , de vous garder avec les deux fem-  
« mes Iroquoises , & de prendre soin de  
« votre sûreté ». Cette relation avoit  
« fait la Comtesse d'horreur ; mais la nai-  
« veté de Morback, en lui faisant cet affreux  
« récit avec une froideur étonnante , ne  
« put , ainsi qu'elle l'avoue elle-même dans  
« la suite de cette histoire , s'effacer de son  
« esprit. Après un an de craintes & de souf-  
« frances , la guerre qui continuoit procura  
« enfin à la Comtesse la douceur de voir  
« deux Officiers de sa Nation. Son premier  
« soin fut de leur demander des nouvelles  
« de son malheureux époux. Mais le récit  
« qu'ils lui firent de l'incendie de son vais-  
« seau , ne servit qu'à confirmer les craintes  
« de cette femme infortunée. Soustermond,

F É V R I E R. 1776. 33

c'est le nom d'un de ces Officiers, étoit un homme d'une probité reconnue ; il entendoit la langue des Iroquois, & s'étoit acquis de la considération parmi les chefs, en leur promettant de les aider dans leur querelle auprès du Gouverneur du Canada. Ce fut à ses soins généreux que la Comtesse d'Alifax dut sa liberté. Le Gouverneur du Canada les recueillit l'un & l'autre dans son Palais. Le caractère de Soustermond plut infiniment à ce Gouverneur ; & pour se l'attacher & le tirer de la misère où les malheurs l'avoient réduit, il lui confia un emploi honorable & très-avantageux, qui le mit au bout de deux ans fort à son aise. Ce Gouverneur bienfaisant défrayoit libéralement la Comtesse, tandis qu'elle écrivoit lettres sur lettres en Angleterre, sans recevoir aucunes réponses : elle ignoroit que le sort obstiné à la persécuter l'avoit encore privée de son père & de son oncle, & qu'un Intendant infidèle s'étoit emparé de tous leurs effets, sous prétexte d'attendre des éclaircissemens sur sa destinée. Ses biens dans la Caroline lui demeu- roient ; mais ils exigeoient des soins dont elle n'étoit point capable. Cette détresse, dont le Gouverneur fut touché, lui fit

D vj

imaginer un expédient qu'il lui proposa avec toute sorte de ménagement : un jour se trouvant seul avec elle , il lui demanda quels étoient ses projets pour la suite de la vie : « je n'en puis former , lui répondit » la Comtesse ; abandonnée de ma propre famille , privée d'un époux que j'adorois , je n'ai plus qu'à traîner ici » une mourante vie ; hélas ! je la perdrais » sans regret, si Miss Flore pouvoit se passer de mon secours ; elle me perce » l'ame... — Eh bien ! reprit le Général, » il faut faire un effort pour elle ; Soustermond est d'une noble origine , & » le plus galant homme que j'aie jamais » connu ; son respect est tel qu'il n'a » jamais osé vous déclarer la passion qu'il » ressent pour vous : donnez un appui à » votre fille & à vous même en l'épousant... — Ah ciel ! s'écria la Comtesse, » que me proposez vous ? Serois-je capable de faire cette injure à la mémoire » de mon cher Alifax , dont l'image est » pour toujours gravée dans mon cœur ». Le Général ne la pressa point davantage alors ; mais il revint tant de fois à la charge, lui alléguant sans cesse les intérêts de Miss Flore & la nécessité d'être accompagnée à la Caroline , qu'elle se rendit &

époufa Souftermond. La Comteffe eftimoit sincèrement ce nouvel époux qui ne fongeoit qu'à lui plaire, & donnoit à Mill Fiore les foins du père le plus tendre : cependant elle ne pouvoit lui accorder de l'amour. Ils fe difpofoient ferieufement à leur voyage de la Caroline, lorsque dans une promenade un rayon de foleil frappa fi vivement la Comteffe à la tête, que non feulement il changea pour toujours la couleur de fon teint, mais qu'il la réduifit à l'extrémité par une fièvre violente, dont elle fut attaquée à l'heure même. Ce contre-temps, qui fut fuivi d'une déclaration de guerre entre les François & les Anglois, ne leur permit plus de fonger à leur voyage. Le temps s'écouloit en Canada, & le triste cœur de la Comteffe fentoit toujours la privation de ce qui lui avoit été fi cher ; mais les tendres fentimens de Souftermond allégeant fes peines, elle lui favoit gré de l'entretenir, foyent de fon ami Alifax. Ce fut dans cette triste occurrence qu'une maladie aiguë emporta Souftermond en trois jours, & laiffa la Comteffe privée de toute confolation. Elle éprouva alors, ainfi qu'elle l'avoue dans le récit qu'elle fait de fes malheurs, que fans amour

## 86 MERCURE DE FRANCE.

on peut être vivement attaché. Lorsque Milady Southermond faisoit ce récit, elle vivoit alors retirée depuis plusieurs années dans une solitude située en Ecosse sur les bords de la mer. Et à qui racontoit-elle ses infortunes ? Au Comte d'Umby, à Milord Alifax lui-même, à cet époux qu'elle ne cessoit de regretter, & qu'elle venoit de recevoir chez elle comme un simple étranger qui lui demandoit l'hospitalité. Alifax, héritier du Comte d'Umby son oncle, avoit pris son nom, ses armes & jusqu'à ses livrées. Le Lecteur sera un peu surpris que ces deux époux, quoique séparés depuis plus de neuf ans, ne se soient pas d'abord reconnus. Mais l'Historien de cette anecdote a eu soin de nous prévenir que les infortunes, les fatigues, les maladies avoient beaucoup altéré leurs physionomies. La certitude où ces époux pensoient être que chacun d'eux avoit été la victime de son malheureux sort, pouvoit encore les empêcher de se reconnoître. Ces circonstances produisent ici une situation qui n'est cependant point sans exemple, & dont l'Auteur de cette nouvelle a sçu tirer parti. La reconnoissance qui la termine, intéresse particulièrement le Lec-

reur. Il partage en quelque sorte la joie que ressent le Comte d'Umby de retrouver dans Milady Soustermond une épouse sage, vertueuse, & qui, malgré son second mariage, n'avoit jamais cessé de lui être fidèle; & dans Miss Flore, une fille charmante qui n'apprit son bonheur qu'en répandant des larmes de joie dans le sein de son père.

*Discours prononcé aux Ecoles de Médecine pour l'ouverture solennelle des Ecoles de Chirurgie, le 26<sup>e</sup> Novembre 1775; par M<sup>c</sup> Claude Lafisse, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur de Chirurgie en langue François; sur le sujet : Est-il nécessaire au Chirurgien d'être sensible ?* ▲ Paris, de l'Imprimerie de Quillau.

Nous ne pouvons mieux faire connoître ce Discours qu'en rapportant ici l'extrait de la Faculté de Médecine à son sujet. « le Vendredi, premier Décembre » de l'année 1775, la Faculté de Médecine étant assemblée dans les Ecoles » supérieures, sur la représentation de M<sup>c</sup> » le Thieullier, ancien Doyen & Cen-

## 88 MERCURE DE FRANCE.

» leur des Ecoles , le Discours prononcé  
» le Dimanche précédent par M. Lafisse,  
» Professeur de Chirurgie en langue Fran-  
» çoise , est devenu l'objet d'une délibé-  
» ration particulière. La question inté-  
» ressante qui fait le sujet de ce Discours ,  
» la manière plus intéressante encore dont  
» elle est traitée , l'adresse avec laquelle  
» l'Orateur a sçu l'orner des grâces du  
» sentiment & du charme de l'éloquence ,  
» auront également enlevé les applaudisse-  
» mens du public & fixé les suffrages des  
» gens de l'art. En conséquence du con-  
» sentement unanime de tous les Docteurs  
» présens , il a été décidé que ce Discours  
» seroit imprimé aux frais de la Faculté ,  
» pour être distribué à ses Membres , &  
» qu'il en seroit remis à l'Auteur un  
» nombre suffisant d'exemplaires, comme  
» une marque de satisfaction & de l'es-  
» time singulière de la compagnie ; &  
» c'est ainsi que j'ai conclu. Signé , J. L.  
» Alleaume, Doyen ».

*Lettres & observations anatomiques, phy-  
siologiques & physiques sur la vue des  
enfants naissans , avec un Mémoire sur  
l'établissement d'un prix médaille ;  
par M. l'Abbé Desmonceaux.*

*Lux à luce pendet.*

Brochure in-8°. De l'Imprimerie de  
Michel Nicolas.

M. l'Abbé Desmonceaux nous avoit déjà donné, sur les maladies des yeux, des observations, fruit de son expérience & d'une compassion tendre pour ses semblables. Ces observations ont été publiées en 1772. On doit y joindre l'écrit que nous venons d'annoncer, dans lequel on trouvera de nouvelles observations très-intéressantes, & de plus, le précis des recherches que l'Auteur vient de faire sur la nature de la vue des enfans naissans, & sur les causes qui retardent plus ou moins les rayons visuels de se peindre dans l'œil. « Ce point de physiologie, » dit il dans une lettre qu'il écrit à D. » Binet, Religieux, Oculiste de l'Ab- » baye de Marmoutier, m'a paru inté- » ressant, & m'a décidé à scruter le jeu » de nature sur la nature même. Après » différentes ouvertures de cerveau, après » dix à douze dissections anatomiques » des branches du nerf optique & du » composé membraneux du globe de » l'œil, j'ai reconnu, en présentant cet

» organe entier aux bougies, du côté  
 » du nerf optique, & regardant par le  
 » trou de la pupille: j'ai reconnu, dis-je,  
 » que les rayons visuels n'étoient pas sus-  
 » ceptibles d'être absorbés par la cho-  
 » roïde; mais que cette membrane étoit  
 » d'une transparence, d'un rouge plus  
 » ou moins foncé, suivant la forte ou  
 » délicate constitution du sujet. Cette  
 » observation attira toute mon attention  
 » & me porta à prendre le scapel, pour  
 » inciser l'œil dans toute sa profondeur:  
 » en scrutant ainsi la nature, j'ai trouvé,  
 » à la vérité, la cornée transparente  
 » moins diaphane, les humeurs aqueuses  
 » & cristallines moins abondantes que  
 » dans l'état de santé & de conforma-  
 » tion parfaite, mais pas assez dé-  
 » pourvues pour nuire aux rayons vi-  
 » suels; j'ai reconnu la lentille crystal-  
 » line & le corps vitré dans un état à  
 » peu près semblable, ainsi que le tissu  
 » de la rétine, qui s'est trouvé d'une  
 » transparence mixte, ce qui est ordi-  
 » naire après la mort, & en ce cas à  
 » tous les corps de l'œil; enfin je suis  
 » parvenu à la choroïde, où, avec l'aide  
 » de la loupe, j'ai observé que les deux  
 » lames de cette membrane paroissent

» formées à l'ordinaire par un lacis de  
 » fibres, de filets nerveux, de vaisseaux  
 » lymphatiques, de vaisseaux sanguins;  
 » mais que le méconium, cette belle  
 » encre noire qui tapisse cette mem-  
 » brane, n'étoit autre chose qu'un as-  
 » semblage de petits globules rouges,  
 » incapables d'arrêter les rayons visuels,  
 » ce qui rendoit le fond de l'œil d'un  
 » rouge transparent. D'après cette obser-  
 » vation, il me semble, Monsieur, qu'on  
 » peut réunir le sentiment de la plupart  
 » des Anciens avec celui des Modernes:  
 » car vous savez que dans le nombre des  
 » Physiologistes, M<sup>rs</sup>. Mariotte, Meij  
 » & le Cat indiquent la choroïde pour  
 » l'organe immédiat de la vue, au lieu  
 » que Descartes & ses Sectateurs réfu-  
 » toient cette opinion pour en donner le  
 » pouvoir à la rétine seule; ce qui paroît  
 » aujourd'hui, parmi les Gens de l'art,  
 » une décision invariable. Pour moi,  
 » d'après une répétition de plusieurs ob-  
 » servations, je crois pouvoir allier le  
 » sentiment des uns avec celui des au-  
 » tres, & dire avec quelque confiance,  
 » que la rétine & la choroïde concourent  
 » ensemble pour absorber les rayons de  
 » lumière, qui se réfléchissent de l'objet

## 92 MERCURE DE FRANCE.

» à l'œil, qui y transmettent la figure,  
» la grandeur, les proportions, enfin les  
» couleurs qui se trouvent à la surface du  
» même objet; prodige qui s'opère à  
» l'aide de la rétine, qui, par son tissu  
» lâche & baveux, modère les impres-  
» sions de lumière qui se portent sur la  
» choroïde, qui forment sur cette mem-  
» brane le tableau des différentes pein-  
» tures qui se représentent, & delà se  
» se rendent sensibles au *sensorium com-*  
» *mune*, partie merveilleuse de notre  
» existence, que l'on ne peut scruter sans  
» s'écrier: *O altitudo!* La preuve que je  
» donne de cette réunion nécessaire, se  
» trouve dans le jeu de nature, &  
» peut être comparé, dans le physique,  
» à une glace, qui, privée de son tain,  
» ne peut rendre aucuns points de vue:  
» d'où il résulte que la glace & le tain  
» sont nécessaires pour la vision; que l'un  
» ne peut rien sans l'autre; & qu'il en  
» est de même de la rétine sans la cho-  
» roïde, & *vice versa*, de la choroïde  
» sans la rétine. Je suis d'autant plus por-  
» té à adopter ce système, que j'ai re-  
» connu qu'il est des enfans qui voyent  
» les objets, les uns à un mois, les au-  
» tres à cinq semaines, d'autres à six

» semaines & au-delà, & qu'il dépend  
 » du plus ou du moins d'activité de la  
 » nature à perfectionner son ouvrage ».

L'Auteur répond à quelques objections que l'on pourroit faire contre son système, & termine cet écrit par former des vœux pour la fondation d'une Ecole en faveur des Elèves de la Médecine qui voudroient étudier les maladies des yeux; & pour qu'il y ait un prix d'émulation, auquel tous les hommes éclairés pourroient concourir par leurs observations ou leurs découvertes anatomiques & physiologiques.

*Elémens de fortification*, contenant la construction raisonnés des ouvrages de fortification, les systèmes des Ingénieurs les plus célèbres, la fortification irrégulière, le tracé des redoutes, forts de campagne, &c. avec un plan des principales instructions pour former les jeunes Officiers dans la science militaire. Par M. le Blond, Maître de Mathématiques des Enfans de France, des Pages de la grande Ecurie, Censeur Royal. Septième édition in-8°. avec beaucoup de planches. A Paris, chez Jombert, Lib. rue Dauphine.

## 94. MERCURE DE FRANCE.

Cette nouvelle édition, beaucoup plus correcte que les précédentes, est augmentée d'un discours sur l'utilité des places fortes; de nouvelles notes & d'observations particulières sur différens objets de fortification.

*Traité de la petite vérole*, tiré des Commentaires de G. Van Swieten, sur les Aphorismes de Boerrhave, avec la Méthode curative de M. de Haen, Premier Professeur de Médecine pratique à Vienne en Autriche. A Paris, chez d'Houry, Imprim.-Lib. de Mgr le Duc d'Orléans, rue de la vieille Bouclerie; 1 vol. in-12. 1776. Avec approb. & priv. du Roi.

L'Auteur donne dans cet Ouvrage le Traité le plus complet qui ait paru sur le traitement de la petite vérole. Il a puisé dans les bonnes sources; Boerrhave, Sydenham, Van-Swieten, de Haen, sont les Auteurs dont il a mis les Ouvrages à contribution; il a réuni sous un même point de vue toute leur doctrine, & il a concilié les sentimens des uns & des autres; il décrit donc dans ce Traité les différentes espèces de petites

véroles, leurs périodes, leurs diagnostics, leurs prognostics, symptômes & accidens qui surviennent, selon les différens individus & les diverses saisons, il en donne ensuite le traitement, & toujours d'après les Auteurs cités. Un jeune Médecin qui se dévoue à la pratique, trouvera d'excellentes vues dans cet Ouvrage.

*Cours élémentaire des accouchemens*, distribué en quarante leçons; avec l'exposition sommaire de la matière qu'on doit expliquer dans chacune d'elles; rédigé pour l'instruction des élèves, par ordre des Etats du pays & Comté d'Hainault. A Mons, chez Henri Hoyois, Imprimeur Libraire; & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins; prix, 2 liv. broché.

Depuis quelque temps le Gouvernement a jeté ses vues sur l'art des accouchemens: on fait combien il périt journellement de mères & d'enfans par l'impéritie des sages-femmes de la campagne; ce qui prive l'état d'une infinité de sujets. On ne peut donc assez publier d'instructions sur un objet de cette importance; mais les instructions doivent en

même temps être rédigées de façon qu'elles puissent être entendues des esprits même les plus bouchés : c'est uniquement le but que l'Auteur anonyme de cet Ouvrage s'est proposé en le publiant. Tout ce qui concerne l'art des accouchemens y est détaillé avec justesse, précision & clarté ; il mérite de figurer à côté des excellens Ouvrages manuels qui ont paru en France depuis quelque temps.

*Article sur l'Opéra. Extrait du 17<sup>e</sup>. Vol. du Journal Littéraire de Berlin, à Berlin; & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, 6 Volumes in-12 par année.*

Nous transcrivons d'autant plus volontiers cet article en particulier, qu'en faisant connoître de plus en plus le mérite du Journal d'après lequel nous le copions, il nous paroît très-propre à donner au Public les idées les plus justes sur un Spectacle dont il a la gloire & le succès à cœur. Il s'agit de l'*Opéra* ; mais les Auteurs du Journal de Berlin, on traduit eux-mêmes cet article, de la *Théorie des Beaux Arts*, du célèbre M. de Sulzer.

» Il ne règne dans ce Spectacle extraordinaire

dinaire, auquel les Italiens ont donné le nom d'Opéra, \* un tel mélange de grandeur & de petitesse, de beauté & de fadeur, que je ne fais ni comment en parler, ni ce que j'en dois dire. On voit & on entend dans le meilleur Opéra, tant de choses insipides & puérides, qu'on diroit qu'elles n'y sont placées que pour amuser des enfans, ou pour étonner une populace frivole; cependant, au milieu de ces misères, qui par toutes sortes d'endroits révoltent le bon goût, se trouvent des choses qui pénètrent le cœur, font goûter à l'esprit les charmes de la volupté la plus délicieuse, le comblent de la compassion la plus tendre, ou le remplissent de terreur & d'étonnement. Une scène qui nous ravit & qui nous intéresse très-vivement, est souvent suivie d'une autre où les mêmes personnages ne nous paroissent plus que de vils Jongleurs, qui abusent de la magnificence du Spectacle. D'un côté, choqué de ces absurdités,

---

\* Le vrai nom en Italien est *Opera per musica*, Ouvrage pour être mis en musique; ensuite, pour abrégé, on a dit *Opera* tout court, & ce nom est passé aux Etrangers. (Note du Journaliste).

### 23 MERCURE DE FRANCE.

qui se rencontrent si souvent dans l'Opéra, on perd le courage d'approfondir ce sujet ; d'un autre côté, se rappelant ces scènes ravissantes, qui nous affectent si vivement, on voudroit voir toutes les personnes de goût se réunir pour donner à ce grand Spectacle le degré de perfection, dont il est susceptible. Il faut que je répète ici ce que j'ai dit ailleurs. \*

» De tous les beaux Arts, l'Art *Dra-*  
» *matique* est le plus important ; il n'y a  
» aucune espèce d'énergie qui n'ait lieu  
» dans l'exécution d'une pièce *Dramati-*  
» *que* : sa composition renferme tout ce  
» que la Poësie a de plus séduisant, & la  
» bonne exécution y ajoute ce qu'il y a  
» de plus fort dans les gestes, dans les  
» mouvemens, dans les caractères &  
» les tons de voix. Aucune autre produc-  
» tion de l'Art ne réunit tant d'avan-  
» tages. Parmi les différentes espèces d'ou-  
» vrages *Dramatiques*, celui qu'on  
» nomme l'Opéra est très supérieur aux  
» autres, vu que tous les beaux Arts sans  
» exception, s'y trouvent réunis. Si tous

---

\* Dans le *Traité sur l'énergie*, contenu dans les *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Année 1765.*

» ceux qui concourent à rendre ce Spec-  
 » tacle brillant , Poëtes , Musiciens . Ac-  
 » teurs , Danseurs Décorateurs , joi-  
 » gnoient au caractère de grands Artistes  
 » les lumières de la Philosophie, & qu'ils  
 » fussent bien unis dans leurs vues; ce  
 » Spectacle entre les mains d'un Législa-  
 » teur Philosophe, deviendroit infiniment  
 » important : mais ce même Spectacle  
 » prouve, de la manière la plus frappante,  
 » combien les modernes sont éloignés  
 » d'en avoir la moindre idée. Telle est  
 » la frivolité de notre siècle; qu'on a sçu  
 » avilir tous les Arts dans un genre, qui  
 » seul pouvoit les anoblir tous».

Mais comme je ne peux me résoudre à  
 passer l'Opéra tout-à fait sous silence, il  
 me paroît que ce que je puis faire de  
 mieux, c'est d'indiquer d'abord de ce qu'à  
 mes yeux ce Spectacle renferme de contrai-  
 re au bon goût, & d'exposer ensuite mes  
 idées, sur le moyen de le perfectionner.

La Poësie, la Musique, la Danse, la  
 peinture, l'Architecture se réunissent pour  
 former l'Opéra. Afin d'éviter la confusion,  
 considérons séparément le rôle qu'y joue  
 chacun de ces Arts.

La Poësie est le fondement de l'Ou-  
 vrage, c'est elle qui fournit le Drame:

En Italie, où l'Opéra a pris naissance, on en puisoit anciennement les sujets dans le monde fabuleux. L'ancienne Mythologie, l'Empire des Fées & des enchantemens, & ensuite les tems fabuleux de la chevalerie, fournissoient le fond & les personnages de l'Opéra. De nos jours les Amateurs d'Opéra n'ont pas entièrement rejeté ces sujets; cependant ils en prennent souvent dans l'histoire de semblables à ceux de la Tragédie: ainsi les uns & les autres travaillent sur le même fond; les uns & les autres nous mettent devant les yeux une grande action de courte durée, remarquable par le choc des passions & par la péripétie: mais dans la façon dont ils manient leur sujet, on diroit que les Poëtes Lyriques se sont fait une loi d'abandonner tout-à-fait le chemin de la Nature. Leur maxime est de faire en sorte, que par les fréquens changemens de scène, par la magnificence des décorations, par la variété & la force des objets, l'œil soit dans une surprise continuelle. N'importe que cela soit aussi peu naturel, qu'il est possible, pourvu que le Spectateur soit constamment frappé par des objets nouveaux & éblouissans. Il faut, de quelque manière que cela soit

amené, qu'il ait toujours devant lui des combats, des triomphes, des orages, des naufrages, des fantômes, des bêtes féroces, & d'autres objets de cette nature,

On peut facilement se faire une idée de la peine & des efforts qu'il en doit coûter au Poète, pour plier son sujet à cet usage. Combien de fois n'est-il pas obligé de sacrifier à la satisfaction de l'œil, le principe de l'action tragique, le développement des grands caractères & des passions? C'est pourquoi l'on rencontre si souvent dans le plan du meilleur Opéra, des choses contre nature, forcées & ridicules. C'est là le premier inconvénient auquel la coutume assujettit les meilleurs Poètes en ce genre: encore si c'étoit le seul!

Viennent ensuite les prétentions des Chanteurs. Dans chaque Opéra le meilleur Chanteur doit chanter le plus souvent qu'il est possible; mais il faut aussi que les médiocres & les plus mauvais même, qui sont attachés à ce Spectacle & payés, chantent au moins un grand air. Les deux premières voix & notamment le premier Chanteur & la première Chanteuse, doivent nécessairement chanter ensemble une ou plusieurs fois. Il faut par-

conséquent que le Poëte place dans son Poëme des *duo*, souvent des *trio*, des *quatuor*, ainsi du reste. Outre cela les premiers Chanteurs veulent montrer en particulier tout leur talent, dans le genre où ils réussissent le mieux; celui-ci dans un *tendre adagio*, celui-là dans un *allegro* plein de feu: ainsi, il faut que le Poëte fasse ses airs de façon que chaque Acteur puisse briller dans son genre.

On peut à peine concevoir les différentes absurdités qui en résultent. Que la nature de la Pièce le permette ou non, il faut nécessairement qu'une ou deux Chanteuses aient les principaux rôles. Si le Poëte ne peut trouver d'autre expédient, il a recours aux intrigues amoureuses, lors même que son sujet les exclut tout à fait. Pour que deux Chanteuses eussent occasion de se faire entendre, il a fallu, dans un Opéra dont la scène est à Utique, & qui aboutit à la mort de *Caton*, qu'en dépit de la nature & du bon sens, le meilleur Poëte Lyrique *Metastasio*, introduisît deux femmes, la veuve de *Pompée*, & *Marcie*, fille de *Caton*; il a fallu que celle-ci fût amante de *César*, & aimée d'un Prince Numide. Il n'est pas nécessaire d'être accoutumé à réfléchir, pour

sentir qu'une intrigue amoureuse est révoltante dans un sujet aussi lugubre.

De plus, pour que tous les Chanteurs puissent faire parade de leurs talents, il faut souvent leur faire chanter des choses que nul être raisonnable ne s'aviserait de chanter, même en rêve; de froides, ou de graves réflexions, par exemple, ou des maximes communes. Et quel seroit l'homme sensé, qui songeroit à mettre en chant une maxime comme celle-ci: un vieux Militaire expérimenté, ne combat pas en aveugle, mais réprime son courage jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion favorable; \* ou cette froide allégorie sur les vertus que produit le malheur: c'est que le sep pousse mieux lorsqu'il a été raillé, & que les gommes les plus parfaites sortent des arbres blessés? On trouve des détails aussi puériles dans presque tous les Opéra. Il y en a peu, où un personnage fort pressé ne s'arrête ridiculement pendant qu'on joue une ritournelle traînante & grave, & après avoir touffé,

---

\* Voyez l'Adrien de Métastase, acte 2, sc. 5, *Saggio guerriero antico*, &c  
Adrien, acte 3, sc. 2, *Piu bella al tempo usato*.  
(Ces deux notes sont de l'Auteur).

ne chante un air dont il répète chaque mot jusqu'à six fois, & même davantage; air, qui fait entièrement oublier la situation du personnage. Pourroit-on jamais s'écrier, à plus juste titre, avec Horace; *Spectatum admissi risum teneatis amici!* Ajoutez à cela qu'on ramène constamment les mêmes sujets. Celui qui a vu un ou deux Opéra, a vu plusieurs scènes de cent autres. Deux tendres Amants dont l'un sera prisonnier & en danger de perdre la vie, gémissent ensemble; & leurs tristes adieux se font par un *duo*, ou par quelque chose de semblable, dans presque tous les Opéra.

Les absurdités qui résultent de la Musique ne sont pas moindres. La Musique par sa nature est & ne peut être que l'expression des passions, ou la peinture des sentimens. Mais ni les Compositeurs, ni les Chanteurs, ni l'Orchestre ne seroient satisfaits, si l'on donnoit à cet Art, dans l'Opéra, des limites si étroites, & si on se bornoit à son unique but. Ils sont comme les Bateleurs qui, pour étonner le Peuple, se servent des mains pour marcher, & des pieds pour porter des épées. Il y a peu d'Opéra, où le Compositeur ne fasse son possible pour se plier au goût du

Décorateur. Sa Musique imite tantôt le tonnerre & l'éclair, tantôt le bruit des vents, tantôt le murmure des ruisseaux, le cliquetis des armes, le vol des oiseaux, ou d'autres choses semblables, qui n'ont aucun rapport avec les sensations que le cœur devoit éprouver. C'est sans doute, ce goût corrompu des Compositeurs, qui a engagé les Poètes à adopter la coutume ridicule de remplir leurs airs de comparaisons tirées de vaisseaux, de lions, de tigres, & d'autres belles idées semblables. Outre cela, le Compositeur, l'Acteur & l'Orchestre, ont toujours le desir puérile d'exécuter avec art des choses difficiles. L'Acteur voudroit faire parade de la faculté qu'il a de chanter longtemps sans reprendre haleine, d'élever ou de baisser sa voix jusqu'à un point surprenant; il voudroit faire admirer la flexibilité & l'agilité incompréhensible de son gosier, dans un passage brillant, ou dans un saut plein de force: il faut que le Compositeur lui en fournisse les occasions. De-là cette foule de passages, de roulades, de cadences, qui, souvent dans les airs les plus intéressans, étouffent entièrement toutes les sensations que nous devrions éprouver; c'est comme si l'on

verfoit de l'eau fur des charbons ardens : de li, ces infourenables ornemens, par lesquels le ton le plus propre à faire impreflion fe trouve fi fort enveloppé dans une foule d'autres tons plus recherchés, qu'à peine on peut le démêler. Celui qui n'a que du goût & du fentiment, eft outré d'entendre un Chanteur, qui ayant commencé à exprimer fur le ton le plus touchant, une fituation trifte & douloureuse, fe donne tout d'un coup l'effor, & exécute des chofes extraordinaires. On fe fent d'abord pénétrer d'une tendre pitié pour la fituation; mais à peine on commence à partager avec lui ce doux fentiment, qu'on voit ce Chanteur changé en Charlatan, qui ne fent point ce qu'il nous infinuoit, & qui n'eft occupé qu'à faire parade de la fouplesse de fon gosier; on feroit tenté de le chaffer à coups de pierres, pour le punir de penfer que nous avons le goût affez dépravé pour prendre plaifir à de pareilles pauvretés.

Entin, dans plusieurs Opéra, il faut la plûpart du tems effuyer l'ennui d'entendre des airs qui n'ont pas l'ombre du fentiment, & dont le texte ne fignifie rien; car dans chaque, ou peu s'en faut,

il doit y avoir un air. Si le Drame ne contenoit absolument rien qui fût propre à nous émouvoir, il faudroit que le Poëte pour sujet des airs prît des ordres, des projets, des observations, ou des justifications, & le Compositeur seroit forcé à faire sur ses paroles une Musique qui ne pourroit que procurer aux Auditeurs un ennui insupportable; ou ce qui pis est encore, une Musique qui rappelleroit l'idée d'une danse badine, au milieu d'une Pièce sérieuse. Car la Musique faite sur des paroles qui ne signifient rien, est assez généralement sur le ton & la mesure du Menuet des Polonoises, ou de quelque autre danse.

A tous ces inconvéniens se joint encore l'uniformité somnifère de la construction des airs: c'est d'abord la ritournelle; ensuite le Chanteur exécute une partie de l'air; après il s'arrête pour que les instrumens puissent faire entendre leur vacarme; il recommence à nouveaux frais & nous répète la même chose sur un ton différent; c'est alors qu'il nous étale ses talens pour les passages, les roulades & les cadences. On croiroit la dignité d'un Opéra blessée, si là même, où la situation rendroit la chose très-naturelle,

E v j

## 108. MERCURE DE FRANCE.

on admettoit un air touchant ou gai , sans divisions , sans répétitions , & sans la broderie de l'Art. Indubitablement le Chanteur qu'on en chargeroit se croiroit avili ; & l'insensé ne penseroit pas , que le plus grand mérite de son Art est de pouvoir faire une vive impression avec l'air le plus simple.....

Pour que personne , continue M. de Sulzer , ne m'accuse de dire tant de mal de l'Opéra par humeur , & d'exagérer les choses , je rapporterai ici le jugement d'un homme , à coup sûr impartial sur cet article ; c'est le Comte *Algarotti*. Il commence son *Essai sur l'Opéra* par ces réflexions : « De tous les Spectacles inven-  
» tés pour l'amusement des honnêtes-  
» gens , il n'en est peut-être point de plus  
» ingénieux , ni de plus parfait que l'O-  
» péra , rien de ce qui pouvoit mener à  
» la fin qu'on se proposoit en l'imaginant ,  
» n'y a été oublié. Tout ce que la Poë-  
» sie , la Musique , la Déclamation , la  
» Danse , la Peinture ont de plus at-  
» trayant , s'y réunissent pour flatter les  
» sens , pour charmer le cœur , & pour  
» enchanter l'esprit par de douces illu-  
» sions. Mais par malheur , il en est de  
» l'Opéra , comme des instrumens de

» mécanique, qui à mesure qu'ils sont,  
 » plus composés, sont aussi plus sujets à  
 » se détraquer; & il n'y auroit pas de  
 » quoi s'étonner qu'une machine aussi  
 » ingénieuse & aussi compliquée, man-  
 » quât quelquefois son effet; quand mê-  
 » me ceux qui la dirigent mettroient tous  
 » leurs soins & toute leur étude à en  
 » lier, & en combiner exactement les  
 » différentes parties. Mais ces arbitres  
 » de nos plaisirs sont aujourd'hui bien  
 » éloignés de prendre les peines qu'exige  
 » l'arrangement d'un bon Opéra. Ils ne  
 » font qu'une attention très-médiocre au  
 » choix du sujet. Ils en font encore moins  
 » à l'accord de la Musique avec les pa-  
 » roles, & aucune à la vérité du chant &  
 » du récit, à la liaison des danses avec  
 » l'action, à la convenance des décora-  
 » tions. Ceci considéré, & en y ajoutant  
 » combien nos Théâtres pèchent par la  
 » construction, il ne sera pas difficile de  
 » comprendre pourquoi un Spectacle, qui  
 » devoit naturellement être le plus agréa-  
 » ble de tous, devient si insipide & si en-  
 » nuyeux. Il ne faut l'attribuer qu'au peu  
 » d'union qui règne entre les différen-  
 » tes parties qui le composent; par-là  
 » il ne reste aucune ombre d'imitation;

» l'illusion , qui ne peut naître que de  
 » l'accord parfait de ces mêmes parties,  
 » s'évanouit. L'Opéra , ce chef d'œuvre  
 » de l'esprit humain , se change en une  
 » composition languissante , décomposée,  
 » sans vraisemblance , monstrueuse , gro-  
 » tesque , digne en un mot des épithètes  
 » injurieuses qu'on lui donne , & de la  
 » censure de ceux , qui , avec raison ,  
 » regardent le plaisir comme une chose  
 » très importante ».

C'est ainsi qu'un Italien , qui a fort à cœur l'honneur de sa Patrie , juge d'une invention due à l'Italie , qui en a retiré beaucoup de gloire.

Voilà , continuent les Auteurs du Journal de Berlin , les défauts que notre judicieux Auteur trouve à l'Opéra , tel qu'il est ; & les moyens d'y remédier , il ne les oublie pas. Les Auteurs les rapportent dans le volume suivant de leur Journal.

*Observations sur les pertes de sang des femmes en couches , & sur les moyens de les guérir ; par M. le Roux , Maître en Chirurgie de l'Hôpital Général de la même ville ; 1 vol. in 8° A Dijon , chez Frantin ; & à Paris , chez Didot*

F É V R I E R. 1776. 111  
le jeune, Libr. quai des Augustins,  
1776.

La perte de sang excessive qui arrive aux femmes, immédiatement après l'accouchement à terme, est un accident d'autant plus terrible & effrayant, que quelquefois l'Accoucheur ne peut le prévoir; les Auteurs ont proposé différens moyens pour remédier à ce fâcheux accident; mais tous ces moyens n'ont pas le même degré d'efficacité. Il en propose dans cet Ouvrage un autre qui est fort simple, qui a été employé autrefois par les Anciens pour les hémorrhagies utérines, & qui, suivant M. le Roux, a été presque abandonné par les Modernes: il consiste à opposer une digue à l'écoulement du sang, par le secours de plusieurs lambeaux de linges ou d'étoupes imbibés de vinaigre pur, dont on remplit le vagin, & qu'on introduit même quelquefois jusqu'à la matrice, lorsque la circonstance l'exige; un pareil remède n'exige pas une longue préparation: il se trouve sans peine dans la cabane du pauvre, comme dans le palais des Grands; mais il n'est pas à beaucoup près si négligé que l'Auteur le prétend,

## 112. MERCURE DE FRANCE.

il y a même des Provinces où on est dans l'usage de se servir par préférence de linges teints en bleu, ou de la mousse de Chine; cependant on doit toujours savoir gré à M. le Roux d'étendre la connoissance d'un remède aussi efficace. Les observations qu'il rapporte dans son Ouvrage, & qui sont au nombre de plus de cent, sont très-bien rédigées, avec clarté & précision: elles méritent d'être consultées.

*Institutions des sourds & muets par la voie des signes méthodiques;* Ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; 1 vol. in 12. prix 2 l. 10 s. rel.

L'Auteur de cet Ouvrage est M. l'Abbé Lépée, connu par son cours gratuit d'institutions des sourds & muets, ouvert toute l'année à deux jours de leçons par semaine. Sa méthode est simple, ingénieuse, & les effets, qui en ont résulté, ont paru si prodigieux, que plusieurs Souverains étrangers ne croyant pas pou-

voir s'en rapporter à la voix publique, n'ont pas dédaigné d'assister à ses leçons. On trouve dans l'Ouvrage que nous annonçons le précis de cette méthode; l'Auteur la compare à celle de M. Peyrere, Portugais, le plus célèbre de tous ceux qui ayent entrepris d'apprendre aux sourds, & aux muets à converser par écrit & même à parler; il se servoit d'un alphabet manuel, ou, pour mieux dire, de signes qu'il faisoit avec la main, & dont il composoit un alphabet. Pour pouvoir bien juger de la méthode de M. Lépée, il faut la lire dans le Traité même: nous invitons nos Lecteurs à y recourir.

*Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique, fait & imprimé par ordre du Gouvernement; par M. Maret, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggrégé au Collège des Médecins de Dijon, Aggrégé honoraire du Collège Royal de Médecine de Nancy, &c. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins.*

La fièvre épidémique que M. Maret

## 114 MERCURE DE FRANCE.

a observée à Dijon en 1761, fait le sujet de ce Mémoire. Comme cette maladie paroît avoir beaucoup de ressemblance avec celles qui dévastent depuis longtemps plusieurs Provinces, le Gouvernement a pensé qu'un précis méthodique de cette observation pourroit rendre plus sûr le traitement des maladies de cette espèce : c'est donc par ses ordres que M. Maret le publie aujourd'hui.

Toutes celles qui règnent épidémiquement ne se ressemblent point, & il en est dont le caractère est si opposé, qu'elles exigent un traitement absolument différent; elles sont ou inflammatoires ou putrides; la combinaison de ces deux caractères génériques & l'intensité du caractère dominant, distinguent les espèces: mais la plupart de celles qui règnent dans les campagnes, appartiennent au second genre; elles reconnoissent presque toujours pour causes prochaines la putridité des premières voies, à laquelle succède une putridité de la masse humorale plus ou moins exaltée, suivant les circonstances & les dispositions des sujets. L'histoire de celles dont il est fait mention dans ce Mémoire, & l'exposition du traitement qui lui con-

vient, pourront diriger dans celui des épidémies putrides; M. Buc'hoz, dans son *Mauuet médical & usuel des plantes*, Tome II, article fièvre putride, rapporte plusieurs observations qu'il a faites, de même que celles de M. Marquet, Médecin Lorrain, sur ces sortes de fièvres putrides, qui sont si communes dans la Lorraine; le traitement qui y est indiqué a toujours eu des succès dans cette Province; il est à peu près le même que celui de M. Maret. Les uns & les autres recommandent presque toujours un vomitif au commencement de ces sortes de maladies; au surplus, rien n'est plus méthodique que le traitement de M. Maret. L'histoire qu'il donne de la maladie, est très-détaillée: il en décrit avec exactitude la marche dans chacun des périodes que cette maladie parcourt, & ce qui facilitera d'autant plus un jeune Praticien, c'est que cette histoire se trouve écrite sur une colonne, & l'exposition du traitement sur une autre colonne parallèle; par ce moyen, le traitement qui convient à chaque période se trouve rapproché des accidens qui le rendent nécessaire. On ne peut assez louer M. Maret, dont le zèle patriotique

& son amour pour les semblables sont universellement connus; il seroit à désirer qu'il se trouvât dans chaque Province des Médecins aussi éclairés, qui voulussent se donner la peine de décrire les épidémies qui y règnent; on parviendroit un jour à pouvoir publier l'histoire des différentes épidémies de la France; c'est le projet de M. Buc'hoz, dont nous avons déjà fait mention l'année dernière.

*Second Mémoire*. instructif sur l'exécution du plan adopté par le Roi pour parvenir à détruire entièrement la maladie, qui s'est répandue sur les bestiaux dans les Provinces méridionales de la France, publié en Novembre 1775. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Sa Majesté, toujours occupée du bien de ses Peuples & à les soulager, tolère pendant cet hiver, dans l'intérieur du pays dévasté par la maladie épizootique, le traitement des animaux attaqués. Elle veut & entend qu'on ne néglige rien pour perfectionner les méthodes curatives & pour sauver le plus grand nombre des animaux possibles, puisque la circonstance

le permet; elle indique en conséquence toutes les précautions qu'il conviendra de prendre dans ce cas.

*Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées, & sur les abus des inhumations dans les Eglises, suivies d'observations sur les plantations d'arbres dans les cimetières; par M. Pierre Toussaint Navier, Docteur en Médecine, Conseiller Médecin du Roi pour les maladies épidémiques dans la Province de Champagne. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez B. Morin, Imprimeur Libraire, rue Saint-Jacques, à la Vérité. 1775.*

L'Auteur de ces réflexions n'a pû voir sans frayeur les dangers auxquels se sont trouvés exposés les Concitoyens dans des exhumations précipitées, & par la multiplicité des inhumations dans les Eglises. Il s'est appliqué à démontrer l'abus de ces usages, & à donner les moyens d'en prévenir les suites & d'en corriger les funestes effets. Les accidens fâcheux & sans nombre qui se sont passés sous ses yeux, joints à ceux dont les écrits publics ont fait mention dans différens temps,

ont fait accélérer à l'Auteur un travail aussi important : il étoit de la dernière importance de remonter à l'origine & aux époques des inhumations dans les Eglises, de démontrer qu'elles s'étoient établies par l'ambition & accréditées par la cupidité, de présenter un tableau des malheurs qu'elles enfantent tous les jours ; enfin d'indiquer des moyens de remédier à la contagion inévitable qui en résulte : ce sont autant d'objets que l'Auteur a développés avec soin, en appuyant scrupuleusement ses raisonnemens de preuves démonstratives. Cette brochure est une nouvelle preuve que M. Navier donne de son zèle & de son attachement pour ses compatriotes.

*Description & usage d'un cabinet de physique expérimentale ; par M. Sigaud de la Fond, de plusieurs Académies. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe. Deux volumes in-8°.*

C'est à la physique expérimentale que les différentes sciences naturelles doivent aujourd'hui une grande partie de l'éclat qui les distingue. L'étude de cette partie

de la philosophie la plus intéressante & la plus utile, entre aujourd'hui dans l'ordre des connoissances qui sont renfermées dans tout plan de bonne éducation. Les richesses de la création forment le plus beau de tous les spectacles. Quelle magnificence, quelle profusion le Maître de l'univers n'a-t-il pas répandues dans tous ses Ouvrages ! Quelle est l'ame assez insensible pour n'être pas transportée d'admiration à la vue de toutes les merveilles dont nous sommes investis de toutes parts ? Mais doit-on se borner à les contempler sans chercher à les approfondir pour en mieux connoître la destination & l'usage ? Ce seroit en quelque sorte avilir l'esprit humain & méconnoître les bienfaits du Créateur que de réduire tous ses devoirs à une admiration muette & stupide. L'étude des ouvrages de la nature a le double avantage de nous conduire à Dieu, de nous pénétrer d'amour & de reconnoissance pour l'auteur de tant de merveilles, & d'orner notre esprit des connoissances les plus satisfaisantes & les plus utiles. Cette étude roule sur deux points qu'il ne faut pas confondre, l'expérience proprement dite & l'observation : celle-ci, disent les Philosophes, moins recherchée

& moins subtile, se borne aux faits qu'elle a sous les yeux, ne cherche qu'à bien voir & à détailler les phénomènes de toute espèce que le spectacle de la nature présente. Celle-là, au contraire, employe tous les moyens pour dérober à la nature ce qu'elle cache, à créer, en quelque manière, par la différente combinaison des corps, de nouveaux phénomènes pour les détruire : enfin elle ne se borne pas à l'écouter, mais elle l'interroge & la presse. C'est ainsi qu'on cherche à la forcer jusques dans ses derniers retranchemens. Mais il faut pour cela renoncer à toute prévention particulière & abjurer cet esprit de système qui ne nous fait voir les choses que d'un certain biais, & nous empêche de les voir de tout autre. Se livrer à cet esprit qui a si long-temps retardé le progrès des sciences, c'est, comme le dit si bien l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, se mettre sur les yeux un verre teint d'une couleur particulière, sans s'embarrasser si ce verre altérera ces objets, ou s'il les ternira. Un Auteur systématique ne voit plus la nature, ne voit que son Ouvrage propre. Tout ce qui n'est pas absolument contraire à son système le confirme. Les phénomènes qui lui sont le plus

plus opposés, ne sont que quelques exceptions. Ceux qui le lisent, sont enchantés d'acquérir tant de science à si peu de frais, & joignent leur intérêt au sien. Aussi tout esprit systématique refuse-t-il d'entendre tout argument contraire à son opinion. Or, rien n'est plus nécessaire au progrès des sciences que d'abjurer cet esprit, & de secouer le joug de toute autorité. Ce sont ces deux écueils qu'il faut nécessairement franchir, avant d'entreprendre de bien faire des expériences sans lesquelles on ne fait nul progrès dans l'étude de la nature.

L'Ouvrage que nous annonçons, en mettant de côté toutes les théories physiques, ne présente à ses Lecteurs que des instrumens & des expériences. Mais pour leur rendre en même temps le service de ces instrumens commode & familier, on leur indique la manière de s'en servir, les précautions qu'il convient de prendre en quantité de circonstances, pour que le succès soit assuré & constant. On les met sur la voie des travaux qu'ils peuvent suivre, en leur indiquant ce qui a déjà été fait & ce qui reste encore à faire, pour hâter le progrès des sciences. L'Au-

F

Ouvrages n'a rien omis dans celui-ci. Il expose avec soin, dans chaque branche de division, l'état de la question qui est proposée, les difficultés qu'elle présente, les appareils dont on peut faire usage pour remplir cet objet. La description de chaque appareil est toujours suivie de la manière d'en faire usage, ou de la manière de faire l'expérience; vient ensuite la conclusion qui suit naturellement de cette expérience. Les observations judicieuses de l'Auteur sont le fruit de sa grande habitude qu'il a acquise à manier des machines & à étudier les instrumens qu'on rencontre dans le service de plusieurs. On trouve dans cet Ouvrage un article intéressant sur l'air fixe & sur l'air principe. Cette matière encore neuve en physique, exigeoit en effet une exposition qui pût mettre le Physicien au fait de la question, & sur la voie des recherches qu'il doit faire à ce sujet. On y a joint tout ce qui concerne l'air, relativement à la respiration des animaux, & tout ce qui a rapport à la théorie du feu qu'on a abandonnée jusqu'ici aux recherches & aux spéculations des Chymistes. Enfin on doit regarder cet Ouvrage comme neuf en son genre,

& comme absolument nécessaire à tous ceux qui veulent connoître un peu en détail la physique expérimentale & les procédés qu'elle employe.

*Les vues simples d'un bon homme.* A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon.

La première vue a pour objet la manière importante de l'administration des blés. Le bon homme qui prétend n'être ni publiciste, ni œconomiste, ni fulliste, ni colbertiste, n'en fait pas moins l'analyse des causes auxquelles on attribue le surhaussement des blés. La première, selon lui, provient de la diminution de l'espèce opérée depuis quelques années par l'inclémence des saisons. On s'est plaint assez généralement dans le Royaume de n'avoir eu que des récoltes médiocres. Or, quelque habile que soit un Gouvernement, il ne peut ni disposer des saisons, ni changer la nature des terres. Les approvisionnementaux auxquels on a eu recours, ont été aussi onéreux à l'Etat, qu'avantageux aux préposés qui ont été les seuls gagnans. Pour corriger cette inclémence des saisons, les hommes ne

## 124 MERCURE DE FRANCE.

viennent qu'en sous ordre, & ne peuvent qu'invoquer les bienfaits de la nature & réunir les lumières des plus habiles politiques & des meilleurs Commerçans, pour discerner le plan d'administration qui sera sujet à moins d'inconvéniens.

La seconde cause efficiente de la cherté de l'espèce, est l'augmentation du prix des baux qui ont presque doublé depuis 1720. Un Fermier qui a un surcroît d'impositions en tout genre, & qui achette au double ce qui lui est nécessaire pour faire valoir sa terre, peut-il vendre le blé à bon marché, lorsque le prix est considérablement augmenté? La chose est impossible. Le Fermier est forcé de vendre son blé à proportion du prix du bail. Voilà une seconde cause du surhaussement du prix des denrées que les propriétaires cherchent en vain à dissimuler. Le bon homme assigne pour troisième cause, l'augmentation dans le nombre des Consommateurs. Il affirme qu'il est né dans le Royaume, depuis la dernière paix, plus d'un million de Sujets qui se nourrissent journellement de pain, & qui diminuent l'espèce. D'après cette supposition, la dépense a augmenté d'un vingtième, & conséquemment le prix a dû s'élever en proportion. Ceux qui sou-

tiennent qu'il y a un dépérissement dans l'espèce humaine , en comparant le nombre des anciens habitans de notre globe , avec la quantité de ceux qu'il porte aujourd'hui , n'admettront pas aisément ce nouveau calcul. Le surhaussement du blé a encore trouvé une cause dans l'aisance de tous les Fermiers qui récoltent le grain des Provinces les plus productives , telles que l'Isle de France , la Brie , &c. La liberté qu'ils ont eue d'acheter , d'exploiter & de vendre à leur volonté , a fait refluer dans leurs mains un argent comptant immense. Cet argent est enlevé à la circulation , & n'est jamais employé en effets royaux. Enfin ce qui contribue à maintenir la cherté des grains , c'est le prix excessif des autres comestibles , prix occasionné par celui du blé ; car tout est dans une correspondance relative. L'Auteur des vues , après avoir insisté sur les différentes causes du surhaussement du prix , conclut qu'il est aussi nécessaire de faciliter en France une subsistance aisée & abondante , qu'il est dangereux de l'accumuler au point de la rendre excessive. Il en résulteroit un grand dommage pour le Seigneur Foncier , le Cultivateur & l'Etat. En effet le Maître ne seroit pas

## 126 MERCURE DE FRANCE.

payé de ses fermages , le Fermier mourroit de faim vis-à-vis des tas de blé , & le Roi ne récolteroit pas les impositions nécessaires au soutien de sa dignité & au bonheur de ses peuples. Mais la grande difficulté est le juste emploi de la balance entre les amas onéreux & le transport immodéré des subsistances que fait faire à l'étranger l'avidité indiscrette du vendeur , qui , ne songeant qu'à son intérêt personnel , court à l'argent comptant & se dépouille totalement de ses grains , sans s'embarasser de faire chèrement remplacer aux autres le vuide qu'il opère dans la société. Il est très-aisé d'appercevoir les difficultés & les inconvéniens sur cette matière. Mais on ne découvre pas si aisément le juste milieu qu'on doit garder. Ni les réglemens , ni les systèmes de liberté indéfinie , semblent n'avoir pas encore fourni les moyens efficaces d'arrêter les entreprises de la cupidité toujours agissante & industrieuse. L'Auteur des vues prétend qu'il faut abandonner l'esprit de système , & s'en tenir sévèrement à une exacte surveillance dirigée par les événemens & subordonnée aux variations des années plus ou moins abondantes. Cet Ouvrage , dirigé par un esprit patrio-

rique, mérite d'être bien accueilli. On y trouve des réflexions judicieuses sur la liberté sans licence, qu'une sage administration doit protéger. Les Directeurs des différens spectacles ne choisiront pas pour leur Avocat, le bon homme, qui déploie toute son éloquence contre les abus des petites loges, comme s'il n'étoit pas commode pour les personnes fort occupées, d'arriver à coup sûr au spectacle à l'heure où il commence.

*Analyse des Traités des bienfaits & de la  
 - élémence de Seneque, précédée d'une  
 - vie de ce Philosophe, plus ample que  
 toutes celles qui ont paru. Volume  
 - in-12; prix, 4 liv. relié en veau &  
 - doré sur tranche. A Paris, chez J.  
 - Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des  
 - Mathurins 1776. Ce volume fait le  
 cinquante-neuvième de la collection  
 des Auteurs Latins, parmi lesquels on  
 trouve un autre extrait de Seneque,  
 intitulé : *Selecta Senecæ opera.**

Les recherches que l'Éditeur a faites pour composer la vie de Seneque, lui ont prouvé que l'envie, qui est le fléau éternel des hommes d'une vertu émi-

nente , a pourſuivi conſtamment ce Philoſophe depuis ſon ſiècle juſqu'au nôtre : il a reconnu que les accuſations dont on l'a chargé , ſont pour la plupart fauſſes , injuſtes & ridicules. Cet Ouvrage lui tiendra lieu d'apologie , & ſervira à détruire un préjugé qui ne peut qu'être funeſte à ceux qui en ſont atteints , en les privant d'un précieux tréſor d'excellente morale. L'hiſtoire de la vie de Senèque le Philoſophe , eſt précédée de celle de Senèque le Rheteur ſon père. L'Editeur ſ'eſt étendu ſur les Ouvrages de ce dernier , parce qu'il eſt moins connu & qu'il eſt aſſez ordinaire de le confondre ſouvent avec ſon fils.

Les préſens , dit Senèque , ne ſeront pas ſans mérite , quand ils ſeront faits excluſivement & par préférence à tout autre. Lorſqu'Alexandre , Roi de Macédoine , vainqueur de l'Orient , formoit des projets plus qu'humains , les Corinthiens lui envoyèrent des Ambaſſadeurs pour le féliciter de ſes conquêtes , & pour lui offrir le droit de bourgeoisie dans leur ville. Alexandre ne put ſ'empêcher de rire de cet hommage ſingulier , lorſqu'un des Ambaſſadeurs lui dit : *Prince , nous n'avons jamais accordé ces honneurs à d'au-*

*tres qu'à vous & à Hercule.* Alors le conquérant accepta leur offre & les remercia affectueusement, en considérant, non ceux qui lui offroient cet honneur, mais celui à qui il avoit déjà été offert.

Il ne faut pas aigrir les bienfaits en y mêlant du noir & de l'amertume. Quand même vous auriez quelque avis à donner, choisissez un moment plus favorable. *Fabius Verrucosus* appeloit *pain de pierre* un bienfait accordé durement par un homme rebarbatif.

Alexandre, qui n'avoit que des idées gigantesques, donna une ville à un particulier. Celui-ci assez modeste pour refuser un présent si considérable, remercia ce Prince, en lui disant qu'un si beau don ne convenoit point à un homme comme lui; *Je ne te demande pas, lui repartit Alexandre, ce qu'il te convient de recevoir; mais je considère ce qu'il me sied de te donner.*

### *Prospectus d'un Traité sur la Cavalerie.*

L'ouvrage que ce Prospectus annonce au Militaire, pour le courant du mois de Mai 1776, est un Traité sur la Cavalerie, qui réunit tout ce qu'un homme attaché à

ce service, à commencer depuis le simple Cavalier, jusqu'au Lieutenant-Général, doit indispensablement savoir, pour être en état de s'y distinguer.

C'est aux grands Capitaines que nous sommes redevables des progrès successifs que l'on a faits dans la science de la guerre; conséquemment tout homme qui se sent animé du desir de mériter un jour la confiance du Souverain, qui veut se rendre utile à sa Patrie, qui n'est pas arrêté par les difficultés, & qui, après avoir approfondi une partie de cet art, entrevoit que c'est servir l'Etat, que d'en transmettre la connoissance à ses concitoyens, ne doit, pour remplir un objet aussi satisfaisant, épargner, ni soins, ni veilles, ni recherches.

Ce sont ces considérations qui ont engagé M. le Comte de Melfort, Maréchal de-Camp des Armées du Roi, & Inspecteur-Général des Troupes-Légères, à donner au Public ce que l'expérience & ses réflexions lui ont suggéré de plus utile pour perfectionner la Cavalerie.

Quoique nous ayons sur la Guerre de très-bons Ouvrages des Anciens, ils ne peuvent cependant servir, tout au plus, maintenant, qu'à nous faire connoître le

plus ou le moins d'avantages qu'on pourroit retirer des camps fortifiés, d'une position plus ou moins respectable, ou d'un mouvement d'armée fait à propos, & dirigé avec plus ou moins d'habileté de la part des Généraux.

Mais depuis que l'artillerie s'est multipliée au point où elle l'est aujourd'hui, depuis que l'Infanterie a quitté la pique pour prendre le fusil & la baïonnette, & que la Cavalerie a abandonné la lance & la hache d'armes pour se servir uniquement de son sabre; la manière de faire la guerre étant totalement changée, les Ouvrages dont on vient de parler, quoique excellents pour les temps où ils ont été faits, ne peuvent plus être considérés comme la source où nous devions aller puiser les préceptes qui sont propres aux armes dont nous nous servons aujourd'hui.

Ce seroit n'avoir aucune notion des propriétés des différentes Troupes qui composent une armée, que d'attribuer à la Cavalerie seule le mérite de décider du succès des batailles. Mais quoique l'Infanterie soit la pierre fondamentale des armées, & qu'avec le secours d'une artillerie formidable il fût possible de remporter une victoire sans le secours de

la Cavalerie ; il n'en est pas moins reconnu , que tant par la légèreté de ses mouvemens que par l'étendue de terrain qu'elle peut embrasser , c'est celle qui , communément , contribue le plus , si ce n'est précisément à décider la victoire , du moins à la rendre plus complète.

Depuis le milieu du siècle de Louis XIV jusqu'aujourd'hui , les Généraux François ont donné de très bons Ouvrages sur la Guerre , dans lesquels ils se sont occupés avec fruit de tout ce qui pouvoit être avantageux au bien du service du Roi , & glorieux à la nation : mais le peu d'harmonie qui existe parmi les hommes , n'a pas permis qu'il y eût plus d'accord dans leurs principes ; ce qui est cause que la plupart des Officiers de Cavalerie ne sont pas plus rapprochés entr'eux , sur les objets qui sont relatifs à l'instruction de ce Corps , que ne le sont les autres gens de guerre sur les différentes parties qui les concernent.

C'est sans doute cette diversité d'opinions qui existe même parmi les Officiers les plus instruits , qui , les ayant tenus long-temps indécis sur les principes , a retardé jusqu'ici les progrès de la Cavalerie , & qui l'a empêchée d'arriver au

degré de perfection dont elle est susceptible.

Les deux dernières guerres, pendant lesquelles M. le Comte de Melfort a toujours commandé de la Cavalerie, lui ont donné plus d'une occasion de comparer, d'approfondir & de balancer les avantages ou les inconvéniens qui suivent ordinairement les différentes manières de diriger son instruction pendant la paix & de l'employer pendant la guerre; connoissances qui lui ont également procuré les moyens d'apprécier à sa juste valeur, le travail qu'il avoit commencé sur le service de cette armée, dès l'année 1748, époque où il étoit passé à la tête d'un Régiment de Cavalerie, après avoir été pourvu d'un Régiment d'Infanterie trois ans auparavant.

Ce premier travail, de même que ceux qu'on y a ajoutés depuis, est enrichi de Planches dessinées sous les yeux & sous la dictée de M. le Comte de Melfort, par le sieur Van-Blarebergh, Peintre du Roi, attaché au Département de la Marine. Lesdites Planches forment autant de Tableaux que l'on peut dire précieux, puisque, indépendamment de la manière dont les dessins en sont traités, des objets utiles qu'ils renferment, ils font voir

### 134 MERCURE DE FRANCE.

par-tout, les hommes & les chevaux, dans l'action naturelle où ils doivent être dans la réalité de l'exécution des principes, des mouvemens, ou des manœuvres qu'ils représentent.

Toute l'Ecole du Manège, divisée en deux classes, l'une d'Equitation purement militaire, & l'autre d'Equitation, quoique limitée, cependant poussée plus loin que la première, y est aussi représentée au naturel, ainsi que tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'instruction des hommes & des chevaux de la Cavalerie.

Il embrasse également toutes les connoissances qui peuvent être utiles au service journalier des Cavaliers en temps de paix & en temps de guerre, ainsi qu'à celui des Officiers supérieurs & autres.

Il comprend en outre des détails sur la composition qu'on juge la plus solide à donner à un Escadron ainsi qu'à un Régiment : après quoi l'on traite, dans le plus grand détail, tous les principes sur lesquels la plupart des Officiers de Cavalerie diffèrent d'opinions ; & cela d'une manière d'autant plus satisfaisante que, pour rendre les choses plus frappantes, les Planches dont on a parlé plus haut, au moyen des hommes à cheval qui y sont vus en action, repré-

fontent d'un côté un Escadron agissant, d'après l'un des principes qui sont en discussion; & vis-à-vis en opposition, un autre Escadron manœuvrant sur les principes que l'on préfère, & de la supériorité desquels on donne la preuve dans le discours; ce qui joint à la démonstration dont le tableau fournit l'exemple, met ce travail à la portée de tout homme; non-seulement du métier, mais de ceux mêmes qui n'auroient que du bon sens & des yeux.

Après avoir discuté tous les objets sur lesquels le sentiment des Officiers de Cavalerie est partagé, on approfondit également tous les principes des manœuvres de détail pour un ou plusieurs Escadrons, auxquels on juge que la Cavalerie ne peut mieux faire que de s'exercer pendant la paix.

De ces détails, qui font la seconde partie du travail annoncé, & qui ne sont que la théorie du métier, on passe dans la troisième & dernière à ceux des opérations de la guerre, tels que sont les Camps, les grandes-Gardes, les convois défendus ou attaqués, les dispositions d'arrière-Gardes composées de Troupes mêlées, les détachements, les embusca-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

des, les découvertes, les déploiemens de colonnes, les reploiemens de lignes, les marches en bataille, les combats enfin d'une aile entière de Cavalerie; tous sujets appuyés de principes & des exemples qu'offrent les différens tableaux où ils sont traités, & dans le dessin desquels on a mis assez de correction & d'exactitude pour qu'on puisse dire que ce sont autant de démonstrations.

Enfin pour se résumer, on peut ajouter que ce travail est le fruit de quinze campagnes de guerre, faites sans négligence, & le résultat d'une étude suivie de plus de trente années, de la part d'un Officier qui, pendant tout ce laps de temps n'a pas cessé d'avoir de la Cavalerie à exercer pendant la paix, & d'en avoir de toutes les espèces à conduire à la guerre.

Les planches, dont il a été question plus d'une fois dans ce Prospectus, seront gravées sur du papier grand-aigle, de trois pieds de long sur deux pieds de large. Tous ceux qui en ont vu les dessins sont convenus qu'ils n'avoient rien vu jusqu'ici, en fait d'Ouvrages militaires, qui pût approcher de la netteté & de la clarté dont elles sont.

Elles démontrent d'abord l'École du manège, où, chaque homme est dessiné à cheval, dans une attitude aussi exacte qu'elle est analogue à ce qu'on lui enseigne.

Elles embrassent l'instruction & fournissent l'exemple de toutes les manœuvres qu'il est avantageux à la cavalerie d'apprendre dans les temps de repos.

Enfin elles représentent une infinité d'actions des plus importantes de la guerre, & dont la vue seule, qui seroit jointe à une beaucoup plus courte explication que celles dans lesquelles on est entré, suffiroit pour instruire en très peu de temps la plupart des Officiers de Cavalerie, qui n'auroient pas eu la possibilité de joindre la pratique à la théorie du métier.

Elles seront au nombre de trente-deux, dont plusieurs renferment chacune quatre tableaux, & elles seront gravées par les plus célèbres Artistes en ce genre qu'on ait pu trouver à Paris.

La totalité de l'Ouvrage consiste en deux volumes : le premier, grand in-fol. imprimé en très-beaux caractères, sur du papier grand-raisin double ; le second contiendra trente-deux planches qui ont,

## 138 MERCURE DE FRANCE.

ainsi qu'il a déjà été dit, plus de trois pieds de long sur deux pieds deux pouces de large. Le prix en sera de 120 livres; mais ceux qui souscriront auront les deux volumes pour 96 liv. dont on payera 63 liv. en souscrivant, & 33 liv. en faisant retirer l'Ouvrage.

La souscription est ouverte depuis le 10 Août 1775, chez M<sup>e</sup> Gibert, Notaire à Paris, cloître Ste Opportune.

L'Ouvrage paroîtra dans le courant du mois de Mai 1776, & se délivrera chez G. Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques, près la rue des Noyers.

*Attilie*, Tragédie nouvellement imprimée. Elle ne se vend point.

Cette Tragédie, dont M. de la Croix est éditeur, nous a paru vraiment digne de sortir de l'obscurité dans laquelle la modestie de son Auteur vouloit la fixer.

La poésie en est noble & souvent sublime dans les endroits qui demandent de la chaleur & de l'élévation. Les caractères en sont bien dessinés. On sent en la lisant un intérêt qui attache, ce qui fait regretter qu'elle n'appartienne

pas à notre Théâtre. Nous en ferons l'extrait dans notre premier Mercure.

*Lettre sur les Dramas-Opéra ;* Brochure de 35 pages in-8°. A Amsterdam ; & à Paris, chez Esprit, Libr. au Palais Royal.

L'Auteur dit que certainement de tous les Ouvrages dramatiques le plus difficile à composer, c'est un bon Opéra ; & vraisemblablement cette assertion vient de quelqu'un qui fait des Opéra, & qui ne fait point des Tragédies ni des Comédies. Il n'admet avec les Italiens que trois genres ou trois styles distincts & séparés de poèmes lyriques, le Tragique, le Pastoral ou galant, & le bouffon. Mais cette distinction est-elle bien juste ? N'y a-t-il pas autant de genres qu'il y a de poèmes, & le même poème n'admet-t-il pas des nuances très-différentes ? Il entre ensuite dans l'examen des différentes parties qui composent un poème lyrique, ce qui lui donne lieu de faire de bonnes observations. Nous ne sommes pas de son avis quand il avoue que le genre tragique est le premier & le seul où le Poète & le Musicien peuvent, sans con-

trainte, développer toute la magie de leur art. En effet, si le tragique ne demande, selon lui, qu'un style, le Poète & le Musicien ne pourront également développer qu'une partie de leur art. L'Auteur avance que le charme de la versification de Quinault, le choix & la douceur de ses expressions, leur molle élégance, sa facilité à tout peindre, la douce & tendre harmonie de son style, tout, dans ce Poète enchanteur, est fait pour plaire à l'oreille & pour la séduire; mais que toutes les perfections qui distinguent & caractérisent ce Poète, ne peuvent servir de modèle du style qui doit être employé dans la Tragédie lyrique. Il prétend que l'élégance & l'harmonie de la poésie contrariant souvent l'expression musicale, & qu'un vers dont la dureté choque l'oreille, produit souvent un grand effet avec le chant. L'Auteur finit par l'examen d'Armide, cité comme le chef-d'œuvre des Opéra de Quinault, & il en fait la critique; il donne en exemple *Iphigénie en Aulide*, comme la Tragédie lyrique la moins défectueuse qui ait encore paru sur notre Théâtre; mais cette Tragédie lyrique, qui n'est qu'une imitation servile & dégradée de

la belle Tragédie de Racine, n'est-elle point déplacée sur le Théâtre de l'Opéra, pour lequel ce poëme n'a pas été composé? *Armide, Dardanus, Castor & Pollux, Thétis & Pelée*, & d'autres, sont assurément d'un genre de beautés plus convenable à la scène lyrique, & font un spectacle plus grand, plus varié, plus intéressant.

*Anti-Dictionnaire philosophique*; pour servir de commentaire & de correctif au Dictionnaire philosophique & autres Livres qui ont paru de nos jours contre le Christianisme: Ouvrage dans lequel on donne en abrégé les preuves de la Religion, & la réponse aux objections de ses adversaires; avec la notice des principaux Auteurs qui l'ont attaquée, & l'apologie des grands hommes qui l'ont défendue. Quatrième édition corrigée, considérablement augmentée & entièrement refondue sur les Mémoires de divers Théologiens. Deux volumes grand in-8°. broch. chez Niel & Aubanel, Libraires à Avignon; & à Paris, chez Durand, Lib. rue Galande, Hôtel de Lesleville; & Nyon, Libr. rue Saint Jean de Beauvais.

Quatre éditions consécutives prouvent le succès & l'utilité de ce Dictionnaire. On a eu soin dans cette dernière que les controverses agitées par les Incrédules y fussent dépouillées de l'appareil scolastique, & que les preuves de la Religion, quoiqu'abrégées, y fussent présentées avec autant de force qu'elles peuvent l'être dans un court espace. Des Théologiens savans sont entrés dans les vues des Editeurs, & leur ont fourni ou indiqué des armes contre les efforts de l'incrédulité.

---

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*ÉTAT de la marine, année bissextile 1776.* A Paris, chez le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue Haute-Feuille; & chez Nyon, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; prix, 1 livre broché.

*Etat actuel de la musique du Roi, & des trois Spectacles de Paris.* Chez Vente, Libraire des menus plaisirs du Roi, au bas de la Montagne Sainte-Geneviève 1776.

*Peut Calendrier perpétuel.* Broché, 15 sols ; relié, 24 sols. A Paris, chez Mérigot père, quai des Augustins ; & Sangrain, Libraire, quai des Augustins.

*Histoire du sacre & du couronnement de Louis XVI, Roi de France & de Navarre, précédée de recherches historiques sur le sacre des Rois de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV, & suivi du Journal de ce qui s'est passé à cette auguste cérémonie.* Le tout en un volume in 4°. de 400 pages, orné de neuf grands tableaux gravés en taille-douce, représentant les différentes situations de cette pompeuse cérémonie, de quatorze vignettes allégoriques au sacre de Sa Majesté, & de quarante figures gravées d'après nature, représentant le Roi dans les trois habillemens de son sacre, les Pairs Laïcs & Ecclésiastiques, Cardinaux, Connétable, Chancelier, Grands-Officiers de la Couronne, Maréchaux de France, Chevaliers des Ordres du Roi, Capitaines des Gardes du Corps, Secrétaires & Conseillers d'Etat, Maîtres des cérémonies, Héraults-d'Armes de France, Pages & Huissiers de la Chambre, Gardes Ecossois, Cent Suisses & Gardes de

## 144 MERCURE DE FRANCE.

la Prévôté de l'Hôtel, &c. &c. tous dans leurs habits de cérémonie, & avec leurs noms & qualités. *Prix*, 36 liv. broché, 24 liv. relié en veau, & 48 liv. relié en maroquin. Le même Livre in 8°. 24 liv. en maroquin, 21 liv. en veau, & 18 liv. broché. A Paris, chez Vente, Libraire des menus-plaisirs du Roi, au bas de la rue Montagne Sainte Geneviève.

---

## A C A D É M I E.

*Prix extraordinaire proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1778.*

**S**UR le compte qui a été rendu au Roi, par M. le Contrôleur général des Finances, de l'état actuel de la fabrication du Salpêtre en France, & de la diminution sensible qu'elle a éprouvée; Sa Majesté, après avoir reconnu que cet inconvénient provenoit des défauts du système ci-devant adopté sur cette branche d'administration, & y avoir fait les réformes & les changemens qui lui ont paru nécessaires, a jugé qu'il seroit encore avantageux à ses Sujets, de faire rechercher tous les moyens d'augmenter le produit du salpêtre dans son Royaume, sur-tout pour les délivrer, le plutôt qu'il sera possible, de la gêne & des torts que leur occasionnent les perquisitions, les  
fouilles

foibles & démolitions que les salpêtriers ont le droit de faire dans les habitations des particuliers, & des abus qui en peuvent résulter.

Aucun moyen n'a paru plus propre à Sa Majesté pour remplir ses vues, que de proposer sur cet objet un prix au jugement de l'Académie, & elle l'a chargée d'en publier un programme assez d'étailé & assez instructif pour faciliter, le plus qu'il sera possible, les recherches de ceux qui voudront concourir.

L'Académie, pour se conformer aux intentions du Roi, croit donc devoir faire les observations suivantes, en indiquant le sujet & les conditions de ce prix.

Nos connoissances actuelles sur l'origine & la génération du salpêtre, se réduisent à plusieurs faits certains sur lesquels on a établi quelques théories assez incertaines.

Il est constant, par l'observation journalière des Chimistes & de tous ceux qui travaillent à l'extraction & à la fabrication du salpêtre, que ce sel ne se forme ou ne se dépose habituellement que dans des murs, des terres & des pierres tendres & poreuses, qui peuvent être imprégnées des sucs des substances végétales ou animales, & susceptibles de putréfaction; que le salpêtre ne commence à devenir sensible, dans ces terres & pierres, qu'au bout d'un certain temps, tout-à-fait indéterminé, & qu'il est pourtant très essentiel de connoître & d'abrégier s'il est possible: ce temps varie sans doute, suivant les circonstances, & c'est probablement celui où la décomposition des végétaux & des animaux a été portée à son plus haut point.

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

On fait encore que les endroits les plus favorables à la production du nitre , sont les lieux bas qui ne sont pas trop exposés à l'action du grand air, dans lesquels, cependant l'air a un assez libre accès, qui sont à l'ombre, à l'abri du soleil & de la pluie; & où il règne habituellement un peu d'humidité; tels que sont les caves, les cuisines, les latrines, les celliers, les granges, écuries, étables; en un mot, tous les endroits, toutes les pièces habitées par les hommes & les animaux.

On s'est assuré par l'expérience, qu'en mêlant les fumiers, les litières des animaux, les plantes, même toutes seules, de quelque espèce qu'elles soient, avec des terres, sur-tout calcaires, marneuses & limonneuses, on peut construire des murs ou des monceaux de sept à huit pieds d'élévation, qui, lorsqu'ils sont placés dans des lieux, tels que ceux qu'on vient d'indiquer, & arrosés de temps en temps avec de l'urine, commencent à fournir une quantité sensible de salpêtre quelque temps après leur construction; que ce salpêtre qui est à base d'alkali fixe, quand il vient des plantes, se cristallise à la surface; qu'on peut l'enlever par le houfflage; que sa quantité augmente jusqu'à un certain terme; qu'on peut en retirer de cette manière, & sans lessiver les mélanges, pendant sept ou huit ans; & qu'enfin on les lessive pour achever de retirer tout le salpêtre qui s'y est formé ou rassemblé. C'est de cette manière que se construisent & s'exploitent, à ce qu'on assure, les couches ou nitrières artificielles en Suède, dans plusieurs autres pays, & peut-être même aux Indes, dont on apporte

en Europe une énorme quantité de salpêtre, lequel, malgré les frais du transport & le bénéfice du commerce, n'est point ici d'un plus haut prix que celui du pays.

Au rapport des salpêtriers, les terres qu'ils ont épuisées de nitre par les lessives, en fournissent une nouvelle quantité, après qu'elles ont séjourné sous les hangards où ils les conservent pour cet usage; il est vrai qu'ils répandent sur ces mêmes terres, les *eaux-mères* qu'ils obtiennent de leurs cuites, & que ces eaux contenant ordinairement encore une portion de salpêtre, & toujours du nitre à base terreuse, cette circonstance répand de l'incertitude sur la production du salpêtre dans ces terres, quoiqu'elle soit bien d'accord, d'ailleurs, avec la génération de ce sel dans les couches Suédoises. \*

---

\* *Nota.* Le peu de temps que l'Académie a eu pour dresser & publier ce Programme, ne lui a pas permis de se procurer, par le moyen de ses Correspondans, tous les éclaircissemens qu'elle auroit désiré d'insérer ici, sur ce qui se pratique dans les Pays étrangers, au sujet des *couches à salpêtre* ou *nitrières artificielles*; mais voici ce qu'un Citoyen (M. de Chaumont) qui s'occupe avec zèle depuis un certain temps de cet objet, a bien voulu lui communiquer.

» Les couches à salpêtre établies près de Stockholm,  
 » sont faites en pyramides triangulaires, avec du chau-  
 » me, de la chaux, des cendres & des terres de pré;  
 » leur base est construite en briques posées de champ;  
 » sur cette base est un lit de chaume de neuf pouces  
 » de hauteur, & sur ce chaume est posé un lit de  
 » mortier fait avec de la terre de pré, de la cendre,  
 » de la chaux, & suffisante quantité d'eau-mère de  
 » salpêtre ou d'urine: les lits de chaume & de mor-

Enfin, les analyses des Chimistes ont prouvé que beaucoup de plantes, telles que la bourache, la parétaire, & sur-tout le grand soleil, contiennent, sans aucune putréfaction préalable, une quantité souvent considérable de salpêtre à base d'alkali fixe ; on a observé que celles qui croissent

» tier se succèdent ainsi alternativement jusqu'au som-  
» met de la couche.

« Pour couvrir ces monceaux & les garantir de la  
» pluie, on pique en terre autour d'eux des perches,  
» qu'on lie par leur extrémité supérieure, & le tout  
» est couvert avec de la bruyère ; on observe qu'il y ait  
» entre le monceau & la couverture un espace assez  
» grand pour qu'on puisse les arroser quand il con-  
» vient, & recueillir le salpêtre qui se crystallise à leur  
» surface ; l'arrosement se fait avec des urines & des  
» matières fécales, que des femmes de mauvaise vie sont  
» forcées d'y transporter.

» Ces couches sont en rapport au bout d'un an, &  
» durent dix ans. On en détache le nitre avec des  
» balais tous les huit jours, & on les arrose, dès  
» qu'elles sont balayées, avec des eaux-mères étendues  
» d'eau pure, quand on n'a pas assez d'eau-mère pour  
» arroser complètement la couche.

» Le résidu de ces couches au bout de dix ans,  
» est un excellent engrais & très-recherché pour la cul-  
» ture du chanvre & du lin.

» On construit aussi en Prusse des murs de terre  
» mêlée avec la vidange des latrines, & quand ils sont  
» salpêtrés, on en retire le nitre par les lessivations &  
» les cuites ordinaires. »

Le Citoyen qui a bien voulu communiquer ces détails à l'Académie, dit qu'il les tient du sieur *Berthelin*, François, qui a conduit en Suède une Manufacture de porcelaine, & qui est actuellement à la terre pour y diriger une nitrière à peu-près sur les mêmes principes, mais avec quelques changemens dont il espère de l'avantage.

au pied des murs, ou dans des terrains remplis de fumier, en contiennent beaucoup plus que leurs analogues, qui ont végété dans des terres moins nitreuses, ou contenant beaucoup moins de matériaux du salpêtre, ce qui peut faire présumer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il se forme habituellement une grande quantité de salpêtre sur toute la surface de la terre, par la putréfaction des herbes, feuilles & racines qui y restent ensevelies, chaque année; mais que ce salpêtre étant emporté & dispersé par l'eau des pluies, ne se trouve nulle part en quantité sensible dans les endroits découverts, à moins qu'il ne soit recueilli & rassemblé par des plantes qui ont en quelque sorte la vertu de le pomper.

On reconnoît que les terres & pierres sont bien salpêtrées, à leur saveur qui a quelque chose de salin & de piquant: de plus, ces matières quand le salpêtre y est abondant, n'ont plus leur consistance naturelle; elles sont plus friables, ordinairement leur surface se couvre d'une efflorescence qui se réduit en poussière dès qu'on y touche, & dans certaines circonstances on y observe même un vrai salpêtre de houffage.

Les faits qui viennent d'être exposés, réunis avec les procédés connus, ou faciles à connoître, de l'extraction & de la purification du salpêtre, composent toutes nos connoissances certaines sur la production & l'extraction de ce sel; car comme on l'a déjà fait observer, les Chimistes n'ont encore établi aucune théorie entièrement satisfaisante sur les principes de l'acide nitreux, sur sa véritable origine & la manière dont il se forme.

## 150 MERCURE DE FRANCE.

Tout ce qui a été dit sur cet objet , peut se réduire à trois sentimens principaux.

Le premier est celui des anciens Chimistes : ils pensoient que l'air de l'atmosphère étoit le lieu natal & le grand magasin de l'acide nitreux ; suivant cette opinion qui a même encore des partisans , cet acide nitreux de l'air se dépose dans les terres calcaires & autres matières alkales , qu'il trouve à sa portée , & forme avec elles les différentes espèces de nitre qui se manifestent dans ces matières après qu'elles ont été exposées à l'air pendant un temps convenable. Ceux qui adoptent ce sentiment , se fondent principalement sur ce qu'on ne trouve point de salpêtre dans les terres & pierres , à moins qu'elles n'aient éprouvé pendant long-temps l'action & le contact d'un air tranquille ; mais outre que ce fait n'est pas bien avéré , & qu'il est un de ceux qui demandent à être vérifiés , il est combattu par un autre fait indubitable , savoir , que les mêmes terres & pierres qui se salpêtrant abondamment dans les habitations des hommes & des animaux , ne produisent point du tout de salpêtre dans leur carrière lors même qu'elles s'y trouvent placées de manière qu'elles soient accessibles à l'air , précisément comme dans les maisons & autres lieux habités.

Le second sentiment est celui de Stahl , qui n'admettant avec Béchér qu'un seul acide primitif , principe & origine de tous les autres , savoir l'acide vitriolique , croit que l'acide nitreux n'est que cet acide universel , transmué par son union intime avec un principe inflammable qui se sépare des substances végétales & animales , &

même de l'alkali volatil, dans la décomposition que la putréfaction fait éprouver à toutes ces matières. Il y a beaucoup de faits chimiques qui déposent en faveur de cette opinion, comme on peut le voir dans les ouvrages de Stahl, & particulièrement dans les *Fundamenta Chimiæ dogmatico-rationalis*, dans le *Specimen Becherianum*, & dans le *Conspectus Chimiæ* de Jemker, *Tab. de nitro*, & *de acido nitri*. Cependant on ne peut pas regarder cette théorie comme suffisamment prouvée, parce qu'elle exigeroit un travail expérimental, suivi d'après ces vues, & plus complet que tout ce qu'on a entrepris jusqu'à présent. On n'a sur cet objet que la dissertation du docteur *Pietch*, imprimée à Berlin en 1750, & qui a remporté le prix que l'Académie de Prusse avoit proposé sur l'origine & la formation du nitre. Les expériences de ce Chimiste, qui sont toutes en faveur du sentiment de Stahl, demandent néanmoins à être vérifiées, & sur-tout variées & multipliées.

On croit devoir ajouter ici, que Stahl avance encore dans plusieurs endroits de ses ouvrages, que l'acide du sel commun peut aussi se transformer en acide nitreux dans certaines circonstances; & il est certain qu'en différens temps plusieurs gens à secrets ont prétendu posséder celui de cette transmutation, & ont offert de la réaliser; mais soit qu'on n'ait pas accepté leurs offres, soit que leurs expériences n'aient point réussi; leurs propositions ne paroissent avoir eu aucune suite.

Le troisième sentiment sur l'origine du nitre, est celui de M. Lémery le fils; il l'a exposé dans deux

## 152 MERCURE DE FRANCE.

mémoires imprimés dans le recueil de ceux de l'Académie, pour l'année 1717. Ce Chimiste entreprend de prouver dans ces mémoires, que le nitre est un produit de la végétation ; qu'il se forme habituellement dans les plantes vivantes, d'où il passe dans les animaux ; & que si ce nitre ne se manifeste point, sinon en très-petite quantité, dans les analyses ordinaires des substances végétales & animales, c'est parce qu'il est embarrassé & masqué par les autres principes de ces mixtes, ou détruit par l'action du feu ; mais que la putréfaction est le moyen que la nature emploie pour le développer & le séparer. On peut voir les preuves que M. Lémery apporte de son opinion dans ces mémoires, qui méritent d'être lûs à cause des réflexions qu'il contiennent, & des vues qu'il peuvent fournir : au surplus il en est de cette théorie, comme de celle de Stahl, elle demande à être confirmée par des expériences beaucoup plus variées & plus multipliées que celles de l'auteur.

Les trois sentimens qui viennent d'être exposés en abrégé, renferment, comme on l'a dit, toutes les idées théoriques que les Chimistes ont eues jusqu'à présent sur l'origine & la production du salpêtre. Quoiqu'aucune d'elles ne soit assez bien établie pour n'être pas sujette à de grandes difficultés, elles peuvent servir néanmoins à suggérer des plans d'expérience, & à empêcher qu'on ne travaille en quelque sorte au hasard. D'ailleurs il est très-probable, que les suites d'expériences dirigées d'après chacune de ces théories & tendantes à découvrir si elles sont bien ou mal fondées, répandront beaucoup de lumières sur le point de

physique qu'il s'agit d'approfondir, quand même il en résulteroit que ces théories sont toutes fausses ou incomplètes.

Il est facile de connoître si l'acide vitriolique ou l'acide marin se transmue en acide nitreux, par le concours des matières en putréfaction, suivant l'opinion de Stahl : il ne s'agit pour cela que de mêler avec des matières végétales & animales, susceptibles de putréfaction, l'un & l'autre de ces acides séparément, soit libres, soit engagés dans différentes bases, en observant néanmoins de les proportionner ou de les combiner de manière qu'ils ne puissent retarder sensiblement la fermentation putride. Il sera à propos de laisser ces mélanges en expérience dans un lieu tel que ceux que l'observation a fait reconnoître comme les plus favorables à la génération du salpêtre, & de mettre de plus dans le même lieu d'autres mélanges qui ne différeront des premiers, qu'en ce qu'on n'y aura ajouté ni acide vitriolique, ni acide marin, ces derniers devant servir de comparaison.

- Si l'on a fait entrer en même temps dans plusieurs de ces mélanges une assez grande quantité de terres calcaires ou marneuses, bien exemptes de salpêtre, comme cela paroît assez convenable en ce que ces terres accélèrent la putréfaction ; il est bien certain qu'avec le temps, il se fera formé du salpêtre dans tous ces mélanges : mais s'il y a eu en effet transmutation des acides vitriolique ou marin en acide nitreux, cela sera démontré par la quantité de salpêtre qu'on obtiendra de chacune des matières mises en expérience, & qui dans ce cas, doit être plus

G v

grande dans celle où ces acides auront été ajoutés, & ne doit pas être plus considérable dans les autres.

Des expériences de ce genre, faites comme il convient, seront d'autant plus avantageuses, qu'elles pourront servir en même temps à se décider sur le sentiment de Lénery, qui admet la préexistence du salpêtre dans les végétaux & les animaux, & son dégagement par la putréfaction. Mais comme il est de la plus grande importance de prévoir tout ce qui pourroit induire en erreur sur le résultat des expériences, c'est-à-dire sur les quantités de salpêtre qu'on pourra obtenir dans ces procédés; il sera absolument nécessaire de garantir les mélanges, ou du moins une portion notable de chacun d'eux, du contact immédiat des murs, & même du sol du lieu où il seront placés: sans quoi le salpêtre qui doit naturellement se former dans ces mêmes endroits, indépendamment de toute addition, répandroit inmanquablement beaucoup d'incertitude sur le produit réel de celui qui pourroit s'être formé dans les mélanges mis en expérience.

A l'égard de l'influence de l'air dans la production du salpêtre, c'est encore un objet essentiel, & auquel on ne peut se dispenser de donner la plus grande attention. Il paroît démontré, à la vérité, contre le sentiment des Anciens, que l'air n'est point le réceptacle ni le véhicule de l'acide nitreux tout formé; mais il est vraisemblable qu'il contribue directement ou indirectement à la production de cet acide. On fait que le concours de l'air favorise & accélère la

putréfaction ; & quand il n'y auroit que cette circonstance , il en résulteroit que son influence n'est point indifférente pour la production de l'acide nitreux : mais , indépendamment de cette circonstance , il est très-possible que l'air entre lui-même comme partie constituante dans la composition de cet acide , ou qu'il fournisse quelque substance gazeuse , ou autre , qui , sans être de l'acide nitreux , se trouveroit cependant un des ingrédiens nécessaires à sa mixtion.

Ces considérations suffisent pour faire sentir combien il importe de déterminer si l'air contribue ou ne contribue point à la génération du salpêtre ; & , en cas qu'il y influe , en quoi , & jusqu'à quel point son concours est nécessaire à cette opération. Cette circonstance introduit dans les recherches qu'il convient de faire , une nouvelle suite d'expériences toutes dirigées vers l'action de l'air. On ne les indique ici qu'en général , parce qu'elles sont faciles à imaginer , & qu'elles ne peuvent manquer de se présenter d'elles-mêmes à ceux qui voudront s'occuper de ces travaux.

Après cet exposé des connoissances actuelles sur l'origine & la production du salpêtre , l'Académie annonce que le sujet du prix qu'elle propose est de *trouver les moyens les plus prompts & les plus économiques de procurer en France une production & une récolte de salpêtre plus abondantes que celles qu'on obtient présentement , & sur-tout qui puissent dispenser des recherches que les salpêtriers ont le droit de faire dans les maisons des particuliers.*

Elle exige que ceux qui enverront des mémoires exposent leurs procédés avec toute la clarté & tous les détails nécessaires, pour qu'on puisse les vérifier sans aucune incertitude, comme l'Académie se propose de le faire : elle déclare que le prix sera adjugé à celui qui aura indiqué le procédé le plus avantageux pour la promptitude, l'économie & l'abondance du produit, indépendamment de toute autre considération ; & quand même ce procédé résulteroit uniquement d'une application heureuse des observations & des pratiques déjà connues, il sera préféré aux plus belles découvertes dont on ne pourroit pas tirer aussi promptement la même utilité.

Ce prix sera de 4000 livres, & sera proclamé à l'Assemblée publique de Pâques 1778. Les mémoires ne seront admis pour le concours que jusqu'au 1<sup>er</sup>. Avril 1777, inclusivement ; mais l'Académie recevra jusqu'au dernier Décembre de la même année les supplémens & les éclaircissémens que voudront envoyer les Auteurs des mémoires qui lui seront parvenus dans le temps prescrit.

Outre le prix de 4000 livres, il y aura aussi deux *Accessit*, le premier de 1200 livres, & le second de 800 livres.

Les Savans & les Artistes de toutes les Nations sont invités à concourir au prix, & même les Associers-Étrangers de l'Académie ; les seuls Académiciens régnoles en sont exclus.

Les mémoires seront écrits lisiblement en François ou en latin.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise; ils pourront, s'ils le veulent, attacher à leur mémoire un billet séparé & cacheté par eux, qui contiendra avec la même sentence ou devise leurs noms, leurs qualités & leur adresse: ce billet ne sera ouvert sans le consentement de l'Auteur qu'au cas que la pièce ait remporté le prix, ou un des deux *Accessit*.

Les ouvrages destinés pour le concours seront adressés à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou bien les Auteurs les feront remettre entre ses mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même-temps, à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où seront marqués la sentence de l'ouvrage & son numero, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la pièce qui aura remporté le prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui rapportera ce récépissé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.



## S P E C T A C L E S.

## O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE continue les représentations d'*Adèle de Ponthieu*, Tragédie lyrique en cinq actes.

On a remis le vendredi 26 Janvier, au Théâtre, le *Ballet de Médée & Jason*. Ce Ballet Dramatique, de la composition de M. Vestris, a eu le plus grand succès. L'inconstance de Jason qui abandonne Médée pour épouser Créuse, ses nouvelles amours, le dépit de Médée, les efforts qu'elle fait pour réveiller la tendresse de son époux infidèle, en lui présentant ses enfans; les fureurs de cette femme jalouse, ses enchantemens, les fêtes du mariage de Créuse, la réconciliation infidieuse que Médée paroît faire avec sa rivale, les présens empoisonnés qu'elle lui donne; les tourmens & la mort de Créuse; le désespoir de Jason, les furies qui l'agitent, la rage insultante de Médée enlevée dans un char traî-

né par des dragons ; le meurtre de ses enfans qu'elle poignarde à la vue de leur père ; une pluie de feu & l'embrasement du Palais ; toute cette action & ce spectacle produisent le plus grand effet. Mais ce qui est plus admirable , c'est le talent de Mademoiselle Heynel , pour exprimer l'énergie des passions & des sentimens les plus contraires ; sa danse , ses gestes , ses attitudes , les traits de son visage , font un tableau rapide & imposant , dont les Spectateurs sont émus & transportés , tant est puissant l'art de la pantomime , quand l'exécution en est précise & naturelle. Mademoiselle Heynel est parfaitement secondée dans ce Ballet par M. Vestris , qui représente avec force le rôle de Jason , par Mademoiselle Guimard jouant avec beaucoup de sensibilité le rôle de Créuse , par M. Gardel , & par d'autres , qui sont non-seulement excellens Danseurs , mais encore Acteurs & pantomimes admirables.

L'Académie doit encore reprendre incessamment *Iphigénie en Aulide* , Tragédie lyrique de M. le Chevalier Gluck.



---

**COMÉDIE FRANÇOISE.**

**L**ES Comédiens François doivent jouer incessamment *Lorédan*, Tragédie en quatre actes de M. de Fontanelle.

---

**COMÉDIE ITALIENNE.**

**O**n a donné à ce Théâtre quelques représentations de la reprise de *l'Amitié à l'épreuve*, Comédie réduite en un acte; paroles de M. Favart, musique de M. Grétry.

Cette Comédie, dont nous avons rendu compte dans sa nouveauté, a paru bien écrite & très-intéressante. La musique a fait le plus grand plaisir; l'hymne en trio à l'amitié est de l'expression la plus touchante. Madame Trial, Madame Billionni, M. Clairval, en remplissent les rôles à cette reprise avec beaucoup d'intelligence & de sensibilité.

On doit aussi remettre à ce Théâtre *la Fausse Magie*, Comédie en deux actes,

F E V R I E R. 1776. 161  
avec quelques changemens dans les pa-  
roles, & une augmentation dans la mu-  
sique.

Les Comédiens se disposent à donner  
le *Faux Lord*, Comédie mêlée d'ariettes.

---

## A R T S.

### G R A V U R E S.

#### I.

*Costumes des anciens peuples* ; par M.  
d'André Bardon, Professeur de l'Acadé-  
mie Royale de peinture & de sculp-  
ture. Vingt septième & vingt-huitième  
cahiers de la seconde Partie in 4°. A  
Paris, chez Cellot, Imprimeur ; &  
Jombert, Libraire, rue Dauphine.

CES derniers cahiers, composés chacun  
de douze planches comme les précédens,  
nous présentent les usages civils & mili-  
taires des Scythes, des Amazones, des  
Parthes, Daces, Sarmates & autres peu-  
ples, tant Orientaux qu'Occidentaux.

Comme ces différens peuples ont été très nombreux, & qu'ils ont été vêtus & armés à peu près de la même manière, le savant Professeur ne fait mention que des plus renommés, dont les armures & les accoutremens présentent quelques singularités distinctives. On observera encore que plusieurs de ces Nations n'étant parvenues à notre connoissance que par les guerres qu'elles ont faites ou essuyées, il n'a pas été possible de présenter dans la gravure différens monumens de leurs usages religieux ou domestiques. M. d'A. cependant a suppléé autant qu'il lui a été possible, à ces monumens par les récits de quelques Historiens, qui pouvoient être relatifs à ces usages.

## I I.

*Agar présentée à Abraham par Sara ;*  
estampe d'environ dix-huit pouces de large, sur quinze de haut, gravée par J. G. Wille, Graveur du Roi, de S. M. Impériale & Royale, & de S. M. le Roi du Dannemarck, d'après le tableau original de C. W. E. Dietzicy, Peintre de la Cour Electorale

F É V R I E R. 1776. 163  
de Saxe ; prix , 16 liv. A Paris , chez  
l'Auteur , quai des Augustins.

Cette estampe très-intéressante par l'agréable disposition du sujet , la beauté des expressions & la richesse des accessoires , l'est encore par la supériorité de l'exécution. Où trouver un burin plus pur , plus souple & dont les travaux soient variés avec plus d'harmonie & d'intelligence ? On peut même regarder cette nouvelle gravure comme le chef-d'œuvre du burin de M. Wille , dont les différentes productions ne font pas moins d'honneur à l'art même qu'à l'Artiste.

### I I I.

*La Mère Indulgente.* Cette estampe a environ seize pouces de hauteur & douze de largeur ; elle est gravée avec beaucoup de soin & de talent , par l'Empereur d'après un tableau de Wille. Elle est dédiée à M. le Comte de la Billarderie d'Angiviler ; & elle se trouve chez l'Empereur , Graveur du Roi & de LL. MM. Impériales & Royale , rue & porte Saint - Jacques , au - dessus du Petit-Marché.

## I V.

*Portrait en médaillon de Madame Louise-Marie de France*, Prieure des Religieuses Carmelites de Saint-Denis, dessiné par C. Monnet d'après le buste, fait par J. B. Lemoine, Sculpteur du Roi, & gravé par J. B. Bradel. Ce Portrait est dédié & a été présenté à Madame Victoire de France. A Paris, chez Bradel, rue des Sept-Voies, au Collège de Forrer.

## V.

M. David, Graveur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois, à Paris, annonce qu'il termine chez M. le Duc de Praslin, la gravure du superbe tableau peint par M. Leprince, Peintre du Roi, faisant partie de la précieuse collection du cabinet de M. le Duc de Praslin.

Le sujet représente une mère, qui, n'étant point la confidente de sa fille, la croit malade, parce qu'elle ignore qu'elle a de l'amour. On a fait venir un Empirique pour le consulter; pendant qu'il examine avec gravité l'urine, & que la mère le regarde avec une attention mêlée.

F É V R I E R. 1776. 165

d'inquiétude, la feinte malade saisit cet instant pour donner sa main à baiser à son amant, qu'une servante a fait cacher dans la ruelle. Cette servante qui connoît toute l'intrigue, rit de l'ignorante fécurité du Charlatan.

Les amateurs se rappelleront d'avoir vu au salon du Louvre, en 1771, ce tableau qui rénoissoit dans toutes les parties, tout ce que l'on avoit droit d'attendre de ce célèbre Artiste.

L'on doit à la protection que M. le Duc de Praslin accorde aux arts, l'estampe qui va paroître: le jeune Artiste, qui en est honoré, est déjà connu par plusieurs Ouvrages, & réunit en sa faveur les suffrages, lorsque *le Marché aux herbes d'Amsterdam* fut mis au jour, quoique gravé d'après une copie; & l'on a tout lieu d'espérer que la gravure qu'il annonce, faite d'après le tableau original, sera une estampe précieuse dans tous ses détails. Cette estampe a vingt deux pouces de largeur, sur dix sept de hauteur, & sera délivrée, le premier Avril, au prix de 16 liv. Chez l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois.

M. David avertit que s'il y a quelqu'un de MM. les Amateurs qui desi-

re avoir des premières épreuves avant la lettre, on lui écrit franc de port avant le 15 Mars, afin qu'il puisse faire imprimer le nombre juste des épreuves retenues. Ses intentions étant de n'en point faire, ces premières épreuves seront délivrées le 20 Mars.

L'on trouve chez l'Auteur l'agréable Désordre, & la Promesse du retour, deux estampes faisant pendant; prix chacune, 2 liv. 8 sols.

## V I.

Le sieur Fessard, Graveur du Roi, de sa bibliothèque ordinaire, de son cabinet & de l'Académie Royale de Parme, prie les personnes qui ont les premiers volumes des Fables de la Fontaine, de vouloir bien faire retirer chez lui, ou aux adresses ci-dessous, les volumes de la suite; parce qu'il ne lui seroit pas possible, passé les six mois de cet avertissement, de leur fournir les épreuves comme il le desireroit. Ceux qui se présenteront après le temps, n'auront rien à lui reprocher, s'il ne les fournit pas comme il l'auroit souhaité, la Province & le pays étranger lui en consommant beau-

coup depuis la confection des six volumes.

Il avertit aussi que des Marchands ont annoncé une édition en six vol. en papier de France des mêmes Fables de la Fontaine au prix de 48 liv. les six volumes. Ils auroient dû dire, pour ne pas tromper le public, que c'étoit un nombre d'exemplaires effectivement en papier de France, qu'ils ne tenoient pas du sieur Fessard qui ne s'en est défait qu'à des personnes qui ne sont nullement dans la Librairie, ces exemplaires n'étant bons que pour des écoliers: enfin plusieurs personnes sont venues chez le sieur Fessard pour approfondir le fait, & ils ont vu la vérité que ledit sieur Fessard a grand intérêt de faire connoître au public. Les six volumes se vendent toujours 108 liv. sur le plus beau papier d'Hollande.

Il profite de cet avis pour dire qu'il travaille à la Psyché, à une Henriade & à faire un volume de choix des Contes de la Fontaine qui sera précédé de l'éloge qu'en a fait M. de Champfort: il va suivre ces Ouvrages avec tout le soin possible, n'étant pas poursuivi par aucun engagement de souscription: par ce moyen, il se trouvera le maître de faire tous ses efforts pour porter ces Ouvrages

au degré le plus haut qu'un Artiste puisse atteindre. Si pourtant les personnes qui veulent avoir les premières épreuves, souhaitent de se faire inscrire, elles le pourront, ainsi que pour les exemplaires des Fables : chez Fessard, rue Saint-Honoré ; chez M. Rougeot, Fermier-Général, près Saint-Roch ; Durand neveu, Libraire, rue Galande, Place Maubert ; Costard, Libraire, rue Saint-Jean de-Beauvais ; Brunet, Libraire & Marchand de papier, rue des Ecrivains, Cloître Saint Jacques de la Boucherie.

---

## M U S I Q U E.

### I.

**L**E *Plaisir de la Campagne*, Ariette nouvelle, a corno principale, violino primo è secondo, basse, oboe & cors *ad libitum*, dédiée à Madame la Comtesse Auguste de la Marck, mise en Musique par M. Pételard le jeune, Maître de chant, prix 2 liv. 8 sols ; à Valenciennes, chez l'Auteur ; à Paris, aux adresses ordinaires.

Cette

F É V R I E R. 1776. 169

Cette Ariette est d'un chant agréable  
& d'une exécution facile.

I I.

*Ier. Recueil de petits Airs pour le Clavecin ou Piano - Forté, composé par M. N. J. Hullmandel, Œuvre 2<sup>e</sup>. A Paris, chez l'Auteur, rue Basse, porte saint Denis, au coin du cul de-sac saint Laurent; & aux adresses ordinaires de Musique, où l'on trouve aussi un premier Œuvre de six sonates avec accompagnement de violon, ad libitum, du même Auteur.*

I I I.

*XXXe. Livre de Guitarre, contenant des Airs d'Opéra comiques & autres, avec des accompagnemens d'un nouveau goût, des préludes & des ritournelles, par M. Merchi, Œuvre XXXIV, prix 7 liv. 4 sols. A Paris chez l'Auteur, rue Saint Thomas du Louvre, en entrant du côté du Château d'Eau, à côté de M. Godin, & aux adresses ordinaires de Musique; à Lyon chez Castaud, Place de la Comédie.*

H

## I V.

*Prospectus.*

On propose à Messieurs les Amateurs, un Abonnement de vingt Simphonies concertantes, de la composition de del Seig. CABBINI. L'avantage qu'on en retirera, joint à la bonté des Ouvrages de cet Auteur, engagera sans peine Messieurs les Amateurs à y souscrire. La Souscription sera ouverte jusqu'au premier Mars 1776, temps auquel on délivrera la première Simphonie; les autres suivront successivement de mois en mois; elle sera marquée du n°. 5; les quatre premières étant déjà gravées, elles ne seront point comprises.

Le prix de l'Abonnement est de 80 liv. pour les vingt Simphonies. Les personnes qui ne seront point abonnées payeront séparément chaque Simphonie 4 liv. 4 sols.

L'on ne souscrit que chez Madame BERAULT, Marchande de Musique, à Paris, rue de la Comédie Française, au Dieu de l'Harmonie;

## G N O M O N I Q U E.

CADRANS solaires verticaux, transparents sur les glaces & verres de Bohême, construits sur des piédestaux portatifs, avec des boussoles pour les placer à la Méridienne, ou sans boussole, en marquant une fois leur place.

D'autres pour poser aux carreaux de vitre des appartemens, suivant toutes les positions, déclinaisons & latitudes.

Par cette nouvelle & charmante invention, on peut, sans sortir de sa chambre, voir à quelque heure du jour que ce soit, l'heure qu'il est au soleil, & régler sa montre & sa pendule avec toute la précision requise. C'est ce qui rend ces Cadrans extrêmement utiles, commodes & agréables pour la Ville & pour la campagne. Ils servent aussi d'ornement sur une cheminée, ou sur une commode & à la croisée.

L'Auteur en trace sur tous les plans, tant en peinture sur les murs, que sur le marbre, le cuivre, & de toutes manières & grandeurs différentes, & dans

## 172 MERCURE DE FRANCE.

toute sorte d'élégance , d'agrément & de bon goût.

Le sieur Rousseau , Auteur de ces nouveaux Cadrans , demeure rue saint Victor , vis à vis le Cardinal le Moine , à côté du Serrurier , au premier , au fond de la Cour.

On peut voir quelques-uns de ses Cadrans chez Monsieur & Mademoiselle de Saint Marcel , au jour & heure de leur Concert , du mardi de chaque semaine , dans le Cloître saint Benoît , la deuxième porte cochère à gauche. Les Connoisseurs , & toutes Personnes honnêtes & de bon goût y seront bien reçus.

---

*Prospectus du nouveau Cabestan , approuvé avec éloge par l'Académie Royale des Sciences qui l'a reconnu supérieur à ceux qui ont remporté le Prix en 1739 & en 1741 , dans son Certificat dont la teneur suit.*

Extrait des registres de l'Académie des Sciences ,  
du 24 Avril 1771.

**N**ous avons examiné , par ordre de l'Académie , diverses Machines ou In-

F É V R I E R. 1776. 173

ventions , présentées par M. JEAN ARNOUX , Mécanicien du Dauphiné; entre autres , un Cabestan destiné à empêcher que la corde ou le cable ne chevauche, & qu'on ne soit obligé de choquer. (*Suit la description des pièces qui le composent.*)

Dans les huit pièces qui furent présentées à l'Académie pour le prix de 1739 & 1741, il n'y en a aucune où l'on ait employé cette méthode, quoique naturelle & utile. Les Cabestans à fusée de M. de Pontis n'avoient pas le même avantage , &c.

Nous croyons donc que ces différentes inventions de M. ARNOUX annoncent du talent; qu'elles sont utiles & qu'elles méritent l'approbation de l'Académie Royale des Sciences. Le 24 Avril 1771. *Signé*, DE LA LANDE & DE FOUCHY.

Et plus bas : je certifie l'extrait ci-dessus conforme à l'original & au jugement de l'Académie. A Paris , les jour & an que dessus. *Signé*, GRANDJEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel, &c.

Le Cabestan est une machine d'une utilité si commune & si universellement reconnue, même dans l'état d'imperfection où il est resté jusqu'à présent, que

H iij

L'annonce de la plus grande perfection possible ne sauroit manquer d'être accueillie le plus favorablement par le Public.

Sans le Cabestan comment mouvois ces fardeaux énormes sur lesquels la force des hommes & des chevaux n'a pas la commodité d'agir ? Faciliter son opération, la rendre non seulement plus sûre, mais constamment infailible ? C'étoit donc rendre à la Méchanique le plus important service. M. Arnoux en a reçu la première récompense de l'Académie, dans l'approbation qu'on vient de lire. Le Souverain l'a gratifié de la seconde en lui accordant à cet effet un Privilège exclusif pendant quinze années, dûment enregistré au Parlement de Paris. Ce Privilège fait défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de contrefaire, vendre, ni débiter le Cabestan de M. Arnoux, à peine de dix mille livres d'amende, applicables un tiers au Roi, un tiers à l'Hôpital le plus voisin du lieu du délit, & un tiers à lui ou à ses représentans, avec confiscation des outils & matériaux.

L'Auteur se propose ici de donner une idée sommaire, mais claire & exacte des principaux avantages de son Cabestan.

1<sup>o</sup>. La construction en est aussi simple que facile.

2<sup>o</sup>. Son usage est aussi commode de loin que de près; il ne choque point & ne s'engorge jamais: deux inconvéniens considérables des anciens Cabestans, dont celui-ci est absolument préservé dans tous les cas, avec une force moindre ou plus considérable, & à des distances plus ou moins grandes.

3<sup>o</sup>. Pour obtenir un effet égal, on y employera moitié moins d'hommes & de cordages.

4<sup>o</sup>. Sa force surpassera, sans aucune comparaison, celle des anciens Cabestans.

5<sup>o</sup>. On pourra multiplier cette force autant qu'il sera nécessaire, en augmentant le nombre des Cabestans & des hommes. Ces différens Cabestans employés en même tems ne se nuiront jamais entre eux, & leur effet réuni se tiendra toujours dans le plus parfait accord.

6<sup>o</sup>. On transportera le Cabestan partout aisément, & on le placera où l'on voudra avec la même facilité, sans rien diminuer de son action.

7<sup>o</sup>. Employé au lieu de cric, machine

## 176 MERCURE DE FRANCE.

ordinaire très-connue , son opération sera aussi prompte & aussi sûre que celle du cric est lente & dangereuse pour les agens.

8°. A quelque distance du fardeau que le Cabestan se trouve placé , sa force sera toujours la même , à la seule déduction du poids de la corde ou cable.

9°. Que le Cabestan soit placé en bas ou en haut , sur un plan horizontal ou incliné , il tire également le fardeau , & avec la même force ; ce qui le rend prodigieusement utile pour tous les travaux des Dignes , Jetées , Fortifications , &c. &c. & généralement pour toutes les constructions ou démolitions possibles.

10°. On peut dans tous les cas laisser couler le fardeau jusqu'au point de son repos , sans craindre sa chute & sans le moindre danger pour les hommes.

A l'égard de l'utilité de son usage , elle embrasse tant d'objets , qu'il suffit d'en fixer ici les principaux en général , tant sur terre que sur mer.

### *Avantages sur Terre.*

1°. Le nouveau Cabestan facilitera singulièrement l'exploitation des forêts.

L'impossibilité de pratiquer des chemins, l'ingratitude de la situation entre des rochers ou dans des abîmes, ne seront plus un obstacle à l'extraction des arbres les plus précieux pour la Marine & pour toute autre construction.

2°. Dans toute construction ou démolition possible d'édifices & fortifications, de digues & de jetées, les plus grosses pièces de charpente, des pierres, des arbres énormes pourront être placés ou enlevés aisément & sans aucuns risques à quelque hauteur ou profondeur que ce puisse être.

3°. On tirera le plus facilement des carrières & des mines les plus profondes toutes les matières, les eaux, les blocs de marbre, les meules, les pierres de taille, &c. &c. Le chargement & le transport de tous ces objets en fera par conséquent d'autant plus facile.

4°. Enfin on transportera les plus grosses pièces d'artillerie dans les endroits les plus difficiles, & l'on pourra les placer par-tout où elles seront jugées nécessaires.

*Avantages particuliers pour la Marine.*

1°. Dans la construction des vaisseaux

H v

## 178. MERCURE DE FRANCE.

il servira à placer facilement les plus grosses pièces.

2°. A charger ou décharger avec la même facilité les fardeaux les plus considérables.

3°. Pour rendre ou lâcher les voiles selon le besoin, avec autant de promptitude que de sûreté.

4°. Pour empêcher les vaisseaux, en cas de tempête, de se briser contre le rocher ou d'échouer à terre.

5°. Pour les tirer, ainsi que les ancres, ou toute autre chose, du fond de la mer.

6°. Il facilitera la manœuvre nécessaire pour visiter les vaisseaux jusqu'à la quille, les calfater & regaudronner.

Les personnes qui désireront faire l'acquisition du nouveau Cabestan, & d'une portion du Privilège, pour s'en servir avec les mêmes droits & prérogatives pendant sa durée, dans tout Port de mer ou autre endroit du Royaume à leur convenance, s'adresseront, ainsi que les étrangers, à Paris, à M. Arnoux, Ingénieur-Mécanicien, Privilégié du Roi, & Compagnie, ou à la Manufacture Royale à la Râpée; on leur donnera tous les éclaircissemens & instructions nécessaires pour

faire produire à son Cabestan tous les effets annoncés; elles passeront ensuite avec lui & sa Compagnie devant Notaires tous traités & conventions relatifs à l'objet précis qu'elles se proposeront d'acquiescer, suivant l'étendue ou arrondissement du territoire qu'elles voudront choisir.

Les Étrangers qui auront dessein de se procurer le Cabestan, n'auront pas besoin de passer d'actes; ils le feront acheter par leurs Banquiers ou Correspondans, qui le payeront en argent ou en effets de commerce.

---

## C H I R U R G I E.

**L**A mort de M. Gendron, Chirurgien-Oculiste, nous donne occasion d'annoncer au Public que M. Deshaies Gendron, Médecin du Grand Conseil, demeurant à l'Hôtel de la Vallière, rue du Bacq, est le seul dépositaire de tous les Ouvrages manuscrits de feu son Oncle Gendron, Médecin de Monseigneur le Duc d'Orléans, & de l'Abbé Gendron; qu'il a puisé les principes de son Art sous les

H vj

yeux d'aussi habiles Maîtres , ce qui lui a accordé de la part du feu Roi , la permission de joindre à son nom de *Deshaies* le nom de *Gendron* , par Lettres Patentes enregistrées au Parlement le 5 Décembre 1775 ; en conséquence , il s'empresera de procurer ses secours aux personnes affectées de maladies des yeux qui voudront bien lui donner leur confiance.

### COURS DE LANGUE ALLEMANDE.

LE sieur Friedel , qui a commencé l'année passée à enseigner avec succès la Langue Allemande , qui devient de jour en jour plus utile & nécessaire à la Nation Françoisse, continuera, non-seulement ses Leçons en Ville , mais il commencera aussi au mois de Février un Cours de Langue Allemande. Les personnes qui voudront prendre des arrangemens avec lui , le trouveront tous les jours , de midi à deux heures , chez lui , rue Dauphine , près celle de saint André des Arts , au Café de Bulli , chez M<sup>de</sup> Monmayeux.

---

*RÉPONSE de M. de Voltaire à l'Auteur  
du Philosophe sans prétention, qui  
lui a envoyé son Ouvrage.*

*29 Décembre 1775, au Château de Ferney.*

Le Malade de Ferney, qui n'a d'autre prétention, à l'âge de quatre-vingt deux ans, que celle de mourir en paix, remercie très-sensiblement le Philosophe sans prétention, qui lui a fait l'honneur de lui envoyer son livre. Si l'Auteur n'a pas eu la prétention de plaire, il a été directement contre son but. Le vicieux Malade est pénétré de reconnaissance pour le Philosophe qui lui a fait un présent si agréable. Il a l'honneur d'être, avec tous les sentimens qu'il lui doit, son très-humble & très-obéissant serviteur.

---

*Variétés, inventions utiles, établissemens  
nouveaux, &c.*

I.

**U**N Artiste Saxon, nommé Dubin, a inventé une machine propre à rafraîchir les appartemens pendant les grandes cha-

## 132 MERCURE DE FRANCE.

leurs de l'été ; l'effet de cette machine est beaucoup plus sûr & plus prompt que celui de toute autre machine inventée pour le même usage.

### I L.

M. Farrel a construit une machine, dont l'usage est de sauver les personnes surprises dans les maisons par des incendies. Par ce secours, on monte & l'on descend avec autant de célérité que de facilité. La machine peut contenir plusieurs enfans.

### I I L.

On a essayé, sur la route d'Ipswich, en Angleterre, un instrument qui applaudit & baisse les bords des chemins, de manière à faire bomber le milieu. Le succès a surpassé toute attente. Cette machine fait plus d'ouvrage que n'en feroient cinquante hommes.

### I V.

M. Hide, Anglois, établi à la Charité sur-Loire, vient de construire dans cette ville, une forge, où il fait du fer

parfaitement rond de toutes grosseurs , depuis cinq lignes. Ce fer est de la plus grande beauté , & tel que la lime ne peut en procurer de semblable. Il est poli & bronzé , de manière qu'on le croiroit verni. Ce fer est bon pour espagnolettes , tringles de lit & de croisée , &c. qui se trouvent ainsi toutes faites , en sortant de la forge. Comme ces dernières sont percées à froid & pour toute sorte de croisées , il en résulte que les bouts n'augmentent point de grosseur , comme les bouts de celles qui sont percées à chaud ; & qu'en s'attachant d'anneaux de rideaux , proportionnés aux tringles , & justes , les rideaux ferment exactement & ne laissent point de passage au soleil ; inconvénient très-fréquent , lorsqu'on se sert de tringles ordinaires avec lesquelles il faut employer des anneaux proportionnés à la grosseur des bouts de ces tringles , & qui par-là ont trop de jeu lorsqu'ils les parcourent.

## V.

Le sieur Bouffey , Docteur en Médecine à Argentan , annonce un moyen sûr , facile & peu coûteux , de conserver

## 184 MERCURE DE FRANCE.

le poisson frais, & d'en faciliter l'exportation loin de la mer ; mais il attend, dit-il, pour rendre sa méthode publique, le résultat de quelques expériences qui lui ont encore paru nécessaires, afin de ne rien laisser à désirer sur cet objet important pour le commerce.

### V I.

On se sert depuis quelque temps à Liège, & dans plusieurs autres endroits, d'une nouvelle méthode économique & durable de dorer, sans or, les lambris, cadres de tableaux, bordures d'estampes, voitures, &c. en employant du cuivre. Il est vrai que cette dorure, beaucoup plus durable que celle dont on s'étoit servi jusqu'à présent, est moins brillante en sortant des mains de l'Ouvrier ; mais au bout d'un an tout au plus, on n'y remarque aucune différence d'avec celle dans laquelle on a employé de l'or.



---

---

*B I E N F A I S A N C E.*

## I.

**U**N Prêtre respectable, qui, pendant une longue suite d'années a été à la tête d'une Paroisse, a donné l'exemple de toutes les vertus aux ouailles qui lui étoient confiées, & un grand modèle à suivre aux Ecclésiastiques qui remplissent de pareilles places. Le sieur Mongodiu, né de parens pauvres, mais d'une condition honnête, embrassa l'état Ecclésiastique, & y porta les lumières & les vertus convenables. Après s'être distingué pendant son Vicariat par des actes de bienfaisance & un zèle infatigable, il fut, à la demande, & au vœu unanime de toute la Paroisse, nommé Recteur, ou Curé de Saint Aubin, dans la ville de Rennes. Il trouva un écu de rente fondée pour les pauvres; & à sa mort, arrivée vingt ans après, il en a laissé une d'environ 700 liv., constituée en leur faveur. La bienfaisance, l'aumône & la concorde, étoient le texte ordinaire de

ses sermons : c'est en chaire seulement qu'il recommandoit la charité , & qu'il intéressoit en faveur des malheureux : hors de là , il ne réclamoit point. Il ne permit jamais qu'on fit des quêtes dans sa Paroisse pour les pauvres ; & lorsque le Parlement permit à celles de Rennes de faire des emprunts, il ne consentit point que la Gienne en fit : il pourvut lui-même à ses besoins ; les dixmes y furent employées. « Mon revenu, disoit il, appartient aux malheureux , je suis leur caissier ; qu'ils viennent chez moi retirer ce qui leur est dû ». Jamais il n'en renvoya sans secours : il se trouva quelquefois dans des momens de disette , il partagea avec eux son repas. Ses parents n'eurent jamais exclusivement part à ses dons : quelques-uns, réduits à la misère , recevoient seulement le pain de l'aumône ; lui-même s'en nourrissoit : il cultiva les paratres, & en fit un très-bon pain. A sa mort, on n'a trouvé que quarante écus à lui ; il a disposé , en faveur des pauvres , par un testament olographe, de ce que la communauté pouvoit lui devoir. Plus de deux cents Artisans lui doivent tout état : il a laissé en mourant soixante enfans en apprentissage ; c'étoit son œuvre

favorite. Son dernier acte a été un acte de bienfaisance : le jour de sa mort, il venoit, à six heures du matin, de donner vingt écus à son Vicaire, pour procurer une situation & un lieu commode à une malheureuse domestique trompée & abandonnée par son maître. Les vertus du sieur Mongodin sont un spectacle touchant & rare pour l'humanité : la religion & la piété doivent se réunir pour les célébrer. Sa Paroisse lui a érigé un monument : la reconnoissance qui l'a élevé, l'a décoré d'une inscription simple, mais qui rappelle les vertus du respectable Recteur.

## I I.

Un Seigneur qui possède des terres considérables vers le nord de l'Angleterre, vient d'y instituer des fêtes appelées *Céréales*, qui se célébreront tous les cinq ans pendant la moisson. Durant le temps de ces fêtes, le Seigneur, confondu avec les Vassaux, habillé comme eux, & travaillant avec eux, redeviendra ce qu'étoit l'homme dans le premier âge. Au retour des champs, tous ces Laboureurs, égaux par la nature, prendront

leur repas au Château avec le Seigneur & toute sa famille. Les *Céréales* dureront huit jours, & se termineront par le mariage des douze jeunes filles les plus sages, avec les douze jeunes Laboureurs les plus laborieux. Le Seigneur en fera les frais, donnera à chaque nouveau ménage vingt guinées, avec tous les outils d'agriculture, & les exemptera de toute rédevance pour les deux premières années.

## I I I.

M. Garrick, touché de l'infortune de plusieurs particuliers; dont les maisons ont été consumées dans le dernier incendie arrivé à Londres, leur a cédé gratuitement les logemens dépendans de son théâtre, pour tout le temps qui leur sera nécessaire.

## I V.

Le Comte de P. . . qui possède des terres considérables dans le Béarn, a donné ordre à ses gens d'affaires de distribuer les secours les plus abondans à tous ceux de ses Vassaux que la maladie épizootique des bêtes à cornes a laissés

F É V R I E R. 1776. 189  
dans l'indigence. Il n'a mis aucune borne  
à sa bienfaisance. Il a exigé qu'on tirât  
sur lui pour toutes les sommes nécessaires  
au soutien des pauvres familles, auxquelles  
il veut servir de père.

---

## A N E C D O T E S.

### I.

U N jour Henri IV ayant été surpris  
d'une réponse fière & hardie que lui fai-  
soit M. de Villeroy, un de ses Secrétaires  
d'Etat, lui dit avec vivacité : *ventre saint-  
gris, parle-t on ainsi à son maître ?* M.  
de Villeroy voyant le Roi en colère se  
retira par respect. Mais Henri IV le  
suivit, & l'atteignit à la porte de son  
anti-chambre : *M. de Villeroy, lui dit le  
Roi, faut-il que deux vieux amis se quit-  
tent pour si peu de chose ?*

### II.

Comme on représentoit à Boileau que  
s'il s'attachoit à la satire, il se feroit des

190 MERCURE DE FRANCE.

ennemis qui auroient toujours les yeux sur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier ; il répondit : *Eh bien ! je serai honnête homme , & je ne les craindrai point.*

I I I.

On parloit de l'avarice dont le Duc de Malbournoug avoit été accusé, & l'on citoit des traits sur lesquels on appelloit au témoignage de Milord Bolinbroock, qui avoit été l'ennemi déclaré du Duc. *C'étoit un si grand homme,* répondit Bolinbroock, *que j'ai oublié ses vices.*

I V.

Charlemagne vouloit qu'on eût un soin extrême des pauvres. On vint un jour annoncer à ce Prince la mort d'un Evêque, & il demanda combien ce Prélat avoit légué aux pauvres en mourant. On lui répondit qu'il n'avoit donné que deux livres d'argent. Un jeune Clerc, qui étoit présent, s'écria : *c'est un bien petit viatique pour un si grand voyage !* Charlemagne fut si satisfait de cette réponse, que sur le champ il donna l'Evêché à celui qui l'avoit faite, & lui dit : *n'oublie pas*

mais ce que vous venez de dire, & donnez  
aux pauvres plus que ne faisoit celui dont  
vous venez de blâmer la conduite.

## V.

BEN Johnson, célèbre Poëte Drama-  
tique Anglois, étoit en prison pour s'être  
battu en duel. Il étoit grand buveur, &  
cherchoit à se dédommager des ennuis de  
sa captivité, en satisfaisant amplement  
à ce goût. Un jour il lui prit fantaisie  
d'appeler le Geolier dans sa chambre à  
l'heure du dîner; il le fait mettre à table,  
& lui dit fort sérieusement qu'il veut  
faire de lui un Poëte. Le Geolier en rit  
beaucoup, & accepte sa part du repas.  
Johnson lui verse à boire; le Geolier  
refuse, & lui proteste qu'il n'a jamais bu  
de vin de sa vie, Johnson se met en co-  
lère, & le Geolier boit. Le premier jour  
il fut malade, le second il le fut moins;  
le troisième il y étoit accoutumé. Au  
bout de huit jours, il savoit très-bien  
boire, & ne savoit pas encore faire un  
vers. Les amis de Johnson, instruits de  
cette aventure, lui demandèrent, en rail-  
lant, à voir les œuvres de son nouveau  
Disciple. *Vous vous moquez*, leur dit-il,

en montrant un buffet rempli de bouteilles vuides : *il est déjà Poëte à demi , puisqu'il a bu de l'hippocrène.*

## V I.

Un particulier assez bien mis , fut attaqué la nuit , près de Londres , par un voleur qui lui demanda la bourse. *Si j'avois de l'argent ,* répondit le Citoyen, *ce n'est pas vous qui auriez la peine de me l'enlever. Mes Créanciers me font poursuivre pour 20 liv. sterlings : je n'ai pas un sol ; je cherche un asyle , mais je suis bien sûr de n'en point trouver. Vous vous trompez ,* repliqua froidement le voleur. *Trouvez vous ici demain à neuf heures du matin ,* ajouta t-il , en lui montrant une maison peu éloignée, *vous verrez qu'il y a encore en Angleterre des âmes honnêtes & des cœurs sensibles.* Tous deux furent exacts à l'heure du rendez-vous. Le voleur donna au débiteur insolvable 50 livres sterlings , en l'exhortant à aller payer sa dette & les frais de justice , & se déroba sur le champ aux témoignages de sa reconnaissance.

## V I I.

Fletcher, Poëte Dramatique Anglois, ayant été destiné au Barreau par son père, étudia quelque temps en droit ; mais il y fit si peu de progrès, qu'il ne put jamais bien apprendre une seule définition. Le jour de l'examen étant arrivé au bout de quelques mois, il s'y laissa entraîner par ses camarades. Son tour d'être questionné étant venu, on lui demanda : *quid est Jurisprudencia ?* Le jeune Fletcher, plein de dépit, & tout-à-fait dégoûté de cette étude, répondit : *ma foi, je n'en sais rien ; mais je sais bien qu'elle est la plus ennuyeuse créature que je connoisse.*

## V I I I.

Spencer, fameux Poëte Anglois, s'introduisit un jour dans la maison du Lord Sidney, dont il n'étoit point connu, tenant à la main une copie du neuvième chant du premier livre de son Poëme, intitulé : *la Nymphé Reine*. On porte la copie au Lord. Il la prend, la lit ; &, frappé de la description du désespoir dans ce chant, fait paroître le transport le plus

vif à la découverte d'un génie fi neuf & fi rare. Il lit pañionnément quelques ſtances ; & ſe tournant vers ſon Intendant : *donnez*, lui dit-il, *50 liv. (ſterlings) à l'Auteur de ces vers...* Il pourſuit la lecture ; & plus frappé encore d'une nouvelle ſtance, s'écrie : *doubez, doubez la ſomme...* L'Intendant étonné, différoit d'exécuter l'ordre de ſon maître. Sidney continue de lire ; la libéralité s'accroît avec ſon admiration : *je donne*, dit-il, *200 livres* ; & pouſſant ſon Intendant par l'épaule : *vîte, vîte, & ſur le champ ; car ſi je lis davantage, je ſerai tenté de donner tout mon bien.*

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

*De Conſtantinople, le 4 Décembre 1775.*

SA Hauteſſe a fait au Grand-Viſir l'honneur de venir dîner chez lui le ſeptieme jour du Ramazan. C'eſt une faveur diſtinguée dont les Souverains Ottomans ne ſont pas dans l'uſage d'honorer leurs Sujets, & que le Sultan Multapha n'avoit accordée que deux fois dans le cours de ſon règne.

On a déjà dreſſé au Sérail les pavillons pour

l'accouchement d'une des femmes du Grand-Seigneur, & tout est disposé pour les réjouissances relatives a cet événement prochain.

Le Capitan-Pacha est arrivé avant hier dans le port de cette Ville, avec sa Flotte & de nouvelles dépouilles du Chéik-Daher, renfermées dans un coffre de fer, dont l'énorme pesanteur annonce la richesse, & que ce Chéik, en partant pour son expédition d'Égypte, dans laquelle il a perdu la vie, avoit laissé dans un Hospice de la Terre Sainte à Acre. Ibrahim Sebak est enchaîné sur cette Flotte, & ne tardera pas sans doute à recevoir le châtiment dû au Ministre d'un Rebelle. L'aîné des fils du Chéik - Daher paroît s'être soumis à la Porte; mais les deux cadets, dont l'aîné se nomme Ali, tiennent la campagne contre les Arabes. Gezar Bey, qui commande actuellement dans Acre pour le Grand Seigneur, redoute peu cette espèce de troupes qui ne peut rien contre des villes fermées. Ce Commandant est le même qui a défendu Baruth contre les Russes. Il vient de recevoir de Sa Hauteſse les deux queues.

*Du Caire, le 16 Octobre 1775.*

Le 16 du mois dernier, les Crieurs publics, accompagnés de tambours & de trompettes, annoncerent, dans la ville, que les eaux du Nil étoient parvenues jusqu'au pied des montagnes qui bordent l'Égypte; ce fleuve a continué de croître encore jusqu'à la fin de Septembre; mais il s'en faut d'environ une coudée (un pied & demi) qu'il ne se soit élevé à la hauteur de l'année der-

rière, enforte qu'on ne peut espérer qu'une récolte médiocre.

*De Moscou, le 7 Décembre 1775.*

Le nouveau Règlement pour l'administration intérieure est imprimé en langue Russe, & les premiers exemplaires viennent d'être distribués. Il n'aura lieu d'abord que dans les Gouvernemens de Twer & Smolensko, tant pour juger de son utilité pratique, que parce qu'il seroit trop difficile de le faire exécuter en même temps dans toute l'étendue de l'Empire. On prétend qu'il occasionnera des changemens essentiels dans la forme de l'administration actuelle.

*De Copenhague, le 26 Décembre 1775.*

Les Seigneurs & les Propriétaires des terres situées sur les bords de la mer, par un abus contraire aux loix du Royaume, & particulièrement à l'ordonnance du 21 mars 1705, s'étoient insensiblement arrogé le droit exclusif d'acheter les marchandises échouées ou avariées des bâtimens naufragés sur les côtes, ce qui forçoit les Négocians de les céder, faute de concurrence, à un prix infiniment au-dessous de leur valeur. Il vient de paroître sur cet objet une ordonnance par laquelle Sa Majesté abolit ce prétendu droit exclusif, & permet à tous les sujets indistinctement d'acheter ces marchandises & d'encherir sur les offres des acheteurs qui se croyoient mal-à-propos privilégiés.

*De Gibraltar, le 1 Décembre 1775.*

Il est arrivé à Salé quelques Artistes François venant de la côte de Maroc, où ils étoient passés de Londres & de Livourne, dans l'espoir d'y être employés utilement; mais comme les arts ne trouvent aucun encouragement dans ce Gouvernement rigoureux, ces Artistes se seroient trouvés très-embarrassés, si le sieur Chenier, chargé des affaires du Roi de France dans ce département, n'eût obtenu l'agrément du Roi de Maroc pour leur départ.

*De Vestphalie, le 26 Décembre 1775.*

Un Fermier des environs du bourg de Linnick, voyant périr chaque jour ses bestiaux par l'épizootie, imagina de conduire une de ses vaches malades à la petite rivière de son village & de l'y laisser plusieurs jours. Le quatrième, la bête, pressée par la faim, vint d'elle même à la ferme, mangea & fut guérie. Encouragé par le succès de ce bain, il y fit traîner tous les autres animaux qui languissoient sur les fumiers de sa cour, & il les a sauvés par ce même remède qu'il n'a dû qu'au hasard.

*De la Basse-Allemagne, le 3 Janvier 1776.*

Le Roi de Prusse se propose de fonder une Université Catholique à Breslau. Cet établissement utile dans ses Etats au progrès des Sciences & des Arts, peut encore, en attirant les Polonois, que

le manque de Colléges Nationaux oblige de chercher une éducation étrangère, les habituer aux mœurs Allemandes & les attacher par la reconnoissance au Prince qui aura pris soin de pourvoir à leur instruction.

*De la Haye, le 12 Janvier 1776.*

L'état de guerre qui continue de subsister entre les Etats Généraux & le Roi de Maroc, ne permet pas à Leurs Hautes Puissances de suspendre les convois. Le Gouvernement vient d'accorder encore aux navires marchands destinés pour la Méditerranée, l'escorte de deux vaisseaux de guerre qui ont mis en mer dès le 6 de ce mois, au Texel, savoir, *la Bellone*, aux ordres du Comte de Byland, & *le Zéphire*, Capitaine Guillaume May. Les Capitaines marchands ont été avertis dès le mois de Décembre, s'ils vouloient profiter de ce convoi, de se rendre aux Greffes de l'Amirauté, pour prendre communication des signaux de ces deux bâtimens.

*De Warsovie, le 19 Décembre 1775.*

La Cour de Vienne a envoyé nouvellement à son Ministre dans cette Cour, un ordre précis de reprendre l'affaire de la démarcation des nouvelles frontieres. On prétend que le Roi de Prusse est dans l'intention de procéder au même ouvrage.

La Russie vient de remettre un impôt de 400, 000 roubles (deux millions de France) par an

aux Provinces qu'elle occupe en Lithuanie , & ce soulagement doit leur être continué pendant trois années consécutives.

*De Naples , le 19 Décembre 1775.*

On assure que le Vésuve commence, depuis quelques jours , à jeter du feu , ce qui menace d'une éruption prochaine. Le Margrave de Bareuth & quantité d'étrangers sont partis , d'après cette nouvelle , pour être témoins & observateurs fideles de tout ce qui se passera; mais on n'a point parlé de tremblemens de terre antérieurs , & ce sont là ordinairement les précurseurs des éruptions de ce volcan. On sait que la dernière de 1767 avoit été annoncée dès 1760 par une effervescence & des convulsions presque continues.

*De Rome , le 3 Janvier 1776.*

Le Duc de Glo ester se rendit, jeudi dernier auprès du Souverain Pontife qui lui fit l'accueil le plus distingué.

La mort du Cardinal de Vecchis fait vaquer dans le Sacré College le dix huitième Chapeau.

L'Ouverture des Théâtres de cette Ville s'est faite hier : on représenta sur celui d'Argentina *Vologese* , Drame d'Apostolo Zeno , mis en Musique par Masi , Compositeur Napolitain ; il y a Opéra-Comique au Théâtre d'Aliberti & divers autres Spectacles inférieurs.

On a découvert , dans une des vignes aux en-

## 200 MERCURE DE FRANCE.

virons de cette Ville. dix-sept Statues antiques & cinq Têtes, dont une représentant Apollon, est d'une beauté rare. Elles appartiennent au sieur Jenkin, Anglois, aux frais de qui se font ces fouilles.

Le Tibre a été gelé à Perouse d'un bord à l'autre, ce qui arrive très-rarement. Les bestiaux exposés à l'air, & particulièrement les moutons, ont beaucoup souffert du froid excessif qu'on vient d'éprouver.

*De Londres, le 30 Décembre 1775.*

*Le Boyne*, arrivé le 26 de Boston à Portsmouth, a, dit on, apporté des nouvelles très-facheuses. Il avoit à bord plusieurs Officiers qui ont déclaré ne vouloir retourner en Amérique. On a sçu par ce Vaisseau que différens bâtimens de transport partis de Londres avec des provisions n'étoient point arrivés, & il est à présumer qu'ils seront tombés entre les mains des Provinciaux.

On a reçu la nouvelle qu'une de nos frégates de guerre, ayant à bord plusieurs Officiers & Soldats, avoit été prise par trois Vaisseaux Américains armés en guerre près de Nantuker, après un combat opiniâtre, dans lequel elle a été abordée sept fois. L'équipage a été fait prisonnier de guerre.

Le Comte de Taube, que le Roi a envoyé en France, est chargé de remercier Sa Majesté Très-Chrétienne, du secours que la Garnison de l'Isle de Rhé a donné aux troupes Hanovriennes qui ont échoué sur cette côte, & de distribuer une

somme de 1000 liv. sterl. entre ceux qui y ont contribué, & particulièrement entre les Soldats du Régiment de Royal-Corse, qui, animés par leur Commandant & les autres Officiers, ont oublié leur propre danger pour sauver les naufragés.

Le Duc de Grafton, occupé d'un projet de réconciliation avec l'Amérique, attend que le Parlement se soit rassemblé, pour y proposer son plan à la Chambre des Pairs; mais les derniers succès des Insurgens dans le Canada peuvent avoir éloigné les dispositions qu'on leur supposoit à l'esprit de paix.

Il paroît constant que le Chevalier Peter Parker, passera à Boston pour y prendre le commandement de l'Escadre, & que l'Amiral Greaves a ordre de revenir ici.

La nouvelle de la prise du *Nancy* vient d'être confirmée par un Bâtiment arrivé de Boston à Douvres; il a donné de cette prise les détails suivans. Ce bâtiment ayant demandé un Pilote, fut abordé par un bateau portant huit hommes qui lui offrirent leurs services; mais à peine furent-ils dans le Navire, qu'ils parurent armés de sabres & de pistolets, & que bientôt maîtres de l'équipage, ils conduisirent à Portsmouth ce bâtiment chargé d'un grand nombre de fusils & d'armes blanches, ainsi que d'un mortier de fonte d'une nouvelle construction.

Le Capitaine d'un des bâtimens partis de Corke pour Boston avec des provisions & des munitions destinées aux troupes de Sa Majesté en Amérique a conduit son bâtiment à Philadelphie, & l'a re-

mis, ainsi que toute la cargaison, au Congrès qui s'est emparé des lettres qui étoient à bord de ce bâtiment & dont il a été fait une lecture publique, en sorte qu'on ne doit ignorer dans cette Colonie aucune des mesures que prend le Gouvernement contre les Américains.

*De Paris, le 19 Janvier 1776.*

La nuit du 10 au 11 de ce mois, le feu prit au Palais, dans la salle appelée *la galerie des Prisonniers*. Comme ce lieu est entouré de bâtimens, dans la plus grande partie desquels il ne se trouve personne pendant la nuit; tout porte à croire que le feu y est demeuré long-tems caché, puisqu'au moment où l'on s'en est aperçu au-dehors, les flammes occupoient déjà cette galerie en entier, la première Antichambre de la Chancellerie, la Chapelle & le Greffe des Bureaux qui étoit à côté, le grand escalier des Requêtes du Palais, le cabinet, l'antichambre jusqu'à la salle d'Audience, le logement du Buvetier de cette chambre, les galeries qui communiquent à leur dépôt donnant sur la cour des cuisines du premier Président, les cuisines, offices & autres bâtimens attachant à l'Hôtel de la Première Présidence, la seconde & troisième chambres, & le Greffe des Dépôts de la Cour des Aides, l'escalier donnant dans la grande salle du Palais, où étoit la bibliothèque du Grand Conseil, toutes les parties avoisinant la tour de Montgomeri dans la Conciergerie, plusieurs petits bâtimens du Maître de Musique de la Sainte Chapelle, partie du logement du Concierge & le Greffe des Eaux & Forêts.

Ce fut environ à une heure du matin qu'on donna l'alarme. Le sieur Morat, Directeur des Pompes, & le sieur Dubois, Commandant de la Garde de Paris, avertis promptement, se trouvèrent au Palais à une heure un quart. Les pompes que le sieur Morat est chargé de diriger, & qui le suivent toujours de près, arrivèrent aussitôt à la difficulté des issues, l'immensité du terrain à parcourir, l'absence de la plupart de ceux qui avoient les clefs, tous ces obstacles n'empêchèrent pas que bientôt le sieur Morat ne circoncrivît le foyer principal, de manière à concentrer les flammes dans le lieu qu'elles occupoient, lors de son arrivée. C'est par cette manœuvre qu'à l'extrémité occidentale de la galerie des prisonniers on sauva celles des Greffes, construite en bois, que les flammes attaquoient déjà. Les mêmes mesures garantirent la première chambre de la Cour des Aides, qui forme un pavillon adhérent aux autres chambres de cette Cour, déjà enflammées; mais où le service des pompes multipliés diminua tellement l'action du feu, qu'on cessa de craindre pour la chambre des Comptes, pour la Sainte Chapelle, & pour le dépôt des chartres qu'il avoisine.

Le service des pompes, fait avec autant d'intelligence que d'activité, le zèle & le travail de tous les ouvriers répartis de tous côtés, & parmi lesquels on a vu des Religieux de plusieurs Ordres, conservèrent le bâtiment neuf des Parquets, où le feu entroit par plusieurs endroits. Ils garantirent de même les combles de la grande salle, plus combustibles encore que tout le reste de cet ancien

édifice, par l'immensité des bois qu'ils renferment, & qui tenoient à ceux de la Cour des Aides entièrement enflammés.

L'éroulement de la galerie des prisonniers dans le préau de la Conciergerie ayant formé un monceau de ruines, plus vivement embrasé par le mouvement de la chute, on vit la galerie des Greffes une seconde fois menacée, & sauvée une seconde fois par les prompts secours qu'on y apporta, & qui, donnés partout, conservèrent encore les bâtimens de la cour des cuisines de la première Présidence, quoique la galerie des Dépôts fut entièrement en feu, & de niveau avec les combles de ces mêmes bâtimens.

A 9 heures du matin, le Directeur des pompes calma les vives alarmes des Magistrats, en les assurant que le feu ne s'étendrait pas plus loin, & ses promesses se sont en effet réalisées. Il fut appuyé dans son travail par le Régiment des Gardes-Françoises & Suisses, & il ne dut pas moins à la facilité que la Ville lui procura d'avoir de l'eau, ainsi qu'aux soins de la Garde de Paris, qui maintint l'ordre si nécessaire aux différens travaux de tous ceux qui étoient occupés à éteindre ce feu violent.

Le local incendié ne contient que 320 toises de superficie; mais comme la plus grande partie des bâtimens étoit fort élevée, on peut juger de ce qu'on avoit à redouter d'un incendie qui trouvoit autant d'aliment.

Le Duc de Coisé, Gouverneur de Paris, le Premier Président & le Procureur-Général du Par

lement , le Premier Président de la Cour des Aydes, le Lieutenant de Police, le Prévôt des Marchands, l'Intendant de Paris, & un grand nombre d'autres Magistrats du Parlement & de la Cour des Aydes y ont assisté la nuit & les jours suivans, occupés à donner les ordres nécessaires; la Garde de Paris, dès le premier instant, y avoit heureusement établi le meilleur ordre. Le Maréchal de Biron, ainsi que le Comte d'Affry, s'y sont rendus pour commander en personne les secours donnés avec le plus grand zèle par leurs Régimens. On a vu le public, au milieu de ce désastre affligeant, applaudir avec reconnoissance aux soins éclairés & au courage du sieur Morat, Directeur des pompes.

Le Roi & la Reine ont envoyé, dès le lendemain, des secours en argent, pour être distribués à ceux qui ont le plus souffert des ravages de cet incendie.

L'Académie Royale des Sciences ayant reconnu par une longue expérience qu'il ne résulteroit des Ouvrages qui lui sont souvent présentés sur la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, la trisection de l'angle, la duplication du cube & autre espèce, aucun avantage pour le progrès des Sciences, mais seulement une perte de tems considérable pour les Académiciens qui se trouvent chargés de l'examen de ces Ouvrages, elle déclare qu'à l'avenir, elle ne recevra ni n'examinera aucun Mémoire sur de pareils objets, & que ceux qui lui seront envoyés seront mis au rebut & demeureront sans réponse.

On écrit de Soujé dans le Maine, qu'un des

effets du dernier tremblement de terre avoit été d'y faire bouillonner l'eau dans les ruisseaux qui couloient du Sud-Ouest; ce qu'on ne remarqua pas dans les ruisseaux dont le cours avoit la même direction que le tremblement, c'est-à-dire, du Nord-Est au Sud-Est. Un pauvre, qui se trouvoit en ce moment-là au sommet de Rochart, à deux lieues de Connée vers le couchant, une des plus hautes montagnes de la Province, a rapporté qu'il avoit vu le rocher se fendre & des pierres s'en détacher. Les Villages enfoncés dans les vallons & qui n'étoient pas commandés par des montagnes au Sud-Est, se sont à peine apperçus de ce tremblement.

### PRÉSENTATIONS.

Le 31 décembre, le sieur Godefroy de Boisjogan, gentilhomme d'une ancienne famille de basse Normandie, près Saint Lo, eut l'honneur d'être présenté avec la plus grande partie de sa famille, au Roi, à la Reine & à la Famille Royale. Les enfans de ce Gentilhomme sont au nombre de quatorze, vivans, douze garçons, dont dix présens, presque en état de servir, & deux filles religieuses depuis quelques années à l'abbaye royale de la Sainte-Trinité à Caen; tous ces enfans, excepté un seul qui est prêtre & licencié de Sorbonne, se destinent à l'état militaire.

Le 14 janvier, le premier Président du Parle-

ment de Paris, ainsi que le Procureur-général du même Parlement, ont eu l'honneur de faire leurs remerciemens au Roi des secours que Sa Majesté a bien voulu envoyer à l'occasion de l'incendie arrivé au Palais la nuit du 10 au 11 du même mois; ils ont aussi eu l'honneur de faire leurs remerciemens à la Reine qui avoit envoyé une somme d'argent à l'occasion de ce fâcheux événement.

Ce jour, la comtesse Jules de Rochechouart a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la comtesse Louise de Rochechouart.

Le 21 du même mois, la maréchale de Nicolaï & la marquise de la Vaupaliere ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la comtesse le Veneur, & la seconde par la marquise de Rochechouart.

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 16 janvier, le sieur Déformeaux, de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale le second Tome de l'*Histoire de la Maison de Bourbon*.

Le 17 du même mois, l'abbé de la Sauvagere a eu l'honneur de présenter à Monsieur un Ou-

vrage du sieur de la Sauvagere, son pere, dont ce Prince avoit bien voulu agréer la dédicace, & intitulé : *Recueil de Dissertations sur la Lorraine & sur l'Anjou.*

Le 18, le sieur Moreau, historiographe de France, a eu l'honneur de remettre au Roi le manuscrit de son *dix-neuvieme & de son vingtieme discours sur l'Histoire de la Monarchie Française.*

Le 31 décembre, le chevalier d'Oisy, capitaine de vaisseaux, inspecteur du dépôt des cartes, plans & journaux de la marine, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le projet d'une nouvelle édition du *Neptune François*, corrigée sur toutes les observations astronomiques & autres qui ont été faites depuis la premiere édition de cet Ouvrage, exécuté sous le regne & par les ordres de Louis XIV.

### N O M I N A T I O N S.

Le 11 janvier, le duc de Bouillon, grand-chambellan du Roi en survivance, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de gouverneur & lieutenant-général de la province d'Auvergne.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre à l'Archevêque de Cambrai.

Sa Majesté vient d'accorder l'abbaye de Cham;

bon, diocèse de Vivier, à l'abbé de Râze, ministre du Prince-Evêque de Basle, à la Cour.

Le Roi a nommé le sieur de Chaumont de la Galaisière, conseiller d'état ordinaire, ancien chancelier de Lorraine, à la place de conseiller au conseil royal des Finances, vacante par la mort du sieur d'Ormesson. Sa Majesté lui a accordé en même temps les entrées de la chambre.

L'abbé de Vienne, nommé à l'évêché *in partibus* de Sarepre (ou Phénicie) a été sacré le 14 du même mois, dans l'église de l'abbaye royale de Saint Victor, par l'archevêque de Lyon, assisté des évêques de Toul & de Séz.

Il a été ensuite nommé par le Roi, suffragant du diocèse de Lyon, à la requête de l'archevêque de cette ville.

Le Roi a accordé l'abbaye de Saint-Michel de Dourlens, ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Amiens, à la dame Despiés, religieuse de l'abbaye Saint Paul, diocèse de Beauvais; & l'abbaye de Billon, ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, à l'abbé Moly de Brézolz, ancien vicaire-général de Langres.

## M A R I A G E S.

Le 7 janvier, Leurs Majestés & la Famille

Royale signèrent le contrat de mariage du sieur le Boulanger, président de la chambre des comptes, avec demoiselle Moreau de Plancy.

Le 14, Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé le contrat de mariage du vicomte de Sade avec la demoiselle de Caufans.

### N A I S S A N C E S.

Dans la paroisse de Luc, à trois lieues de Caen, la femme d'un laboureur, nommé Geoffroi, est accouchée, le 2 Novembre dernier, de trois enfans, deux filles & un garçon; les premières ont vécu cinq jours, & le garçon est mort le dixième. L'année précédente, la même femme étoit pareillement accouchée du même nombre d'enfans, morts aussi au bout de dix-huit à vingt jours. On observe, relativement à la population de ce village, composé de sept à huit cents habitans, qu'elle est augmentée, depuis douze ans, de deux cents cinquante. L'accroissement de cette année est de vingt-six, le nombre des morts étant de vingt-huit & celui des baptêmes de cinquante-quatre.

### M O R T S.

Armand Henri de Clermont, comte de Cler-

mont Gallerande , ancien colonel d'infanterie , est mort à Paris le 5 janvier , dans la 91<sup>e</sup> année de son âge.

Louis Laurent , prêtre du diocèse de Toul , y est mort âgé de 100 ans. Il avoit été élu doyen rural des curés de son canton dit de Reynel , sous le regne de Louis XIV.

Françoise Saintours est morte à Sciffinet , près de Grenoble , âgée de 102 ans , ayant conservé toute la connoissance. Elle étoit au service de la famille du sieur de Montal , major de Grenoble depuis 83 ans.

Renée le Grand , femme d'un Laboureur , est morte à St Lo , âgée de 109 ans , n'ayant éprouvé que la seule incommodité de la surdité.

La dame Louise Magdeleine Grimod de la Reyniere , épouse du sieur Marc-Antoine comte de Levis , baron de Lugny , colonel du régiment de Picardie , est morte à Paris le 11 janvier , âgée de 39 ans.

Le nommé Antoine Royer , laboureur , né à Vignory en Champagne , près de Chaumont en Bassigny , est mort , le 21 décembre dernier , âgé de 102 ans , quoique depuis 30 ans il eût une hernie considérable.

Le sieur Bernard-Bonaventure de Clerel , comte de Tocqueville , mestre de camp de cavalerie , chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis , est mort à Paris le 18 janvier , dans sa 46<sup>e</sup> année.

Jean-Florent , marquis de Valliere , lieutenant-

## 212 MERCURE DE FRANCE.

général des armées du Roi, ancien directeur-général du génie & directeur-général de l'artillerie, est mort à Paris le 10 de ce mois, digne du nom célèbre qu'il portoit.

Paul-Hippolite de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, Pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur & lieutenant-général pour le Roi des ville & citadelle du Havre-de-Grace, &c. l'un des Quarante de l'Académie Française, & honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort à Paris, le 22 janvier, âgé de 91 ans, un mois, 29 jours, également distingué par ses vertus, ses talens politiques & son goût pour les lettres & les arts, qu'il a conservé jusqu'au dernier instant de sa vie.

Gilles - Gervais de Pechpeyrou, marquis de Beaucaire, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, maréchal de-camp des armées du Roi, mestre de camp du régiment de cavalerie de son nom, baron de Blanquefort & de Montbarla, Seigneur de Lavalade-Pechpeyrou, est mort, à la suite d'une attaque d'apoplexie, le premier jour de l'an, dans la 70<sup>e</sup> année de son âge, dans la ville de Moissac en Quercy. Son héritier du nom & armes est Messire Louis Georges de Pechpeyrou, seigneur de l'Aboissière, résidant à Lanserte en Quercy, fils de Charles de Pechpeyrou, décédé capitaine de cavalerie.

Louis-Georges est la dernière tête qui reste de la maison de Pechpeyrou, l'une des plus anciennes de la province & des plus illustres, puisqu'on a les titres depuis 1200, & les époques des grades les plus honorables avec les plus belles alliances.

## L O T E R I E.

Le cent quatre-vingt-unième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois de Janvier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 60994. Celui de vingt mille livres au N°. 73954, & les deux de dix mille, aux numéros 67089 & 73156.

## T A B L E.

<b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
La vertu fait le grand homme,	<i>ibid.</i>
La nouvelle Pandore,	11
Les ressources de l'équivoque,	13
Vers de Madame de . . . . à M. le Président d'Alco,	<i>ibid.</i>
Les Sœurs de lait,	14
Sonnet sur la naissance de Mgr le Duc d'Angoulême,	33
Sonnet à M. Turgot, contrôleur-général des Finances,	34
L'homme consolé par la Religion,	35
Dialogue entre le Temps & la Beauté,	44
La Fourmi bienfaisante,	49

## 214 MERCURE DE FRANCE.

Réponse à la chanson sur les plumes que portent aujourd'hui nos Dames ,	50
Vers à Madame la Princesse de Piémont ,	52
Vers sur l'élection du nouveau Grand-Maître de Malte ,	54
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
ENIGMES ,	55
LOGOGRYPHES ,	57
Pour la fête de Mde P ..	59
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	63
Emance ,	<i>ibid.</i>
Le Comte d'Umby ,	76
Discours prononcé aux Ecoles de Médecine ,	87
Lettres & observations sur la vue des enfans naissans ,	88
Elémens de fortification ,	93
Traité de la petite vérole ,	94
Cours élémentaire des accouchemens ,	95
Article sur l'Opéra ,	96
Observations sur les pertes de sang des femmes en couches ,	110
Institutions des sourds & des muets par la voie des signes méthodiques ,	112
Mém. pour servir au traitement d'une fièvre épidémique ,	113
Second mémoire pour parvenir à détruire la maladie sur les bestiaux ,	116
Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées ,	117

Description d'un cabinet de physique expérimentale,	118
Les vues simples d'un bon homme,	123
Analyse des traités des bienfaits de la clémence de Sénèque,	129
Prospectus d'un traité sur la cavalerie,	129
Attilie,	138
Lettres sur les Drames-Opéra,	139
Anti-Dictionnaire philosophique,	141
Annonces littéraires,	142
ACADÉMIE.	144
Prix extraordinaire proposé par l'Acad. Roy. des Sciences,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES.	158
Opéra,	<i>ibid.</i>
Comédie Française,	160
Comédie Italienne,	<i>ibid.</i>
ARTS.	161
Gravures,	<i>ibid.</i>
Musique.	168
Gnomonique,	173
Prospectus d'un nouveau cabestan,	173
Chirurgie,	179
Cours de langue Allemande,	180
Réponse de M. de Voltaire à l'Auteur du Philosophe sans prétention,	181
Variétés, inventions, &c.	<i>ibid.</i>
Bienfaisance.	185

## 16 MÉRURE DE FRANCE.

Ancedotes.	189
Nouvelles politiques ;	194
Présentations ,	206
Nominations ,	208
Mariages ,	209
Naissances ,	210
Morts ,	<i>ibid.</i>
Loteries ,	213

---

### A P P R O B A T I O N .

**J'**AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le Mercure de Février 1776. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 5 Eévrier 1776.

DE SANCY.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe  
près Saint Côme.

# MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

MARS, 1776.

---

*Mobilitate viger.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,  
près la rue Dauphine.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

## AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv; que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans, port franc par la Poste.*

<b>JOURNAL DES SAVANS</b> , in-4 <sup>o</sup> . ou in-12, 14 vol. à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
<b>JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES</b> , 24 cahiers par an, à Paris,	12 l.
En Province,	15 l.
<b>BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES ROMANS</b> , Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris,	24 l.
En Province,	32 l.
<b>LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS</b> , 13 cahiers in-4 <sup>o</sup> . avec des Portraits, par M. Turpin, prix,	30 liv.
<b>GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE</b> , à Paris, port franc par la poste,	18 l.
<b>JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE</b> , par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris,	9 l. 16 s.
Et pour la Province, port franc par la poste,	14 l.
<b>JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES</b> , 12 vol in-12 par an, à Paris,	18 l.
Et pour la Province,	24 l.
<b>JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE</b> , 36 cahiers par an, à Paris & en Province,	18 l.
<b>LE SPECTATEUR FRANÇOIS</b> , 15 cah. par an, à Paris,	9 l.
Et pour la Province,	12 l.
<b>LA NATURE CONSIDÉRÉE</b> , 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province,	12 l.
<b>SUITE DE TRES-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES</b> , des trois règnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché, prix,	30 l.
<b>JOURNAL DES DAMES</b> , 12 cahiers, de chacun 5 feuilles, par an, pour Paris,	12 l.
Et pour la Province,	15 l.
<b>L'ESPAGNE LITTÉRAIRE</b> , 24 cahiers par an, à Paris,	18 l.
En Province,	24 l.
<b>JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin</b> , 6 vol. in-12. par an; à Paris,	15 l.
<b>JOURNAL DE LECTURE</b> , ou choix de Littérature & de Morale, 12 parties in 12. dans l'espace de six mois, franc de port à Paris & en Province, prix par abonnement,	15 liv.

A ij

*Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.*

Diſtionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix	12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in 8°. rel.	5 liv.
Preceptes sur la fanté des gens de guerre, in-8°. rel.	5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br.	2 l.
Diſt. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Diſt. Héraldique, fig. in 8°. br.	3 l. 15 s.
Révolutions de Russie, in-8°. rel.	2 l. 10 s.
Speſtacle des Beaux-Arts, rel.	2 l. 10 s.
Diſtion. Iconologique, in 8°. rel.	3 l.
Diſt. Ecclef. & Canonique, 2 vol. in-8°. rel.	9 l.
Diſt. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Abrégé chronol. de l'Hiſt du Nord, 2 vol in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hiſt. Eccléſiaſtique, 3 vol. in-8°. rel.	18 l.
———— de l'Hiſt. d'Espagne & de Portugal, 2 vol. in-8°. rel.	12 l.
———— de l'Hiſt. Romaine, in-8°. rel.	6 l.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés,	6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br.	2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in 12 br.	2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format,	1 l. 16 s.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 l.
Traité du Rakitis, ou l'art de redreſſer les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig.	4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br.	1 l. 4 s.
Les Muſes Grecques, in-8°. br.	1 l. 16 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br.	5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importants de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br.	3 l.
Mémoire sur la Muſique des Anciens, nouvelle édition, in-4°. br.	7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br.	5 l.
L'Agriculture réduite à ſes vrais principes, vol. in-12. broché,	2



# M E R C U R E

*D E F R A N C E .*

M A R S , 1776.

---

*P I È C E S F U G I T I V E S*

EN VERS ET EN PROSE.

---

*LETTRE de Marie de Rossan, Marquise  
de Ganges, à sa Mère.*

---

MARIE DE ROSSAN, la plus vertueuse & la plus malheureuse des femmes, naquit en 1637 du sieur de Rossan, & de la fille du sieur de Nochères : elle n'étoit pas d'une

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

naissance fort illustre ; mais sa grande beauté & ses richesses considérables la firent rechercher des Partis les plus avantageux. Elle épousa en secondes noces le Marquis de Ganges , Gouverneur de Saint - André ; c'étoit un homme qui cachoit son caractère avec un soin extrême , qui avoit tous les vices & paroissoit avoir toutes les vertus. Les premières années de son mariage , il fit le bonheur de son épouse : mais il en devint dans la suite jaloux au point qu'il fut cause de sa mort ; voici comment. Il avoit deux frères aussi méchans que lui , qui tâchèrent , mais en vain , de se faire aimer de leur belle-sœur. Leur amour se tourna en fureur. Ils remplirent l'esprit du Marquis de soupçons si terribles , qu'il leur abandonna son épouse pour en tirer vengeance. Ils résolurent donc de l'empoisonner , & le firent ; mais la Marquise s'étant échappée de leurs mains , après avoir pris le breuvage dont elle jeta la moitié , & s'étant sauvée dans une maison voisine , un de ses frères la suivit , & lui donna sept coups d'épée. Elle survécut dix-sept jours à tous ces assauts , après lesquels elle mourut , à l'âge de trente - un ans. C'est dans l'espace qui se trouve de son malheur à sa mort , qu'on la suppose écrire à sa Mère

& lui faire le récit de ses infortunes. On a été obligé de faire quelques changemens, dont il est inutile d'avertir le Lecteur. Ceux qui seront curieux de lire l'Histoire de Marie de Rossan, pourront consulter les *Femmes Illustres de la France*, Tome III, page première.



Ce n'est plus, ô ma mere, une épouse adorée,  
 Mais une malheureuse à ses bourreaux livrée,  
 Qui, prête de passer de la vie à la mort,  
 Dans ce terrible instant va te tracer son sort.

Cher & cruel époux ! frere injuste & barbare !  
 C'est donc vous qui portez le coup qui nous sépare !  
 Vos cœurs, vos lâches cœurs, nourris dans les  
 forfaits,

Doivent de mon trépas se trouver satisfaits !  
 Vos vœux sont accomplis ; je meurs votre vic-  
 time :

Mais mon sort est trop beau, puisque je meurs  
 sans crime,

Et que le coup fatal, porté par vos fureurs,  
 Me fait appercevoir la fin de mes malheurs.

Oui, ce temps n'est pas loin. O douce ! ô tendre  
 mere !

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Devois-je craindre tout d'une main aussi chère ?  
Est-ce à ceux qui nous sont attachés de plus près  
A trahir les premiers les sermens qu'ils ont faits ?

Malheur à vous , mortels , dont l'ame fiere & dure  
Rejette avec horreur les droits de la nature ,  
Et qui , dans les forfaits , étroitement unis ,  
Olez , sans nuls remords . . . Mais , écoute , &  
frémis . . .

Frémis . . . Je vais te faire un récit effroyable :  
Puisse ma mort toucher un frere trop coupable !  
Puisse-t-il à ce prix détester les forfaits !  
Souvent le repentir suit les plus grands excès !

Dans les commencemens d'un nouvel hyménée ,  
La trame de mes jours étoit trop fortunée ,  
Et le bonheur constant à s'attacher à moi  
Me faisoit de l'amour goûter l'aimable loi :  
Mon époux m'adoroit , je l'adorois de même ;  
Notre félicité pour lors étoit suprême.  
Je jouissois , hélas ! du destin le plus doux . . .  
Bientôt je vis changer le cœur de mon époux .

La pâle jalousie , au front morne & sévere ,  
Ce monstre que l'enfer a vomé sur la terre  
Pour déchirer le cœur des malheureux mortels ,  
Et les faire souvent devenir criminels ;  
Ce monstre , effroi de l'ame , ami de l'injustice ,

Qui fuit, sans volonté, les traces du caprice,  
Et qui, loin d'appaiser les maux des malheureux,  
Ne fait que les aigrir, les rendre plus affreux;  
Ce monstre enfin, l'auteur du destin qui me reste,  
Insecta mon époux de son poison funeste.

Son cœur de noirs soupçons est bientôt déchiré:  
Le doux repos le fuit; furieux, égaré,  
Ne le possédant plus, tout l'offusque & l'irrite,  
Et rien ne peut calmer le courroux qui l'agite.

Depuis six mois, qu'en proie aux plus vives dou-  
leurs,

Je ne vois point tarir la source de mes pleurs, )  
Espérant le retour dans une ame parjure,  
Je t'ai toujours caché les tourmens que j'endure.  
Le devoir d'une épouse (& tu le dois savoir)  
Est de ne point marquer jamais son désespoir,  
De cacher les erreurs de l'ingrat qui l'opprime,  
Et d'attendre-du ciel la vengeance du crime.  
Ce motif seul m'a fait différer tous les jours  
De t'écrire... De toi j'aurois eu des secours,  
Et j'aurois épargné ce forfait à mon frere.

Maintenant que je touche à mon heure dernière,  
J'ai cru que je pouvois, sans manquer à l'hon-  
neur,

Dévoiler à tes yeux son crime & mon malheur.  
Je t'instruis de mon sort à regret, je l'atteste...

A v

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Sur-tout ne montre point cette preuve funeste :  
Tout malheureux qu'il est , je souscris à mon sort ;  
Ma mere , garde-toi de venger cette mort.  
Je pardonne à l'ingrat dont la main meurtriere ,  
En me perçant le sein , me ravit la lumiere ;  
Qu'il jouisse à jamais de ce forfait affreux !  
Ne le fais point punir , c'est tout ce que je veux.  
Ce n'est point aux humains qu'appartient la ven-  
geance ;  
Mais c'est à l'Eternel à venger l'innocence.

Hélas ! que les mortels savent bien l'art affreux  
De voiler leurs dehors & d'échapper aux yeux !  
Jeune encore , ô ma mere ! & sans expérience ,  
Je jugeois par moi seule & croyois l'apparence.  
Ils sembloient fortement attachés à l'honneur ,  
Je les crus vertueux.. Quelle étoit mon erreur !  
Bientôt .. bientôt.. grand Dieu ! je vis qu'à l'arti-  
fice ,

A la brigue , à l'orgueil , à la mollesse , au vice ,  
Ils dressoient seulement de coupables autels :  
Trop tard , pour mon malheur , je connus ces  
mortels ;

Trop tard je m'apperçus de leur vertu trompeuse ;  
Leur aveuglement seul m'a rendu malheureuse :  
Il en est , j'en frémiss !... que , loin d'épouvanter ,  
Le crime dans ses fers semble encor arrêter :  
Et... Mais c'est trop long-temps demeurer sur  
l'abyssme :

Tu connois le coupable, apprends quel est le crime.

Mon frere, ce cruel, auteur de tous mes maux,  
 S'étoit fait un devoir de troubler mon repos.  
 D'abord, pour mieux cacher sa noire perfidie,  
 Il a de mon époux calmé la jalousie :  
 Je vis renaître alors des jours purs & sereins ;  
 Je crus jouir encor de prospères destins ;  
 Mais ce temps n'étoit plus, & j'étois destinée  
 A servir de jouet à sa rage effrénée.  
 Grand Dieu ! ce scélérat, haïssant la vertu,  
 Sous un masque trompeur portoit un cœur perdu :  
 Sa vie est de forfaits un horrible assemblage ;  
 Meurtre, attentat, voilà les objets de sa rage.  
 C'est un de ces mortels au crime abandonnés,  
 Qui de mort & de sang ne sont point étonnés ;  
 Qui paroissent toujours, tant ils ont d'artifice,  
 Pratiquer la vertu, quand ils suivent le vice ;  
 Et qui, ne craignant point un Dieu juste & ven-  
 geur,  
 Se livrent sans réserve à toute leur fureur.

Ce traître a de sa mort payé mon innocence.  
 Ma vertu m'a rendu l'objet de sa vengeance.  
 Trop de vertu souvent nous cause un sort affreux :  
 Peut être... Mais, que dis-je ? il est plus glorieux  
 De mourir innocente & nullement flétrie,

A vj

Que de vivre coupable avec l'ignominie :  
 Pour un cœur vertueux la mort a des appas ;  
 L'innocence a des droits que l'on ne connoît pas.

Qui l'eût dit ? il brûloit pour moi d'un feu cou-  
 pable ,

Et son cœur adulateur étoit impitoyable.

Il voulut m'engager à flatter son amour ;

Il voulut de mon cœur exiger le retour.

Je rejetai bientôt sa flamme criminelle :

Sa passion trompée en devint plus cruelle.

J'osai le menacer d'avertir mon époux ;

Mais lui , craignant l'effet d'un trop juste cour-  
 roux ,

Me prévint... A ces mots si ma douleur augmente ,

O ma mere ! pardonne à ta fille expirante :

Pardonne... Je ne puis arrêter mes sanglots ,

Ni retenir mes pleurs au récit de mes maux.

Ce malheureux , voyant sa flamme méprisée ,

Fit retomber sur moi sa fureur insensée ;

Il m'accusa , le cœur rempli de désespoir ,

D'avoir voulu trahir mon époux , mon devoir ,

De m'être , sans pudeur , abandonnée aux crimes ,

D'avoir conçu pour lui des feux illégitimes...

Ce trait , de mon époux ranima la fureur :

Toute sa jalousie a rentré dans son cœur.

Juge de quel effroi mon ame fut saisie ,



## 14 MERCURE DE FRANCE.

Pour s'en débarrasser , il part... il fuit ces bords...  
Un reste de vertu lui causoit des remords.

La veille cependant de l'horrible journée  
Où je devois subir ma triste destinée,  
J'avois de mon malheur quelques pressentiments :  
Une frayeur secrète ala: moit tous mes sens ;  
La nature à mes yeux paroissoit moins brillante :  
Son aspect me donnoit une idée affligeante.  
Les ombres de la mort erroient autour de moi ;  
Dans mon cœur consterné tout apportoit l'effroi :  
La nuit, un songe affreux, vive & frappante image,  
Augmenta ma frayeur , abattit mon courage ..  
J'ignorois mon malheur... ciel!... je n'y pensois  
pas ;  
Et ne me croyois point si proche du trépas.

A peine le soleil commençoit sa carrière  
Et répandoit sur nous sa brillante lumière ,  
Que ma porte s'ouvrit, & j'aperçus.. ah! Dieux!..  
Quelle horreur ?.. Je frémis à ce spectacle affreux..  
Qui n'eût point éprouvé cette frayeur extrême ?..  
Ma mere... au récit seul tu frémiras toi même!..

Mon frere , furieux , une coupe à la main ,  
Et de l'autre portant un poignard inhumain ;  
Se présente à mes yeux , me remplit d'épouvante,  
Et fait passer vers moi cette voix menaçante :

« Il faut mourir ; choisis ». A ces mots effrayans  
 Mon cœur se consterna ; je perdis tous mes sens ;  
 Mais bientôt de la mort la redoutable image  
 Se présentant à moi , m'en a rendu l'usage :  
 En vain je m'efforçai d'appaier la fureur ;  
 La pitié n'entre point dans un barbare cœur.  
 « C'est assez , m'écriai-je , & puisqu'à ta furie  
 » Il faut , sans balancer , que j'immole ma vie :  
 » Donne .. donne la coupe , & repais-toi , cruel ,  
 » En me voyant saisir ce breuvage mortel.  
 » Donne .. il me faut mourir... ne me fais point  
 » attendre ».

Je la prends.. Un bruit sourd qui vient se faire  
 entendre ,

L'agite... Un scélérat n'est jamais sans frayeur !  
 Il veut voir d'où provient ce bruit vain & trom-  
 peur ;

Il détourne de moi son regard effroyable...  
 Je le vois... Je saisis cet instant favorable :  
 Je jette le poison , & je crois le tromper ;  
 Mais d'un plus grand malheur Dieu me vouloit  
 frapper.

Ce monstre , se doutant de cette tromperie ,  
 Ne veut plus que le fer pour m'arracher la vie :  
 Le poison n'est plus rien... il n'en veut qu'à mon  
 sang..

De sept coups de poignard il m'a percé le flanc ;  
 Puis , craignant de subir la peine qu'il mérite

## 16 MERCURE DE FRANCE.

Il a , me croyant morte , eut recours à la fuite.

Cependant , ô ma mere ! ou soit que le courroux  
Ait aveuglé ses yeux en me portant ces coups ,  
Ou plutôt que de Dieu la volonté propice  
Ait reculé la fin de ce dur sacrifice ,  
Afin de m'accorder le bonheur & le temps  
D'adorer à ma mort ses décrets tout-puissans ;  
Aucun coup n'est mortel. Dans peu de jours  
guérie ,

J'aurois pu m'arracher à toute leur furie ,  
Mais ce malheureux fer , à ma mort destiné ,  
Ce fer , vil instrument , étoit empoisonné.

Un funeste venin , qui coule dans mes veines ,  
A rendu tout-à-coup mes espérances vaines :  
Tous les jours dans mon sein il fait quelques  
progrès ;

Rien ne peut arrêter ses barbares succès :  
Je me vois dépérir , & la mort inflexible  
Me fait sentir déjà son approche terrible.

De ta fille voilà , voilà l'état affreux :  
Peut-il être , ô ma mere ! un sort plus rigoureux ?

Grand Dieu ! toi , qui d'un mot as créé cette terre ,  
Et cet astre brillant qui tous les jours l'éclaire ,  
Toi , que j'adore ; toi , l'objet de tous mes vœux ;  
Reçois , reçois mon ame en ton sein bienheureux.

Dans ces derniers momens dont je jouis encore,  
 Pour un frere, un époux, ma foible voix t'im-  
 plore.

Pardonne-leur les maux qu'ils m'ont fait ressentir;  
 Grand Dieu ! pénètre-les d'un juste repentir ;  
 Touche leur cœur coupable & grave dans leur  
 âme

L'amour de la vertu ; fais-y passer ta flamme,  
 Compagne du bonheur & source de tout bien.  
 Qu'ils jouissent d'un sort plus heureux que le  
 mien ;

Que les revers jamais ne traversent leur vie ;  
 Puisse-t-elle de biens être toujours remplie !  
 Puisse le repentir dans leur âme rester !  
 La vengeance à ce prix est bien douce à goûter.

Toi, ma mere, prends soin de ma triste famille :  
 Inspire tes vertus à mon fils, à ma fille ;  
 Qu'instruits par ton exemple à vivre avec hon-  
 neur,

Pour le crime toujours ils soient saisis d'horreur !  
 Parle-leur quelquefois du trépas de leur mere ;  
 De ce forfait sur-tout n'accuse pas leur pere.  
 Leur pere... Il étoit né pour être vertueux !  
 Quand Dieu nous abandonne, ah ! qu'on est mal-  
 heureux !

Ô ma mere ! voilà ma volonté dernière ;

S'il est en ton pouvoir, viens fermer ma paupière ;  
 Viens... le ciel peut encor reculer mon trépas...  
 Je mourrai trop heureuse en mourant dans tes  
 bras.

*Par M. W.. d'A\*\*\*.*

*LES DEUX CERFS & LE RENARD.*

*Fable.*

**L'**AVIDITÉ, défaut de bien des gens,  
 Fut de tout temps dangereuse & nuisible ;  
 J'en vais donner une preuve sensible.

Un jour deux Cerfs se battoient dans les champs ;  
 Pour quelque Biche ils avoient pris querelle ;  
 Peut-être bien pour quelque bagatelle  
 S'étoit ému ce mortel différend :  
 Je n'en fais rien. Nos champions cependant,  
 Piqués tous deux, acharnés à leur perte,  
 Avec leurs bois se portoient mille coups ;  
 Et chacun d'eux tâchoit, d'un air alerte,  
 A son rival de donner le dessous.  
 Le sang couloit. D'une hauteur voisine,  
 Maître Renard vit ces fiers combattans :  
 « Oh ! oh ! dit-il, vivons à leurs dépens ;  
 » A leurs dépens fondons notre cuisine ».

Aussi-tôt dit , notre drôle descend  
Fort promptement & va lester sa panse :  
Avec ardeur il leche , il boit le sang ,  
Et s'en repaît tant & plus , comme on pense ,  
Bref se soula. Mais son avidité  
L'instant d'après lui fit perdre la vie :  
Il veut encor , plein de témérité ,  
Tâter d'un mets qui lui fait trop d'envie.  
Bientôt des Cerfs il brave la furie ,  
Se met entre eux & boit sur nouveaux frais.  
Qu'arrive-t-il ? bien peu de temps après ,  
Les Cerfs toujours animés , en colere ,  
Foibles pourtant & réduits aux abois ,  
L'un , furieux , le frappe de son bois ,  
Lui fend le ventre & le jette par terre.

Ceci s'adresse à vous , ames insatiables ,  
Voyez dans ce Renard un fidele tableau :  
Vous voulez trop de bien , vous mourrez milé-  
rables ,  
Et votre avidité sera votre tombeau.

*Par le même.*



## L'INSOMNIE.

*Sonnet.*

**Q**UE l'Insomnie est un tourment affreux !  
 Fut-il jamais de plus cruel supplice !  
 Si c'est ainsi que se vengent les Dieux ,  
 Malheur à ceux qui blessent leur justice !

Ô doux sommeil ! seul bien des malheureux ,  
 Viens , je t'implore ; à ma voix sois propice :  
 Puissant Morphée , ah ! couronne mes vœux ,  
 Et je te fais demain un sacrifice.

Mais , quoi ?.. déjà mon œil s'appesantit...  
 Je n'y suis plus... tout mon corps s'engourdit...  
 Je sens venir l'effet de mes promesses...

Grands de la terre... hommes puissans... héros...  
 Oui... vos honneurs... vos grandeurs... vos ri-  
 chesses...

Ne valent.. pas... un... instant... de... re...pos...e

*Par le même.*

*ÉPIÎRE au R. P. DE P\*\*\*.*

**T**oi qui , dès ma plus tendre enfance ,  
 Par un choix qui me fut flatteur ,  
 En m'accordant ta bienveillance ,  
 Pris plaisir à former mon cœur ;  
 Qui , te fiant sur ma candeur ,  
 Malgré mon peu d'expérience ,  
 Me choisîs , avec complaisance ,  
 Pour confident de ce malheur ,  
 Que tu sus soutenir en sage ;  
 Toi , le premier de mes amis ,  
 Cher P\*\*\* reçois l'hommage  
 Qu'en te quittant je te promis.  
 Le temps , en rapprochant notre âge ,  
 A décidé nos sentimens ;  
 Pourroient-ils n'être pas constans ?  
 Rien de futile , rien de volage  
 Ne forma nos engagements.

Tous les hommes ont leur manie :  
 C'est un axiôme connu ;  
 De tout préjugé revenu ,  
 Je veux à la philosophie  
 Donner le reste de ma vie ;  
 Quoique jeune encor , j'ai vécu.

## 22 MERCURE DE FRANCE.

De la fortune trop frivole  
J'ai long-temps brigué la faveur ,  
Je croyois sa trompeuse idole  
L'unique source du bonheur ;  
Enfin je sois de mon erreur ;  
De ses mépris je me console :  
Tout l'or que roule le Pactole  
Ne sauroit séduire mon cœur.

Des Grands j'ai connu les caprices :  
Fausles promesses , injustices ,  
Rien n'échappe à leur cœur gâté ;  
Ennemis de la vérité ,  
Le vil flatteur , qui de leurs vices  
Déguise la difformité ,  
Obtient tout dès qu'il sollicite ,  
Tandis que l'homme de mérite  
Loin d'eux est toujours rejeté.

De la Cour , des Grands dégoûté  
J'imaginai que la tendresse  
Pouvoit , par une douce ivresse ,  
Conduire à la félicité.  
J'aurois voulu dans ma Maîtresse  
Trouver les grâces , la beauté ,  
De la décence sans fierté ,  
Esprit , candeur , délicatesse ,  
Dans l'humeur de l'égalité ;

Je n'ai trouvé que fausseté,  
Jargon, vapeurs, minauderie,  
Beauté d'emprunt, coquetterie,  
Et beaucoup de méchanceté.  
Fatigué d'avoir tout tenté  
Sans avoir pu me satisfaire,  
Dans ce monde l'homme a beau faire,  
Ai je dit, tout est vanité.  
Savoir se suffire à soi-même  
Est le seul moyen d'être heureux ;  
Il n'est point de meilleur système.  
Tous les jours je rends grace aux Dieux,  
Dont l'immuable providence  
M'a placé loin de l'opulence,  
Qui trop souvent corrompt les mœurs,  
Mais aussi loin de l'indigence,  
Qui ne peut qu'avilir les cœurs.  
Satisfait de mon toit rustique,  
Des sots méprisant la critique,  
Je veux jouir de tous mes jours :  
Je ferai mon unique étude  
De bien profiter de leur cours.  
Tranquille dans ma solitude,  
J'aurai pour guide ma raison,  
Locke, Descartes, la Bruyère,  
Pascal, Mallebranche, Newton  
Si par fois leur sublime ton  
M'oblige à rester en arrière

Avec l'aimable Deshouliere ,  
 La Fare , Chaulieu , Pavillon ,  
 Égayant mon foible génie ,  
 J'aurai peut-être la manie  
 De les suivre sur l'Hélicon.

Le goût de la littérature  
 Ne prendra pas tous mes instans ,  
 Je saurai partager mon temps  
 Entre l'étude & la nature.  
 Lorsque les fongueux aquilons ,  
 Cessant de nous faire la guerre ,  
 N'épouvanteront plus la terre  
 Par l'effort de leur tourbillons ,  
 Je verrai l'empire de Flore ,  
 Par les pleurs de la jeune Aurore ,  
 Renouvelé chaque matin ,  
 Embellir mon petit jardin.  
 Je me dirai , voyant éclore  
 Le lis , l'œillet & le jasmin ,  
 Je les ai plantés de ma main.  
 Cette rose qui se colore  
 N'est pas assez ouverte encore ,  
 Conservons-la jusqu'à demain.  
 De la plaintive Philomele ,  
 Qui déplore encor ses malheurs ,  
 J'entendrai les chants séducteurs ;  
 Loin des villes, je fuis comme elle

Du

## Du monde les appas trompeurs.

Les deux gémaux ayant fait place  
 A l'écrevisse au pas tardif,  
 D'un œil vigilant, attentif,  
 Des moissonneurs suivant la trace,  
 J'irai, soigneux de l'avenir,  
 M'occuper à voir recueillir  
 Les présens que Cérès dispense:  
 Non que je veuille m'enrichir;  
 Contempt d'une honnête abondance,  
 Je ne demande qu'à jouir.

Si le lion, dans sa furie,  
 Me fait ressentir la chaleur;  
 Je respirerai la fraîcheur,  
 A l'ombre, assis dans la prairie;  
 Quelquefois je prendrai le bain  
 Dans un canal dont l'onde pure  
 Semble inviter par son murmure  
 A se rafraîchir dans son sein.  
 Mais déjà l'aimable Pomone  
 Habite mon riant verger,  
 Et m'invite à le décharger  
 Des fruits dont elle le couronne.  
 Cependant, le thyrsé à la main,  
 Le vieux Silène sur son âne,  
 Précédant l'époux d'Ariane,

**B**

Viendr a s'enivrer de mon vin.  
 Je ne suivrai point des Bacchantes  
 Les transports trop tumultueux :  
 Le cœur seul rend grâces aux Dieux  
 De leurs largesses bienfaisantes.

Quand l'hiver , au souffle glacé,  
 Aura dépouillé la nature  
 De sa fraîcheur, de sa parure ;  
 Alors qu'Eole courroucé,  
 A tous les vents lâchant les rênes,  
 Se plaît à redoubler les peines  
 Du Nautonnier embarrasé :  
 Après de mes Lanes tranquille,  
 Je ferai quelque ouvrage utile,  
 Gardant le coin de mon foyer ;  
 Quelquefois d'un chevreuil léger,  
 Ou d'un cerf, je suivrai la trace ;  
 Plus souvent, sans quitter ma place,  
 Avec trébuchet & gjuaux,  
 Je ferai la guerre aux oiseaux.

Ainsi, loin de toute contrainte,  
 Mes jours se trouveront remplis,  
 Et j'envisagerai sans crainte,  
 Aux décrets du destin soumis,  
 L'instant où la Parque inflexible,  
 Cessant de tourner son fuseau,

S'armera du fatal ciseau.  
 Qu'a donc la mort de si terrible?

Au reste, crois-moi, cher ami,  
 Le projet que je trace ici  
 N'est pas un simple badinage;  
 Enfanté pendant mon sommeil,  
 C'est plutôt l'instant du réveil  
 Dont je veux faire un bon usage:  
 Semblable à ce pilote sage  
 Qui vit, satisfait de son sort,  
 Et qui tranquille dans le port,  
 Ne va plus affronter l'orage

### L'AVEUGLE VOLONTAIRE.

**E**N ses vieux jours, Razis \* perdit la vue;  
 Un Empirique aussi-tôt s'évertue,  
 Veut le traiter: une minute ou deux  
 Vont lui donner l'usage de ses yeux.

Dans ses promesses magnifiques,  
 Razis l'arrête, & lui dit: Cher Docteur;  
 Combien l'œil a-t-il de tuniques?  
 Je n'en sais rien, répond l'opérateur;

\* Fameux Médecin Arabe, ainsi nommé du nom  
 appellatif de la ville de Reï, dans la Perse.

## 28 MERCURE DE FRANCE.

Mais laissez faire , & comptez sur le reste :  
Non pas (dit Razis) s'il vous plaît ,  
Un ignorant n'est pas mon fait ,  
Sa main pourroit m'être funeste ;  
Qui ne fait pas compter les tuniques de l'œil ,  
Neme touchera point , malgré tout son orgueil .  
Parens , amis , alors se réunirent  
Pour l'engager à se faire opérer :  
Nos Charlatans quelquefois réussissent  
(Lui disent-ils) à quoi bon différer ?  
En pareil cas , le refus n'est pas sage .  
Si les efforts sont impuissans ,  
Vous resterez sans voir : voilà tout le dommage .  
Non (dit Razis) j'ai vu le monde assez long temps ,  
J'aurois regret de le voir davantage .

*Par M. B\*\*\*.*

---

### LES TROIS SAGES.

**T**ROIS Sages , le premier Persan ,  
L'autre Indien , le troisième de Grece ,  
Discouroient devant Nouskirvan  
Du plus fâcheux état de notre humaine espèce :  
Le Grec ne trouva rien de pis  
Que l'indigence & l'infime vieillesse ;  
L'Indien appuya sur les maux inouïs

Que dans un grabat de souffrance  
 Enduroit un malade avec impatience ;  
 Que restoit-il au Persan à trouver ?  
 Le plus cruel des maux que l'on puisse éprouver ,  
 L'affreux remords & ses couleuvres ,  
 L'instant où finit notre sort ,  
 Où l'on voit approcher la mort  
 Sans l'escorte des bonnes œuvres.

*Par le même.*

### LES FOUS DE BASRA\*.

**H**AROUND<sup>1</sup> chargea Behloul<sup>2</sup> d'inscrire dans  
 Basra

Tous les fous de sa connoissance.  
 Ma foi, dit le Plaisant, les compte qui pourra :  
 Je ne saurois, la liste en est immense.  
 Les vrais savans ne sont pas si nombreux :  
 S'il veut savoir leurs noms, on peut le satisfaire ;  
 Deux ou trois en feront l'affaire ,  
 Encor m'en pourra-t-on disputer un ou deux.

*Par le même.*

\* C'est, suivant nos Géographes, la ville de Balsora, sur le golfe Perlique.

<sup>1</sup> Haroun Erreschid, célèbre Calife.

<sup>2</sup> Savant de la Cour du Calife.

LES TROIS DAMIS.

*Comédie - Proverbe.*

PERSONNAGES.

M. LUCIDOR.

CLARICE, fille de Lucidor.

ERASTE, Amant de Clarice,

ISABELLE.

DAMIS, Amant d'Isabelle.

PICARD, Laquais.

*La Scène est à Paris dans la Maison de  
Lucidor.*

---

SCÈNE I.

ERASTE, CLARICE. (*Ils entrent sur la  
Scène en conversant.*)

ERASTE.

QUE m'apprenez-vous!

CLARICE. Rien que de véritable.

ERASTE. Je suis bien malheureux! Je

comptois me présenter aujourd'hui à votre père.

CLARICE. Hélas ! mon cher Eraste !

ERASTE. Et , il a été accepté sur le champ.

CLARICE. Sur le champ.

ERASTE. Mais , vous ne le connoissez pas.

CLARICE. Mon Dieu , non , je ne l'ai jamais vu.

ERASTE. Et M. Lucidor ne le connoît pas non plus.

CLARICE. Pas plus que moi : il ne l'a jamais vu ; mais c'est le fils de son meilleur ami.

ERASTE. Quelle bizarrerie ! S'il étoit sot & mal bâti.

CLARICE. Ah ! Eraste ! ne pouvant être à vous , les autres hommes me seront également indifférens.

ERASTE *lui baisant la main*. Adorable Clarice ! que nous sommes à plaindre !

CLARICE. Que voulez-vous ?

ERASTE. Au moins devoit-on vous consulter.

CLARICE. Vous ne connoissez pas mon père : il est maître absolu dans sa famille.

32 MERCURE DE FRANCE.

ERASTE. Mais, encore pouvoit-il vous en toucher quelque chose.

CLARICE. Oh! oui; aussi m'a-t-il prévenue de son arrivée, en m'ordonnant de le bien recevoir.

ERASTE. Et quand arrive-t-il?

CLARICE. Incessamment, peut-être aujourd'hui.

ERASTE. Aujourd'hui! mon sort est-il assez cruel?

CLARICE. Hélas! je suis aussi à plaindre que vous.

ERASTE. Si j'avois plus de temps, peut-être qu'à l'aide de quelques amis communs, j'aurois pu faire changer les choses.

CLARICE. Vaine espérance, Eraste!

ERASTE. Comment?

CLARICE. Mon père a donné sa parole, rien ne l'en fera départir.

ERASTE. Je suis le plus malheureux des hommes.

CLARICE. Hélas!

ERASTE. Et le nom de cet heureux rival?

CLARICE. Je ne fais trop si je m'en souviendrai... Da... Dam...

ERASTE. Damis?

CLARICE. Damis, justement.

ERASTE. Damis!

CLARICE. Oui, Damis.

ERASTE. N'est il pas de Pontoise?

CLARICE. Précisément.

ERASTE. Est il possible?

CLARICE. C'est lui-même : vous le connoissez ?

ERASTE. Beaucoup; vous ne vous trompez point?

CLARICE. Non, certainement. D'où vient cette surprise ?

ERASTE. Ce Damis là est le dernier des hommes; & lorsque M. Lucidor le connoîtra, je ne doute point qu'il ne retire sa parole.

CLARICE. Il faudroit de puissans motifs.

ERASTE. Aussi s'en trouveroit-il.

CLARICE. Mais, encore, expliquez-moi...

ERASTE. C'est un homme sans mœurs & sans foi, qui s'est plu à mettre le désordre dans plusieurs familles honnêtes, en séduisant des filles qui avoient été jusqu'alors sans reproches.

CLARICE. Ah ciel ! que me dites-vous là ?

ERASTE. La vérité. Il y a quelques mois, il paroïsoit sincèrement attaché à Isabelle, une des plus aimables filles de Pontoise; on s'imaginoit qu'elle sauroit

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

fixer enfin son inconstance : mais il paroît qu'elle a été trompée comme toutes les autres.

CLARICE. L'abominable homme !

ERASTE. Et vous ne pensez pas que de pareilles raisons soient assez fortes pour rompre un engagement qui ne peut que vous être funeste ?

CLARICE. Hélas ! je crains bien que non.

ERASTE. Vous m'étonnez.

CLARICE. Non, mon cher Eraste, tout cela ne sera que pures bagatelles aux yeux de mon père.

ERASTE. Quelles bagatelles !

CLARICE. Oui, de pures bagatelles ; mon père a là-dessus des façons de penser qui me paroissent bien étranges ; il ne fait point de différence d'une débauchée qui a dépouillé toute honte, d'avec une personne vertueuse, mais foible, qui a eu le malheur de tomber dans les pièges d'un séducteur adroit. D'ailleurs il ne connoît pas d'autres vertus dans les personnes de votre sexe, que cette probité que l'on doit apporter dans le commerce des affaires ; mais il en dispense absolument avec nous.

ERASTE. Oh bien ! Damis est vérita-

blement son homme; il devoit l'épouser: mais vous le donner à vous, rien n'est plus injuste; vos principes méritent au moins d'être respectés.

CLARICE. Hélas! il ne fait état que des siens. Mais, retirez-vous; je crains qu'il ne rentre.

ERASTE. Eh mais! je suis venu dans le dessein de lui parler.

CLARICE. C'est une démarche inutile, & qui ne fera que l'aigrir.

ERASTE. Il faut en courir l'événement; je l'attendrai.

CLARICE. Non, je vous prie; revenez plutôt.

ERASTE. Et pourquoi?

CLARICE. Ah! s'il me voyoit avec vous, tout seroit perdu.

ERASTE. Quoi! dans sa propre maison! dans un endroit ouvert à tout le monde!

CLARICE. N'importe; il est tellement indisposé contre notre sexe, qu'il nous croit toujours coupables, lors même qu'il n'y a pas lieu à un soupçon fondé.

ERASTE. Voilà une étrange tyrannie.

CLARICE. Mon père m'aime beaucoup; mais je suis la victime de ses faux prin-

36 MERCURE DE FRANCE.

cipes. Le malheur qu'il a eu de ne fréquenter que des femmes vicieuses dans sa jeunesse, lui a donné pour le sexe une sorte de mépris général duquel je ne suis point exceptée. Mais... qu'entends-je? Ciel! c'est lui-même... Ah! comment faire?..

ERASTE. Laissez; ne craignez rien.

---

S C È N E I I.

LUCIDOR, ERASTE, CLARICE.

LUCIDOR *salue Eraste d'un air mécontent & embarrassé.* Monsieur, je suis votre serviteur. (*à Clarice, d'un air courroucé*) Que faites-vous ici, Mademoiselle?

CLARICE. Mon père, je ne fais que d'entrer pour recevoir Monsieur, qui demandoit à vous parler.

LUCIDOR. Eh bien! Monsieur; que voulez vous de moi?

ERASTE. C'est M. Lucidor, sans doute?

LUCIDOR. Oui, c'est moi-même. A quoi puis-je vous être utile?

ERASTE. Ah! Monsieur, permettez que cet embrassement... (*Il l'embrasse*).

LUCIDOR *avec embarras.* Monsieur...

ERASTE. Vous exprime la joie que j'ai de vous voir. Vous ne me connoissez pas.

LUCIDOR. Non , en vérité.

ERASTE. Je suis de Pontoise , & je m'appelle Damis.

CLARICE *à part*. Que va-t-il lui conter ?

LUCIDOR , *d'un air épanoui*. Eh quoi ! c'est vous , mon ami ? Ventrebleu , qu'il est bien planté ! On ne m'avoit pas trompé en me disant que vous étiez un joli homme. (*à Clarice qui veut sortir*) Ici , petite fille ; un moment.

ERASTE. Monsieur , vous me flattez.

LUCIDOR. Ah ! de la modestie ! Bien , bien , j'aime assez cela ; mais , avec votre figure , on peut s'en passer , mon gendre.

ERASTE. Monsieur , j'ai toujours compté pour peu les avantages de la figure , & je commencerois aujourd'hui à faire cas de la mienne , si elle plaisoit à la charmante Clarice.

LUCIDOR. Oui , oui , oui ; elle lui plaira , je vous en répons , moi ; elle seroit parbleu bien difficile ; vous pouvez compter sur ma parole. Ecoute , Clarice ,

58 MERCURE DE FRANCE.

voilà le mari que je te donne ; n'en es-tu pas contente ?

CLARICE. Je suis disposée à obéir en tout à mon père.

LUCIDOR, *avec satisfaction*. Je m'en doutois bien ; ce que c'est que la bonne éducation ! (*Il fait un signe de satisfaction à Clarice & la congédie*).

---

SCÈNE III.

LUCIDOR, ERASTE.

LUCIDOR. Eh bien ! mon gendre , qu'en dites-vous ? Elle n'est pas mal au moins, ma Clarice, & vous ne devez pas être fâché de l'emplette.

ERASTE. Ah ! Monsieur, je serai le plus heureux des hommes !

LUCIDOR. J'ai pris tous les soins imaginables pour la bien élever : je n'en garantis pas absolument le succès : car vous savez ce que c'est que les femmes, aussi bien que moi ; mais si l'on peut répondre de quelqu'une, tenez, c'est de ma Clarice.

ERASTE, Monsieur, vous pouvez en ré-

pondre hardiment : la réputation de Mademoiselle. . .

LUCIDOR. Eh ! mon Dieu , mon gendre , ne nous faisons point d'illusions ; ma fille est bien née , je la crois sage , vous le croyez aussi , voilà tout ce qu'il faut. Tâchons de demeurer l'un & l'autre dans cette persuasion le plus long-temps que nous pourrons , & nous serons heureux. Oh ça ! depuis quand êtes - vous arrivé de Pontoise ?

ERASTE. A l'instant ; j'ai pris à peine le temps de me débarrasser de mes habits de voyage.

LUCIDOR. Vous avez bien fait ; mais il falloit descendre chez moi , & y faire conduire tout votre bagage : au point où nous en sommes , vous devez regarder ma maison comme la vôtre. Et le papa Géronte , comment se porte-t il ?

ERASTE. Tout doucement , autant que le comporte son grand âge.

LUCIDOR. Hon ! hon ! mais il n'est pas si vieux.

ERASTE. Non pas absolument , si vous voulez ; mais ses infirmités le vieillissent un peu.

LUCIDOR. Ses infirmités ! je ne lui en connois pas d'autres que la goutte.

40 MERCURE DE FRANCE.

ERASTE. C'est cela même ; c'est que c'est une terrible infirmité que celle-là , convenez qu'elle en vaut bien d'autres.

LUCIDOR. Je vous en réponds, je le fais par expérience. Il souffre donc beaucoup le bonhomme.

ERASTE. Excessivement.

LUCIDOR. J'en suis vraiment fâché. Ce sont des fruits de la vieille guerre ; nous étions deux égrillards. Mais, dites-moi, devient-il un peu plus raisonnable ; je le sermone actuellement, moi. Tenez, mon gendre, il est un temps pour tout ; on m'a dit de vos nouvelles, je ne vous en fais pas de reproches ; à votre âge, rien n'est plus naturel.

ERASTE. Moi ! Monsieur.

LUCIDOR. Oui, vous ; il est inutile de faire ici le mystérieux ; d'ailleurs il suffit de vous voir mon gendre ; où est le joli homme qui n'ait eu des aventures galantes ?

ERASTE. Monsieur, ce sont des bagatelles que je tâche d'oublier.

LUCIDOR *riant*. Eh ! oui, oui, tâchez ; tâchez toujours : les nouvelles font oublier les vieilles ; mais, pour notre ami, franchement, je le désapprouve. (*à demi bas*) Dites un peu, qu'est devenue la

petite Manon, cette brune, là, qui déplaît tant à Madame Géronte ?

ERASTE. Monsieur, je ne fais ce que vous voulez dire.

LUCIDOR. Allons donc, quelle enfance ! vous ne me persuaderez pas que vous ignorez ces choses-là.

ERASTE. Monsieur, en tout cas je mets tout en œuvre pour les oublier bien vite, & j'y réussis.

LUCIDOR. Bien, bien ; j'aime votre discrétion, mon gendre : je ne puis vous en savoir mauvais gré ; mais apprenez donc que je suis l'intime de votre père, & quoique je ne l'aye pas vu depuis près de vingt ans, il n'a pas d'ami plus chaud que moi : je m'intéresse vivement à tout ce qui le concerne, & j'ai soin de le tancer, comme il le mérite, de ses folies : ainsi vous ne risquez rien de vous ouvrir à moi.

ERASTE. J'y serois très-disposé, Monsieur ; mais, à vous parler franchement, je m'occupe peu de la conduite de mon père, pour jouir de mon côté d'une liberté plus entière : ce sont nos conventions.

LUCIDOR *riant*. Eh ! eh ! eh ! l'habile garçon ! Oh ça, brisons là-dessus, Mon-

fieur le discret, nous n'en serons pas moins bons amis. Dites un peu, il ne viendra pas, suivant toute apparence, le pauvre cher homme? (*à Eraste qui a l'air inquiet*) Vous avez l'air inquiet, mon gendre, qu'avez-vous?

ERASTE. Je vous demande pardon, Monsieur. . . j'ai donné à mon valet. . . quelques ordres. . .

LUCIDOR. Liberté entière, mon gendre, liberté entière. (*Eraste sort*).

## SCÈNE IV.

LUCIDOR, *seul*.

Il n'est ma foi pas mal, ce garçon-là, pas mal du tout. J'avois quelque inquiétude sur la parole que j'ai donnée à mon vieil ami, sans connoître son fils; mais heureusement je n'ai point à me repentir, & la petite fille doit être fort contente.

## S C È N E V.

LUCIDOR, PICARD.

PICARD *annonçant*. Monsieur Damis.

LUCIDOR. Comment dis-tu ?

PICARD. M. Damis, Monsieur.

LUCIDOR. Mon gendre ? Eh parbleu, il fort d'ici. (*Picard fort*).

## S C È N E VI.

LUCIDOR, ISABELLE *en homme*.*(Isabelle, travestie en homme, entre une lettre à la main, & salue Lucidor sans rien dire).*

LUCIDOR. Qui demandez vous, Monsieur ?

ISABELLE. M. Lucidor : je viens lui présenter mes très-humbles respects.

LUCIDOR. De quelle part ? qui êtes-vous ? voilà bien des révérences.

ISABELLE. Je suis Damis, de Pontoise.

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

LUCIDOR *avec la plus grande surprise.*  
Qui? vous!

ISABELLE. Voici une lettre de mon père qui vous expliquera le sujet de ma visite.

LUCIDOR *la prend avec empressement.*  
Voyons. C'est pa bleu son écriture. (*Il lit bas*) Je suis confondu : voilà une étrange effronterie.

ISABELLE, *qui a entendu les derniers mots, inquiète & déconcertée*). Ah ciel! tout est découvert, je suis perdue. (*haut*) Cet accueil me surprend, Monsieur, & la lettre de mon père sembloit me promettre...

LUCIDOR. Ce n'est pas pour vous que je parle, mon cher ami; mais il vient de m'arriver une singulière aventure.

ISABELLE. Comment donc?

LUCIDOR. Un maître fourbe sort d'ici, qui s'est annoncé sous votre nom.

ISABELLE *intriguée, à part*. Damis m'auroit-il prévenue? (*haut, riant fortement*) Le tour est vraiment original.

LUCIDOR *sérieusement*. Dites que le tour est pendable; mon ami, dites que le tour est pendable. Comment, morbleu! m'affronter ainsi... Ah! je lui apprendrai à qui il se joue.

ISABELLE, *d'un ton mal assuré.* Monsieur, je me flatte que vous ne doutez pas....

LUCIDOR. Eh non, vous-dis-je, la chose est claire maintenant. Vous avez l'air d'un honnête homme, vous; d'ailleurs la lettre de votre père ne me laisse aucun doute... Ce drôle-là est un hardi coquin.

ISABELLE. Je vous assure.

LUCIDOR. Mais je le tiens, & il sera la dupe de sa propre ruse.

ISABELLE. Comment ferez vous ?

LUCIDOR. Il doit revenir, & comme il ne sait point votre arrivée, je me propose de le confondre & de le mettre entre les mains de la Justice.

ISABELLE *intriguée & alarmée.* Ah ! gardez-vous en bien.

LUCIDOR. Et pourquoi ?

ISABELLE *avec embarras.* Peut être est ce un jeune fou sans expérience.

LUCIDOR. Tant pis pour lui.

ISABELLE. Qui ne sentoit pas la conséquence d'une pareille démarche.

LUCIDOR. Il l'apprendra.

ISABELLE. Voudriez-vous causer la perte de ce malheureux ?

LUCIDOR. C'est sa faute.

## 46 MERCURE DE FRANCE.

ISABELLE. Jeter la désolation dans une famille honnête & la couvrir de honte?

LUCIDOR. J'en suis fâché. Mais si vous fussiez arrivé plus tard de quelques jours, il épousoit ma fille. Hein? l'histoire auroit-elle été gentille? Un malheureux aventurier, que fais-je, moi? Je m'en rapporte à vous.

ISABELLE. Votre colère est juste; mais permettez-moi aussi quelques réflexions: si c'étoit quelqu'amant secret de votre fille: car elle ne m'a jamais vu, & si elle a le cœur prévenu pour quelque autre, ils ont pu concerter ensemble le travestissement qui vous chagrine. Songez-y.

LUCIDOR. Effectivement, ce que vous me dites-là peut fort bien être vrai.

ISABELLE. Faites y attention: il seroit fâcheux de prendre un parti qui compromettrait l'honneur de votre fille & le vôtre.

LUCIDOR. J'ai peine à croire que ma fille ait osé se prêter à une pareille action; mais ce maudit sexe-là est si trompeur, que franchement je ne pourrois en répondre.

ISABELLE. C'est pour cela que je vous conseille de demeurer en repos, & de

vous contenter de faire défendre votre porte à l'imposteur.

LUCIDOR. Non ferai, de pardieu ; je vais commencer par interroger Clarice, & si je la trouve coupable, un bon Couvent m'en fera raison.

ISABELLE. Comment y parviendrez-vous ? elle ne l'avouera pas.

LUCIDOR. Je l'y forcerai bien.

ISABELLE. Le sexe est si dissimulé : vous le savez.

LUCIDOR. Oh ! s'il est dissimulé, je suis fin, moi ; & l'on ne me trompe pas aisément.

ISABELLE. A votre place, ce ne seroit point le parti que je prendrois.

LUCIDOR. Et que feriez vous ?

ISABELLE. Sans revenir sur ce qui s'est passé, je bannirois le faux Damis, & je suivrois mon premier dessein.

LUCIDOR. Eh quoi ! mon ami, êtes-vous toujours dans la résolution d'épouser ma fille ?

ISABELLE. De tout mon cœur.

LUCIDOR. Que je vous embrasse, vous pensez en brave garçon.

ISABELLE. Bon, ne fais-je pas que ces petites fantaisies là passent chez les filles

en aussi peu de temps qu'elles leur viennent.

LUCIDOR. Vous avez raison : touchez-là, mon gendre ; ma foi vous pensez sensément ; à votre âge, c'est vraiment extraordinaire. Quel âge avez-vous ? vous me paroissez bien jeune.

ISABELLE. Mais, quelques vingt-cinq ans.

LUCIDOR. Parbleu, on ne s'en douteroit pas, à peine vous donnerois-je dix-huit ans. Morbleu le bel âge ! & qu'il passe vite. Mon gendre, vous vous en appercevez.

ISABELLE. Oh, Monsieur, je vois mes belles années s'écouler sans peine.

LUCIDOR. Et vous ne les employez pas mal ; je fais de vos nouvelles. Eh, eh, eh, vous connoissez à Pontoise une certaine Isabelle, n'est-ce pas ? Eh, eh, eh.

ISABELLE *déconcertée*. Moi, Monsieur ?

LUCIDOR. Vous, oui, vous. Allez, allez, mon garçon, rassurez vous ; ce n'est pas que je vous en fasse des reproches.

ISABELLE. Mais encor un coup, Monsieur, que vous a-t-on dit de cette Isabelle ?

LUCIDOR.

LUCIDOR. Bon, ce que l'on en devoit dire ; c'est quelque petite coquette là, comme on en trouve tant à votre âge, qui vous a fait passer agréablement quelques mois.

ISABELLE. Monsieur, vous vous trompez, & vous êtes mal informé ; je ne connois point cette Isabelle, dont j'ai seulement entendu parler comme d'une très-honnête fille.

LUCIDOR. Encore une fois, mon gendre, je ne vous en veux pas de mal. Lorsque j'étois jeune, je faisois comme vous ; & je ne suis pas assez injuste pour blâmer dans les autres ce dont je n'ai pu me garantir moi-même. Mais je vous amuse ici : vous voudriez voir votre future, n'est-ce pas ? Entrez, je vous suis à l'instant. (*Isabelle sort*).

## S C È N E V I I.

LUCIDOR *seul*.

Parbleu, l'aventure est comique, & le véritable Damis a suivi de près l'imposteur. Un petit moment plutôt ils se rencontroient, &...

C

SCÈNE VIII.

LUCIDOR, PICARD.

PICARD. Il y a encore là bas un Monsieur qui dit s'appeler M. Damis, & qui demande à vous parler.

LUCIDOR. Encore un Damis ? je crois qu'il en pleut.

PICARD. Ferai-je entrer, Monsieur ?

LUCIDOR *à part*. Oh ! parbleu, je tiens celui ci. (*haut à Picard*) Oui, & dis à mon gendre que je l'attends ici.

---

SCÈNE IX.

LUCIDOR, DAMIS.

DAMIS. M. Lucidor.

LUCIDOR. Entrez, Monsieur, entrez ; vous êtes M. Damis de Pontoise, n'est ce pas ?

DAMIS *saluant*. A vous servir, Monsieur.

LUCIDOR *à part, examinant la contenance de Damis*. Voilà, sur ma parole,

un des plus hardis frippons que je connoisse.

DAMIS. Permettez que cet embrassement...

LUCIDOR, *lui tournant le dos.* Doucement, Monsieur, doucement; c'est pousser un peu trop loin l'effronterie.

DAMIS. Cet accueil a lieu de me surprendre, & dans les termes où mon père m'a dit que nous en étions, je n'avois pas lieu de m'y attendre.

LUCIDOR. Dans un instant vous aurez l'explication de tout ceci, Monsieur le fourbe.

DAMIS. Monsieur, voilà des épithètes qui ne me conviennent point du tout.

## S C È N E X.

LUCIDOR, DAMIS, ISABELLE.

DAMIS *appercevant Isabelle, à part.*  
Ciel! que vois je?

ISABELLE *à part.* Voilà mon perfide; armons nous de courage.

LUCIDOR *examinant la confusion de Damis.* Le voilà pris. (*haut*) Eh bien!

52 **MERCURE DE FRANCE.**

M. l'affronteur, connoissez vous ce Cavalier là ?

DAMIS *déconcerté, à part.* C'est Isabelle ! quel étrange événement ! (*haut à Lucidor*) Je ne puis vous dissimuler ma surprise ; mais...

LUCIDOR *furieux.* Mais, mais ; vous osez ainsi vous jouer à moi ?

DAMIS. J'avoue ma faute, Monsieur, &...

LUCIDOR. Il est parbleu bien temps, & je trouve l'aveu plaisant. Holà ! ho ! qu'on m'aille chercher un Commissaire.

ISABELLE. Eh ! Monsieur, laissez ; sa confusion nous venge assez.

LUCIDOR. Je suis votre serviteur.

DAMIS. L'arrivée de votre Commissaire sera fort inutile, Monsieur ; c'est de Mademoiselle seule que j'attends ma grâce ou ma punition ; je suis depuis long-temps en proie à un remords qui me déchire.

LUCIDOR. Mademoiselle ! il extravague.

DAMIS *se jetant aux pieds d'Isabelle.* Charmante Isabelle, aurez-vous l'indulgence de pardonner à un perfide, qui ne mérite que votre colère ? Me permettrez-vous de vous offrir un cœur que l'ambî-

tion vous enlevoit, mais que l'amour vous ramène.

ISABELLE *attendrie*. Ah Damis!

LUCIDOR *à Isabelle*. Mon gendre, que veut dire tout ceci?

S C È N E X I & dernière.

LUCIDOR, DAMIS, ISABELLE, ERASTE.

ERASTE *à Lucidor*. Je viens, Monsieur, vous demander pardon d'une supercherie qui a dû vous offenser, quoique la circonstance pût la rendre excusable : je me présente sous mon vrai nom...

LUCIDOR. A l'autre ; je crois que j'en deviendrai fou. Oh çà ! Messieurs, puisque vous voilà rassemblés, dites-moi de grâce qui de vous trois s'appelle Damis.

DAMIS. Il ne faut pas vous abuser plus long-temps, Monsieur ; c'est moi qui m'appelle Damis, & qui devois épouser votre fille : mais j'ai donné ma foi à Isabelle, & rien au monde ne pourra désormais rompre nos engagements.

LUCIDOR. Voilà un fort sot compliment, M. Damis, & vous pourriez vous

épargner la peine de venir me le faire ici.

DAMIS. Je ne vous dissimule pas que j'étois venu dans un autre dessein : honteux de ma perfidie, je n'osois me présenter devant celle qui en étoit l'objet : L'intérêt m'amenoit aux pieds de Mademoiselle votre fille, je rencontre l'adorable Isabelle : l'amour & la vertu remportent la victoire, & je lui rends un cœur que j'ai le bonheur de voir bien reçu, quoiqu'il soit si peu digne d'elle.

LUCIDOR, *avec le plus grand étonnement.* Isabelle!

ISABELLE. Vous la voyez devant vous, Monsieur, confuse de la tromperie qu'elle vous a faite; elle vous croit trop généreux pour troubler le bonheur de deux Amans aussi tendrement unis.

LUCIDOR. Au diable les Amans! j'avois bien besoin d'être mêlé dans toutes ces tracasseries-là, moi?

ERASTE. Vous pouvez aisément réparer tout ceci : vous m'avez accepté tantôt sous le nom de Damis : oserois-je me flatter que vous ne me rejeterez pas lorsque vous saurez mon vrai nom? Je m'appelle Eraste, & je suis fils de Lysimon.

LUCIDOR. Lysimon?

ERASTE. Oui, Monsieur; connoîtrez-vous mon père?

LUCIDOR. Oui, un peu; j'ai fait avec lui un voyage en Italie, il y a bien long-temps; c'est un très-brave homme.

ERASTE. Je m'estimerai fort heureux si cette ancienne connoissance vous prévient favorablement pour moi.

LUCIDOR. Oui-dà, nous verrons çà; j'écrirai au bonhomme; vous pouvez espérer cependant.

ERASTE. Ah! Monsieur, vous me rendez le plus heureux de tous les hommes. Ce coup inopiné du sort justifie le proverbe.

*Par Mademoiselle Raigner de Malfontaine.*

## LA TIMIDITÉ RÉCOMPENSÉE.

*Idylle.*

PALÉMON & DORIS.

**L**E Berger Palémon, dès sa plus tendre enfance;  
Perdit tous ses parens, demeura sans appui.  
Le vieux pasteur Egon, dur, plein de défiance,

Civ

## 46 MERCURE DE FRANCE.

Pour garder ses troupeaux le retira chez lui.

Si la fortune contraire,

Au jeune Palémon n'accorda pas de bien,

La Nature, en bonne mere,

Prodigue à son égard, ne lui refusa rien.

Une superbe chevelure

A replis ondoyans tomboit sur sa ceinture ;

L'air le plus doux, les plus beaux yeux,

Déceloient, malgré lui, son caractère heureux.

Tout ce qu'il voyoit faire étoit pour lui facile,

Il savoit le saisir dès la première fois ;

Il n'apprit jamais le hautbois,

Et de tous les bergers c'étoit le plus habile ;

Un autre eût été vain de ces dons étonnans,

Mais Palémon, naïf, bon, timide à l'extrême,

Paroissoit ignorer lui-même

Qu'il possédât tant de talens.

Content de son état, sans regrets, sans envie ;

A tout plaisir bruïant préférant son repos,

Le spectacle des champs, le soin de ses troupeaux

Faisoient le charme de sa vie.

De jour en jour plus matineux,

Il étoit exact à se rendre

Sur un coteau délicieux,

D'où l'œil pouvoit au loin s'étendre,

Assez près de ce lieu, la bergere Doris

Menoit aussi ses moutons paître.

Tous deux sur le gazon, nonchalamment assis,

Prenoient souvent plaisir à voir l'aurore naître.  
 On eût dit deux amans, mais il n'étoient qu'amis.  
 De ce fertile & beau pays,  
 Doris étoit la plus riche bergere,  
 Et Palémon, toujours humble & soumis,  
 Renfermoit ses desirs, n'osoit vouloir lui plaire;  
 La bergere en effet, par un certain maintien,  
 Tout à la fois engageante & sévère,  
 En imposoit, paroissoit froide & fière;  
 Mais, dans le fond, l'amour n'y perdoit rien.  
 On songeoit au berger; le cœur, en son absence,  
 De son image étoit doucement tourmenté;  
 On auroit même souhaité  
 Qu'un heureux hasard fit naître une circonstance,  
 Où ce penchant secret se fût manifesté.  
 Ce hasard vint enfin. Un beau matin d'été,  
 Doris manqua l'heure de l'entrevue,  
 Du plaisir qu'il avoit goûté,  
 Palémon encor transporté,  
 Aussi tôt qu'il l'eut aperçue:  
 Ah Doris! pourquoi tardois-tu?  
 Combien tes yeux ont aujourd'hui perdu!  
 Tu ne verras jamais une plus belle aurore...  
 L'air étoit si frais & si pur...  
 Le soleil s'est levé dans un si bel azur...  
 Mon ame étoit comblée: elle en tressaille encore.  
 Plus nombreux que jamais, les oiseaux d'alentour  
 Sembloient se disputer, par leur bruyant ramage,

58 MERCURE DE FRANCE.

A qui sauroit au Dieu du jour ,  
Rendre le plus brillant hommage.  
Comme je te souhaitois là !  
Combien ta joie eût redoublé la mienne !  
Qui peut, disois-je, empêcher qu'elle vienne ?...  
Tu m'as inquiété... Mais enfin , te voilà.

D O R I S.

Il est vrai, j'ai tardé. Je suis vraiment fâchée  
Du trouble où je t'ai mis : mais j'étois empêchée...

P A L É M O N.

Quelque agneau nouveau né...

D O R I S.

Non, ce n'est pas cela ;  
Une occupation plus chère  
Me retenoit...

P A L É M O N.

Plus chère ! Eh quoi !  
Peut-il être un sein ? ...

D O R I S.

Oui. Je travaillois pour toi.

P A L É M O N.

Pour moi !

D O R I S.

Vois dans ma panetière...

Découvre-la.

P A L É M O N.

C'est un chapeau ;  
Ciel ! qu'il est galant ! qu'il est beau !

D O R I S.

Que je le voye sur ta tête.

P A L É M O N.

Parles-tu tout de bon ?

D O R I S.

Quelle crainte t'arrête ?

P A L É M O N.

Tu n'as donc pas prévu, si j'ose m'en parler ;  
Que chacun en va murmurer.

D O R I S.

Du hameau n'est-ce pas après demain la fête ?  
Cette raison t'excusera.

P A L É M O N.

C'est Egon que je crains ; ce vieux Pâtre dira

C v j

60. MERCURE DE FRANCE.

Que j'aurai vendus en cachette  
Ou ses fruits ou son lait... Tu fais comme il me  
traite.

D O R I S.

Eh bien ! prends un parti : mes troupeaux sont à  
moi ,

Ils croissent tous les jours , je n'y peux plus suffire :  
J'ai besoin de quelqu'un qui m'aide à les conduire ;  
Dès demain , si tu veux , je t'en donne l'emploi.

P A L É M O N.

Si je veux !... Dès demain tu seras obéie.  
Servir une maîtresse aussi douce que toi ,  
Est le plus grand bonheur que j'aurai de ma vie.

D O R I S.

Maîtresse , moi ! ce n'est point-là mon nom ;  
Je suis toujours Doris , toi toujours Palémon.

De vrais bergers ne doivent reconnoître  
Entre eux aucune primauté.

Ces oiseaux que tu vois rampent-ils sous un  
maître ?

Non ; leur plus grand bonheur naît de l'égalité.

Regarde cette panetière ;

Qu'il te souviense , en la voyant ,

Que Doris fut ton écolière ,

Qu'elle te doit plus d'un talent....

N'est-il pas juste enfin qu'avec toi je m'acquitte.

P A L É M O N.

Dès long-temps tu dois être quitte.

Tu me fais chaque jour quelque nouveau présent ;  
Tantôt c'est un bouquet , tantôt c'est un ruban.

Que de fois ta main libérale

A , d'une adresse sans égale ,

Glissé dans ma corbeille , au moment des repas ,  
Mille fruits succulens que je n'attendois pas ?

D O R I S.

Combien de fois aussi , jusqu'à perte d'haleine ,  
N'avois-tu pas chanté pour charmer mon loisir ?

P A L É M O N.

Eh bien ! chanter est-ce une peine ?

On chante tous les jours pour son propre plaisir.

D O R I S.

Tu te défends en vain ; je ne puis être ingrate ;  
De tes égards pour moi le souvenir me flatte.

Et dès ce jour , sans différer ,

Je veux...

P A L É M O N.

A te servir je vais passer ma vie ;

Nos Pasteurs à mon sort vont tous porter envie ;

Que pourrois-je encor désirer ?

D O R I S.

Ce que tu méritas, en n'osant l'espérer :  
Le cœur de ta Doris , la main de ta bergere ;  
Je te les donne , ils sont à toi.

P A L É M O N.

Est-il bien vrai ? ton cœur & ta main sont à moi !  
J'ose à peine t'en croire... Ah Doris ! quel salaire !

D O R I S.

J'en partage le prix ; je t'aimois , & mon cœur ,  
En assurant le tien garantit son bonheur.

*Par M. Delautel.*

*VERS à l'occasion de l'Eloge de Catinat,  
par M. de la Harpe , couronné par  
l'Académie Française.*

L'AMOUR même forma les traits de Mélanie :  
Le goût & la vertu chanteront Fénelon.  
L'éloge du *Bonhomme* est au sacré vallon ,  
Justement couronné des palmes du génie ;  
L'Espe des Français & l'Auteur d'Athalie  
Conduisirent la main qui finit leurs portraits.  
Leurs talens réunis , leurs pinceaux & leurs traits ,

D'un Guerrier \* généreux nous tracerent la vie  
 A la gloire des lys , à la gloire des arts.  
 Ce tableau ravissant fixa tous les regards  
 Au Temple de l'Académie.  
 Préparez vos poisons , noirs serpens de l'envie,  
 Le Dieu du Pinde a chanté le Dieu Mars.

*Par M. Aude.*

*VERS à M. WORLOK <sup>r</sup> sur la guérison  
 de Mademoiselle d'Ormoÿ.*

QUEL miracle, Docteur, tu viens de faire encore !  
 La charmante *Félicité*  
 Alloit périr dès son aurore,  
 Et tu la rends à l'amitié.  
 Nous te devons l'agréable espérance  
 De revoir l'enjouement , les grâces , les amours  
 Orner sa nouvelle existence ;  
 Ah ! reçois le tribut de la reconnoissance !  
 Tu nous donnes la vie en assurant les jours,

*Par M. L. V.*

\* Catinat.

<sup>r</sup> Inoculateur Anglois ; célèbre sur-tout par un  
 spécifique dont il possède seul le secret , & qui est  
 infaillible pour la guérison de la petite vérole natu-  
 relle.

*VERS à Mademoiselle G... sur une Fête  
que, pour bouquet, elle a donnée à M.  
son Père, le 8 du mois de Janvier, &  
pour laquelle on a représenté les deux  
Opéra comiques intitulés, la Servante  
Maîtresse, & Annette & Lubin, précédés  
d'un Prologue de la composition de cette  
Damoiselle.*

**A**ux plus riches présens que fasse la nature  
Vous avez ajouté tous les trésors de l'art ;  
Aux attrait, les talens ; à l'esprit, la culture ;  
Et vous avez un cœur incapable de fard.

Comment, avec tant de droiture,  
Sans avoir du théâtre acquis nulle teinture ;  
Jeune & surprenante G...

D'une touche légère & sûre  
Pouvez-vous nous tracer la fidelle peinture  
Des rôles qu'à jouer on vous donne au hasard ?  
— Vous semblez de la sépulture —  
Retirer les talens de l'aimable Favart.

Que de la tendre & simple Annette  
On reconnoisse en vous une image parfaite ;  
Je ne suis nullement surpris.

C'est la candeur, c'est l'innocence,  
 C'est la tendresse & la constance;  
 De mille & mille soins dignes d'être chéris,  
 C'est la vive reconnoissance,  
 Ou celle d'un bienfait dont on sent tout le prix!

Ces sentimens par excellence,  
 Dans votre cœur sont tous écrits;  
 Et, pour les rendre avec aisance,  
 Vous n'avez pas besoin de les avoir appris:  
 Vous n'avez, pour cela, consulté que vous même.

Mais un point qui me cause une surprise extrême,  
 Et, plus que tout le reste, enchante mes esprits,  
 C'est la facilité du jeu plein de finesse  
 Dont vous avez rendu *la Servante Maîtresse*;  
 Ce sont vos tons plaisans & vos malins souris;  
 De vos humbles adieux c'est la touchante adresse;  
 De tous vos mouvemens, c'est l'extrême justesse.  
 D'où vous vient ce talent? Où donc l'avez-vous  
 pris?

Dans un âge encore si tendre,  
 L'art le plus accompli n'auroit pu vous l'appren-  
 dre.

O vous qui me tenez dans un enchantement  
 Qu'augmente la beauté de votre caractère!  
 Vous qui savez si bien peindre le sentiment,

Qu'inspirent les bontés d'un pere & d'une mere ;  
 Qui les chantez si tendrement ,  
 Et d'une voix si douce ensemble & si légère ;  
 Vous qui savez payer si délicatement  
 Le retour que mérite une amitié sincere ;  
 Vous enfin qui savez , & si parfaitement ,  
 Mainte chose peu nécessaire ,  
 Jeune G... objet charmant ,  
 Ne saurez-vous jamais comme on aime un amant ?

---

**L**E mot de la première Enigme du volume précédent est *la Calotte* ; celui de la seconde est *les Mouchettes* ; celui de la troisième est *les quatre Saisons*. Le mot du premier Logogryphe est *Bourse*, dans lequel se trouvent *or*, *roue*, *rue*, *ver*, *bure*, *ours*, *ourse* (constellation), *robe*, *rose*, *re*, *buse*, *ruse*, *vers*, *rebus*, *eu*, *sou*, *sœur*, *os*, *ou*, *boue* ; celui du second est *Croûte*, où se trouve *route* ; celui du troisième est *Drapeau*, où l'on trouve *drap* & *eau*.



## É N I G M E.

**J**e vais, Lecteur, pour un moment,  
 Te donner du fil à retordre;  
 Tu me nommeras aisément,  
 Il est très-facile d'y mordre;  
 Je suis de toutes les couleurs  
 Et de différentes grosseurs;  
 Mais plus utile auprès des Dames,  
 Sans être jamais amoureux,  
 Je puis former les plus beaux nœuds,  
 Sans ressentir aucunes flammes.  
 Mon nom se joint avec de l'eau,  
 Les Parques, le discours, & même ton couteau.

*Par M le Clerc de la Mothe, Chev. de  
 Saint Louis, Membre de la Société  
 littéraire de Metz.*

## A U T R E,

**J**e suis mere des élémens,  
 A tous je donnai l'existence;  
 C'est par moi qu'un Amant exprime ce qu'il  
 pense;

Du commerce je suis un des premiers agens ;  
 Organe de la peine ainsi que de la joie ,  
 Je suis cause du bien , je suis cause du mal :  
 Mon secours est , Lecteur , ou propice ou fatal ,  
     Selon que l'on m'emploie ;  
 Ne me cherches pas loin , mon sort dépend de toi ,  
 Tu ne peux me nommer sans te servir de moi.

*Par M. L\*\*\*.*

**A U T R E.**

**M**ALGRÉ mon obscure naissance ,  
 Je contracte souvent une haute alliance ,  
     Et de roturieres mains  
 M'élèvent au-dessus du commun des humains.  
 Un trait est en mon cœur , qui seul soutient ma  
     vie ,  
 Sans lui je périrois , sur lui seul je m'appuie  
 Peut-être on me mettra de pair avec un fol  
     Si je dis que la corde au col ,  
     Dans les fers , même à la potence ,  
     Loin de sentir quelque souffrance ,  
     Loin de me plaindre d'un tel sort ,  
 Qui semble précéder de peu d'instans la mort ,  
     Plus heureuse ainsi qu'on ne pense ,  
 Je gazonille , je joue , & quelquefois je danse.

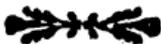
Je ne parle jamais , & c'est , sans contredit ,  
 Ce que l'on fait de mieux quand on n'a pas d'esprit :  
 La raison de cela n'est pas que je sois bête ,  
     Mais c'est que je n'ai point de tête ,  
 Féminine pourtant , ce qui te surprendra ,  
     Lecteur , & bien t'étonnera ;  
     Sans être de chancellerie ,  
     Tu peux me voir fort près des sceaux ;  
     Et pour mes soins & mes travaux ,  
 Tu peux me voir encor pendue en effigie  
     Au milieu des caux .

*Par M. Gazil, fils.*

## L O G O G R Y P H E.

**R**IVAL de Jupiter , je fais trembler la terre :  
 Je porte dans mes flancs l'épouvante & la mort.  
     Mon chef à bas , plaignez mon sort :  
 Vivant, beaucoup de peine, un fort mince salaire,  
 Je devrois , en mourant , jouir de ce repos  
 Que tout mortel attend après tant de misère ;  
 Alcide est dans les cieux pour prix de ses travaux.  
     Suis-je mort ? Un vil mercenaire  
 De cent coups redoublés fait retentir mon dos .

*Par M. de W... Capit. de Cavalerie.*



## A U T R E.

LECTEUR, en campagne, à la ville,  
 Il est peu de logis où je ne sois utile :  
 De mon tout fais deux parts, réfléchis un moment ;  
 Eh bien ? ne vois-tu pas souvent  
 Gens qui, sans avoir ma première,  
 Portent fierement ma dernière !

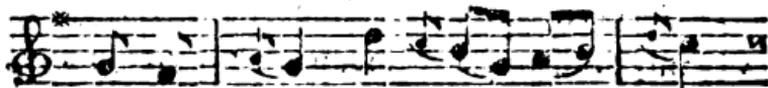
*A Nantes. Par M. Onfroy de Breville.*

## LE PRINTEMPS. Arioso. \*

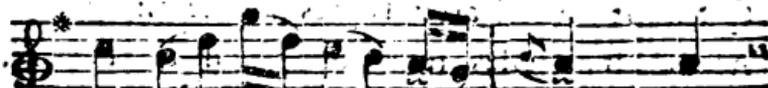
*Arioso.*



DE nos fo- rêts, l'om-brage &c.

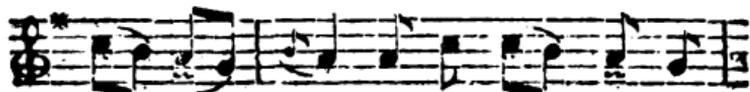


la frai- cheur ; De ces ruis- seaux,



le mur- mure en- chan- teur ; De

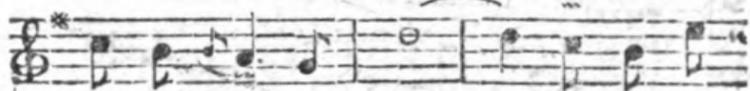
\* Paroles de M. la Richerie, musique de M. l'Abbé de Malidor.



ces ga- fons, la ri- an- te ver-



du- re : Tout nous an- nonce, en



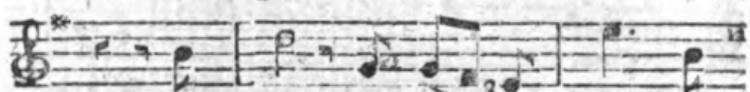
ce bril- lant fé- jour, Le réveil



de la Na- tu- - re, Et du Prin-



tems l'a- gré- a- ble re- tour,



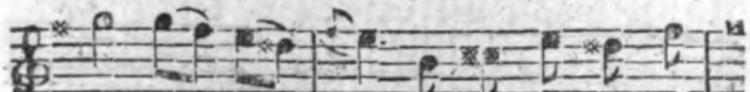
I- ci les Ros- fi- gnols, sous



de naissans feuil- la- ges, Agi- tés



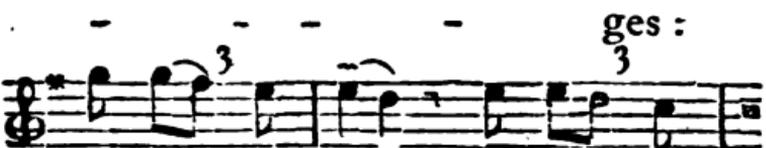
par les doux Zé- phirs, Font en-



tendre aux é- chos leur diffé- rens ra-



ma-



ges :

Que de dou- ceurs ! que de plai-



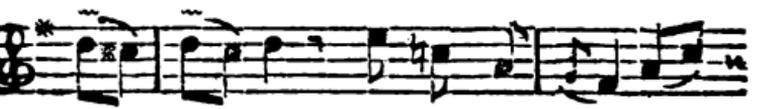
firs ! U- ne di- vi- ne



flamme Pé- netre au fond des



cœurs , Et nous fen- tons que no-



tre a- me S'é- panou- it a-



vec les fleurs. DE nos forêts, &amp;c.

NOUVELLES

---

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

*Principes du Droit civil Romain; par*  
M. Olivier D. ès D. A Paris, chez  
Mérigot l'aîné, Libraire, quai des  
Augustins, près la rue Dauphine; 2  
vol. in 8°.

**O**N a fait dans tous les temps l'éloge  
des Loix Romaines, collection précieuse  
où l'on trouve le développement de ces  
loix primitives, qui ne font autres que  
l'expression de l'équité la plus pure, ap-  
pliquée aux différens intérêts des hom-  
mes dans la société civile. On dirait que  
la raison a réfléchi sur elle-même pour  
se réduire en règles. Aussi ces loix immor-  
telles viennent elles encore, malgré leur  
ancienneté, malgré la mobilité des cho-  
ses humaines, toutes les Nations poli-  
cées comme assujetties à leur empire.  
Tout y manifeste cette profondeur de bon  
sens, cet esprit de législation qui a été  
le caractère propre & singulier des Maî-  
tres du monde. Il semble que la justice  
n'a dévoilé pleinement ses mystères

**D**

## 74 MERCURE DE FRANCE.

qu'aux Jurisconsultes Romains. La sagesse avec laquelle ils découvrent l'équité au milieu de tout ce qui semble l'envelopper de voiles épais, frappa d'admiration nos Ancêtres; & cette admiration a été la même dans tous les siècles. Le droit Romain fut toujours respecté parmi nous, & plusieurs grands hommes ont consacré leurs talens & leurs veilles à lui rendre son éclat; mais on doit convenir qu'on n'a pas encore ôté toutes les épines qui rendent rebutante l'étude des textes que les Pandectes & le Code renferment. L'Auteur des Principes du droit civil Romain a cherché, à applanir les difficultés, en fournissant les idées principales sur toutes les matières du droit, en présentant un point de vue exact sous lequel ces matières doivent être envisagées, & en renfermant dans le plus court espace toutes les maximes élémentaires du droit Romain.

C'est une bizarrerie, nous osons le dire, de faire entrer dans un cours complet d'éducation une foule d'objets, sans faire aucune mention de l'étude des loix auxquelles tant de Peuples de l'Europe sont soumis. On n'a pas besoin de se destiner à l'étude de la Jurisprudence

pour se déterminer à acquérir des notions exactes du droit Romain, qui est appelé à juste titre *la raison écrite*, & qui est le droit commun de plusieurs Provinces du Royaume.

Cicéron nous apprend que les enfans mâles, dans l'âge d'adolescence, étoient obligés d'apprendre par cœur les douze tables de la loi. C'étoit une leçon indispensable pour imprimer de bonne heure dans leur mémoire la connoissance des loix de leur pays. Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici un trait de l'Histoire Romaine. Servius Sulpicius, de l'ordre des Patriciens & Orateur célèbre, fut un jour dans le cas de prendre l'opinion de Quintus Mutius Scevola, l'oracle des loix Romaines; mais, par le défaut de connoissance de cette science, il ne put pas même entendre les termes techniques dont son ami fit usage pour lui expliquer son sentiment; sur quoi Mutius Scevola ne put s'empêcher de lui faire ce reproche mémorable: « N'est il pas hon-  
 » teux, lui dit-il; pour un Patricien de  
 » ne point comprendre une loi qui le  
 » concerne si particulièrement? » Et ce reproche fit une si profonde impression sur Sulpicius, qu'il s'appliqua depuis à

Dij

## 76 MERCURE DE FRANCE.

cette étude, & qu'il y fit de si grands progrès, qu'il a laissé à sa mort environ 180 volumes de sa composition sur cette matière, & que, suivant Cicéron, il passe pour avoir été depuis plus savant Jurisconsulte que n'étoit Scevola même.

L'Auteur des principes du Droit civil Romain nous fournit, par son Ouvrage, les moyens d'éviter les reproches que l'on fit à Sulpicius. On n'a pas besoin de fouiller cette multitude de Commentateurs qui ont inondé la Jurisprudence, & l'ont rendue bien plus douteuse qu'elle étoit, lorsqu'on n'avoit que les loix à consulter. Ces loix doivent être regardées comme un système lié & suivi, où l'on ne voit aucunes de ces contrariétés & de ces décisions disparates, formées au hasard, que l'on rencontre si souvent dans les Loix barbares & même dans nos Coutumes. La science du Droit Romain, que nous devons à de profonds Jurisconsultes, nourris dans la dialectique des Stoïciens, est fondée sur des définitions claires, des règles précises & des conséquences certaines; & les Ouvrages trop multipliés des Commentateurs n'ont fait que répandre de l'obscurité sur cette étude. Le célèbre Montagne nous apprend que

plus on sème les questions & les opinions, plus on fait naître d'incertitudes & de querelles. Les Rédacteurs des Loix Romaines avoient bien prévu cet inconvénient, en faisant défendre, par une loi expresse, qu'aucun Jurisconsulte ne fît à l'avenir des gloses sur le Digeste ou sur le Code. L'observation de cette loi si sage n'auroit pu produire que d'heureux effets.

On n'a point suivi dans cet Ouvrage le plan de Domat, ni d'aucuns des Jurisconsultes qui ont pris des points de vue différens de ceux qui nous sont indiqués par les textes des Loix. L'Ouvrage des Loix Civiles ne nous dispense point de lire & d'étudier les textes. L'Auteur a seulement rangé les matières du Droit dans un certain ordre, & n'a point prétendu donner une introduction à l'étude du Droit civil Romain. Ainsi le dernier Ouvrage ne ressemble en rien au premier : ce sont deux marches différentes qui n'ôtent rien au mérite de chaque Auteur.

Tous ceux qui voudront avoir de justes notions des élémens de la Jurisprudence Romaine, n'auront besoin que de lire l'Ouvrage que nous annonçons. Comme

les Loix Romaines, loin d'être l'ouvrage d'un seul homme & d'un seul âge, sont au contraire le résultat des réflexions d'un grand nombre de Sages, instruits par l'expérience de plusieurs siècles; pour en connoître l'origine & les progrès, on est obligé de consulter les monumens antiques & d'étudier l'Histoire des anciens Peuples, sur tout celle des Egyptiens, si célèbres par l'éendue de leurs connoissances; c'est par cette étude qu'on peut découvrir les principes de ces loix, que les premiers Philosophes de la Grèce avoient rapportées dans leur patrie. Ces loix elles mêmes, après avoir acquis un nouveau degré de perfection entre les mains des Magistrats des différentes Républiques Grecques, devinrent le germe de celles des douze Tables que Tacite regardoit comme la fin des bonnes loix. On convient que le Droit Romain est un peu défiguré dans la compilation de Justinien, parce que le Rédacteur a mutilé plusieurs constitutions des Empereurs & les fragmens des anciens Jurisconsultes; aussi devient il nécessaire d'approfondir l'histoire, les mœurs, la langue & les anciennes loix des Romains, & de recueillir avec soin les précieux débris

du Droit qu'on suivoit avant Justinien. Toutes ces idées se trouvent développées dans le discours préliminaire qui est à la tête des principes du Droit civil Romain.

*Le Philosophe sans prétention ou l'Homme rare*; Ouvrage physique, chimique, politique & moral; par M. D. L. F. A Paris, chez Clouster, Impr. Libr. rue St Jacques; & Lacombe, Lib. rue Christine; in-8°. br. 4 l.

L'Auteur de cet Ouvrage a craint que la forme purement didactique, ne nuisît aux explications neuves & ingénieuses qu'il nous donne de plusieurs phénomènes; il a mieux aimé envelopper ses dissertations dans un Roman, où la variété des épisodes amuse le Lecteur, que de donner une suite de leçons qui amènent souvent l'ennui & le dégoût. Voici ses raisons. Une belle femme, simplement vêtue, excite rarement la curiosité de ceux qui en sont éloignés; mais cette femme annonce: elle l'éclat d'une toilette intéressante, on accourt vers elle, on reconnoît ses charmes, l'on s'en occupe. Telle est la science. Combien de jolis esprits s'y seroient attachés & au-

D iv

## 82 MERCURE DE FRANCE.

disposition des terres par couches, les tremblemens de terre, la formation des métaux, les pétrifications d'animaux ou végétaux, &c. L'Auteur, par les charmes de son style, rend agréables & intéressans tous ces différens objets de la physique, qui sembloient les moins susceptibles d'ornemens.

### *Lettres intéressantes du Pape Clément XIV*

(Ganganelli) traduites de l'Italien & du Latin. A Paris, chez Lottin le jeune, rue St Jacques. A Lyon, chez Bruyset Ponthus, Libraire. A Rouen, chez Benitier, Libraire; en 2 vol. in-12. Cette édition est ornée d'une planche en taille douce, & signée au dos du frontispice par le Libraire de Paris, Lottin le jeune, pour reconnoître les contrefaçtions.

*Ne jugeons les hommes que sur leurs faits & sur leurs lettres*, disoit le Cardinal Bentivoglio; car ce n'est souvent que l'adulation ou la malignité qui les peint à nos yeux. D'après cette règle, quiconque lira les lettres de Ganganelli, le regardera, à juste titre, comme un des plus grands Pontifes de l'Eglise Romaine. Il

suffit de comparer ces lettres éloquentes, dans tous les genres, & utiles à toutes les conditions, avec les bulles & les brefs de Clément XIV, pour reconnoître que c'est le même génie qui les a dictées \*, le même esprit de sagesse & de modération qui en fait la substance, & le prix.

Parmi tant de beautés qui brillent dans ces lettres, nous nous bornerons à présenter quelques uns des traits qui nous ont le plus frappés, & qui sont propres à fixer le jugement du public sur le mérite

---

\* On faisoit dans un cercle, composé de personnes distinguées, l'éloge des lettres de Clément XIV; on admiroit sur tout cette tolérance évangélique, cet esprit de paix & de charité qui y règne & qui conviennent si bien aux Ministres d'une Religion sainte. Quelqu'un soutint qu'aucunes de ces lettres n'avoit été écrite par Ganganelli, ce qui fit naître une discussion qui commençoit à s'échauffer, lorsqu'une Dame, également distinguée par son esprit & par sa naissance, termina la querelle en disant d'un air de dignité qui lui est naturel : *Que les maximes répandues dans ces lettres, quel qu'en pût être l'Auteur, n'en étoient pas moins vraies, moins importantes & moins dignes de l'illustre Pontife; & qu'il étoit plus essentiel de chercher à les mettre en pratique, qu'à disputer vainement sur leur origine.*

D vj

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

de cet illustre Pontife. Entendons-le d'abord s'expliquer lui-même, avec autant de sagesse que d'impartialité, sur l'état qu'il avoit choisi. « Quand on embrasse la vie cénobitique, on doit craindre que ce ne soit une illusion. . . . Je n'aime pas qu'on se surcharge d'obligations. . . . La destination de l'homme est de travailler. Il n'y a qu'un pas de la vie spéculative à la vie paresseuse. . . Il est difficile de trouver un grand nombre de Religieux fervens. » on doit appréhender d'appauvrir l'État, en se rendant inutile à la société. . . . Je ne vous conseille nullement de donner aux Communautés; Il n'est pas juste d'appauvrir les familles pour les enrichir. Notre richesse doit être notre réputation. . . .

On ne doit pas perdre de vue que c'est ici un Religieux éclairé qui tient ce langage, & qui doit être regardé comme juge compétent sur la matière; il y a toujours de la force d'esprit à ne se point laisser maîtriser par les préjugés de son état. Au reste, Ganganelli n'en avoue pas moins que des Religieux livrés aux études utiles, ont fait la gloire du Saint-Siège & des différentes Eglises

pendant des siècles entiers. Il y a toujours eu dans le Christianisme des hommes estimables qui, à l'observation des préceptes, ont ajouté l'accomplissement des conseils évangéliques.

Ganganelli réunissoit à toutes les qualités d'un Pasteur éclairé, la science d'un Théologien profond. Qu'on lise sa belle & sublime lettre adressée au Cardinal Quirini (Tome 1<sup>er</sup>. page 318) & l'on se convaincra que ce Pontife pouvoit mieux qu'aucun autre, rétablir les bonnes études de la théologie, & les épurer de tout ce qui s'y est mêlé d'étranger & d'inutile. On ne peut pas se dissimuler que les Ecoles ont eu, au moins pour la plupart, le malheur de commencer dans un temps où le goût des bonnes études étoit couvert de ténèbres profondes que les Barbares du Nord, qui inondèrent l'Europe, répandirent sur les beaux-arts & sur les sciences. Il est vrai que depuis le milieu du quinzième siècle ou environ, les sciences ont commencé à se relever; on a banni des Ecoles, cette ancienne barbarie qui les faisoit regarder, avec fondement, comme un pays affreux, comme une terre qui dévorait ses habitans & les

## 85 MERCURE DE FRANCE.

consuinoit par les épines. Mais si l'ouvrage du rétablissement des études est heureusement commencé, il n'a pas encore été conduit à sa perfection. Ganganelli étoit persuadé, & il le prouve avec éloquence, que nous ne sommes pas encore rentrés dans la voie que nos pères nous ont tracée, quoique nous en soyons moins éloignés que les Théologiens du douzième & du treizième siècle. Il se plaint, avec raison, des écarts de l'ancienne scolastique, qui ne roule que trop souvent sur des distinctions frivoles, & sur des questions de mots qui n'intéressent rien, lors même qu'on est parvenu à y entendre quelque chose. L'étude de la théologie n'est, selon lui, qu'une lecture assidue & réfléchie des Livres Saints, une application sérieuse à connaître la doctrine des Pères, les décisions des Conciles & tous les monumens de la tradition, afin de puiser dans ces divines sources la connoissance des dogmes & les règles de la morale; & la scolastique avoit perdu de vue cette sublime destination de la Théologie, & en avoit fait, selon M. Fleury, *un exercice de disputer sans fin & de subtiliser à l'infini*. On peut-on dire que ce désordre a entière-

ment disparu? Qu'on entre dans certaines Écoles (car il en est plusieurs où l'enseignement est aussi pur que la méthode est lumineuse. Voyez les excellens Traités de MM. Hook & Legrand sur la Religion & sur l'Incarnation) & l'on verra si cette science, si élevée au-dessus des sciences humaines, s'y montre avec tout l'éclat & la majesté qui l'environnent, lorsqu'elle n'est pas obscurcie par les ténèbres des raisonnemens humains, ni défigurée par le mélange des erreurs, des opinions incertaines ou des questions frivoles.

Ganganelli, attaché intimement à la doctrine de Saint Augustin, pouvoit-il ne pas reprocher aux anciens Scolastiques d'avoir répandu des doutes sur tout, d'avoir converti en opinions & en problèmes les vérités les plus indubitables? Ce désordre prenoit sa source dans un autre abus aussi intolérable, qui étoit de ne consulter que les modernes, & de négliger l'étude des Livres Saints & des écrits des Pères. On ne puisoit toute la théologie que dans le Maître des sentences, tout le droit canonique dans Gratien, toute l'intelligence des Ecritures dans la Glose ordinaire; & parce que

## 88 MERCURE DE FRANCE.

l'esprit n'avoit point de principe évident par la lumière naturelle, ou fondé sur une autorité infaillible, qui pût fixer sa légèreté & son inconstance, on se livroit uniquement à des subtilités & à des raisonnemens philosophiques. Aussi la plupart des Ouvrages de ces anciens Scolastiques ne sont remplis que d'obscurités, de doutes & d'incertitudes; mais la théologie dont Ganganelli nous donne une idée si noble dans sa lettre au Cardinal Quirini, ne puise au contraire les vérités de la Religion que dans la pure source des Ecritures & de la tradition, & n'emploie, pour nous les faire connoître qu'une méthode lumineuse, qui opère la conviction. Voici ce qu'il dit de ce Docteur que l'Eglise Romaine a toujours regardé comme le meilleur guide & le dépositaire le plus fidèle de la tradition.

« Je vous avoue que si je fais quelque chose, mon cher Abbé, je le dois à la lecture des Pères & sur-tout à celle des Ouvrages de St Augustin: rien n'échappe à sa sagacité; rien n'est au-dessus de sa profondeur; rien n'est au dessus de sa sublimité: il se resserre, il s'étend, il s'isole, il se multiplie selon les sujets

» qu'il traite, & toujours avec le même  
 » intérêt & en élevant l'âme jusques dans  
 » le sein de Dieu : c'est un sanctuaire  
 » dont il paroît avoir la clef, & où il  
 » introduit insensiblement ceux qui se  
 » nourrissent de ses magnifiques idées. Je  
 » l'admire sur-tout dans les matières de  
 » la grâce. Eh! plût au ciel que sa doc-  
 » trine sur ce point eût fixé toutes les  
 » Ecoles & tous les esprits ! Des Ecri-  
 » vains audacieux n'auroient pas voulu  
 » sonder des abysses impénétrables, &  
 » la grâce de Jésus-Christ eût conservé  
 » tous ses droits, & l'homme, sa li-  
 » berté ».

Dans une autre lettre, il dit :

« Le Pape ne fait que ce qu'il doit faire  
 » en vengeance la mémoire du Cardinal  
 » Noris. Il seroit cruel qu'on fût hérési-  
 » que, parce qu'on est Augustinien ou  
 » Thomiste, c'est-à-dire d'une doctrine  
 » solennellement approuvée par l'Eglise.  
 » Mais quand on est poussé par le fana-  
 » tisme, on ne raisonne plus & l'on ne  
 » voit rien ».

Le Cardinal Ganganelli rappelle ici  
 un événement qui s'est passé à Rome, il  
 y a près de trente ans. Des hommes en-  
 vieux de la haute réputation du Cardinal

Noris, obtinrent, par leurs intrigues, que ses Ouvrages seroient mis, par l'Inquisition d'Espagne, au rang des livres prohibés. Le Pape Benoît XIV réprima cette entreprise, & ne put souffrir qu'on fit une telle injure à la mémoire de ce savant Cardinal. Il écrivit un Bref au Grand Inquisiteur d'Espagne, dans lequel il lui dit que les accusations contre le Cardinal Noris n'étoient pas nouvelles; qu'il en avoit été pleinement & solennellement justifié; qu'il n'étoit pas permis d'y revenir, ni encore moins de mettre les Ouvrages de ce grand homme au nombre des livres défendus.

En applaudissant à la démarche de Benoît XIV, le Cardinal Ganganelli justifie de plus en plus les regrets que sa mort prématurée a causés à toute l'Eglise. Que ne pouvoit-elle pas attendre d'un Pape qui avoit porté sur le Saint Siège cet esprit de paix & de modération dont on voit par tout les traces dans ses lettres, qui réservoir son zèle & son indignation contre le fanatisme cruel & persécuteur. A l'exemple de ses Prédécesseurs, il reconnoissoit que la doctrine de Saint Augustin & de Saint Thomas est solennellement approuvée par l'Egli-

se; que la foi de leurs Disciples, les Augustiniens & les Thomistes, est pure & irréprochable; qu'il y auroit de l'injustice & de l'inhumanité à calomnier leur orthodoxie. Admirons également la sagesse & la modération avec laquelle il parle des communions séparées.

« L'Eglise Romaine, dit-il, con-  
 » noît si parfaitement le mérite de la  
 » plupart des Ministres des Commu-  
 » nions protestantes, qu'elle se félicite-  
 » roit à jamais de les voir dans son sein.  
 » Il ne s'agiroit plus de rappeler les que-  
 » relles passées; de reproduire ces temps  
 » orageux, où chacun, emporté par la  
 » vivacité, sortit des règles de la modé-  
 » ration chrétienne: mais il seroit ques-  
 » tion de se réunir dans une même  
 » croyance, fondée sur l'Écriture & sur  
 » la tradition, telle qu'on la trouve dans  
 » les Apôtres, les Conciles & les Pères.  
 » Personne ne gémit plus que moi du  
 » mal qu'on vous fit dans le siècle dernier.  
 » L'esprit de persécution m'est tout à-fait  
 » odieux.

« Combien les Peuples ne gagneroient-  
 » ils pas à une heureuse réunion? C'est  
 » alors que, s'il le falloit, je dirois à  
 » mon sang de couler jusqu'à la dernière

## 92 MERCURE DE FRANCE.

» goutte, fâché de n'avoir pas mille vies  
» à donner, pour mourir témoin d'un si  
» merveilleux événement ».

Peut-on lire ces paroles, animées par la charité apostolique, sans être intimement persuadé que ce Pasteur éclairé n'auroit pas manqué d'adopter tout plan de pacification qui eût rapproché du bercail ces brebis égarées, sans compromettre en rien les droits de la Catholicité? Théologien, philosophe & patriote, il auroit toujours su concilier ce que la Religion exige & ce que le bonheur de la société demande.

• Nous reprochons à M. Fleury, écrit-il au Père Orsi, Dominiquain, de ce qu'il est trop zélé pour les libertés de l'Eglise Gallicane, & les François vous accuseront, M. R. P. de soutenir avec trop d'ardeur les opinions ultramontaines.

» Voilà comment il est difficile d'écrire  
» au gré de tous les Gouvernemens: mais  
» les hommes judicieux passent aux François & aux Romains leurs différentes  
» prétentions, attendu que cela ne touche point à la foi. Chaque Nation a  
» sa manie, comme chaque individu a  
» son opinion ».

Un bon François doit plus qu'un autre soutenir que ce ne seroit pas rendre aux vérités qui servent de base à nos saintes libertés, ce qui leur est dû, que de les reléguer parmi les opinions ou incertaines ou indifférentes, qui sont abandonnées aux disputes des hommes. Ces vérités, aussi nécessaires à la Religion qu'à la société, sont certainement parties du dépôt de la révélation; on auroit beau chercher à les affoiblir, elles ne peuvent rien perdre ni de leur prix, ni de leur certitude. Tant de savans Théologiens & d'illustres Magistrats ont démontré que de la conservation de ces précieuses libertés dépendoient les moyens les plus sûrs de conserver la pureté de la foi, la sainteté de la morale, la vigueur de la discipline, la paix de l'Eglise, la liberté des Ecoles catholiques, l'honneur de l'Episcopat, la dignité même du Saint-Siège, aussi bien que l'affermissement de la Couronne & la fidélité des Sujets.

La manière de penser de Ganganelli sur les prétentions Ultramontaines, laquelle ne pouvoit être que très-moderée, ne diminueoit en rien son amour pour la paix & pour l'unité. « Rien n'est plus ter-

» rible, dit il \*, que de diviser le corps  
 » de Jésus-Christ... Rome est le centre  
 » d'unité ; & elle ne doit pas , pour des  
 » articles qui ne touchent ni la morale ,  
 » ni le dogme, exposer ceux qui vivent  
 » dans son sein, à s'en séparer... Tout  
 » zèle impétueux qui veut faire descen-  
 » dre le feu du ciel, n'excite que de la  
 » haine... Ce n'est ni en disant des in-  
 » vectives, ni en s'emportant que l'on  
 » convertit... Il y a des convaincus  
 » qui méritent de la commisération ,  
 » parce qu'au bout du compte, la foi est  
 » un don de Dieu ».

Ce savant Pontife savoit que les disputes sont inévitables sur la terre, & qu'on pouvoit combattre de bonne foi, sans cesser d'être enfant de l'Eglise, une vérité qui s'étoit obscurcie; mais il exigeoit aussi comme un devoir essentiel d'attendre en paix la décision solennelle du corps des Pasteurs, qui dissipe tous les nuages & peut seule concilier tous les esprits. Ceux qui avoient le bonheur de défendre la bonne cause, ils les regardoit comme chargés d'une manière plus spéciale, de tous les devoirs de la

---

\* Tome II, p. 265. Tome I, 108, 111.

charité. Tout zèle qui ne couloit pas de cette source divine, n'étoit à ses yeux qu'une faillie dangereuse de l'amour-propre ou un emportement humain; & ce Pontife, ami de la paix, n'avoit jamais oublié ces belles paroles de Saint Augustin. « Nous sommes hommes, & » l'effet de la foiblesse humaine est de se » tromper quelquefois. Mais aimer ses » propres pensées jusqu'à rompre l'unité » & se séparer d'avec ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est une présomption diabolique \* ».

Toutés ces règles si nécessaires au bonheur de l'homme & à l'ordre des sociétés, Ganganelli les avoit puisées dans cette Religion dont il nous fait si bien connoître les beaux caractères. Il nous la dépeint dans ses lettres comme la seule digne de l'Être Souverain, par la sublimité de ses dogmes; la seule consolante pour chaque homme, par les motifs qu'elle propose; la seule salutaire, par les moyens qu'elle fournit. En effet, une Religion qui éclaire l'esprit, & lui donne de Dieu les idées les plus grandes & les plus justes; qui anime le cœur &

---

\* De Bapt. l. 2, ch. 5.

lui inspire les sentimens les plus généreux & les plus élevés; qui règle jusqu'à nos pensées & nos desirs; qui fixe tous les devoirs, qui sanctifie toutes les conditions; une Religion qui commande l'humilité aux Grands, le détachement aux riches, la modération aux heureux, la patience & la résignation aux pauvres & aux affligés; une Religion qui prescrit l'amour de l'ordre, qui resserre les liens de la subordination, qui a apporté au genre humain la doctrine la plus analogue au bien général des Etats & des Empires, la mieux assortie au desir inné du bonheur & aux vœux de tous les hommes pour l'immortalité; enfin une Religion si sublime, qui ne peut avoir d'autres ennemis que les vices & les passions. Elle présente à l'homme, comme on vient de le voir, & comme le dit si bien Ganganelli dans sa lettre (119) une lumière & des ressources qu'il chercheroit vainement en lui-même ou dans ce qui l'environne. Elle lui fait connoître la noblesse de son origine, l'excellence de sa nature, la grandeur & la sainteté de sa destination; elle le délivre de la servitude & de l'ayilissement où ses sens l'auroient réduit; elle lui dit sans cesse

au fond du cœur, d'une voix forte & touchante, qu'il n'est pas fait pour la terre; qu'il est plus grand que tout ce qui passe; qu'un seul bien est digne de son élévation. Enfin elle le conduit à travers les écueils, les périls & les obscurités de cette vie, dans une nouvelle région où la justice est parfaite, où la vertu n'a plus d'ennemis, où le spectacle de la vérité, clairement dévoilée, lui causera un éternel ravissement.

On ne doit donc être nullement surpris que les lettres de Clément XIV, qui ne respirent que paix & charité, & où la Religion est représentée telle qu'elle est en elle-même, sous de si belles couleurs, aient réuni les suffrages de tous les Lecteurs. « Je les ai dévorées (écrit  
 » un Magistrat éloquent à un de ses  
 » Confrères, & qui a eu le bonheur de  
 » voir de près Ganganelli, & qui, par  
 » ses rares qualités, avoit mérité l'estime  
 » & l'amitié de ce grand Pape) quelle  
 » plume ! quelle tête ! quel homme !  
 » Parle-t-il de Religion ? on croiroit en-  
 » tendre un Père de l'Eglise; d'éloquence,  
 » Démosthène, Cicéron; de philosophie,  
 » Platon; des beautés de la nature, Buf-  
 » fon; de politique, notre Montesquieu;

E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

» ou plutôt, il est lui-même dans tous  
» les genres, tout-à-tour & suivant le  
» sujet, grave, enjoué, nerveux, pro-  
» fond, sublime, simple; & toujours  
» indulgent & toujours miséricordieux;  
» sa lettre sur l'Italie est une carte enlu-  
» minée; celle sur l'éducation, est un  
» catéchisme pour les bons pères; ses  
» lettres sur les Jésuites sont des modè-  
» les de charité & de prudence. Avec  
» quelle douceur il ramène au bercail ce  
» jeune Comte qui s'égaroit! Avec quelle  
» finesse, & toutefois avec quelle onc-  
» tion, il reprend l'implacable dévot:  
» mais c'est en vain! Avec quelle force  
» évangélique il combat ce Milord pré-  
» venu. Sa lettre au Ministre Protestant  
» devoit réunir les deux communions. Il  
» faudroit louer toutes ces lettres; pas une,  
» à mon avis, n'est indifférente ni mé-  
» diocre; c'est une collection de chefs-  
» d'œuvre. Son génie étoit propre à tou-  
» tes les sciences, sa plume à tous les  
» sujets, son ame à toutes les entreprises  
» bonnes, courageuses, pacifiques, di-  
» vines ».

*Petit Glossaire*, ou Manuel instructif  
pour faciliter l'intelligence de quel-

ques termes de la Coutume de Bretagne , contenant leurs définitions exactes, leurs significations & étymologies. A Brest , chez Malassis , Impr. du Roi & de la Marine.

L'art étymologique ne doit point passer pour un objet frivole , ni pour une entreprise vaine & infructueuse. Quelque incertain qu'on suppose cet art, il a , comme les autres, ses principes & ses règles. Il fait une partie de la littérature, dont l'étude peut être quelquefois un secours pour éclaircir l'origine des loix, celle des Nations, & d'autres points également obscurs par leur antiquité; mais il n'en est pas moins vrai que les changemens & les altérations que les mots ont soufferts, sont si souvent arrivés par caprice ou par hasard, qu'il est aisé de prendre une conjecture bizarre pour une analogie régulière. D'ailleurs il est difficile de retourner dans les siècles passés pour suivre les variations & les vicissitudes des langues. Voilà à quoi se réduit ce qu'on a dit sur la science des étymologies.

Le Glossaire que nous annonçons n'a pour objet qu'un petit nombre de termes

E ij

de la Coutume de Bretagne; l'Auteur se sert principalement de la langue Celtique pour expliquer leur origine. On convient avec l'Auteur qu'il est désagréable d'être arrêté, quand on lit, par un mot dont on ne peut découvrir le sens; que rien n'est plus commode que d'avoir sous la main un Dictionnaire portatif où l'on puisse trouver, à point nommé, tout ce que l'on desire. Tout le monde ne peut pas acquérir les grands Glossateurs, ni les vastes Ouvrages de nos Commentateurs. Ils sont d'ailleurs coûteux & difficiles à remuer. Mais n'aurait-on pas droit d'objecter que moins un Dictionnaire est volumineux, moins on doit y trouver l'explication de tous les mots que l'on est dans le cas d'y chercher? Cette assertion est inattaquable. L'Auteur de notre Manuel pourra répondre à son tour qu'un Glossaire où il n'est question que d'une seule Coutume, ne peut pas être aussi long que celui qui contiendra l'explication de tous les mots difficiles qui se trouvent dans toutes les Coutumes du Royaume, dont le nombre n'est pas petit; ces deux assertions nous paroissent également évidentes. Au reste on doit juger du Glossaire, non par la

grandeur du volume, mais par la justesse des explications étymologiques qu'il contient. C'est aux Jurisconsultes versés dans la connoissance des langues, à apprécier le mérite de ce Manuel portatif.

*Théorie de l'Education*, Ouvrage utile aux Pères de famille & aux Instituteurs; par M. Grivel : 3 vol. in-12. A Paris, chez Moutard, Libr. de la Reine, quai des Augustins.

On s'est plaint dans tous les siècles qu'on avoit trop négligé les ressources que la nature présente, pour perfectionner les hommes, en leur faisant connoître l'unique route qui conduit au bonheur. Ce n'est pas sans raison qu'un Philosophe a soutenu que si l'espèce humaine nous sembloit si imparfaite & si défectueuse, c'est que, semblable à l'Artiste médiocre & négligent, content d'avoir grossièrement ébauché un bloc de marbre, qui seroit devenu un chef-d'œuvre sous le ciseau créateur de Phidias ou de Praxitèle, nous avons toujours été indolens sur un objet qui devoit le plus nous enflammer de zèle.

L'ame a mille côtés susceptibles de par-

E iij

tialité, & nous ne voulons pas prendre la peine de les chercher. De combien de vertus & de talens l'homme ne seroit-il pas doué, si les yeux perçans & les mains habiles du génie, s'appliquoient à connoître & à mettre à profit les heureuses dispositions que l'on reçoit de la nature? Par quelle fatalité la plus nécessaire des sciences, celle de rendre l'homme sage & heureux, a-t-elle toujours été si stupidement négligée? Combien d'hommes n'a-t-on pas vu, dans tous les temps, ramper dans la médiocrité, qui se seroient immortalisés par leurs talens & leurs grandes actions, si leurs dispositions, apperçues & aidées de bonne heure, eussent été appliquées aux objets qui leur convenoient? Mais les petites passions & les intérêts futiles nous ont toujours distraits. Notre inapplication & notre légèreté ne nous ont point permis de faire mouvoir les puissans ressorts, seuls capables de nous tirer de la sphère étroite où nous restons concentrés. Voilà les plaintes que l'on répète d'âge en âge. Il seroit temps de les faire cesser & de rassembler les excellentes observations que différens Auteurs nous ont laissées sur cet objet si important. En effet est-il rien

de plus essentiel au bonheur d'un Etat , qu'un plan de bonne éducation , où l'on apprendroit à chaque Citoyen à concourir au bien commun , en faisant valoir le talent qu'il a reçu en venant au monde ; où l'on prépareroit chaque génération naissante à remplir avec succès les différentes professions qui partagent la société.

« Il est certain , dit un Magistrat patriote , que dans l'état où est l'Europe , n'ayant point à redouter les invasions des Barbares , le Peuple qui sera le plus éclairé (toutes choses étant égales d'ailleurs , ou même ne l'étant pas) aura toujours de l'avantage sur ceux qui le seront moins ; il les surpassera par son industrie , il les subjuguera peut-être par ses armes. Toutes les professions étant mieux remplies , les emplois mieux exercés , les esprits plus cultivés & plus solides , les opérations publiques & particulières mieux concertées & mieux exécutées ; la discipline en tout genre sera meilleure & mieux observée , l'administration intérieure & extérieure plus sage , les abus seront moindres & plutôt réprimés ».

D'après tous ces avantages , ne de-

vroit-on pas redoubler tous les efforts pour diriger les études publiques vers la plus grande utilité publique, & rapporter à la constitution & aux loix de l'Etat l'éducation qui est destinée à former des Citoyens. N'est il pas constant que chaque famille particulière doit être réglée sur le plan de la grande famille qui les comprend toutes? Tel est le but que s'est proposé l'Auteur de la Théorie de l'Education; ce n'est pas à la jeunesse, mais à ses guides qu'il s'adresse. Ceux-ci doivent connoître parfaitement le but où ils veulent mener leurs disciples, ainsi que la manière de les conduire:

« Il faut donc inspirer aux Maîtres, dit cet Auteur, l'unité d'intention nécessaire pour arriver à ce but, afin que l'éducation, même particulière, portant sur une base commune & uniforme, on tende vers le même point, le bien de la société. Il est indispensable qu'un père, qu'un gouverneur voye la nécessité de conduire ses élèves vers ce terme unique, & qu'il employe, pour les y pousser, tous les ressorts de son intérêt personnel, qu'il connoisse les devoirs qui nous lient dans la société, & les droits qu'on y porte ».

Après avoir bien développé tout ce qui a rapport à l'observation des devoirs, & à la jouissance des droits, l'Auteur démontre dans sa théorie l'insuffisance de nos institutions pour faire des sujets capables de les observer, & l'on passe ensuite aux moyens de les y former. Tout ce qu'il dit sur la manière de cultiver le corps, le cœur & l'esprit de l'homme, est très-judicieux, & sert à bien diriger les pères & les instituteurs dans le grand ouvrage de l'éducation. La méthode qu'on prescrit pour fortifier la jeunesse, & la rendre propre à supporter les plus longues fatigues, est fondée sur l'expérience des Anciens & des Modernes. Quant à la partie morale, après avoir apprécié ce que peut l'éducation sur le caractère, l'Ouvrage, en fournissant les moyens de le connoître & d'en tirer parti, indique en même temps & le meilleur préservatif pour les différens défauts auxquels on peut être sujet dans la jeunesse, & la méthode la plus propre à inspirer l'amour de toutes les vertus sociales. Enfin, dans la partie de l'instruction, laissant au loin toutes les méthodes serviles d'instruire un jeune homme, l'Auteur en propose de nouvelles

E v

dont il démontre la bonté, & fait voir jusqu'à quel point l'instruction peut être commune aux enfans de tous les états, & où elle devient différente & particulière. On annonce un livre d'une invention nouvelle & très ingénieuse, qui réunit plusieurs avantages & doit être de la plus grande utilité pour les premiers momens, d'après la description détaillée qu'on en fait dans l'Ouvrage. Le grand secret de l'art d'enseigner, c'est d'être en état de démêler la subordination des connoissances & d'en ôter les épines; & c'est le but dont l'Auteur ne s'écarte jamais. Il suffira d'indiquer les principales matières qui sont traités dans la théorie, pour prouver qu'on n'a rien omis, & pour faire desirer que l'Auteur conduise à la perfection un plan si utile à la société. Droits & devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société, les parens, les hommes, soi-même; défauts de l'éducation ordinaire; qualités d'un bon Instituteur, Colléges, éducation publique & particulière, éducation physique, gymnastique; maladies des enfans, inoculation de la petite vérole, habitudes, caractères, l'étude de la Religion, l'exemple, la douceur, l'opiniâtreté, le

mensonge, la franchise, le courage, l'émulation, les châtimens, les récompenses; nouveaux élémens d'instruction, utilité du livre figuré; commerce, arts, fable, histoire, chronologie, géographie, histoire du ciel, langues, mémoire, philosophie, grammaire, éloquence, littérature, morale, droit naturel de l'homme, voyage : la manière dont tous ces points sont traités, est intéressante & souvent neuve. Tout y respire la vertu, & tout est propre à conduire l'homme à la perfection & au bonheur.

*Réflexions morales d'un Solitaire*, Ouvrage utile aux gens du monde & aux personnes consacrées à Dieu; par le P. Constance Miet, Récollet. A Paris, chez la veuve Desaint, Libr. rue du Foin St Jacques.

Cet Ouvrage convient également aux personnes qui vivent dans le monde & à celles qui se sont consacrés à la pratique des conseils évangéliques, d'après l'ordre donné au premier père des croyans, *de marcher en la présence du Seigneur & d'être parfait*; depuis cette

E vj

divine parole sortie de la bouche de l'Instituteur du Christianisme, *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*, il n'est permis à qui que ce soit de s'arrêter dans le chemin de la vertu. Comme il faut s'éloigner du mal le plus qu'il est possible, il ne faut point mettre de bornes à la pratique de la vertu. En effet, la vertu consistant dans l'union avec Dieu, & Dieu étant un bien sans mesure & infini, les desirs de la vertu doivent tendre à l'infini; la mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure; & c'est indistinctement à tous les Chrétiens qu'il a été dit, *que celui qui est juste, le devienne davantage; que celui qui est saint, se sanctifie de plus en plus*; enfin c'est une maxime qui est devenue populaire, ne point avancer, c'est reculer. Aussi a-t-on dit qu'il n'y a pas loin entre la vertu qui se repose & la vertu qui s'égare. D'après ces vérités, on ne doit pas négliger la lecture des livres où l'excellence de la morale évangélique est présentée d'une manière noble & simple, où l'on inculque la nécessité de tendre sans relâche à la perfection. « Celle ci se forme, comme le dit si bien notre respectable Solitaire, de l'union de toutes

» ces vertus, sans laquelle il n'y a point  
 » de salut. Les vertus ont une alliance si  
 » étroite entre elles, que l'on ne peut  
 » les séparer sans tout perdre, & néan-  
 » moins il est difficile de les unir toutes.  
 » On sent naturellement du penchant  
 » pour quelques-unes, & on a moins  
 » d'inclination pour d'autres. Dieu a jeté  
 » dans le fond de l'ame une semence de  
 » vertu qui nous porte au bien; mais il  
 » nous laisse des défauts qu'il faut com-  
 » battre, & ce sont ces défauts qui sont  
 » attachés au fond de notre être, qu'il  
 » faut vaincre. On les surmonte en résis-  
 » tant; mais cette résistance doit durer  
 » jusqu'à la mort; si on se lasse dans  
 » ce combat, on perd tout le fruit  
 » de ses victoires. On est criminel en  
 » naissant, il faut être saint en mou-  
 » rant, & cette sainteté ne s'établit que  
 » sur la ruine entière du vice. Tout  
 » le monde fait que notre vie est un  
 » combat; on ne trouve la paix que dans  
 » le tombeau; & si on demande à l'hom-  
 » me pourquoi il se fait toujours la  
 » guerre, il répondra qu'il travaille à se  
 » rendre parfait, & qu'il ne peut l'être  
 » qu'en acquérant toutes les vertus & en  
 » détruisant tous ses vices.

» O vertu ! a dit un Philosophe aussi  
 » chrétien que notre Solitaire, tu n'es  
 » pas un vain nom ; tu dois faire essen-  
 » tiellement le bonheur de ceux qui t'ai-  
 » ment : tout ce qu'il y a de félicité, de  
 » perfection & de gloire est compris dans  
 » ta nature ; en toi se trouve la plénitude  
 » des êtres. Qu'importe si ton triomphe  
 » est retardé sur la terre ? Le temps n'est  
 » pas digne de toi ; l'éternité t'appar-  
 » tient comme à son Auteur. C'est ainsi  
 » que j'embrasse le système le plus con-  
 » solant, le plus vrai, le plus digne du  
 » Créateur & de son ouvrage ; c'est ainsi  
 » que j'oserai m'avouer Chrétien jusques  
 » dans ce siècle ; & la folie de l'Évangile  
 » sera plus précieuse pour moi que toute  
 » la sagesse humaine ».

*Extrait du Plan d'Education, publié par  
 M. le Baron de Salis, Seigneur de  
 Marschlins, & Envoyé de France en  
 Grisons. Brochure Allemande.*

Monsieur : L'intérêt sensible que vous  
 prenez au bien de la société, me fait  
 prendre la liberté de vous communiquer  
 une légère idée d'un nouveau plan d'é-  
 ducation. Je pense que vous serez d'au-  
 tant plus flatté d'insérer cet avis dans votre

Journal, que l'on a évité dans ce plan tout les défauts qui se trouvent dans nombre d'autres. Aucun siècle n'a plus enfanté de systêmes que le nôtre, sur l'éducation physique & morale de la jeunesse : mais malheureusement, il semble que dans tous ces systêmes on se soit plus occupé de faire des hommes artificiels, que d'interroger la nature, pour savoir quel homme elle pouvoit produire de nos jours. J'ose même avancer que la base de tous ces systêmes a été l'intérêt particulier des inventeurs ; & je n'apprehende pas d'être démenti.

Le projet dont il s'agit n'est pas de ce genre. Ce n'est pas un cerveau creux qui l'a enfanté d'après la spéculation mal réfléchie de rapports encore plus mal apperçus, ou même faux pour la plûpart. L'Auteur y a envisagé l'homme tel qu'il pouvoit être avec nos loix & nos usages : mais en subordonnant ces loix à l'impression de la nature, & aux lumières de la Religion. Il ne s'est pas fait des passions autant d'hydres qu'il falloit étouffer : au contraire, il les a considérées comme la source de toutes les vertus, & la base la plus solide du bonheur de la société. C'est aussi là l'idée qu'on avoit

des passions dans la célèbre Ecole de Pythagore.

Le plan de tous les autres systèmes, fait voir évidemment qu'on y a supposé l'homme méchant : on lui dit même presque par-tout, qu'il est pervers dès sa naissance ; & l'on oublie que nos anciens Gaulois étoient des gens si droits, si honnêtes que leurs maisons n'étoient jamais fermées, ni jour, ni nuit. Si cet honnêteté étoit dans leur cœur, d'où la tenoient-ils, que de la Nature seule ? Est-il donc étonnant de voir l'homme méchant, quand on lui dit qu'il est capable de tous les forfaits pour lui faire aimer la vertu ? Doit-on lui peindre, même sans délicatesse, des vices qu'il ne commence à connoître que par les instructions qu'on lui donne ? Après des pareilles leçons, que faut-il à la jeunesse, que des fouets, des châtimens, au moment où elle ne respire qu'une liberté légitime, mais dont on ne lui a montré que les abus, loin de lui en expliquer le véritable usage ? C'est pour aller entendre de semblables instructions, qu'un enfant enlevé des bras de sa mère passe dans ces vastes bâtimens, consacrés à la routine. Là, il doit gémir, pleurer, souffrir les peines, les moque-

ries , les outrages que lui font les mercenaires qui l'élevéent. Ses sentimens continuellement captivés se rabaisent avec la foule humiliée de ses condisciples. Il étoit né libre & droit ; il n'en sort qu'en esclave , & très-souvent qu'en libertin incorrigible. On n'en a peut-être pas fait un stupide semblable à cet Irlandois , à qui il fallut défendre , sous peine afflictive , de brider un cheval par la queue ; mais il est plus fourbe que le Catalan , & assez communément l'un & l'autre.

Il y a long tems qu'on gémit de ces abus. Il falloit un vrai Amateur de l'humanité pour commencer la réforme. *M. le Baron de Satis*, Seigneur de Marschlins & Ministre de France en Grisons , a eu la gloire de cette tentative. Loin de se faire illusion sur les difficultés de l'entreprise , il s'est placé au centre & au premier mobile des ressorts qu'il vouloit faire agir , & s'est mis par-là en état de vaincre les obstacles qu'il alloit rencontrer. Trop délicat , pour donner sur sa conduite aucun soupçon d'intérêt , il n'a eu d'espoir que dans sa propre fortune. Pour cet effet il a sacrifié un très beau château & plus de cent mille livres : il a consulté les gens les plus éclairés ; soins , veilles ,

travaux, sollicitations, il n'a rien épargné. Comme son but dans l'instruction étoit de parler aux sens avant de rien dire à l'esprit, il a dépensé une somme considérable pour acquérir les modèles, gravures, plans, cartes, instrumens de toute espèce nécessaires à ses vues.

Cet établissement n'est pas borné au seul avantage de ses compatriotes ; les enfans y sont reçus de quelque Nation qu'ils soient, moyennant une pension assez modique dans ces temps-ci. Je crois donc, Monsieur, rendre un vrai service au Public en lui faisant connoître cet établissement ; peut être que nos François, toujours les derniers à adopter ce qu'il y a de bon chez l'Etranger, s'empresseront cette fois de s'approprier un bien que l'instituteur n'envie à personne. En effet, il a proposé, moyennant une souscription de 4 l. 16 s. un exemplaire in-12 de 400 pages, du plan de son établissement, en françois, allemand ou italien, selon le desir des acquéreurs ; mais je vais le faire parler lui-même d'après la brochure allemande que m'a remise M. son Frère. J'abrège.

« C'est, dit-il, à Basedow que nous sommes redevables d'idées plus directes

sur les moyens de perfectionner l'espèce humaine, & c'est à Marschlin où ces idées se sont d'abord réalisées. Nous avons envisagé l'éducation des enfans sous trois rapports essentiels, le *cœur*, l'*esprit* & le *corps*; & notre but, sous chacun de ces rapports, a été de perfectionner les facultés naturelles, de leur donner de l'élévation, de leur faire prendre la direction la plus avantageuse, & d'en assurer aux individus la jouissance la plus durable. Quant au premier rapport, un caractère enjoué, aisé, complaisant, de la soumission aux supérieurs, aux loix civiles, de la déférence pour les usages de la société, de l'habitude au travail, de la fermeté, de la constance dans les revers, un éloignement habituel du vice, de la tendresse pour l'homme, & même un cœur compâtissant envers l'animal, le grand sentiment de la Divinité, un respect sans réserve pour la Religion, sont les principaux points que nous exigeons pour faire ce qu'on appelle un honnête homme. Nos succès ont justifié la marche que nous avons prise, sur-tout depuis la réforme du plan que nous avons publié en 1772. Ces succès dépendoient sur-tout de l'inspection à laquelle ces enfans sont

soumis. Le nouveau Directeur dont nous avons fait choix, & le premier Inspecteur de la Maison, ne nous laisse rien à désirer. Tous deux instruits de ce qui caractérise les vertus vraiment sociales, se sont connoître aux enfans plutôt par les preuves de l'amitié la plus douce, que par les menaces de la crainte. Cependant les châtimens ne sont pas exclus de nos vues; il est des caractères plus ou moins heureux : mais c'est avec une extrême réserve qu'on a recours à ce moyen.

Voyons ce qui regarde le corps ou l'homme physique. Un corps ferme & robuste doit être regardé comme le plus précieux avantage de la vie, après la gaieté & la paix de la conscience. Nous avons pensé aux moyens préservatifs, thérapeutiques, gymnastiques, nécessaires au maintien de la santé des enfans. Persuadés que les forces sont susceptibles d'un accroissement étonnant dans les sujets même les plus foibles, si l'on fait suivre la nature pas à pas; nous avons donc pris de la gymnastique des anciens Grecs & Romains, tout ce dont les enfans devoient se promettre quelque avantage, tant pour la force que pour l'adresse & l'agilité, sans blesser nos

mœurs. Tous les exercices fixés & retenus dans de justes bornes par ceux qui ont continuellement des enfans sous les yeux, nous ont assurés de la bonté de nos vues. Aussi les enfans sortent ils de ce Collège très-forts, très agiles & très adroits, soit pour attaquer un ennemi, soit pour se défendre dans le besoin.

Passons à ce qui regarde l'instruction. Nous avons fait deux classes d'enfans. La première est celle des enfans qui entrent au Collège, âgés de dix ans ou plus. Le cours des études est de trois ans pour eux. La seconde est celle des enfans, âgés de six ans ou quelque chose de plus. Ces enfans, assez forts pour quitter les femmes, n'exigent plus les soins multipliés des premières années; & nous souhaiterions qu'on n'envoyât à ce Collège que des enfans de cet âge: les succès seroient alors infaillibles; mais leur cours d'études est de plus de trois ans.

Pour n'avancer dans l'instruction qu'à proportion du développement des facultés intellectuelles toujours subordonnées à celui des facultés corporelles, nous avons lié la connoissance des mots à celle des choses, parce qu'il faut

## 118 MERCURE DE FRANCE.

parler aux sens avant d'intéresser la pensée, & qu'il est impossible de rien faire retentir avec succès aux enfans si les sens & l'imagination n'ont pas été occupés avant la mémoire. Ce n'est que de la présence des objets qu'on doit attendre l'impression des idées primordiales qui servent toujours de termes de comparaison aux enfans. Nous ne leur supposons aucun raisonnement, loin de leur présenter des idées abstraites, ou qu'ils ne peuvent saisir sans abstraire : ce qui est impossible à leur âge. Au lieu de leur écraser la mémoire par des vocabulaires, des règles, des exemples, des phrases, des maximes, des apophthegmes, nous n'offrons à leur esprit que ce qui frappe immédiatement & seulement leur imagination. Nous voulons d'abord piquer leur curiosité : après cela nous suivons cette curiosité si naturelle à cet âge. On les voit aussi-tôt faire les demandes dont ils sont susceptibles. Au lieu de dire d'un ton de maître à un enfant, taisez-vous ; on lui expose ce qu'il peut entendre, mais toujours dans le sens direct de sa demande. C'est ainsi qu'on leur donne de justes idées, ou des idées qu'une autre circonstance donne occasion

de rectifier ou d'étendre; par-là il leur est facile d'apprendre à penser. La comparaison qu'ils font eux-mêmes ou qu'on leur fait faire des rapports qu'ils connoissent dans les objets qui ont frappé leurs sens, fournit les matériaux de leurs premiers raisonnemens; & c'est toujours d'après l'idée primordiale qu'on les met à même de sentir leur erreur & de rectifier un jugement précipité, non en les grondant de s'être trompés.

On voit par-là que nous ne faisons chez nous rien de ce qui se fait ailleurs. Les enfans n'y apprennent ni mots, ni grammaire dans les livres, & cependant ils s'enrichissent tous les ans la mémoire de plus de six mille mots des différentes langues qu'ils apprennent, savent les lier suivant les règles les plus exactes, & se trouvent, à la fin de leur cours, en état de bien parler le latin, le françois, l'allemand, l'anglois, l'italien, & avoir acquis nombre de connoissances dont on ne donne pas la moindre notion ailleurs.

Outre les langues mentionnées dont on ne leur explique les règles qu'après l'usage qu'ils en ont déjà acquis, ils apprennent les élémens de l'histoire, de

la géographie, de la géométrie, de la physique, de l'histoire naturelle, de la logique, de la rhétorique. Les instructions se donnent dans chacune des langues que les enfans apprennent, & chaque langue a son jour fixe dans la semaine : de sorte qu'une même langue se parle par toute la maison, à l'étude, au jeu, à table, dans les conversations. C'est d'après cet usage que la jeunesse apprend sans peine & sans se rebuter les langues dont on lui fait alors sentir les règles qu'elle pratique déjà. Les enfans connoissent aussi par-là tous les termes d'arts particuliers à chaque langue. Quel temps ne leur gagnons-nous pas ! que de dépenses de moins pour les familles !

Il y a encore une autre classe d'étudiants, admis pour l'avantage des pensionnaires ; nous les avons nommés *Servans*. Ce sont des jeunes gens qui font les mêmes études que les autres, pour une pension très-modique, mais destinés au service de la maison, & astreints aux mêmes loix que les autres, ce qui facilite aux enfans l'acquisition des langues. Nous ne prenons qu'un petit nombre fixe de ces servans.

Outre ces études, on occupe la jeunesse

nessé aux arts mécaniques les plus utiles dans la société civile. Les enfans apprennent aussi à dessiner, lever & laver des plans, à danser, à faire des armés, si les patens le veulent; cela se paye à part.

Voilà, Monsieur, une idée générale de l'établissement de M. de Salis. Il n'est pas d'objection contre un projet dont l'heureuse exécution a prouvé la possibilité & les avantages depuis plusieurs années. L'Instituteur n'avoit d'abord songé qu'aux Protestans; il a cru devoir se rendre plus utile & admettre dans ce Collège les Catholiques & ceux des autres communions, avec les sages précautions qu'on a prises pour instruire les enfans dans la Religion qu'il plaît aux parens d'adopter. Le Directeur de la Maison, homme droit, est chargé de donner les premières notions relatives au culte de l'Être Suprême, ensuite d'exposer les articles sur lesquels toutes les communions s'accordent, sans dire le moindre mot controversable; après cela les enfans passent, sans prévention contre aucun parti, aux instructions des Maîtres, qui leur enseignent purement & simplement les dogmes & les articles

F

## 122 MERCURE DE FRANCE.

de foi de la communion que les parens adoptent. L'inspection vigilante ôte toute occasion de discussion de la part des enfans ; d'ailleurs on leur en évite toutes les causes possibles dans l'instruction & la pratique, & les enfans songent peu à ces sortes de débats, lorsqu'ils sont occupés de leurs jeux. Ainsi l'Instituteur, les Directeurs & les Inspecteurs de la Maison répondent, sur leur honneur, que les intentions des familles sont remplies avec la plus scrupuleuse exactitude. Le point a paru trop délicat pour ne pas avoir pris toutes les précautions les plus sages.

Ceux à qui ce détail très-abrégé paroîtra insuffisant, se procureront le grand ouvrage dont j'ai parlé. Il y sera amplement traité des opérations littéraires, morales & économiques de ce sage établissement, Si l'on y prend donc quelque intérêt, on écrira :

A M. le Baron de Salis, Seigneur de Marschlins & Ministre de France, à Marschlins, en Grisons; ou à M. le Directeur de l'Académie d'Education de Marschlins, à Marschlins, en Grisons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE FEBVRE DE VILLEBRUNE.

*Essai théorique & pratique sur les batailles;*  
 par M. le Chevalier de Grimoard.  
 Volume in-4°. de 208 pages, avec 36  
 planches. A Paris, chez la veuve Des-  
 saint, Libraire, rue du Foin Saint  
 Jacques.

De toutes les opérations de la guerre, nous dit l'Auteur dans sa Préface, les batailles sont celles qui peuvent avoir les suites les plus heureuses ou les plus funestes. La recherche des principes propres à en assurer le succès, est donc de la dernière importance. Il n'y a cependant, pour l'ordinaire, dans les ouvrages sur la science militaire, qu'un petit nombre de pages consacrées à traiter des batailles; de sorte que tout Officier qui desire de s'instruire à fond sur cette matière, manque de moyens, quant aux livres. M. le Chevalier de Grimoard a pensé qu'un ouvrage où l'on trouveroit les principes des batailles, développés avec l'étendue nécessaire, seroit utile: c'est ce qui l'a engagé à composer celui-ci. L'Auteur avoue qu'il avoit commencé par vouloir rassembler les maximes sur les batailles, répandues dans les

meilleurs Auteurs; mais n'y ayant guère trouvé que des préceptes très généraux, & même en petit nombre, il lui a fallu changer de méthode. Il a pensé que la meilleure de toutes étoit de méditer attentivement plusieurs batailles livrées par les plus habiles Généraux, & de réduire en principes les motifs de leur conduite. Ce travail a été la base de la théorie donnée dans cet essai. Comme on doit toujours soumettre la pratique des opérations militaires aux règles de la théorie, & que le succès des armes dépend d'un rapport exact entre ces deux parties, l'Auteur a fait en sorte d'établir les principes des batailles sur des exemples frappans. Les Anciens & les Modernes ont été mis à contribution. M. le Chevalier de Grimoard a cru devoir puiser chez les Anciens, parce qu'on y trouve des ressources infinies; & quoique l'invention des armes à feu ait fait changer la constitution & les manœuvres particulières des troupes, les principes généraux de la tactique sont toujours les mêmes. Aux dispositions qui ont été faites pour les batailles, l'Auteur en a joint d'hypothétiques; elles répandent beaucoup de clarté sur les préceptes, en

ce qu'elles s'y rapportent parfaitement. Quoique le hasard ne fasse peut être jamais rencontrer les diverses circonstances supposées, il est des cas où elles se trouvent à peu près semblables; d'ailleurs, il est toujours avantageux de faire voir les mêmes choses sous des aspects différens. Les dispositions idéales donnent aux Militaires cet esprit de combinaison si utile à la guerre, avec la facilité d'appliquer promptement les principes aux circonstances. Cette aptitude ne peut s'acquérir que par un travail long & assidu. Il n'est cependant pas rare, suivant la réflexion qu'en fait ici M. le Chevalier de Grimoard, d'entendre même d'anciens Officiers (imbus de faux préjugés & remplis d'aversion pour les livres) assurer que la seule pratique de la guerre suffit pour apprendre cette science; ce qui est une erreur grossière & dangereuse qu'il importe de démasquer. Un grand Prince, auquel la Prusse doit une Instruction militaire, dit, Article XXVIII de cette Instruction: « que l'expérience » qu'il a acquise dans la guerre lui a » appris qu'on ne peut approfondir cet » art qu'en l'étudiant avec application ».

L'Essai théorique & pratique sur les

batailles, que nous venons d'annoncer, est divisé en trois parties. La première renferme les principes généraux des batailles, & sert d'introduction aux deux autres. La seconde partie, qui doit être considérée comme le corps de l'Ouvrage, traite des dispositions. L'Auteur les a réduites à deux génériques ou principales, savoir l'ordre *direct* ou *parallèle* & l'*oblique*. On trouve ensuite les principes de leur formation & ceux d'après lesquels on peut les varier selon les circonstances. Pour faciliter l'intelligence de cette seconde partie, l'Auteur y a joint un grand nombre de plans. Dans les Ouvrages de la nature de celui ci, il est également nécessaire de parler à l'esprit & aux yeux. La troisième partie traite de l'action.

Les instructions répandues dans les différens chapitres de cet Essai, sont exposées avec beaucoup de clarté. L'Auteur n'est point assez prévenu en faveur de ses réflexions pour les donner comme des principes de théorie. S'il a pris quelquefois le ton dogmatique, c'est pour donner à son Ouvrage plus de précision. Mais ses remarques annoncent un Militaire attentif & studieux, & qui n'écrit

que pour contribuer en quelque chose aux progrès d'une science qu'il cultive par état & par goût.

*Mémoires secrets*, tirés des archives des Souverains de l'Europe, contenant le règne de Louis XIII; Ouvrage traduit de l'Italien. Vingt-unième & vingt-deuxième partie in-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Nyon aîné, Libr. rue St Jean de Beauvais.

Ces deux nouveaux volumes, qui comprennent les événemens arrivés en 1614 & 1615, donnent, ainsi que les précédens, bien des éclaircissémens sur les troubles qui agitèrent la Régence de Marie de Médicis, & sur les vues politiques des Puissances alliées ou ennemies de la France.

On trouve chez le même Libraire les vingt parties précédentes, dont les quatorze premières contiennent le règne de Henri IV, & les seize autres, le commencement de celui de Louis XIII.

*Le Médecin ministre de la Nature*, ou recherches & observations sur le péripasme, ou coction pathologique; par

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

M. Joseph-François Carrere, Censeur Royal, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même Ville, de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse, ancien Inspecteur-Général des Eaux minérales de la Province de Roussillon & du Comté de Foix, ci-devant Directeur du Cabinet d'Histoire Naturelle de l'Université de Perpignan, Professeur Royal Emérite en Médecine dans la même Université.

*Repugnante naturâ, nihil medicina profuit.*

Celse.

Volume in-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Les remèdes évacuans sont les médicamens les plus ordinaires, les plus employés, ceux dont on se sert plus volontiers & avec le moins de précautions. Il n'y a presque pas de maladie où on ne les mette en usage. Ils sont entre les mains de tout le monde; on s'en sert indifféremment dans tous les cas & dans

tous les temps ; mais la manière de les employer & le temps le plus propre à leur usage , sont l'objet d'une vraie science peu connue & généralement négligée. Ce n'est, comme le remarque M. Carrere dans son avant-propos, que d'après une connoissance profonde des vues , des loix , de la marche de la nature , & d'après une notion de la crudité morbifique & de la coction pathologique , qu'on peut diriger l'emploi de ces remèdes ; c'est aussi ce que l'Auteur entreprend de développer dans son Ouvrage. Il fait d'abord connoître le caractère , les différences , les conditions , les causes , le mécanisme , les effets & les loix de la coction pathologique , appelée *pepasmus* par les Anciens. Ils avoient pris l'étymologie de ce mot de la maturation des fruits , qu'ils regardoient comme la coction de leur partie alimentaire , & qu'ils appeloient *pepansis*. M. Carrere désigne les temps & les moyens propres à favoriser le pépisme ou la coction pathologique. Il indique les signes qui peuvent le faire connoître & le distinguer d'un état opposé. Il démontre les avantages qu'on peut en retirer dans la pratique ; il explique en même temps le

### 130 MERCURE DE FRANCE.

vrai sens du mot *turgescence* ou *orgasme*, employé par Hippocrate; il fait voir l'erreur de ceux qui rapportent l'état de turgescence à l'impétuosité des fluides ou à la cacochylie des premières voies; il établit son vrai caractère, d'après les notions que nous en a données Hippocrate, & qui sont confirmées par l'observation de plusieurs siècles; il indique les signes propres à le faire connoître; il démontre l'utilité & même la nécessité des évacuans dans cet état; il développe ensuite les loix que la nature suit dans ses opérations; il fait voir combien elle influe dans la guérison des maladies; il prouve qu'elle l'opère souvent sans le secours de l'art, qu'elle indique presque toujours la voie que nous devons tenir, que ce n'est qu'en la suivant de près, qu'en l'imitant, qu'en la secondant, que nous pouvons parvenir à des guérisons heureuses; enfin qu'une sage inaction est souvent préférable à l'emploi des remèdes, même les plus légers. L'Auteur établit enfin les règles qu'on doit suivre dans l'emploi des remèdes évacuans; il indique les cas où ils peuvent convenir, & ceux où ils seroient nuisibles; il démontre l'abus trop fréquent qu'on fait des médicamens;

sur-tout des purgatifs, & réduit leur usage à de justes bornes.

Ce bon Ouvrage, suivant le jugement même qu'en ont porté les Commissaires nommés par la Société Royale des Sciences de Montpellier pour l'examiner, sera d'une utilité marquée pour les Médecins. L'Auteur y développe avec art le vrai sentiment d'Hippocrate sur la coction des humeurs, & celui des bons Auteurs qui ont suivi la même doctrine propre à diriger les Médecins dans l'emploi des remèdes évacuans & l'art de connoître les crises.

*Instruction sur la nouvelle méthode de préparer le mortier-Loriot.* Brochure in 8°. prix 8 sols. A Paris, chez J. Barbou, Imp. Lib. rue & vis-à-vis la grille des Mathurins.

M. de Morveau a fait voir dans un Mémoire inséré dans le Journal d'observations sur la physique & l'histoire naturelle, par M. l'Abbé Rozier, Tome IV, Novembre 1774, page 416, qu'il étoit possible de remplacer la pulvérisation & le blutage de la chaux vive, deux opérations tout à la fois très-dispendieu-

Fvj

## 132 MERCURE DE FRANCE.

ses & funestes aux Ouvriers, par une pratique plus économique, exempte de tout danger, & même plus sûre pour la solidité des constructions. Plusieurs expériences en grand en ont déjà vérifié les avantages, & quelques personnes ont paru désirer une instruction, qui, dégagée de toutes dissertations physiques & chimiques, pût être mise à la main des Ouvriers pour les conduire pas à pas dans l'exécution de ce nouveau procédé; on n'a pas cru pouvoir mieux remplir cet objet qu'en imprimant l'extrait d'une lettre adressée par l'Auteur lui-même à quelqu'un qui lui avoit demandé un avis détaillé sur cette préparation. Cet extrait, contenant une instruction très-claire & très-précise, est accompagné d'une planche gravée, qui présente les différens dessins du four à recalciner la chaux éteinte à l'air & réduite en poudre pour servir au mortier-Loriot.

*Léons de Géométrie*, pour servir d'introduction à l'étude de la sphère & de la géographie : Ouvrage utile aux personnes qui, n'ayant pas le loisir de se livrer à une étude profonde de la géométrie, desirer néanmoins en

avoir une connoissance fuffifante pour apprendre la sphère & la géographie; avec 14 planches en taille-douce; vol. in-8°. Prix 4 liv. br. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue St Jean de Beauvais; veuve Defaint, Libr. rue du Foin; veuve Savoye & Ph. D. Pierres, Libraires, rue Saint Jacques.

La géographie qui nous donne la description de la surface de la terre, est une science qui intéresse par elle-même; c'est encore un guide nécessaire pour ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire: mais on avouera, avec l'Auteur de l'Ouvrage que nous venons d'annoncer, que l'on se flatteroit en vain de posséder cette science, si l'on se bornoit à ne considérer sur le globe que les situations des îles, des royaumes, des villes, des rivières, &c. & les détails que l'on en pourroit donner. Il faut encore connoître les propriétés de certains cercles, qui ont été imaginés pour expliquer les rapports de la terre avec les cieux, ce qu'on appelle *l'étude de la sphère*. En effet; comment pénétrer les causes de plusieurs phénomènes qui paroissent en différentes

## 134 MERCURE DE FRANCE.

contrées, tels que l'inégalité des jours & des nuits, la variété des saisons, la différence des heures du jour ou de la nuit au même instant en différens lieux de la terre, & beaucoup d'autres effets de cette nature? Comment sentir l'utilité qu'on peut retirer des latitudes & des longitudes? Comment se persuader qu'on est parvenu à mesurer la terre, si l'on n'a pas quelques idées de ces cercles? L'étude de la sphère (on entend ici celle qui ne suppose qu'une légère connoissance de la géométrie) est donc absolument nécessaire; mais lorsqu'on veut s'y appliquer, on est presque toujours rebuté par les termes de géométrie, dont il faut indispensablement se servir pour l'enseigner, qui, souvent, pour n'être pas suffisamment expliqués, donnent du dégoût pour cette science: au contraire, si l'on est aidé de quelques principes proportionnés au besoin de cette étude, on trouve bientôt de la clarté dans les choses qui d'abord paroissent obscures. Que de difficultés ne lève-t-on pas par le moyen des lignes, des angles, des plans, des proportions, &c. difficultés qu'on ne pourroit applanir sans le secours de ces principes? C'est dans la vue de les rendre familiers

ceux qui desirerent apprendre la sphère & la géographie, que ces leçons de géométrie ont été publiées. L'Auteur les a divisées en quatre parties. Il a exposé dans la première, en vingt leçons, les principes de géométrie qu'il a crus convenables à son objet; & dans la seconde, il a donné en douze leçons des combinaisons & des applications de ces principes. La troisième partie comprend, en quatre leçons, l'abrégé du système de Ptolomée, & quelques rapports de la terre avec les cieux, appliqués à la géographie. La quatrième enfin contient, en une leçon, l'abrégé du système de Copernic, & quelques particularités relatives à ce système. L'Auteur de ces leçons a parlé du système de Ptolomée, non-seulement parce qu'il lui a paru plus commode pour l'explication de ce qui regarde la sphère; & que les Géographes s'en servent ordinairement dans leurs Ouvrages, mais encore parce qu'il peut servir d'introduction au système de Copernic.

L'Auteur, pour rendre ses leçons aussi simples & aussi faciles à saisir qu'il est possible, y a joint beaucoup de figures qui parlent aux yeux, & fixent plus par-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

particulièrement dans la mémoire les explications données par écrit.

*Journal d'Education*, présenté au Roi, par M. le Roux, Maître-ès-Arts & de Pension au Collège de Bonnecourt, à Paris. Ouvrage également utile aux Parens, aux Maîtres, aux Elèves, & à l'usage des Collèges, des Pensions & de toutes les Maisons destinées à l'instruction de la jeunesse.

*Indè tibi tuæque reipublicæ, quod imitere, capias : indè sædum inceptu, sædum exitu, quod vites.*

Tit. Liv. in Præf.

Volume in 12. A Paris, chez Couturier père, Imprim.-Libr. aux Galeries du Louvre & Couturier fils, Libraire, quai des Augustins, près le Pont-Neuf.

Ce n'est point un nouvel écrit périodique que nous annonçons ; il a existé près de deux ans. Il a été suspendu pendant quelques années, pour des raisons qui ne peuvent plus avoir lieu maintenant. Ce Journal compren-

dra tout ce qui concerne l'éducation morale, & par conséquent la Religion, qui en doit être la base. Toutes les matières qui ont rapport à l'éducation littéraire y seront aussi traitées. Ainsi ce Journal embrassera trois objets principaux, la Religion, les mœurs & les sciences. C'est à ces trois chefs que se réduit toute éducation, puisqu'elle doit avoir pour but de rendre les jeunes gens vertueux, citoyens, instruits. Quelques pages de chaque volume seront aussi destinées à contenir les annonces, avis ou demandes que le Public voudra faire insérer dans ce Journal, dont on vient de publier un nouveau *Prospectus*. L'Instituteur y expose le plan de son Ouvrage, qui a mérité l'approbation de ceux qui s'intéressent sincèrement aux progrès de l'art si difficile de gouverner & de bien élever la jeunesse.

L'abonnement pour ce Journal est de 12 liv. pour Paris & de 15 liv. pour la Province. On recevra, franc de port, chaque mois, par la poste, un volume de 96 pages, dans lequel on insérera différentes cartes relatives à l'éducation. On souscrit à Paris chez les Libraires ci-dessus nommés. On aura soin d'affranchir

### 138 MERCURE DE FRANCE:

le port de l'argent, des lettres d'avis & des pièces qu'on voudra faire insérer dans ce Journal.

*Législation du flottage des bois.* Brochure in-12 de 79 pages. A Londres; & se trouve à Paris, chez Cloufier, Impr.-Lib. rue St Jacques.

Cet écrit contient des réflexions sur l'utilité du flottage des bois, & sur la nécessité de corriger & de perfectionner l'Ordonnance de 1666 qui l'autorise. Ces réflexions sont le fruit de recherches longues & pénibles. L'Auteur les présente au Gouvernement comme un moyen certain de procurer sans frais & sans soins, par une augmentation de travail, des ressources aux Journaliers, classe la plus indigente des consommateurs. Les Propriétaires des forêts sont aussi invités à prendre ces réflexions en considération. Ils y trouveront un moyen de mettre en valeur, à peu de frais, les forêts qu'ils sont forcés d'abandonner au pâturage & aux déprédations, parce que l'exportation par terre seroit trop dispendieuse ou parce qu'ils sont trop gênés par la résistance des riverains, & par les for-

malités auxquelles est assujéti le flottage des bois. L'Auteur de l'écrit que nous annonçons, pour procurer ces avantages au Gouvernement & aux Propriétaires, donne le projet d'une loi claire & précise, qui rend libre & facilite le flottage sur toutes les rivières & ruisseaux du Royaume.

*Réflexions critiques sur la Muriométrie, par M. Dubet; Ouvrage dans lequel on démontre évidemment combien l'Auteur connoissoit peu la matière qu'il a traitée, & combien elle mérite l'attention du Gouvernement. Par M. Buffel, Inspecteur des Manufactures du Languedoc, pour la Province; vol. in-8°. de 197 pages; prix 2 liv. 8 s. A Paris, chez Monory, Libr. rue & vis-à-vis de l'ancienne Comédie Française; & se trouve à Lyon; chez Rosser; à Tours, chez Billaut; à Montpellier, chez Rigaud; à Nîmes, chez Bucher.*

Nous ne pouvons mieux faire connoître ce bon écrit qu'en transcrivant le jugement qu'en a porté M. Adanson, Censeur Royal « Ces réflexions judi-

## 140 MERCURE DE FRANCE.

» cieuses & vraies, dit M. Adanson, sont  
» d'autant plus solides, qu'elles sont le  
» fruit de plus de cinquante années d'ob-  
» servations & d'expériences authenti-  
» ques & reconnues, faites au milieu  
» des éducations les plus florissantes des  
» vers à soie, & des meilleures manu-  
» factures de soieries de la France. Elles  
» sont accompagnées de plusieurs vues  
» nouvelles & utiles, 1°. sur la nécessité  
» d'arrêter les abus des grandes planta-  
» tions de mûriers, projetées dans nos  
» Provinces septentrionales, où elles sont  
» moins avantageuses & préjudiciables  
» aux cultures des grains, & d'encoura-  
» ger leur augmentation dans les terres  
» maigres ou trop médiocres de nos Pro-  
» vinces méridionales; 2°. sur les moyens  
» d'empêcher qu'il ne sorte tous les ans  
» du Royaume, des sommes considéra-  
» bles d'argent, pour quatre mille quin-  
» taux de soie des plus hauts prix qu'on  
» achette en Piémont, qu'on pourroit  
» fabriquer en France avec les cocons du  
» crû du Royaume, en augmentant les  
» droits des soies moulinées étrangères,  
» & en diminuant au contraire ceux des  
» soies grises non travaillées dont l'im-  
» portation est plus avantageuse; 3°.

» enfin sur l'utilité qui résulteroit de la  
 » multiplication des établissemens des  
 » filatures & moulinages en grand, en  
 » organcins des premières qualités, sui-  
 » vant la méthode de M. de Vaucanson,  
 » pratiquée à Aubenas dans le Vivarais.  
 » Ces diverses vues d'améliorations &  
 » de réformes à faire, tant dans nos  
 » Manufactures de soies en France, que  
 » dans nos plantations abusives de mû-  
 » riers, dont la trop grande quantité,  
 » dans les meilleures terres, feroit une  
 » soustraction à la culture des denrées de  
 » première nécessité, me paroissent de  
 » la plus grande importance, & mériter  
 » une attention particulière de la part  
 » du Gouvernement; & je crois que le  
 » Public éclairé lira avec plaisir & avec  
 » fruit cette production d'un homme  
 » aussi instruit sur cette matière, que  
 » véridique & bon citoyen ».

*Traité des Eaux minérales du Roussillon;*  
 par M. Carrere, Docteur en Méde-  
 cine à Perpignan; 1 vol. in-8°. A  
 Paris, chez Ruault, Libraire, rue de  
 la Harpe.

Ce Traité est un des plus exacts de

## 142 MERCURE DE FRANCE.

ceux qui paroissent sur les eaux minérales de la France, l'Auteur y traite de toutes celles de sa Province : il en donne l'analyse chimique, & fait voir leur utilité pour l'usage de la médecine; il y a joint plusieurs observations de pratique. Il seroit bien à desirer qu'on eût pour chaque contrée un Traité aussi complet sur les eaux minérales qui s'y trouvent. M. Buc'hoz en a fait grand usage dans son *Dictionnaire minéralogique & hydrologique de la France*, dont le quatrième volume paroît actuellement & dont nous donnerons incessamment l'extrait.

*Le Jardinier prévoyant*, contenant, en plusieurs tableaux, le rapport des opérations journalières, avec le temps des récoltes successives qu'elles préparent, &c. 1 volume in-32. A Paris, chez Didot le jeune, Libr. quai des Augustins.

Ce petit Almanach a un degré d'utilité qu'on a de la peine de trouver dans la plupart de ceux qu'on publie : il mérite d'être entre les mains de tout Cultivateur; les considérations sur le jardi-

nage qui s'y trouvent jointes, & les observations sur les nouvelles races, le rendent encore plus intéressant.

*Plans de deux contributions volontaires & considérables, sans charges & sans inconvéniens pour l'Etat ni pour le Public; in-4°. prix 48 sols. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue St Jacques. Avec privilège du Roi, 1776.*

Ce plan proposé est une loterie dont on fait voir dans l'Ouvrage les avantages & les combinaisons. L'Auteur prétend avoir ouvert à l'Etat une source de richesses inépuisable, & au Public, une sorte d'agrément à y contribuer, qui ne lui a jamais été indifférente. On a fait de ce Mémoire une critique que l'Auteur rapporte, & à laquelle il répond d'une manière satisfaisante.

*Nouveau Palais de la Justice, d'après les plans de M. Perrard de Montreuil, Censeur Royal, Architecte de Monseigneur le Comte d'Artois; in-4°. A Paris, chez P. G. Simon, Impri-*

meur du Parlement, rue Mignon St  
André-des-Arts, 1776.

L'origine des bâtimens du Palais est presque aussi ancienne que celle de la Monarchie. Cet édifice a été successivement bâti & réparé sous les Rois de la première & seconde race, par les Maires ou Ducs, qui s'emparèrent de l'autorité du Gouvernement. Les Rois de la troisième race, qui en ont fait leur demeure, l'ont considérablement augmenté. Saint Louis, qui a eu de commun avec les grands hommes de tous les siècles, d'élever beaucoup de grands monumens, y a fait entre autres choses bâtir la Sainte Chapelle, qui reçut le dépôt de la sainte couronne. Elle reçut aussi celui du trésor des chartres & diplômes de la couronne. Philippe le Bel, qui rendit le Parlement sédentaire en 1302, le plaça au Palais, & Louis XII le destina entièrement pour l'administration de la justice.

Il n'est pas étonnant que ces anciennes constructions, faites successivement & dans des temps où les Arts étoient plongés dans la plus profonde ignorance, ne présentent que des masses monstrueuses,  
sans

sans aucunes liaisons, sans aucuns rapports, ni commodités locales ou particulières. Ces bâtimens ont éprouvé aussi de fréquens incendies; les derniers sont ceux de la Sainte Chapelle, dont le comble brûla ainsi que le clocher, l'an 1630. On éleva à sa place la flèche que l'on voit aujourd'hui.

La grande salle fut entièrement détruite la nuit du 5 au 6 Mars 1618, par le feu qui s'y communiqua des maisons voisines. Elle fut rebâtie & finie en 1624. Ces deux événemens & l'incendie de Janvier 1776, se réunissent en faveur du plan que l'on propose aujourd'hui, & qui, en isolant le Palais, le met à l'abri des dangers du feu. Ce plan est très bien développé d'après une gravure qui en donne l'intelligence.

Au milieu de la grande cour du Palais, décrite dans cet imprimé, s'éleva un monument à la gloire du Roi, & dont on donne la description. Le Roi, revêtu de ses habits royaux, sera représenté tenant d'une main le livre des Loix qu'il remet à Thémis, & de l'autre lui montrant le Temple qui vient de lui être élevé, des bas-reliefs allégoriques consacreront l'amour de notre Monarque

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

pour la justice. Cette idée appartient à M. Beauvais, Sculpteur, ancien Pensionnaire du Roi en ses Académies de Paris & de Rome.

*Œuvres de M. Rochon de Chabannes*, nouvelle édition, revue & corrigée; vol. in-8°. A Paris, chez la veuve Duchesne, Lib. rue St Jacques, au-dessous de la fontaine St Benoît, 1776.

Le Théâtre de M. Rochon est composé de quatre Comédies & d'une Pastorale, qui toutes ont réussi, que les Acteurs aiment à jouer, parce qu'il y a dans chacune des rôles propres à faire ressortir leurs talens, & que le Public aime à voir par l'intérêt & la gaieté si rare qui les animent. Ces Pièces sont *Heureusement*, comédie en un acte & en vers; *la Manie des Arts ou la Matinée à la mode*, comédie en un acte & en prose; *les Valets Maîtres de la maison*, comédie en un acte, en prose; *Hylas & Silvie*, pastorale en un acte, en vers, avec des divertissemens; *les Amans généreux*, comédie en cinq actes & en prose. Il suffit de nommer ces Comédies pour rappeler le plaisir qu'elles ont fait à la

représentation, & celui qu'elles doivent faire à la lecture.

*La Vérité renaissante*, Comédie-ballet en un acte, par M. Martin; représentée sur plusieurs Théâtres de Société; in-8°. de 32 pages. A Paris, chez la veuve Duchesne, Lib. rue St Jacques, au-dessous de la fontaine St Benoît.

Les Acteurs de cette Pièce sont la *Vérité*, *Momus*, *Arlequin*, un *Petit-Maître Gascon*, *Pierrot*, une *petite fille*, un *Jaloux* père de la petite fille, la *Femme du Jaloux*, *l'Amour*.

Momus annonce à la *Vérité* qui s'éveille, & qui est étonnée de ne plus voir son puits, que le Conseil des Dieux a décidé que

Jamais la *Vérité* ne se fera connoître  
Que Momus en tous lieux ne la fasse paroître.

La *Vérité* obéit à son nouveau destin; & ne se fait voir que dans un miroir ou sous les dehors de l'a nusement. L'Auteur fait paroître dans des scènes épisodiques plusieurs personnages, dont la *Vérité* découvre les vices & les ridicules,

G ij

en leur donnant un avis & leur enseignant les moyens de se corriger. Cette Pièce auroit pu amuser sur l'ancien Théâtre de l'Opéra-comique, avec le secours du vaudeville. Elle est beaucoup imitée du *Miroir magique*, Opéra-comique de le Sage & d'Orneval.

*Réponse à l'Auteur de la Lettre sur les Dramas-Opéra.* A Londres; & à Paris chez les Libraires au Palais Royal, &c.

Cette réponse est faite avec une gaîté aimable, & l'Auteur y réfute les principes hafardés de la Lettre sur les Dramas, par la manière de les présenter & par des traits qui en font voir le faux ou le ridicule,

*Le Spectateur François ou Journal des Mœurs.*

L'étude propre de l'homme est l'homme même.

*Pope.*

Année 1776. Tome 1<sup>er</sup>.

Ce Journal, aussi amusant qu'intéressant.

fant, se continue avec succès. Il est composé par an de 15 cahiers, chacun de trois feuilles, dont le prix, franc de port, est à Paris de 9 liv. & par la poste en Province, 12 liv. chez Lacombe, Libr. rue Christine, à Paris.

Le premier cahier de cette année offre dans une Epître dédicatoire, une critique ingénieuse des mœurs, des vices & des ridicules de ce siècle. C'est un tableau peint à grands traits, mais fort ressemblant. Suit la vision du premier jour de l'an, où le Spectateur rappelle le charme du fauteuil merveilleux, qui force quiconque s'y assied de mettre au jour ses plus secrettes pensées, d'avouer ses vices les plus cachés, sans feinte & sans déguisement, & de se faire connoître tel qu'il est : mais qui ne corrige pas les habitudes invétérées des passions. On lit ensuite une lettre où l'on trace plusieurs caractères de comédie, qui n'ont pas été mis au Théâtre, & qui pourroient y être traités avec succès, avec l'analyse de l'Avare de M. Goldoni.

L'entretien entre Floridor & le Spectateur, a des détails de mœurs très piquans. On y trace, d'une touche légère & agréable, les extravagances de la mode.

G. iij

Il est assez plaisant d'entendre une petite Maîtresse dire à un jeune homme : « Il faut convenir, Chevalier, que vous n'êtes guères au fait du bon ton, ou que vous êtes bien distrait. Vous ne vous êtes pas seulement aperçu que votre Valet-de-chambre vous avoit donné des manchettes qui doivent vous assommer. Des dentelles d'hiver dans l'été! comment osez-vous paroître en Public? — Ah! Madame, répondis-je en toussant deux ou trois fois, c'est bien malgré moi que j'ai pris ces dentelles; mais vous voyez que j'ai un rhume affreux. La Marquise prit cette excuse pour argent comptant, & m'approuva ». On assure que cette anecdote est vraie. Ce premier cahier finit par une *Réclamation du Corps des Usuriers*, qui fait voir combien cette espèce de sangsues cachées est nombreuse, combien leur avidité est monstrueuse, & combien il seroit nécessaire qu'il y eut une caisse publique qui prêtât sur des garans, mais à un taux honnête.

*La Nature considérée sous ses différens aspects*, ou Journal des trois règnes de de la Nature, contenant tout ce qui a

M A R S. 1776. 151

rapport à la science physique de l'homme, à l'art vétérinaire, à l'histoire des différens animaux; au règne végétal, à la connoissance des plantes, à l'agriculture, au jardinage, aux arts; au règne minéral, à l'exploitation des mines, aux singularités & à l'usage des différens fossiles.

Ce Journal est composé de 52 feuilles par an; le prix pour Paris & la Province, est de 12 liv.

On souscrit en tout temps & à tel mois que l'on veut, chez Lacombe, Lib. à Paris, rue Christine.

Ce Journal est sur tout très utile aux personnes qui habitent la campagne. Il renferme une multitude de procédés éprouvés pour tous les besoins de l'homme & de tout ce qui l'environne.

*Pensées & réflexions diverses sur les hommes; par M. de la Taille de Gaubertin.*  
A Amsterdam; & à Paris, chez Valade, Lib. rue St Jacques.

J'ai étudié les hommes, dit l'Auteur; les réflexions que j'offre ici en sont le fruit; il m'a été utile de le faire; j'ai  
Giv

pensé qu'il pourroit l'être à d'autres de les lire, & c'est ce qui m'engage à les publier.

L'avantage de ces pensées détachées est de faire réfléchir le Lecteur. Il cherche naturellement à en-découvrir le vrai ou le faux ; & c'est par un retour sur lui-même qu'il peut juger de leur mérite. Cet exercice de l'esprit lui est infiniment utile ; il lui donne de la force, de la pénétration, de l'activité. C'est donc rendre service aux hommes que de les faire penser. On trouvera dans l'Ouvrage que nous annonçons beaucoup de maximes qui sont les résultats d'un grand nombre d'observations, & qui peuvent servir de principes pour la conduite, & de règles pour juger sainement des hommes & des choses.

Voici quelques-unes de ces pensées.

« Le bon sens fait souvent manquer à  
 » un homme d'esprit des occasions de  
 » briller, qu'une heureuse indiscretion  
 » feroit saisir à un sot.

» On a plutôt fait de croire qu'un  
 » homme qui réussit est un malhonnête  
 » homme, que de se persuader qu'il a  
 » plus d'esprit & d'habilité qu'on n'en a.

• Il est difficile d'atteindre à la vertu ;

» mais il y a des occasions où c'est s'éle-  
 » ver jusqu'à elle que de n'en pas des-  
 » cendre.

» Il est une flatterie honnête & déli-  
 » cate, qui ne consiste pas à louer le  
 » mérite : mais à lui fournir les occasions,  
 » de paroître.

» Nous ne pouvons supporter qu'on  
 » se rende justice à soi-même, & il est  
 » rare que nous ayons assez d'équité pour  
 » la rendre à ceux qui l'attendent de nous.  
 » &c. &c. »

*Indications politiques, revues & aug-  
 mentées. A Stockholm, de l'Imprim.  
 des deux Frères.*

L'Auteur se propose de relever le cré-  
 dit de l'Etat, de faire cesser ses besoins,  
 d'augmenter ses revenus, d'accroître sa  
 puissance & d'en assurer efficacement les  
 progrès. Son projet, pour parvenir à de  
 si grands avantages, est de convertir en  
 billets au denier vingt-cinq, payables aux  
 porteurs, tous les titres de créance sur  
 l'Etat (autres que les contrats de rente sur  
 l'Hôtel de-Ville); d'assigner pour leur ex-  
 tinction, par l'Edit de leur conversion,  
 un fond annuel sur ses revenus courans;

G v

152 MERCURE DE FRANCE.

pensé qu'il pourroit l'écrire Edit, à ce  
les lire, & c'est ce qu'il faut & celui de  
publier.

L'avantage de ce Comis dans les  
est de faire réfléchir les Villes du Royau-  
che naturellement au bien & en fait voir  
ou le faux; & c'est ce qu'il faut consulter dans  
même qu'il peut.

Cet exercice de  
utile; il lui a paru *Diabète*, ou mes  
pénétration, par M. de l'Empirée,  
rendre service aux Places & des prix de  
faire penser aux Académies, & Secrétaire  
que nous avons de la Société littéraire de  
mes qui ont paru en Première édition; prix  
nombre de pages; & se trouve à  
servir de règle aux Valade, Libr. rue Saint  
de règle  
mes &

V  
ce  
est composé de pièces figi-  
ées & en prose, très variées,  
avec une facilité. On peut en  
lire les pièces suivantes:

*Les Éléments.*

*Les Éléments variés.*

*Les Éléments de la morale.*

*Les Éléments de la physique.*

A bien changé de Galans & d'atours ;  
 Mais non d'humeur : elle est toujours légère ,  
 Toujours changeante ainsi qu'auparavant ,  
 Parle aussi mal , ne fait pas mieux se taire ,  
 Trompe un Epoux aussi bien qu'un Amant ;  
 Elle n'a pas ( voyez l'aimable enfant )  
 Changeant d'état , changé de caractère.

*Distique.*

On peut aimer , mais non plaire en tout temps ;  
 L'amour , comme les fleurs , n'a d'attraits qu'au  
 printemps.

*A une Adolescente.*

De l'enfance sais-tu quel est le dernier jour ?  
 C'est , jeune Hébé , le premier de l'amour.

*Sur une rose jumelle.*

Voyez cette rose jumelle ,  
 Quel attrait unit ces deux fleurs !  
 Tel est l'ornement d'une Belle ;  
 Tel est la chaîne de deux cœurs.

*Essai sur les phénomènes relatifs aux dis-*  
*paritions périodiques de l'Anneau de*  
*Saturne ; par M. Dionis du Séjour ,*  
*de l'Académie Royale des Sciences ,*

Gvj

& de pourvoir , par le même Edit , à ce que leur paiement successif & celui de leurs coupons soient faits par un Trésorier à Paris , & par ses Commis dans les Ports & les principales Villes du Royaume. Il développe ce plan & en fait voir toutes les suites , qu'il faut consulter dans l'Ouvrage même.

*Les Enfants du pauvre Diable*, ou mes échantillons ; par M. de l'Empirée , Concurrent des Places & des prix de toutes les Académies , & Secrétaire perpétuel de la Société littéraire de ses Œuvres. Première édition ; prix 24 sols. A Burgos ; & se trouve à Paris , chez Valade, Libr. rue Saint Jacques.

Ce recueil est composé de pièces fugitives en vers & en prose , très-variées , écrites avec esprit & facilité. On peut en juger par les pièces suivantes :

*La fidèle inconstante.*

Jadis volage & gentille ouvrière ,  
N'ayant qu'un juste & de pauvres amours ,  
Madame Orgon , aujourd'hui Financière ,

A bien changé de Galans & d'atours ;  
 Mais non d'humeur : elle est toujours légère ,  
 Toujours changeante ainsi qu'auparavant ,  
 Parle aussi mal , ne fait pas mieux se taire ,  
 Trompe un Epoux aussi bien qu'un Amant ;  
 Elle n'a pas ( voyez l'aimable enfant )  
 Changeant d'état , changé de caractère.

*Distique.*

On peut aimer , mais non plaire en tout temps ;  
 L'amour , comme les fleurs , n'a d'attraits qu'au  
 printemps.

*A une Adolescente.*

De l'enfance sais-tu quel est le dernier jour ?  
 C'est , jeune Hébé , le premier de l'amour.

*Sur une rose jumelle.*

Voyez cette rose jumelle ,  
 Quel attrait unit ces deux fleurs !  
 Tel est l'ornement d'une Belle ;  
 Tel est la chaîne de deux cœurs.

*Essai sur les phénomènes relatifs aux dis-*  
*paritions périodiques de l'Anneau de*  
*Saturne ; par M. Dionis du Séjour ,*  
*de l'Académie Royale des Sciences.*

## 156 MERCURE DE FRANCE.

de la Société Royale de Londres, & Conseiller au Parlement. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, 1776.

Cet essai est un Ouvrage très-profond sur un des phénomènes les plus importants & les plus étonnans de l'astronomie. Nous ferons connoître plus particulièrement ce savant Traité, d'après le rapport des Commissaires de l'Académie des Sciences.

*Journal des causes célèbres, curieuses, intéressantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.*

Nous avons annoncé, dans le temps, les différens volumes qui ont paru de ce Journal. La collection de l'année dernière renferme plusieurs causes célèbres, & une foule de causes intéressantes, qui méritent d'occuper une place dans les recueils de Jurisprudence. On y trouve l'affaire de la machine infernale de Lyon, celle de la dame Delaunay contre les Bernardins, du Marquis des Brosses sur une

accusation d'impuissance, & le fameux procès des Calas, &c.

Les volumes qui ont paru cette année contiennent l'affaire du sieur Barbier, celle de Saluces, du sieur Alliot, Fermier-Général, contre son fils, & plusieurs autres causes curieuses & intéressantes.

Cette collection, vraiment piquante, doit également plaire aux Jurisconsultes & à toutes les autres classes de Lecteurs. Les premiers y trouvent le développement des questions de droit, & l'espèce des arrêts qui les ont décidées; & les seconds, l'histoire de ce qui se passe de remarquable dans les Tribunaux.

Ce Journal est composé de 12 volumes par an. Il en paroît un exactement tous les premiers de chaque mois. Le prix de la souscription pour Paris est de 18 liv. & pour la Province de 24 liv. Il faut affranchir le port de la lettre d'avis & de l'argent.

On souscrit chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine; & chez M. Desfarts, Avocat au Parlement, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers.

On souscrit en tout temps, & on délivre encore la collection des années précédentes.

---



---

 ANNONCES LITTÉRAIRES.

**E**XTRAIT du *Journal de mes Voyages*, ou Histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères & mères; par M. Pahin de la Blancherie; 2 vol. in-12; en papier ordinaire rel. 6 liv. En papier d'Hollande, 12 l. avec figures. A Paris, chez les Frères Debure, Libr. quai des Augustins; à Orléans, chez la veuve Rouzeau-Montaur.

L'estampe se trouve séparément sous ce titre: *Le Cri de la Nature*, chez Romanet, Graveur, rue de la Harpe, & se vend 24 s.

*Les Astuces de Paris*, Anecdotes Parisiennes, dans lesquelles on voit les ruses que les intriguans & certaines jolies femmes mettent communément en usage pour tromper les gens simples & les étrangers. Par M. N\* \*. 2 parties in-12. A Londres; & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin.

*L'amour vainqueur du vice*, ou Lettres

du Marquis de Coufanges ; 2 v. in-12 br.  
A Amsterdam ; & à Paris, chez Mérigot  
jeune, Lib. quai des Augustins, au coin  
de la rue Pavée.

*Célide*, ou Histoire de la Marquise  
de Bliville ; par Mademoiselle M\*\*\* ;  
2 vol. in-12. A la Haye ; & se trouve à  
Paris, chez la veuve Duchesne, Libr.  
rue St Jacques ; Montard & Mérigot,  
Lib. quai des Augustins ; Delalain, Libr.  
rue de la Comédie Française ; l'Esprit,  
Lib. au Palais Royal.

*Les Economies Royales de Sully*, nou-  
velle édition, par M. l'Abbé Baudeau ;  
contenant le texte original, avec des dis-  
cours préliminaires à chaque Tome, des  
sommaires généraux à tous les chapitres,  
& des sommaires particuliers aux para-  
graphes ; des observations critiques, his-  
toriques & politiques, des tables particu-  
lières & une table générale. Tome I, 1<sup>re</sup>.  
Partie. A Amsterdam ; & se trouve chez  
tous les Lib. de Paris & du Royaume.

*Dissertations sur l'Apocalypse*, où l'on  
examine : 1<sup>o</sup>. en quel temps elle a été  
écrite ; 2<sup>o</sup>. quel en est l'objet ; 3<sup>o</sup>. si elle

## 160 MERCURE DE FRANCE.

a été écrite en grec, en hébreu ou en syriaque, ou observations sur ces trois points, à l'occasion du Prospectus de M. des Hauterayes sur ce divin livre. Broch. de 80 pages in - 12. Par M. Laurent-Etienne Rondet, Editeur de la Bible d'Avignon. *Patmos... Prophetia.. Omega..* A Paris, chez Aug. M. Lottin l'aîné, Impr. rue St Jacques.

*La Réduction de Paris*, Drame lyrique en trois actes; par M. de Rozoi, Citoyen de Toulouse; avec des notes & une Dissertation sur le Drame lyrique: in-8°. d'environ 130 pages. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue Saint Jacques.

*Les Souliers mors-dorés*, ou la Cordonnière Allemande, Comédie lyrique en deux actes, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre des Comédiens Italiens du Roi, le jeudi 11 Janvier 1776. A Paris, chez Ventes, Lib. au bas de la montagne Ste Geneviève.

*Petit guide des Lettres*, pour l'année 1776; contenant les jours & heures du départ & de l'arrivée des Couriers au

M A R S. 1776. 161

Bureau des Postes de Paris, le prix de l'affranchissement & le temps qu'elles sont en route. Nouvelle édition. Par M. Guyot, Directeur au Bureau général des Postes. Prix 1 liv. 4 s. en blanc. A Paris, chez Saugrain, Libraire, quai des Augustins.

---

## A C A D É M I E S.

### I.

#### A M I E N S.

**L'**ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens célébra, le 25 Août, la fête de Saint Louis, dont le panégyrique fut prononcé par M. l'Abbé Bertin.

M. d'Agay, Maître des Requêtes, Honoraire de l'Académie, en ouvrit la séance par un discours sur l'*Amour du bien public*.

Les autres Ouvrages qui remplirent la séance furent les *Eloges de M. le Marquis de Chauvelin* & de *M. Capperonier*, Garde de la Bibliothèque du Roi, Ho-

162 MERCURE DE FRANCE.

noiraite de l'Académie, par M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

- Un discours *sur le bonheur des Gens de Lettres*; par M. d'Esmeray, Avocat.

Un mémoire *sur les Loupes*, par M. Bourgeois, Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi.

Une traduction en vers du *Pervigilium veneris*, précédée d'une dissertation sur le véritable Auteur de cet Ouvrage, par M. de Wailly.

Le prix proposé pour l'*Eloge de Dom Luc d'Acbery*, a été adjugé au discours n°. 2, ayant pour épigraphe : *Fuit vir talis, qualis verè sapiens appellari possit.* QUINT. dont l'Auteur est M. Maugendre, Etudiant en Philosophie, âgé de dix-sept ans.

Le prix de l'Ecole de Botanique a été donné à M. Macquer, Elève en Chirurgie.

L'Académie propose pour le sujet du prix d'Eloquence qu'elle doit donner en 1776, l'*Eloge du Maréchal de Créqui*, mort en 1687.

Et pour le prix de Poësie, l'*hommage fait à Philippe de Valois par Edouard III, dans l'Eglise Cathédrale d'Amiens.* Le

Poëme fera de 300 vers au moins & de 500 vers au plus.

Chacun des prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Les Ouvrages seront adressés, francs de port, avant le premier Juillet, à M. Baron, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Amiens.

*Extrait d'un Discours sur l'amour du bien public, lu dans l'assemblée publique de l'Académie d'Amiens le 25 Août 1775, par M. d'Agay fils, Maître des Requêtes.*

Ce discours, qui est le développement d'une vertu nécessaire à tous les états, & particulièrement à la Magistrature, mérite une place dans la littérature, liée, sous tant de rapports, avec le bien public qui en est le sujet.

« Qu'est-ce que les talens les plus  
 » précieux, lorsqu'au lieu de les rendre  
 » utiles à sa patrie, on les fait servir de  
 » titres à sa vanité ou d'appui à son am-  
 » bition? Où aboutissent les efforts du  
 » génie le plus élevé, lorsqu'il se dé-  
 » tourne des vues que l'utilité publique

» lui prescrit? Séduit par les conseils in-  
 » téressés de l'amour propre, que devien-  
 » nent les qualités les plus brillantes,  
 » les semences de vertus les plus heu-  
 » reuses, si l'amour du bien public, qui  
 » forme le caractère des grandes ames,  
 » ne les développe avec éclat, & ne leur  
 » ajoute leur véritable lustre? Il n'appar-  
 » tient qu'à l'amour du bien public  
 » d'inspirer ces sentimens, & d'unir les  
 » Magistrats aux Peuples par des liens  
 » aussi purs qu'ils sont inviolables; d'ap-  
 » prendre aux uns l'usage & l'emploi de  
 » l'autorité, & de faire goûter aux autres  
 » les avantages de l'obéissance. C'est dans  
 » l'amour du bien public que le Magistrat  
 » doit chercher la source & la récom-  
 » pense de ses vertus; la règle de ses  
 » devoirs & la satisfaction de les rem-  
 » plir; l'honneur de plaire au Souverain,  
 » & la gloire de contribuer à la félicité  
 » publique en affermissant la sienne ».

Voilà les grands objets discutés, élo-  
 quemment développés par M. d'Agay.  
 « Qui du concours heureux de toutes les  
 » les vertus accompagnant celle qui s'oc-  
 » cupe principalement du bien public,  
 » fait renaître des jours purs & sereins,  
 » qui éclairent une Nation entière & at-

» tachent à son nom un éclat que les  
 » siècles ne peuvent effacer.

» Telle fut la célèbre Sparte, lorsqu'un  
 » Sage rectifia ses loix, perfectionna ses  
 » Citoyens, & fonda solidement la gran-  
 » deur de l'Etat, en leur imprimant  
 » l'amour du bien public, dont il étoit  
 » épris. Rivale d'Athènes, elle balança  
 » dès-lors sa puissance, la soumit quel-  
 » quefois à son empire, & la surpassa  
 » toujours en vertu. Sparte honora la  
 » Grèce, la patrie des Sages, par la ré-  
 » putation de sa sagesse : Athènes la  
 » rendit florissante par ses progrès & son  
 » amour pour les sciences. L'une formoit  
 » principalement ses Citoyens dans l'art  
 » de vaincre leurs passions & d'obéir aux  
 » loix; l'autre cultivoit davantage l'es-  
 » prit des siens, & s'appliquoit plus à  
 » perfectionner leurs talens qu'à régler  
 » leurs inclinations. Sparte se rendit vé-  
 » nétable à toutes les Nations de la terre  
 » par l'austérité de sa morale, par l'inté-  
 » grité de ses mœurs, & l'on vit un Peu-  
 » ple illustre lui demander des leçons de  
 » sagesse; Athènes fut admirée par sa su-  
 » périorité dans les sciences, & traça le  
 » modèle du bon goût que les plus beaux  
 » génies ont puisé à son école, Sparte

## 166 MERCURE DE FRANCE.

» soutint la Grèce chancelante, contre la  
» Puissance la plus formidable, par des  
» prodiges de vertu ; Athènes défendit  
» long - temps la liberté de la Grèce ;  
» contre un Roi redoutable, par l'élo-  
» quence victorieuse de ses Orateurs. En  
» un mot, Sparte si vertueuse, Athènes  
» si éclairée, furent également redeva-  
» bles de leurs succès & de leur gloire  
» à l'amour du bien public qui enflam-  
» moit leur Citoyens & les formoit à  
» l'héroïsme. L'une & l'autre déchurent  
» également de leur splendeur, lorsque  
» l'intérêt personnel éteignit en eux une  
» passion si noble, & avilit cette force  
» de sentiment, qui est le principe des  
» grandes actions ».

• Nous n'avons pas besoin de faire remarquer la vigueur de pinceau qui a fait ces deux tableaux contrastans, ou la grande éloquence de ce parallèle de Sparte & d'Athènes.

• Nous n'avons pas moins admiré l'art avec lequel l'Orateur passe de la Grèce à Rome, où l'amour du bien public donna à l'Univers des Maîtres dignes de lui commander.

• C'est avec le même art & la même éloquence que M. d'Agay, après avoir

prouvé combien les Peuples sont heureux , quand ceux qui sont chargés de les conduire aiment le bien public , prouve combien ceux-ci sont heureux eux-mêmes en cultivant une vertu si nécessaire à leur propre perfection.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre le Magistrat Académicien , dans le bel éloge qu'il continue de faire de cette vertu , qui les rassemble toutes. « Telle  
 » est la passion fertile en prodiges qui a  
 » suscité & formé dans tous les Empires  
 » & dans tous les siècles tant de grands  
 » hommes qui ont immortalisé leur nom  
 » en servant utilement leur patrie. Tel  
 » est le germe précieux qui a fait naître  
 » & porter à leur plus haut degré les  
 » vertus sublimes qui ont illustré la Ma-  
 » gistrature dans les différens âges de la  
 » Monarchie, & lui ont concilié la con-  
 » fiance des Souverains & la vénération  
 » des Peuples. Tels sont les titres qui  
 » lui ont mérité la bienveillance d'un  
 » jeune Monarque, père du Peuple, qui  
 » veut régner sur les cœurs, & faire ré-  
 » gner sur lui-même la justice & les loix.  
 » Quel présage plus certain d'une félicité  
 » durable pour les Peuples, d'un Empire  
 » glorieux pour la justice & pour toute

» les vertus ? Puisse-t il ce jeune Monar-  
 » que , si digne d'être protégé du Ciel &  
 » chéri des mortels , faire jouir cette  
 » Nation fidèle , dans un avenir reculé ,  
 » du bonheur que nous annoncent ses  
 » premiers bienfaits & sa tendresse active  
 » pour ses Sujets » !

On ne pouvoit mieux finir un aussi beau discours , duquel on peut augurer , & avec certitude , que les grands principes du bien public , si éloquemment développés par l'Auteur , seront pratiqués par lui & prouvés par des faits plus éloquens encore quand il remplira sa destinée , qui l'appelle aux fonctions importantes de l'administration qui veille au bonheur des Peuples. Il a puisé , sans doute , ces grandes leçons , qu'il a si bien tracées , dans les exemples & les écrits éloquens de M. le Comte d'Agay , son père , Intendant de la Province , qui a successivement rempli les places importantes de la Magistrature & de l'administration dans plusieurs Provinces , dont il a fait le bonheur par ses vertus & ses talens.

## I I.

## M O N T A U B A N .

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban a célébré, suivant son usage, la fête de Saint Louis, le 2, Août dernier. Après avoir assisté le matin à une messe, suivie de l'*Exaudiat* pour le Roi & du Panégyrique du Saint, prononcé par le R. P. Sapein, Prieur des Dominicains de Castres, elle a tenu une assemblée publique à l'Hôtel de-Ville, où elle a été reçue, conformément au cérémonial prescrit par le Roi.

M. le Président Savignac, Directeur, a ouvert la séance par un discours, où, en considérant l'objet présenté à l'Académie Française par un illustre Académicien, que son mérite autant que son nom, a fait passer d'un des plus respectables sanctuaires de la Justice aux sublimes fonctions du Ministère, il a assigné les divers degrés de la révolution faite dans nos mœurs, suivant les progrès & l'influence des Lettres; & ayant observé que le dépôt du goût a été confié aux Corps littéraires, il a appuyé sur

H

l'obligation où ils font d'en prévenir la décadence, en s'opposant au torrent des innovations qui nous menacent d'en bannir & d'y étouffer en tant de manières l'amour du simple, du vrai & du naturel.

Comme l'Académie avoit renvoyé à la solennité de ce jour la réception de M. Lade, Avocat, élu pour remplacer feu M. Carrere fils; M. l'Abbé Bellef, Secrétaire perpétuel, a lu l'éloge de M. Carrere, Académicien estimable par les qualités de l'esprit & du cœur.

M. Lade, son successeur, a prononcé ensuite son discours de remerciement, où il a payé son tribut à l'Académie avec beaucoup de modestie, d'élégance & de politesse. Mais pour traiter un sujet assorti à son double état de Jurisconsulte & d'Académicien, il a saisi & développé les rapports constans & suivis du règne des loix & de l'empire des lettres, en observant que les unes & les autres ont marché d'un pas égal chez tous les Peuples; qu'elles s'y sont perpétuellement données la main pour contribuer au bonheur de la société; & que l'accroissement des lumières a par-tout fécondé le champ de la législation comme celui de la lit-

trérature. Et c'est-là que d'un pinceau mâle & rapide, il a tracé le portrait des Législateurs, des Poëtes, des Sages, des Rois & des grands Hommes, qui dans la Grèce, à Rome & en France, fournissent la preuve éclatante d'une vérité destinée à mesurer les progrès de l'esprit humain.

M. le Directeur, en répondant au nouvel Académicien, lui a noblement exposé les vues, les intentions & les loix de l'Académie, qui n'ambitionne que de se rendre utile à la société, en cultivant les lettres, propres à former les bons Citoyens, & en donnant l'exemple de l'union & de l'harmonie nécessaire au soutien & à la gloire des Corps comme à la prospérité des Etats; objet qui fixe l'attention du Souverain pour améliorer les mœurs & le sort de ses Sujets.

Et M. le Secrétaire perpétuel a prononcé un discours & un poëme sur le sacre & couronnement de Louis XVI, conformément à l'usage où est l'Académie de célébrer toutes les époques auxquelles la gloire du Roi est attachée.

Ces lectures ont été suivies de celle d'une *Epître à un Ami sur le Bonheur*, par M. le Baron Dupuy Montbrun, qui

l'a peint tel qu'on peut & qu'on doit le puiser dans le sein d'une aimable philosophie.

M. Theulieres a fait part à la Compagnie d'une description gracieuse du repos, de la liberté & de l'innocence de la campagne, par M. de Malartic de la Deveze, Académicien absent.

M. le Baron Dupuy Montbrun, reprenant la parole, a lu une *Épître à Thémire sur son mariage*, où, pour terminer les disputes de l'Amour & de l'Hymen, au sujet de leurs prétentions réciproques, Vénus imagine de les unir désormais par des nœuds que la vertu seule ait droit de former : ce qui a présenté à tous les esprits l'image d'une auguste alliance conclue alors à Versailles.

Et M. Theulieres a lu encore des *Stances sur l'amour divin*, de la composition de M. l'Abbé de la Tour.

M. de Broca fils, Conseiller à la Cour des Aides, s'est déclaré l'Auteur du discours auquel le prix a été adjudgé. Il a été admis à en faire lui-même la lecture ; & on a vu que suivant la division générale que présentait son sujet, il a prouvé que, *de l'aveu des Philosophes & selon l'histoire de tous les Peuples*, c'est aux

mœurs que rien & qu'à toujours tenu le fort des Empires, & qu'elles en ont été dans tous les pays & dans tous les siècles *de soutien & la gloire ; le soutien*, parce que c'est à elles qu'il est réservé d'y rendre communes les vertus qui affermissent les Etats, & d'en banir les vices, qui en ébranlent la constitution ; *la gloire*, parce qu'elles apprennent aux Peuples à la placer, non dans l'éclat d'un faste qui n'éblouit que les yeux, ni dans la pompe orgueilleuse des victoires, qui n'inspirent que la terreur : mais dans l'estime, l'amour & le respect qu'elles leur assurent de la part de leurs voisins, & dans la vénération même qu'elles leur promettent de la part de la postérité.

M. l'Abbé Taverne, Maître des Jeux Floraux, à Toulouse, s'est déclaré l'Auteur du poëme couronné.

La séance a été terminée par la lecture du programme suivant.

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban distribuera le 25 Août prochain, fête de Saint Louis, un prix d'éloquence, fondé par M. de la Tour, Doyen du Chapitre de Montauban, l'un des trente de l'Académie, qu'elle a destiné à un discours dont le sujet sera pour l'année

## 174 MERCURE DE FRANCE.

176 : *la corruption du cœur est la première source des égaremens de l'esprit*, conformément à ces paroles de l'Écriture, *de corde enim exeunt cogitationes malæ.* Math. 51. 19.

Ce prix consiste en cent jetons d'argent de la valeur de 250 liv. portant d'un côté les armes de l'Académie, avec ces paroles dans l'exergue : *Academia Montalbanensis fundata auspice Ludovico XV, P. P. P. F. A. imperii anno XXIX.* Et sur le revers, ces mots renfermés dans une couronne de laurier : *Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de la Tour, Decani Eccles. Montalb. M. DCC. LXXIII.*

Les Auteurs sont avertis de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les discours ne seront tout au plus que de demi-heure de lecture, & finiront par une courte prière à Jésus Christ.

On n'en admettra aucun à l'examen qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur

nom à leur Ouvrage ; mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Écriture Sainte ou d'un Père de l'Église, qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Ils feront remettre leurs Ouvrages par tout le mois de Mai prochain, à M. l'Abbé Bellet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse.

Le prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne ou par procureur pour le recevoir & signer le discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs Ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste.

Le prix d'éloquence de cette année a été adjugé au discours qui a pour sentence : *Vir sapiens fortis est.* Prov. xxiv.

5.

Et le prix réservé a été adjugé au poëme qui a pour sentence : *Les plaisirs sans remords peuvent seuls rendre heureux.*

## I I I.

## L I M O G E S.

La Société Royale d'Agriculture de Limoges a remis au mois de Janvier 1777 l'adjudication qu'elle devoit faire en Janvier dernier du prix annoncé en faveur du meilleur Mémoire sur *l'appréciation des fonds.*

Elle recevra jusqu'au premier Octobre prochain les Mémoires que l'on voudra lui adresser, & renverra les Mémoires qu'elle a reçus à ceux qui voudront y faire quelque changement ou quelques corrections

## I V.

*Académie Royale des Sciences de Paris.*

L'Académie Royale des Sciences de Paris a élu, dans sa séance du 10 Février, M. le Comte de Milly, Colonel de Dragons, pour remplir la place d'Associé libre, vacante par le décès de M. de Valliere, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Directeur Général d'Artillerie.



## S P E C T A C L E S.

## O P É R A.

**M**ESSIEURS le Prévôt des Marchands & les Echevins de l'Hôtel-de Ville de Paris, ayant désiré de se débarrasser de l'administration de l'Opéra, dont les soins s'accordoient peu avec les importantes occupations dont ils sont d'ailleurs chargés; le Roi a nommé MM. de la Ferté, de la Touche, Bourboulon, Desentelles, Hébert, Intendants & Trésorier des Menus, & Buffault, Receveur général de la Ville, pour gouverner ce Spectacle pendant un temps, en qualité de Commissaires préposés pour y établir l'ordre, & chercher les moyens propres à en relever l'éclat & le succès. M. le Berton continuera de consacrer ses talens & son expérience à toute la partie de la musique. Les nouveaux Administrateurs, qui ont donné tant de fois des preuves de leur goût, de leurs ressources & de leurs lumières dans les fêtes & les spectacles de la Cour, doivent entrer en possession. à l'ouverture

H v

de ce Théâtre après Pâques. Ils veulent bien s'employer, avec un désintéressement généreux & patriotique, à affermir dans la Capitale le Théâtre des Arts, à favoriser & à intéresser l'émulation des Poëtes & des Musiciens, à encourager & récompenser les talens, à consulter les desirs des Amateurs, à varier leurs plaisirs, & à donner à cette grande & superbe machine tous les ressorts & toute la pompe dont elle peut être enrichie.

C'est alors que l'on dira dans toutes les parties de l'Europe, avec un de nos plus grands Poëtes :

Il faut se rendre à ce palais magique,  
Où les beaux vers, la danse, la musique,  
L'art de tromper les yeux par les couleurs,  
L'art plus heureux de séduire les cœurs,  
De cent plaisirs font un plaisir unique.

---

Les représentations d'*Adèle de Ponthieu*, seront continuées jusqu'à la clôture du Théâtre; elles attirent toujours beaucoup de Spectateurs.

La Salle ne peut contenir l'affluence de ceux qui viennent applaudir au magnifique Ballet de *Médée & Jason*, au

triomphe de Mlle Heynel, dont la danse & le jeu pantomime sont si admirables, & aux talens rares de Mlle Guimard, & MM. Vestris & Gardel, Danseurs & Acteurs excellens.

On a remis pour les jeudis, les Fragmens nouveaux, composés des actes de *la Sybille*, de *Vertumne & Pomone*, & de celui de *la Provençale*.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**ES Comédiens François ont représenté le jeudi 19 Février, *Lorédan*, Tragédie en quatre actes de M. F\*\*\*.

Ottobon, noble Vénitien, excité par la fureur de la jalousie, a empoisonné sa femme, dont il a soupçonné légèrement la fidélité sur des lettres qu'Almerini, son rival, a fait artificieusement tomber dans ses mains. Cet époux coupable cherche à justifier sa rage par la lecture de ces lettres; il les referme en appercevant Léonore Prinli, que Lorédan, son fils, doit épouser. Cette fille vertueuse vient faire éclater ses regrets; elle annonce le retour de Lorédan & ses douleurs. Otto-

H vj

bon nomme Almerini l'auteur de ses maux, & l'accuse. Léonore frémit des forfaits qu'elle entrevoit. Lorédan est accablé de tristesse : chargé d'une commission honorable par la République, il n'a pu voir sa mère dans les derniers momens de sa vie ; il s'étonne de la promptitude de sa maladie & de sa mort. Ottobon dit à Léonore de sortir ; il veut sans témoins dévoiler à son fils ses soupçons & sa vengeance. Lorédan justifie sa mère. Un domestique corrompu par Almerini, a servi sa haine, & a porté Ottobon au meurtre ; ce mystère affreux est découvert. Lorédan, furieux, va se venger d'Almerini. Lorédan, couvert du sang de son ennemi, est enchaîné & précipité dans un cachot. Ottobon vient le trouver ; il espère qu'Almerini est encore vivant, & que sa famille ne poursuivra point ce meurtre ; mais Lorédan lui ôte tout espoir en lui disant :

Tremblant que mon bras égaré  
 N'eût atteint le cruel d'un coup mal assuré,  
 Craignant que s'il respire il ne vous déshonore,  
 Je retire le fer & le replonge encore ;  
 Je le frappois sans cesse, & ma juste fureur  
 S'appliquoit à trouver la place de son cœur,

Pe ce cœur odieux qui, brûlant pour ma mère,  
 Vous ravit votre épouse, & vos vertus, mon  
 père.

Cependant on apprend qu'Almerini respire, & que l'on poursuit la punition de son assassinat. On interroge le criminel; il est amené dans le Conseil des Dix, où il occupoit autrefois une place honorable; il se laisse condamner, & évite de faire connoître le crime de son père. Contarini, Président du Conseil, son juge & son ami, l'avertit qu'il ne peut se soustraire que par une mort prompte à la honte de l'échafaud. Ottobon est résolu de sauver son fils, en s'avouant coupable; mais Lorédan l'arrête en lui disant : *Si vous dites un mot, je n'écoute plus qu'un transport furieux,*

Vous ne me sauvez point : je m'imvole à vos yeux.

Ottobon ne voit plus d'autre ressource pour sauver son fils de l'infamie du supplice, que de prévenir le glaive de la Justice. Il lui porte du poison qu'il a déjà pris lui même. Léonore vient dans ces tristes momens, & veut aussi mourir avec Lorédan. Il oblige son Amante de

renoncer à cet horrible projet & de s'éloigner; il porte déjà la main sur le vase, lorsque Contarini l'arrête & lui apprend que le Conseil instruit, par Almerini même expirant, de son complot & de son crime, a justifié & absous Lorédan, & l'a rétabli dans ses honneurs. Ottobon meurt, mais satisfait d'être le seul puni. Il dit à ses enfans :

Soyez toujours unis ; que les jaloux soupçons  
 Dans vos ames jamais ne versent leurs poisons ;  
 Vous voyez quels effets leur fureur peut produire,  
 L'exemple est sous vos yeux, qu'il serve à vous  
 instruire.

Ce Drame a été retiré après la première représentation. Il présentoit des tableaux d'une couleur trop sombre pour que la vue pût les soutenir, malgré les talens de M. le Kain, de M. Brisart & Madame Vestris, qui ont rempli les principaux rôles.

---

On a donné plusieurs représentations  
 des *Amans généreux*, pièce intéressante  
 de M. Rochon de Chabannes, & les  
*Valets maîtres dans la maison*, comédie

M A R S. 1776. 183

ou farce très-gaie du même Auteur.

On répète *Abdolonge*, Drame nouveau.

D É B U T.

Mademoiselle Comtat a débuté dans les mois de Janvier & Février sur le Théâtre de la Comédie Française. Elle a joué avec beaucoup d'intelligence les seconds rôles de la Tragédie & les premiers de la Comédie. De la jeuneffe, une figure aimable, de l'intelligence, de l'habitude du Théâtre, un jeu vif & spirituel, font beaucoup espérer de ses talens & des soins qu'elle prendra de les perfectionner.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné, le jeudi 22 Février la première représentation du *Lord supposé*, Comédie nouvelle en trois actes, en vers, mêlée d'ariettes; parolés de M. d'O\*\*\*\*, musique de M. Chartrin.

Juliette plaisante sa sœur Emilie sur

les craintes qu'elle a du mariage ; elle promet bien d'être plus intrépide lorsqu'il lui sera permis de prendre un époux. Le père d'Emilie la destine à Terville, jeune Officier, qu'elle aime, & dont elle est aimée : mais il est un peu piqué de ce que ce jeune homme ne lui a point fait part de son choix ; & avant de faire son bonheur, il veut lui causer quelque inquiétude. Il est même d'intelligence avec le père de Terville. Une certaine Hortense, cousine d'Emilie, qui est déguisée en Officier Anglois, se propose de seconder leur projet. Elle passe pour le rival de Terville & pour l'Amant préféré. Emilie elle-même se fait un jeu de désoler son Amant, qui n'a pourtant point mérité ce cruel perfiffage. Il y a querelle entre les deux prétendus rivaux. Ils se donnent rendez-vous. Hortense croit avoir choisi tous les moyens nécessaires pour avoir l'avantage du combat. Elle a, dit-elle, fait sceller l'épée de Terville, & elle a mis du monde en embuscade pour les séparer. Elle se présente fièrement l'épée à la main ; mais elle est bien surprise lorsque Terville tenant deux pistolets, lui dit d'en choisir un. Elle s'en tient à l'épée ;

Terville veut alors qu'elle se déshabille comme lui, pour ôter tout soupçon de lâcheté. Hortense est dans le plus grand embarras; heureusement que l'on vient séparer les deux champions. Alors toute la famille des jeunes gens arrive; on se moque de Terville; Hortense fait cesser ce badinage, en ne cachant plus son nom. Le père d'Emilie accorde sa fille à Terville, dont il a voulu seulement punir la trop grande discrétion.

Le plan de cette pièce est ingrat; il se prête difficilement à l'action, au comique & à l'intérêt. Tout est prévu dès l'exposition; & tout ce persifflage, qui dure pendant les trois actes sur un jeune Militaire aimable, auquel le Poëte ne donne d'ailleurs aucun ridicule, ne produit que très-peu d'effet. Il y a dans la pièce deux personnages épisodiques, un vieux *Factotum* de maison & un Bailli bavard qui produisent deux scènes comiques.

Cette Comédie est écrite avec facilité & elle annonce du talent; mais il faut que ce talent soit employé sur un meilleur fond.

On a applaudi plusieurs morceaux de la musique, qui est d'un Compositeur déjà

## 136 MERCURE DE FRANCE.

connu par de bonnes symphonies & par son talent pour le violon.

Les principaux rôles ont été bien joués par MM. Clairval, Nainville, la Ruelle, Trial; & par Mesdames Trial, Billioni, Beaupré.

---

### A R T S.

### G R A V U R E S.

#### I.

*Collection précieuse & enluminée des fleurs les plus belles & les plus curieuses qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe. II<sup>e</sup> Décade; prix 24 liv. A Paris, chez Lacombe Libraire, rue Christine; & chez M. Buc'hoz, Médecin, directeur de cet Ouvrage, rue des Saints Pères, vis-à-vis la Charité.*

**C**ETTE seconde Décade est encore exécutée avec plus de soins que la première, quoique celle-ci ait obtenu le suffrage

général de tous les Amateurs; la Collection entière est une des plus intéressantes & des plus précieuses du siècle, par sa nouveauté & par sa belle exécution; chaque planche fait tableau, & pourroit servir d'ornement dans les plus beaux cabinets, tant montrée sous verre, que réunie en collection.

## I I.

*Les Noces du Palais du Pape Jules*, estampe d'environ 11 pouces de haut sur 9 de large, gravée d'après le tableau de H. Robert, Peintre du Roi, par F. Janinet; prix 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue St Jacques, près celle de la Parcheminerie, à la Providence; & chez le Père & Avaulez, Marchands d'estampes, même rue, à la ville de Rouen.

Cette estampe est gravée dans le genre de gravure que M. Janinet a adopté, & qui consiste à faire usage de plusieurs planches, pour faire passer sur le papier les différentes couleurs du tableau ou du dessin, si c'est un dessin colorié. La nouvelle estampe peut faire illusion, & an-

nonce les nouveaux progrès que M. Janninet a faits dans ce genre de gravure, qui exige beaucoup de soin & d'intelligence.

## I I I.

*Les écarts de la Nature*, ou Recueil des principales monstruosités que la Nature produit dans le règne animal, peintes d'après nature, gravées & mises au jour par les sieur & dame Regnault, Auteurs de la Botanique mise à la portée de tout le monde, &c. IV<sup>e</sup>. Cahier. A Paris, chez l'Auteur, rue Croix des Petit-Champs, vis-à-vis l'Hôtel de Luffan.

Les Auteurs de cet Ouvrage ayant reconnu, après diverses observations, que la Nature, dans ses écarts, semble s'être prescrite un certain nombre de routes dans lesquelles elle rentre presque toujours du plus au moins, ils ont borné le recueil des écarts de la Nature aux principales monstruosités. S'il se rencontre dorénavant des phénomènes assez remarquables pour mériter l'attention des Curieux, ils les graveront à mesure qu'ils paroîtront, & auront soin d'en avertir

les personnes qui leur ont fait l'honneur de souscrire. Les estampes seront continuées dans le même format, & formeront la suite du recueil; elles seront annoncées à fur & mesure dans les Journaux.

Ces Auteurs ont entrepris les quadrupèdes de l'œuvre de M. de Buffon, en couleurs naturelles; le premier cahier, composé de douze planches, vient d'être mis au jour; le second paroîtra dans le courant de Février, & ainsi de suite: prix 7 liv. 4 s. On les trouve à Paris chez l'Auteur, rue Croix des Petits Champs, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

## I V.

*Le Naufrage*, estampe d'environ 24 pouces de largeur & 15 de hauteur, gravée par M. Avril, d'après un tableau de M. Vernet, Peintre du Roi. Prix 6 liv. A Paris, chez M. Avril, rue de la Huchette, en face de la rue Zacharie.

Cette estampe est d'un travail très-varié, gravée avec beaucoup de talent & d'un bon effet de couleur.

## V.

*L'Agréable Désordre & la Promesse du retour*, deux sujets galans, gravés avec soin par A. F. David, d'après les tableaux de Tischébin. Ces deux estampes en médaillon ont environ 14 pouces de hauteur sur 10 de largeur. A Paris, chez David, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois.

---

 G É O G R A P H I E.

## I.

**C**ARTE de l'Amérique septentrionale, en huit grandes feuilles, par le Docteur Mitchel, contenant les détails des Colonies Angloises, corrigée en 1776, traduite par le Rouge, Géographe du Roi, rue des Grands Augustins. Prix 9 liv. en feuilles; collée sur toile, 24 liv.; brochée en carton, 15 liv. Plus un Recueil in 4°. broché, contenant 10 plans, savoir : Vue & plan de Québec, plan de Boston, port de Plaisance & d'Anapolis,

M A R S. 1776. 191  
Sault de Niagara, Ville de Kingston,  
Port-Royal, Charles-Town, &c. Prix  
1 liv. 16 s. br. chez le même.

I I.

*Nouvelle Carte détaillée des environs de Compiègne*, du même format & même point que celle des environs de Fontainebleau. Prix 25 s. A Paris, chez Aldring, Graveur, rue des Fossés M. le Prince, chez le sieur Canaple, Sellier, près la rue de Vaugirard.

---

M U S I Q U E.

I.

*TROIS Sonates pour le piano forté ou le clavecin*, avec accompagnement d'un violon & violoncelle, composées par C. Brunings, Inspecteur-général des rivières de Hollande & de Westfrise, &c. Œuvre 1<sup>er</sup>. Prix fl. 3 10 s. A Bruxelles, chez Vanypen & P'ris, Graveurs; à la Haye, chez Detune, Libr; à Amsterdam, chez Ulam, Lib.; à Paris, chez

## 192 MERCURE DE FRANCE.

Cousineau , Luthier , rue des Poulies ; à Lyon , chez Castaud , place de la Comédie.

On trouve aux mêmes adresses *six Sonates à deux violons* , composées par J. F. Redein.

### I I.

*XXX<sup>e</sup>. Livre de Guittarre* , contenant des airs d'Opéra-comique & autres , avec accompagnemens d'un nouveau goût , des préludes & des ritournelles ; par M. Merchi. Œuvre XXXIV<sup>e</sup>. Prix 7 liv. 4 s. A Paris , chez l'Auteur , rue St Thomas du Louvre , à côté de M. Godin ; & aux adresses ordinaires de musique.

### I I I.

*Le Plaisir de la Campagne* , ariette nouvelle , à corno principale violino primo è secundo basse ( oboe & cors ) *ad libitum* ; dédiée à Madame la Comtesse de la Marck ; mise en musique par M. Pételard le jeune , Maître de chant. Prix 2 l. 8 s. A Valenciennes , chez l'Auteur ; à Paris , aux adresses ordinaires.

### I V.

## I V.

*VI<sup>e</sup> Livre*, contenant douze Ariettes choisies avec accompagnement de harpe, suivies de deux Divertissemens pour la harpe & un violon, par J. G. Bürcshofer. Œuvre XIII<sup>e</sup>. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Clery, vis-à-vis celle du Gros-chêne, & aux Adressés ordinaires de Musique.

## V.

*Sei Quartetti per il oboè, o violino primo, violino secondo, alto viola, è fagotto, o violoncello*, par M. le Baron de S\*\*\*. Œuvre IV<sup>e</sup>. Prix, 9 liv.

Ces Quatuors, pleins d'expression & de chant, annoncent la plus grande facilité dans l'Auteur, qui est déjà connu avantageusement du Public par plusieurs ouvrages.

On les trouve chez le sieur Moria qui en est l'éditeur, rue de Seine, hôtel de Chaumont; aux Adresses ordinaires de Musique, à Paris; & chez le Sr Castaud, M<sup>c</sup> de Musique, à Lyon.

## V I.

*La Gamme du Haut-bois & du Basson,*  
avec les plus belles Marches militaires,  
arrangées par M. Corrette. Prix,  
1 liv. 16 sols. A Paris, chez les Mar-  
chands assortis.

Cet ouvrage contient les principes de  
deux instrumens très - agréables ; & le  
choix des marches qui les accompagnent  
ne peut que faire le plus grand plaisir aux  
Musiciens & aux Amateurs.

## V I I.

*Sei Sonate cantati per camera a vio-  
lino e bassa ossia mandolino & viola,* de-  
dicata al Signor Vassal de St Hubert,  
composte d'al Signor Giuliano di Napoli  
virtuoso di mandoline ; mises au jour par  
M. Raymond, maître de mandoline.  
Op. I. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez  
l'Editeur ; rue Bergère, la première porte  
cochère à droite, en entrant par la rue  
Poissonnière ; & au Bureau d'Abonne-  
ment musical, rue du Hâfard-Richelieu.

## V I I I.

*Recueil de six Ariettes avec accompagnement pour la harpe qui peuvent s'exécuter sur le clavecin, par G. Navoigille l'aîné. Œuvre VI<sup>e</sup>, gravé par Mlle de Silly. A Paris, chez M. Sieber, rue St Honoré, à l'hôtel d'Aligre, & lad. Dlle de Silly, rue de Montmorency, près celle du Temple.*

---

## COURS DE LANGUE ITALIENNE.

**M.** l'Abbé Fontana, Italien, reprendra son *Cours de Langue Italienne*, mardi 12 Mars 1776; & il suivra tous les mardi & vendredi depuis huit heures du matin jusqu'à dix. Dans ce Cours on apprend à bien parler & composer en Italien, & à comprendre tous les meilleurs Auteurs. Il donne des leçons particulières chez lui & en ville.

Il demeure rue Montorgueil, la porte cochère à côté de la rue Pavée, vis-à-vis l'hôtel des trois Rois, au second sur le devant.

---



---

**COURS DE PHYSIQUE.**

**M.** BRISSON, de l'Académie royale des Sciences, Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, & Professeur royal de Physique expérimentale au Collège de Navarre, commencera le lundi 4 Mars, à onze heures du matin, un *Cours de Physique expérimentale*, dans son cabinet de machines, à l'ancien hôtel de Conti, rue des Poullies. Il traitera dans ce Cours de toutes les parties de la Physique. Les personnes qui voudront le suivre se feront inscrire chez lui avant ce terme.

---



---

*Conjectures sur la maladie épiçootique qui règne dans les Provinces méridionales du Royaume, par M. Brasdor, Professeur Royal en Chirurgie, &c.*

**P**ERSONNE n'ignore qu'une irritation mécanique exercée sur des surfaces sensibles, peut produire dans l'économie animale les plus grands

désordres ; la présence des vers dans l'estomach , les intestins , &c. donne lieu à des symptômes dont on ne soupçonneroit pas la relation avec leur cause , si l'observation répétée n'avoit appris que la perte de la vue , de la voix , la paralysie , la pleurésie , peuvent en dépendre.

Fernel rapporte l'histoire d'un soldat qui mourut le vingtième jour de sa maladie , après être devenu furieux , & dans le nez duquel on trouva deux vers velus.

Les vers causent ou compliquent souvent des fièvres fâcheuses qui ont des caractères de malignité. Que l'on fasse l'une ou l'autre supposition , leur influence est toujours dangereuse ; on en trouvera aisément la raison dans les différentes manières dont ces insectes nuisent : mais il est à remarquer que l'exercice trop long ou trop violent de l'action musculaire peut produire dans les liqueurs des perversions semblables à celles qui résulteroient de l'action des miasmes putrides. On lit dans l'histoire de l'Académie Royale des Sciences , année 1766 , l'observation communiquée par M. Morand , de deux bouchers attaqués d'antrax & autres accidens , après avoir tué chacun un bœuf , qui avoient été tous les deux examinés & trouvés sains. On ne put rien inférer des recherches qui furent faites , sinon que ces animaux avoient été vraisemblablement *surmenés* , en sorte que dans ce cas le seul excès de mouvement avoit donné lieu à des phénomènes de malignité. Il peut donc y avoir des maladies putrides dont la cause n'est point dans des miasmes pernicieux , dans l'intempérie de l'air , des saisons , &c. vérité connue , mais que je devois rappeler.

Quoi qu'il en puisse être, j'ai cru devoir exposer les idées que m'ont fait naître les écrits sur la maladie épizootique qui ravage les Provinces méridionales du Royaume. Je trouve, à quelque différence près cependant, beaucoup de conformité entre cette maladie & celle qui attaqua l'espèce des chiens en 1763; la vacillation de la tête, les convulsions, la foiblesse des extrémités postérieures, l'abattement, la tristesse, l'abaissement des oreilles, les cris plaintifs, & ce qui est plus remarquable, le gonflement des yeux, l'écoulement de la morve par les nazeaux, la quantité de morve souvent ichorreuse mêlée d'un sang noir, trouvée à l'ouverture des cadavres dans les anfractuosités du nez, & s'étendant dans la trachée artère, me paroissent établir entre les deux cas une analogie frappante.

Je fis dans le temps des recherches sur la maladie des chiens; j'en ouvris plusieurs: je trouvaï à presque tous dans le labyrinthe des narines, un ver, à la plupart deux, d'une espèce inconnue. La réserve nécessaire ne me fit proposer que comme hypothèse, dans mon Mémoire \*, l'opinion qui auroit fait dépendre de ces insectes la maladie & les symptômes, qu'il étoit possible d'expliquer en général par cette supposition. Ce qu'il y a de très-certain, on voit souvent des maladies graves cesser par l'évacuation des vers.

Je ne puis dire s'il y en a dans le nez des bœufs

\* Il est inféré dans le Tome VI des Mémoires de mathématiques & de physique, présentés à l'Académie des Sciences.

ainsi que j'en ai trouvé dans le nez des chiens; la similitude des symptômes, & sur-tout l'état du nez observé dans les vivans & les cadavres, autoriseroient à le soupçonner. On n'en a, à la vérité, point trouvé dans les animaux qui ont été ouverts: mais on ne peut rigoureusement conclure qu'il n'y en a pas, à moins que les recherches n'aient été dirigées expressément vers cet objet; & il me semble que dans une aussi grande calamité, il seroit permis à un Citoyen de former des vœux pour que ce soupçon fût vérifié; car enfin si cela étoit, si des vers en irritant, de différentes manières, la membrane pituitaire, qui est d'un sentiment si exquis, produisent les symptômes auxquels le bétail est en proie, que de corollaires naîtroient de cette supposition admise comme vraie!

On pourroit rendre raison de la plupart des phénomènes de la maladie, de sa qualité contagieuse, & peut-être du peu d'utilité qu'on retire des précautions prises contre la contagion, les œufs de ces insectes pouvant être portés par les vents à de grandes distances.

On verroit pourquoi jusqu'ici toutes les tentatives de curation ont été infructueuses; ce seroit le ver qu'il faudroit détruire: or les saignées & les autres évacuans, les cautères, les setons, &c. ne peuvent absolument remplir cette indication.

Quand, par des recherches ultérieures, la supposition seroit vérifiée pour réelle, on reconnoîtroit, à la vérité, la voie qu'il faudroit tenir pour parvenir à la cure, ce qui seroit beaucoup; mais il resteroit à trouver les moyens de

détruire ou d'évacuer la vermine de l'étaire ; ce seroit l'objet de nouvelles expériences , & il faut espérer qu'avec des tentatives on parviendroit à faire des découvertes utiles , &c.

Il est prescrit dans l'instruction publiée par ordre du Roi , de laver les nazeaux , la langue & le palais avec du vinaigre , dans lequel on aura fait infuser de l'ail. On ne peut se flatter que des vers qui seroient logés dans les cavités du nez des bœufs , pussent être atteints d'une manière suffisante par une semblable lotion , parce que on n'a pas la ressource de la leur faire attirer ; l'air seroit plus propre , en parcourant ces anfractuosités dans le mouvement d'inspiration , à porter par toute leur étendue , les substances dans lesquelles on auroit reconnu les propriétés désirées : on pourroit au reste combiner les deux procédés.

Boerhaave rapporte l'exemple qu'il caractérise de terrible , d'une jeune fille de Rotterdam dont les six sinus pituitaires étoient pleins de vers qui croissoient d'heure en heure ; il la guérit par une légère fumigation de cinabre & une décoction de tabac dans l'eau qu'elle attiroit dans ses narines , dont l'usage continuél fit sortir les vers.

*Roterodami terribile in puellâ exemplum extitit cui omnes sex sinus pituitarii vermicibus pleni fuerunt qui de horâ in horam increscebant Hanc sanavi fumo leviori cinabarino & tabaci cum aquâ decocto per nares attracto quo cont. nuo coegi animalia ut de naribus defiliissent \**

Ma spéculation peut n'être qu'un rêve , mais

---

\* Hermanni Boerhaave Praelect. Academ. 792.

c'est le rêve d'un Citoyen ; la grandeur du fléau , l'inutilité de tout ce qui a été fait jus qu'ici , me serviront d'excuse. Dans le cas extrême qui réduit à sacrifier les bêtes malades & celles qui se portent bien , j'ai cru pouvoir hasarder des conjectures , d'après ce que j'ai observé dans un cas analogue. Si elles peuvent donner lieu à des idées plus lumineuses , mes vœux seront comblés ; si elles ne servent à rien , on ne peut me blâmer d'avoir essayé d'être utile.

---

*R E M E R C I E M E N T de Madame la  
Duchesse de L. V... à une Personne qui  
qui se cache , de qui elle reçoit tous les  
ans des chats de parfilage aux étrennes.*

**D**E mes chats

L'auteur secret & magnifique ,  
Par une maligne rubrique ,  
Depuis plus de trois ans s'applique  
A me mettre de la fabrique  
Des ingrats.

Ce défaut m'agite & me pique ;  
Puisqu'il arme ma poëtique ;  
Et si n sur l'auteur ne m'indique  
Qu'un nuage amphibologique.

I v.

Pour finir, sans autre réplique,  
 Nos débars,  
 Je rends (avec plaisir) publique  
 Ma reconnoissance authentique  
 De mes chats.

---

*Variétés, inventions utiles, établissemens  
 nouveaux, &c.*

## I.

**L**E sieur François Bouquet, ferrurier à Abbeville, arrivé à Paris le premier du mois dernier, ayant exécuté une machine propre à faire marcher sans béquilles des personnes privées de l'usage de leurs jambes, a présenté, le 25 du même mois, à l'Académie royale de Chirurgie une personne qui, depuis plus de trente ans, avoit une ankilose dans une hanche, & qui, à l'aide de sa machine, a marché devant toute l'Académie, sans soutien. Cette invention a été reconnue ingénieuse & utile par le Corps académique qui lui en a fait délivrer un certificat en forme. Le sieur Bouquet se propose d'ajouter à sa machi-

ne de faire monter à cheval ceux qui auront recours à lui. Sa demeure est rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, à l'hôtel de Hollande.

## I I.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. de Forbonnois, datée de Forbonnois dans le Maine, le 16 Août 1775, contenant l'épreuve d'un remède contre la pourriture du bétail.*

Je crois, Monsieur, devoir vous faire part du succès d'une expérience très-importante que je viens de faire, & qu'il seroit à desirer qu'on fît réitérer en divers endroits.

Mes terres sont très-froides, & il n'y a point de marne : j'ai cru que le mouton étoit nécessaire pour les réchauffer, quoiqu'on ne soit pas en ce pays dans l'usage d'en avoir dans la proportion des terres, à cause de la pourriture que ces animaux contractent très-prompement, & surtout les brebis. J'ai formé un troupeau de belles brebis Poitevines avec un bélier de grande espèce : j'ai eu de très-beaux agneaux depuis deux ans. Mais j'ai

perdu un si grand nombre de mères que j'ai été forcé, pour ne pas perdre tout, de vendre tous les ans à perte de plus de moitié une partie des mères pourries. Enfin la perte, au bout de deux ans, excédoit de beaucoup le bénéfice des accroîts, & mon fumier me coûtoit plus qu'il ne me rendoit.

J'ai cherché un remède & je l'ai éprouvé sur quelques-unes des plus malades, toutes bêtes que le berger & les bouchers disoient ne pas durer la semaine, dont on n'avoit voulu pour aucun prix, lorsque j'avois vendu les autres, & qui me coûtoient 7 liv. pièce.

Leur état ainsi bien constaté, je leur ai fait prendre à chacune, pendant quinze jours tous les matins, une cuillerée de goudron; elles ont beaucoup uriné, elles ont commencé à manger, à être plus gaies. J'ai réduit ensuite la portion à demi-cuillerée tous les jours; non-seulement en six semaines elles ont repris chair, mais les veines de l'œil, qui étoient totalement éclipsées, ont reparu & sont aussi vives que dans une agnelle bien saine.

J'en avois acheté plein une cruche à Paris avant mon départ, dans l'intention de faire un essai, persuadé que tout le mal

procédant de la nourriture aqueuse, les résineux desséchans devoient produire un bon effet. Je savois aussi que dans les pays de sapins, le mouton ne pourrit pas & qu'il aime la feuille. Cependant je n'ai osé essayer que sur quatre, de quoi je suis bien fâché aujourd'hui.

### I I I.

Le sieur Mesmer, Docteur en Médecine, originaire de Suabe, guérit de l'épilepsie par la vertu de l'aimant, qu'il applique avec succès à quelques autres maladies, sans faire mystère à personne de ses procédés.

Le 25 Novembre dernier, il assembla dans une grande salle, à Munich, où il est arrivé depuis quelque temps, plusieurs personnes attaquées du mal-caduc; & en présence des Médecins & Chirurgiens les plus habiles de la ville, en toucha quelques-uns de sa main imprégnée de la vertu magnétique. Au bout de cinq à six minutes, l'accès les prit au plus haut degré, avec de très fortes convulsions. Ils revinrent à eux; le Médecin assura que l'accès les reprendroit encore; ce qui eut lieu peu de minutes après: mais le mal n'est plus

revenu depuis. S. A. S. l'Electeur de Bavière fut présent à cette opération, qui réussit parfaitement. Le Docteur Mesmer guérit toutes sortes de maladies de nerfs d'un manière aussi simple.

## I V.

*Nouvelle Eau-de-vie très-spiritueuse.*

Un Gentilhomme de la ville d'York en Angleterre, a extrait des carottes une très-grande quantité d'eau-de-vie, incomparablement supérieure à celle qu'en Suède on tire des pommes de terre. Vingt boisseaux seulement de carottes lui ont rendu trois gallons, ou un peu plus de douze pintes d'eau-de-vie. Cette liqueur est très-facile à faire; on lave bien les carottes, on les échaude dans un grand vase, on les soumet à une pressure commune, on fait bouillir modérément le jus qui en est découlé, on le laisse fermenter quelque temps, ensuite on le distille.



---

---

**B I E N F A I S A N C E .****I.**

**S**A Majesté Prussienne vient de faire un établissement bien utile pour ses sujets. Il a assigné un fonds de cent mille écus, destiné à entretenir dans les villages de bons Maîtres d'école, qui jouiront chacun de cent-vingt écus par an. Par cette fondation les payfans, se trouvant déchargés du payement des mois d'école, n'auront plus à alléguer le défaut des moyens d'y envoyer leurs enfans. Les maîtres d'école seront examinés par le Consistoire Suprême, qui leur donnera des instructions, & leur prescrira l'espèce de livres qu'ils doivent mettre entre les mains de leurs élèves.

**I I.**

M. le Comte de Schavembourg a établi, dans le pays de ce nom, une espèce d'*Ordre agricole*. Il suffit, pour y être admis, de contribuer aux progrès de l'agriculture, ou de se distinguer dans cet art. La marque de cet Ordre est une médaille

## 208 MERCURE DE FRANCE.

d'argent qu'on porte à la boutonnière, & qui vient d'être frappée ; sur laquelle on lit les devises & inscriptions, suivantes :  
1°. *Dieu t'ouvrira le trésor de ses bénédictions ; il bénira les campagnes , & couronnera par le succès toutes tes entreprises ;*  
2°. Au-dessous : *Médaille pour servir de prix dans le pays de Schavembourg-Lippe, 1775 ;*  
3°. Sur le revers : *Sème , & ne te repose pas que tu n'ayes aussi semé pour l'indigent ;* cette sentence , dictée par l'humanité , est entourée d'épis de bled sur lesquels un soleil darde ses rayons ;  
4°. Au bas : *Pour l'encouragement de l'agriculture.*

---

## A N E C D O T E S.

### I.

**F**EU M. le Maréchal de Noailles , passant un jour dans les galeries du château de Fontainebleau , s'arrêta chez son Libraire pour lui demander certains livres qu'il desiroit ; il apperçut dans cette même boutique une Dame qui parcouroit

une brochure nouvelle ; il s'en approcha & lui dit : *Que lisez - vous là , ma belle Dame ? Monseigneur , je lis de vos coups ,* répondit - elle. L'ouvrage étoit intitulé : *Coups-d'état par les Généraux.* Ce compliment impromptu , plus flatteur qu'une harangue bien préméditée plut au Maréchal ; il s'informa de tout ce qui pouvoit intéresser la Dame , & lui fit promptement obtenir , par son crédit , le succès d'une affaire qu'elle sollicitoit à la Cour depuis long - temps.

## I I.

Le fameux poëte Milton , dans la fleur de sa première jeunesse , étoit extrêmement beau. Il étudioit à l'Université de Cambridge. Un jour d'été , s'étant égaré à la campagne , accablé de chaleur & de fatigue , il s'endormit au pied d'un arbre. Pendant son sommeil , deux Dames étrangères passèrent en voiture dans le même endroit. La beauté du jeune écolier les frappe ; elles mettent pied à terre , & l'ayant considéré quelque temps sans l'éveiller , la plus jeune , très - jolie , tire un crayon de sa poche , écrit quelques lignes sur un papier qu'elle glisse en tremblant

dans sa main. Les deux Dames remontent en voiture, & s'éloignent. Les camarades de Milton, qui le cherchoient, avoient vu de loin cette scène muette sans distinguer les traits du jeune homme endormi; mais s'étant approchés, & ayant reconnu leur ami, ils l'éveillèrent en lui racontant ce qui venoit de se passer. Il ouvrit le billet qu'il tenoit, & y lut avec surprise ces vers de Guarini :

Occhi, stelle mortali,  
 Ministri de' mici mali,  
 Se chiusi m'uccidete,  
 Aperti che farete ?

C'est-à-dire, « Beaux yeux, astres mortels, auteurs de tous mes maux ! si vous me blessez étant fermés, que ferez-vous vous ouverts. » Cette aventure étrange rendit Milton sensible. Rempli dès ce moment du desir de connoître cette belle inconnue, il la chercha, quelques années après, dans toute l'Italie, sans jamais la trouver. Son idée enflamma sans cesse l'imagination du poëte, & c'est en partie à elle que l'Angleterre doit le poëme dont elle se glorifie.

## I I I.

Un jour on conduisoit un déserteur à l'endroit où il devoit être fusillé; dans le même moment, le Maréchal de Villars vint à passer en chaise. Le malheureux soldat demande, pour dernière faveur, à parler à son Général. M. de Villars en est instruit & le fait approcher : *Mon Général*, lui dit le soldat en sanglottant, *vous allez à Versailles, je vous supplie de dire au Roi l'embarras dans lequel je me trouve.* Le Maréchal trouva cette naïveté si plaisante qu'il fit suspendre l'exécution, & n'eut rien de plus pressé que de la rendre au Roi. Sa Majesté en rit beaucoup & fit grâce au déserteur.

## I V.

Les Députés de la Ville d'Orléans avoient joui de temps immémorial, par une prérogative fort ancienne, du droit de ne boire qu'assis, à quelque fête qu'ils se trouvaient, fût-ce même devant le Roi. Henri IV, informé de ce privilège qui lui paroissoit ridicule, imagina, pour le faire cesser, de faire ôter tous les sièges

## 212 MERCURE DE FRANCE.

de la salle d'audience où il devoit recevoir ces Députés, qu'il fit appeler ensuite; ils le haranguèrent fort long-temps, & s'interrompant par intervalles, regardoient de tous côtés. Le Roi n'ignoroit point la cause de leur étonnement; il ordonna, suivant l'usage, qu'on leur versât à boire. Les Députés, scandalisés de l'infraction, voulurent refuser; le Roi leur dit qu'il prétendoit être obéi. Les Députés s'assirent alors à terre & burent. « Ventre-  
» saint - gris ! dit Henri IV, ils sont plus  
» fins que moi; répondez à ma bonne  
» Ville d'Orléans que je n'entends point  
» enfreindre le privilège de ses Députés;  
» aussi - bien n'est-il pas en ma puissance  
» de faire ôter ces sièges là. »

### V.

Piron, avant de donner au Théâtre François les pièces qui ont fait sa réputation, travailloit pour la Foire, où il fournissoit tous les quinze jours une pièce qui n'étoit pas bien merveilleuse, mais qui lui rapportoit de l'argent. A la représentation des *Chimères*, il se trouva à côté d'un homme qui se récrioit contre cette farce, en disant : « Que cela est mauvais!

» Que cela est pitoyable ! Qui est ce qui  
 » peut faire des sottises pareilles ? C'est  
 » moi , Monsieur , lui répondit Piron ;  
 » mais ne criez pas si haut , parce qu'il y  
 » a beaucoup de gens ici qui trouvent cela  
 » bon pour eux. »

## V I.

Un Seigneur très - emprunteur & très-  
 connu pour ne jamais rendre , alla voir  
 un jour le fameux Samuel Bernard qu'il  
 ne connoissoit que de vûe. Après les pre-  
 mières civilités, il lui dit : « Je vais vous  
 » étonner , Monsieur , je m'appelle le  
 » Marquis de . . . , je ne vous connois  
 » point , & je viens vous emprunter cinq  
 » cents louis, — Je vais vous étonner bien  
 » davantage , Monsieur , répondit Samuel  
 » Bernard ; je vous connois , & je vais  
 » vous les prêter. »

## V I I.

Un malade étoit obligé de se tenir sans  
 cesse penché du même côté dans son fau-  
 teuil. Un de ses amis vint le voir , & par  
 un mouvement d'intérêt , lui demanda  
 affectueusement la raison pour laquelle il

## 214 MERCURE DE FRANCE.

gardoit toujours la même situation. « Pour  
» quelle raison? lui répondit le malade  
» avec beaucoup de sang froid : c'est que  
» je ne vivrois pas un instant si j'en prenois  
» une autre ; vous allez voir si j'ai tort ».  
Il se retourne alors de l'autre côté, &  
meurt sur le champ, comme il l'avoit  
prévu.

---

### A V I S.

#### *Moutarde pour les engelures.*

**L**es engelures forment une incommodité d'au-  
tant plus fâcheuse qu'elle attaque la plus nom-  
breuse classe de la société, celle que les facultés  
mettent le moins en état de la prévenir, celle,  
enfin, à qui un travail journalier & soutenu est  
le plus nécessaire. Les engelures se fixent ordinai-  
rement aux pieds & aux mains. On sent dès-lors  
combien l'ouvrier qui en est atteint se trouve  
géné dans son travail, si ce travail n'est pas même  
entièrement suspendu. C'est ce qui a déterminé  
le sieur Maille, Vinaigrier du Roi & de Leurs  
Majestés Impériales, à distribuer *gratuitement*,  
depuis quelques années, aux personnes nécessi-  
teuses, une moutarde propre à guérir l'incommo-  
dité dont il s'agit. Il a établi, pour cette distribu-  
tion, un bureau chez lui en son magasin général  
de ses vinaigres, rue St-André-des-Arcs. Elle-

commencé le premier Dimanche de Novembre dernier, & continuera tous les Dimanches jusqu'à la fin de Mars prochain, depuis huit heures jusqu'à midi, & pour la garde de Paris tous les jours. MM. les Curés de toutes les provinces du royaume jouiront du même avantage pour leurs paroissiens. On les prie seulement d'avoir un Correspondant à Paris qui se charge de venir au bureau & qui se munisse d'un pot ou autre vase propre à contenir la moutarde qui lui sera délivrée. Il est également nécessaire que MM. les Curés indiquent le nombre des personnes qui réclament ce secours, afin qu'on puisse déterminer la quantité de l'envoi d'après ce nombre. Quant aux personnes qui sont en état de payer, le prix du pot de cette moutarde sera pour elles de 1 liv. 10 s. Cette moutarde a de plus la qualité de blanchir les mains & de les rendre douces.

Les personnes opulentes ou aisées retrouveront sans doute ici avec plaisir l'indication des principaux vinaigres qui composent le magasin du Sr Maille. Il en est seul l'inventeur & le fabricant. On doit citer d'abord le *Vinaigre Romain*, si accrédité par ses succès, & le *vinaigre de rouge*, dont le beau sexe éprouve des effets si avantageux. Le premier blanchit les dents, en prévient & en arrête la carie, les raffermis dans leurs avéoles, guérit les petits chancres de la bouche & ulcères, & prévient l'haleine forte. Le second, qui se subdivise en trois classes, a pour objet de conserver à la peau toute sa fraîcheur en même-temps qu'il l'embellit & qu'il prévient les inconvéniens qui résultent pour nos Dames de l'usage du carmin. 1°. Ce vinaigre de rouge imite les plus belles cou-

## 216 MERCURE DE FRANCE.

leurs au point qu'on les prend pour des couleurs naturelles, sur-tout lorsque la peau est naturellement blanche. 2°. Les simples dont il est composé rafraîchissent la peau & l'empêchent de se rider. 3°. On peut augmenter & diminuer la vivacité de sa couleur à tel degré qu'on le juge convenable, sans que la chaleur puisse causer la moindre altération, & sans craindre de le faire disparaître en s'essuyant, ce qui est très-agréable pour les personnes qui vont au bal, & ayant beaucoup d'éclat à la lumière. 4°. On peut appliquer ce vinaigre en se couchant, il n'en imitera que mieux les couleurs naturelles. 5°. Son effet dure très-long-temps, & empêche que le rouge en poudre ne coule. On ne peut même effacer ce rouge qu'en se servant d'un linge qui aura été trempé dans du vinaigre de fleurs de millepertuis, avec lequel on frotte les endroits où le rouge a été appliqué; ce qui le fait disparaître aussitôt. Ce même vinaigre entretient la couleur vermeille des lèvres & les empêche de se geriser dans les plus grands froids.

Les autres vinaigres que distribue & compose cet habile distillateur sont : le *vinaigre de fleurs de citron*, pour les boutons; le *storax*, qui blanchit la peau & empêche qu'elle ne ride; le *vinaigre de racines*, pour les taches de rousseur; le *vinaigre d'écaille*, pour les dartres; le *vinaigre de Venus*, pour les vapeurs; le *vinaigre de turbie*, qui guérit radicalement le mal de dents; un *vinaigre admirable & sans pareil*, spécifique à l'usage des personnes qui viennent d'avoir la petite vérole; le *vrai vinaigre des quatre voleurs*, excellent préservatif contre tout air contagieux; le *vinaigre scellitique*, pour la voix; *vinaigre rafraîchissant*.

*Fraichissant*, à l'usage de la garderobe, excellent pour les personnes sujettes aux hémorroïdes; *vinaigre digestif*; *vinaigre royal*, qui adoucit à l'instant la piquûre des coustons; *vinaigre rafraichissant* pour le teint, & pour ôter le feu du rasoit aux personnes qui sont sensibles; *syrop de vinaigre*, commode à transporter même sur mer. On trouve aussi chez le sieur Maille toutes les espèces de vinaigre pour la table au nombre de plus de 200 sortes. Et différentes moutardes, comme aux truffes, au jus de citron, aux capres & aux anchois par extrait d'herbes fines, & différentes autres espèces qui ont toutes la qualité de se conserver un an & plus avec la même bonté. La moindre bouteille de tous les vinaigres qu'on vient de détailler est du prix de 3 liv; mais celle de vinaigre de rouge, seconde nuance, est de 4 liv. ; celle de troisième nuance, de 5 livres; & celle du vinaigre admirable & sans pareil pour la petite vérole, est de 4 liv. 10 sols. Les personnes des provinces de France & des royaumes étrangers qui désireront se procurer ces différens vinaigres en écrivant une lettre d'avis par la poste, & remettant l'argent, le tout franc de port, les recevront exactement, avec la façon d'en faire usage. La demeure du sieur Maille est rue St André-des-Arcs, la porte cochère vis à - vis la rue Haute-feuille.

L'on prévient que toutes les bouteilles & pots sont revêtus d'une étiquette au milieu de laquelle sont gravées les armes du Roi, & de chaque côté celles de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine de Hongrie, pour éviter que l'on ne soit trompé par des personnes qui souvent, sous prétexte d'acheter du vinaigre, viennent demander un impir-

K

mé qu'elles envoient pour mieux cacher leurs contrefactious.

On prévient le Public que toutes les bouteilles où il y a des étiquettes écrites à la main ou imprimées, au lieu d'être gravées, ne viennent point du magasin du sieur Maille, quoique ce fussent des bouteilles de la même forme, ainsi que les pots.

## NOUVELLES POLITIQUES.

*De Scio, le 4 Décembre 1775.*

**L**A caravelle du Grand-Seigneur qui étoit à Alexandrie, est arrivée depuis huit jours à Boudron (dans la Natolie) ayant sous son escorte divers bâtimens Turcs & Grecs, qui avoient chargé des marchandises d'Egypte pour cette contrée. La même caravelle retournera à Alexandrie lorsqu'Ised Mehemet Pacha, ancien Grand Visir, qui a été nommé au Pachaliat du Caire, se sera embarqué à bord de ce bâtiment.

*De Constantinople, le 18 Décembre 1775.*

Dewlet Gueray Kan a dépêché un courier, arrivé en 25 jours, pour annoncer la nouvelle que Kan Gueray, qui avoit fait une nouvelle levée de bouclier en Crimée, avoit été attaqué, battu, blessé & pris dans le Couban par deux Sultans, Séraskiers en cette contrée, & qu'on l'avoit conduit à Baletchi Sarai.

Nous apprenons par des lettres de Bagdad que l'Iman de Mascat ayant équipé une flotte pour aller au secours de Bassora, les Persans avoient formé une chaîne soutenue de deux fortins & de quatre bâtimens pour intercepter l'entrée du port; mais qu'à la faveur d'un vent dont la violence servoit son dessein, l'Iman avoit forcé l'obstacle, s'étoit emparé des fortins & des bâtimens, & avoit porté dans la ville des troupes & des munitions de toute espèce, ce qui avoit contraint les Persans de se retirer.

*De Pétersbourg, le 13 Décembre 1775.*

L'Impératrice s'est rendue de Moscou à Pétersbourg en quatre jours, au moyen des traîneaux, & en se détournant même pour voir à Tulle une de ses fabriques d'armes. Ce trajet est l'intervalle de Marseille à la Haye. On prétend que Pierre le Grand, dans cette voiture fermée & tirée par vingt-quatre chevaux, avec des relais sur toute la route éclairée la nuit, a fait ce voyage en 46 heures.

*De Vienne, le 17 Janvier 1776.*

L'Impératrice-Reine voulant donner une nouvelle preuve de sa bienfaisance, vient de prononcer l'abolition du supplice de la question, tourment préparatoire contre lequel le cri de l'humanité s'est toujours élevé.

On assure qu'on doit construire une nouvelle forteresse dans la Gallicie, & que l'Impératrice ne voulant pas nuire aux travaux de la campa-

K ij

gne , a ordonné que les soldats seuls fussent chargés de ces travaux.

On parle ici d'un voyage que l'Impératrice-Reine doit faire, au printemps prochain, à Gorice, où toute la Famille Impériale, placée dans différens Etats de l'Italie, doit se rassembler pour donner à cette auguste Mère des preuves de leur tendresse filiale & de leurs sentimens respectueux.

*De Stockholm , le 15 Décembre 1775.*

On écrit de Marstrand que , par une ordonnance , il est enjoint à tous propriétaires & particuliers de cette ville , de déclarer aux Officiers publics les voyageurs qui y arriveront , soit pour affaires particulières, soit pour s'y établir, afin d'en instruire le Gouvernement , sous peine d'une amende de 10 dahlers d'argent ( 54. liv. 14 s. 2 d. de France ) On ne connoît encore que deux Suédois qui s'y soient déjà établis comme propriétaires.

*De Berlin , le 5 Février 1776.*

Une nouvelle ordonnance du Roi, composée de XI articles, tend à abrégér la durée des procès, à laquelle le premier code si connu de Sa Majesté paroïssoit avoir déjà suffisamment pourvu ; mais on voit par le préambule de cette dernière ordonnance que les réglemens du code étoient insensiblement tombés en désuétude, que l'hydre renaïssoit, & qu'il faïloit porter de nouveaux coups à ce monstre par-tout si difficile à détruire.

*De Caserte , le 8 Janvier 1776.*

Depuis le 3 de ce mois il s'écoule du Vésuve une grande lave qui se prolonge dans le vallon par lequel cette montagne est séparée de celle de Somma. La crevasse qui s'est faite pour le passage de cette lave est à peu près au même endroit & à la même hauteur que celle de 1772. Le cours qu'elle a pris ne donne aucune crainte pour Portici , & on a lieu d'espérer qu'elle ne causera aucun dommage.

*De Leyde , le 20 Janvier 1776.*

C'est dans quatre mois que le prix de trente ducats proposé par un Citoyen de cette ville , doit être délivré à celui qui établira le plus toidement l'opinion répandue qu'on peut appaiser en mer l'agitation des flots autour d'un vaisseau , en versant de l'huile sur son sillage.

*De Milan , le 26 Décembre 1775.*

L'Impératrice Reine , notre Souveraine , vient d'ordonner , comme Elle se l'étoit proposé plusieurs fois , l'érection d'une Académie de peinture , sculpture & architecture. Sa Majesté Impériale & Royale a fait venir pour cela des plâtres de Rome & les autres choses nécessaires à cet établissement. Les Directeurs & Professeurs ont été nommés , & la jeunesse qui voudra s'instruire dans les arts , trouvera dans cette nouvelle Académie tous les secours relatifs dont elle aura besoin. Sa Majesté Impériale & Royale a encore le projet d'éta-

K iij

## 222 MERCURE DE FRANCE.

blir dans cette ville une Ecole pour le dessin des étoffes de soie.

*De la Haye, le 16 Février 1776.*

Les Etats de Zélande ont ordonné depuis peu, dans leur province, la publication du Traité conclu à Compiègne le 23 juillet 1773, pour abolir le droit d'aubaine entre la France & les Provinces-Unies. Ce n'est pas que ce Traité connu antérieurement, n'eût dans la République l'effet entier qu'il doit avoir entre les deux Nations contractantes; mais les Etats de Zélande ont cru que c'étoit une de ces loix utiles qu'on ne peut trop remettre devant les yeux des Juges.

*De Turin, le 14 Janvier 1776.*

Madame la princesse de Piémont, qui a été incommodée pendant quelques jours, est parfaitement rétablie. Son Altesse Royale parut au cercle vendredi, & a depuis assisté tous les jours à l'Opéra. Il y a ce soir à la Cour un bal auquel, suivant l'usage, les Ministres étrangers sont invités.

Sa Majesté Très Chrétienne a envoyé à la Princesse, sa sœur, une toilette de la plus grande beauté. Le sieur de Fontanieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis, intendant & contrôleur général des meubles de la couronne de France, a été chargé d'apporter ce présent à Son Altesse Royale. Il a eu à cette occasion l'honneur de faire sa révérence à Leurs Majestés & à toute la Famille royale.

*De Londres, le 19 Janvier 1776.*

On dit, relativement aux affaires du Canada, que nos troupes réglées qui occupoient les forts sur le lac Ontario, & auxquelles s'est joint un grand nombre de Sauvages armés, marchent le long de la rive occidentale du fleuve Saint Laurent pour reprendre Montréal, St Jean, Chamblé, & pour secourir Québec.

Suivant des lettres de Boston, aucun des vaisseaux de transport partis d'Angleterre en août & septembre, n'étoit arrivé dans cette rade ni dans aucune autre de l'Amérique septentrionale; ce qui fait présumer qu'ils auront gagné les Isles où ils sont obligés de s'arrêter & de séjourner jusqu'au printemps.

Le capitaine Cook, dans le voyage qu'il va entreprendre & où le capitaine Clarke commandera le second vaisseau, reconduira Omiah à Otabiti, & partira delà pour faire la découverte du passage du nord-ouest au nord de la Californie. Le Parlement vient d'offrir 25000 l. sterl. de récompense pour cet objet : on en donnera 20000 à ceux qui découvriront le passage, & 5000 à ceux qui approcheront d'un degré du pôle; mais ils n'embarqueront ni botanistes, ni dessinateurs, &c.

Une lettre de Boston porte que, par la vigilance des frégates du Roi sous le commandement de l'amiral Greaves, on a pris & conduit dans ce port sept corsaires Américains de douze à vingt canons.

Selon des nouvelles de Boston, du 28 décem-

K iv

bre, la cherté excessive & la rareté des vivres de toute espèce, ont enfin déterminé le Commandant à laisser sortir de la ville tous ceux qui le demanderoient, & l'on a vu en un jour trois cents personnes profiter de cette permission, long-temps sollicitée en vain.

*De l'Isle de Ré, le 4 Février 1776.*

*Extrait d'une lettre de Saint Martin de Ré.*

« Ayant lu... dans votre gazette du 22 janvier  
 » dernier à l'article de Londres, du 9 du même  
 » mois, que le C... de T... étoit chargé de distri-  
 » buer une somme de 1000 liv. sterl. à ceux qui  
 » ont contribué à sauver les Troupes Hano-  
 » vriennes échouées dans cette Isle, & princi-  
 » palement entre les soldats du régiment Royal-  
 » Corse; je ne puis vous laisser ignorer qu'on a  
 » offert aux grenadiers de ce régiment quinze  
 » Louis qu'ils ont refusés, en disant qu'ils étoient  
 » payés par leur Maître, & qu'ils n'étoient pas  
 » dans le cas d'accepter de récompense pour avoir  
 » exercé les devoirs de l'humanité & prêté à des  
 » malheureux les secours qui dépendoient d'eux.  
 » Cette action noble, qui est ici à la connoissance  
 » de tout le monde, fait trop d'honneur à la  
 » façon de penser des Troupes de Sa Majesté pour  
 » n'être pas rendue publique: c'est pourquoi je  
 » vous prie d'en faire mention, &c. »

On apprend de la même ville que le sieur Aldensleben, ministre chargé du département d'Hannovre, en faisant de la part de son Maître l'éloge de la Nation Française, dans une lettre au comte

de Guynes, a associé aux soldats du régiment Royal Corse les habitans de l'Isle de Ré qui, comme les premiers, concoururent à sauver le vaisseau Hanovrien naufragé sur leur côte.

*De Paris, le 19 Février 1776.*

Dans le cours de l'année dernière il est né en cette ville 10247 garçons & 9403 filles; en tout 19650. Le nombre des mariages a été de 5016; celui des morts de 9683 hommes & de 8807 femmes: en tout 18490. On a porté à l'hôpital des Enfans-Trouvés 3379 garçons & 3126 filles: en tout 6505. Il y a eu dans l'année dernière 297 baptêmes de plus qu'en 1774; 2601 morts de plus; 98 mariages de moins, & 178 Enfans-Trouvés de plus.

---

*LETTRE à l'Auteur du Mercure de France.*

J'ai vu avec la plus grande surprise, Monsieur, que vous aviez annoncé dans le Mercure de Février de cette année, page 212, comme un fait positif, que Messire Louis George de Pechpeyrrou étoit *la dernière tête* de la Maison de Pechpeyrrou. Sans entrer dans des détails inutiles à l'objet présent, je vous prierai, Monsieur, d'observer que Henri de Pechpeyrrou, dixième de ce nom, mort en 1569, eut quatre enfans, sçavoir: Bernard tige de la branche des Seigneurs de Beaucaire; Pons, tige

K v

de la branche des Seigneurs de Guitaud , & deux autres enfans. Pons de Pechpeyrou épousa Françoise de Commeuge , fille unique & héritière de François de Commeuge, Seigneur de Guitaud, avec dispense de parenté, parce que ce François de Commeuge étoit cousin-germain de Henri de Pechpeyrou.

Les conditions du mariage furent, que celui des enfans qui jouiroit des biens de ladite de Commeuge réuniroit le nom & les armes de Commeuge au nom & aux armes de Pechpeyrou ; mais il fut stipulé que cette clause cesseroit d'avoir lieu si jamais la branche cadette devenoit la branche aînée. Depuis ce temps la branche des Pons de Pechpeyrou est venue comme celle des Bernard de Beaucaire de mâle en mâle sans interruption jusqu'à Charles-Guillaume-Jean-Baptiste-Louis de Pechpeyrou Commeuge de Guitaud mon fils , mineur actuellement vivant. L'aïeul de M. le Marquis de Beaucaire qui vient de mourir eut trois enfans mâles, Jean-Antoine père de M. de Beaucaire, & deux autres enfans , dont l'un eut pour fils Charles de Pechpeyrou père de Louis-George, que vous annoncez pour le dernier de la famille & du nom.

Jean-Antoine , par son testament olographe de 1718, substitua à défaut d'héritier dans la branche aînée , tous ses biens présens & à venir à M. le Comte de Guitaud & à ses descendans mâles, l'ordre de progéniture gardé , ne regardant point la famille de Guitaud comme différente de la sienne. En conséquence M. de Beaucaire son fils se mit en règle après la mort de son père , en 1731. Delà il s'ensuit , Monsieur , que Louis George de Pechpeyrou peut être le dernier de la branche aî-

née; mais il ne s'ensuit nullement qu'il soit le dernier de la Maison de Pechpeyrou, puisque la branche cadette subsiste & subsiste dans un ordre aussi vigoureux que la branche aînée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MEINIERES DE PECHPEYROU. COMMEUC  
DE GUITAUD.

*Ce 12 Février 1776.*

### PRÉSENTATIONS.

Le Bailli de Saint-Simon, ambassadeur de Malte, eut, le 30 janvier, l'honneur de présenter au Roi les faucons que le Grand-Maître de la Religion est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté, & que le chevalier de Terney, colonel d'infanterie, avoit été chargé d'offrir. Ce présent fut reçu par le marquis d'Entragues, grand Fauconnier de France, en survivance du duc de la Valliere.

Le prince Doria Pamphili, nonce ordinaire du Pape, eut le même jour une audience particulière du Roi, à laquelle il fut conduit par le sieur la Live de la Briche, introducteur des Ambassadeurs. Le sieur de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs, précédait.

Le 4 février, la comtesse de Briquerville a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à

K vj

la Famille royale, par la marquise de Briquerville.

Le 17 du même mois, les Maire & Echevins, députés par la ville de Troyes, ayant à leur tête le sieur Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par le sieur Bertin, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de cette province, & de remettre à Sa Majesté une médaille en or, frappée à l'occasion du titre de capitale de la province de Champagne, dans lequel cette ville a été confirmée par une décision de Sa Majesté. La médaille porte l'empreinte du Roi, & au revers l'inscription suivante : *Urbis primariae decus firmatum, Trevis à Ludovico XVI; signante Deo Christum suum, ovante Galliâ. MCC. LXXV.*

---

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le 15 janvier, le sieur Eynard, ingénieur, a eu l'honneur de présenter au Roi un *Plan topographique de Paris*, tracé de sa main.

Le 28 du même mois le sieur Sabbathier, secrétaire-perpétuel de l'académie de Châlons-sur-Marne, & professeur au collège de Versailles, a eu l'honneur de présenter au Roi la *suite de son Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques*; il a également eu l'honneur d'offrir à Sa Majesté quatorze volumes de discours & huit livraisons de planches.

Le chevalier de la Salle Rochemaure, capitaine

au régiment Royal - Comtois, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le comte d'Artois le modèle d'une frégate de quarante pièces de canon, exécutée par lui-même, avec la plus grande justesse dans les proportions de trois lignes pour pied. Cette frégate est représentée dans un port de mer, ayant tout son équipage, & disposée pour toutes les manœuvres. Monseigneur le comte d'Artois a vu ce modèle exact avec beaucoup de satisfaction.

---

### N O M I N A T I O N S.

Le 2 février, fête de la Purification de la Vierge, les chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le cabinet du Roi, vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre & nomma chevaliers de cet ordre le duc d'Uzès, le plus ancien pair de France, maréchal de camp; le duc de Coislin, brigadier, nommé maréchal de camp pour prendre rang dans la première promotion, gouverneur de Paris & capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi, en survivance; le comte de Tessé, maréchal de camp & premier écuyer de la Reine; le comte de Mailly, lieutenant-général, inspecteur & commandant du Roussillon; le comte de Montboissier, lieutenant-général, ci-devant capitaine-lieutenant de la seconde compagnie des Mousquetaires; le marquis de Levis, lieutenant-général, capitaine des gardes de Monsieur, & gouverneur de la province d'Artois; le marquis

de Beuvron , maréchal de camp , commissaire-général de la cavalerie ; le baron de Breteuil , brigadier de cavalerie , ambassadeur à Vienne ; & le duc de Civrac , ci devant ambassadeur à Vienne. Après le chapitre , le Roi se rendit à la chapelle , précédé de Monsieur , de Monseigneur le comte d'Artois du duc d'Orléans , du duc de Chartres , du prince de Condé , du duc de Bourbon , du comte de la Marche , du duc de Penthièvre , & des chevaliers , commandeurs & officiers de l'ordre.

Le 17 du même mois , le vicomte de Noailles , second fils du maréchal duc de Mouchy , a prêté serment entre les mains du Roi pour la survivance de la lieutenance-générale de la basse-Guyenne , que le feu Roi avoit bien voulu lui accorder en 1773.

Le Roi a accordé l'archevêché d'Auch à l'évêque de Dijon ; l'abbaye d'Arles , ordre de Saint-Benoît , diocèse de Perpignan , à l'abbé de Caux , vicaire-général de Carcassonne ; celle de Rosières , ordre de Cîteaux , diocèse de Besançon , à l'abbé de Jouffroy d'Abbans , chanoine de St-Claude ; celle de Vigeois , ordre de St Benoît , diocèse de Limoges , à l'abbé de Valory , aumônier ordinaire de Madame la comtesse d'Artois , sur la nomination & présentation de Monseigneur le comte d'Artois , en vertu de son apanage ; celle de Blesse , ordre de Clugny , diocèse de Saint-Flour , à la dame de Molen de St Poncy , religieuse professe de ladite abbaye , sur la nomination & présentation de Monseigneur le comte d'Artois , en vertu de son apanage ; celle de Crisenon , ordre de St Benoît , diocèse d'Auxerre ,

à la dame de Mouchet, Prieure de Largentieres ;  
le prieuré des Hospitalieres de Château-Thierry,  
ordre de Saint Augustin, diocèse de Soissons, à  
la dame de la Garde, religieuse dudit prieuré.

---

### M A R I A G E S.

Le 28 janvier, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du marquis de Balincourt, capitaine au régiment de Condé, cavalerie, avec demoiselle de Polignac ; & celui du sieur Berthelot de la Villeurnoy, maître des requêtes, avec demoiselle de Vaudenil.

Le 4 février, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du marquis de Bartillat, colonel d'infanterie, avec demoiselle de Maistre.

Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé, le 4 février, le contrat de mariage du marquis de la Pallu, capitaine de dragons au régiment de la Reine, avec demoiselle de Ville-Savin ; & celui du comte de Tesson, avec demoiselle Dufour, petite-fille de la Nourrice de feu Monseigneur le Dauphin.

---

### N A I S S A N C E.

Le 18 février, Monsieur, frère du Roi, &

Madame Sophie de France, firent l'honneur au baron d'Harambure, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de St Louis & major du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, de tenir son fils sur les fonts de baptême; les cérémonies de ce sacrement lui furent suppléées par l'évêque de Séez, premier aumônier de Monsieur, en survivance.

### M O R T S.

On mande d'Uzès que le sieur Antoine d'Augere, ancien marchand drapier, y est mort le 7 décembre dernier, âgé de 100 ans, n'ayant eu dans tout le cours de sa vie aucune incommodité. Jean Charbonnel, habitant du hameau de Guibertès, paroisse du Monestier, à deux lieues de Briançon, y est mort dans le même mois & au même âge que le précédent. Guillaume le Comte, berger de profession, est mort subitement le 17 janvier dernier, en la paroisse de Theuille-aux-Maillots, dans le pays de Caux, âgé de 110 ans: il s'étoit marié en secondes noces à 80 ans.

Paul Gallucio, marquis de l'Hospital, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses ordres & de celui de Saint Janvier, ci-devant Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi des Deux-Siciles & de l'Impératrice de Russie, gouverneur des ville & citadelle de Saint Malo, inspecteur-général de cavalerie, premier écuyer de Madame Adélaïde, est mort le 30 janvier dernier, en son

château de Châteauneuf, dans la 80<sup>e</sup> année de son âge.

Joseph de Mégy, ancien habitant de Marseille, est mort le 20 janvier dernier, à sa terre des Pillons, en Provence, après avoir déclaré qu'il étoit de l'illustre maison Napolitaine de ce nom, & que le sieur de Mégy, son ayeul, officier au service de France, a fait enregistrer les noms & armes à la chancellerie du Parlement d'Aix. Il a laissé plusieurs filles & deux fils, Pierre de Mégy des Pillons, huissier de la chambre de Monsieur, & Joseph Pierre de Saint-Maurin, ancien officier d'infanterie.

Marie-Gabrielle Benigne d'Assignées d'Osly, est morte à Paris le 29 janvier dernier, âgée de 36 ans. Elle étoit veuve depuis 1767 de Théodore-Joseph de Plotho, baron du Saint-Empire & d'Ingel-Munster.

Madelaine-Charlotte de Fontenay-Survie est morte à Séez en Normandie, le 28 janvier 1776, âgée de 86 ans. Elle étoit veuve de J. Jérôme du Signet de Beaumont, & petite-fille d'Henriette Sacy de Survie, épouse du sieur Alexandre de la Mondiere, gouverneur des tours de la Rochelle & du pays d'Aunis.

Le sieur Istwan Horwath, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien capitaine de hussards au service de France, est mort à Sar-Albe en Lorraine le 4 décembre dernier, âgé de 112 ans 10 mois & 26 jours. Il étoit né à Raab en Hongrie le 8 janvier 1663, & avoit passé en France en 1712 avec le régiment de Bercheny; il se retira du service en 1756. Il a joui jusqu'à la

fin de sa carrière de la santé la plus robuste, que l'usage peu modéré des liqueurs fortes n'a pu altérer. Les exercices du corps & sur-tout la chasse, dont il se délassoit par l'usage des bains, étoient pour lui des plaisirs vifs; quelque temps avant sa mort il entreprit un voyage très-long, & il le fit à cheval.

Jean-François de Montillet de Grenaud, archevêque d'Auch, primat de la Novempopulanie & du royaume de Navarre, l'un des présidens du clergé de France, est mort à Paris le 7 février, âgé de 74 ans.

Françoise - Adélaïde de Noailles, princesse d'Armagnac, veuve du prince Charles de Lorraine, pair & grand écuyer de France, est morte le 24 janvier, âgée de 71 ans.

Louise - Joséphine - Augustine - Charlotte, baronne de Bombel-Valletoy, chanoinesse régulière, est morte le 26 du même mois, âgée de 24 ans, 5 mois 8 jours.

Claude François Boïzot, docteur de la maison & société de Sorbonne, ancien vicaire-général du diocèse d'Arras, abbé commendataire des abbayes royales de Rozieres, ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon, & de Notre Dame d'Herivaux, ordre de St Augustin, diocèse de Senlis, est mort à Paris le 3 février, âgé de 82 ans.

Le 4 du même mois, Genevieve - Charlotte d'Argouges, veuve du sieur de la Baronnie, est morte à l'abbaye aux Bois dans sa 96<sup>e</sup> année.

Lucie Dezés ayant conservé le sens & la raison jusqu'à 106 ans, est morte à la métairie de Long,

paroisse de Gamarde, diocèse d'Acqs, sur la fin du mois de décembre dernier, après avoir déclaré hautement qu'elle n'avoit eu dans toute sa vie qu'une maladie, une vivacité & une foiblesse. La maladie fut la petite vérole la plus dangereuse lors des froids de 1709; la vivacité, deux soufflets qu'elle donna à sa petite-fille pour la faire rentrer & lui faire sentir le danger de s'arrêter auprès des soldats, au passage des troupes pour Fontarabie; à l'égard de la foiblesse, c'étoit celle d'avoir été tentée plus vivement qu'il ne convenoit à son âge, de se remarier vers la fin de ses jours.

Michel comte d'Esparbès-Luffan, est mort dans ses terres le 7 février, dans sa 94<sup>e</sup> année. Il étoit frère aîné du comte d'Esparbès, mort à 90 ans, & du bailli de Luffan, mort à 88 ans. Il ne reste plus de cette branche que le comte d'Esparbès-Luffan, commandant à Montauban, & le marquis d'Esparbès, colonel d'infanterie.

N. de Périé, baron d'Uslau, est mort le 14 du même mois en son château d'Uslau en Béarn, âgé de 68 ans.

Dame Anne de Mailly, comtesse du Châtelet, est morte à Paris âgée de 84 ans. Elle avoit été mariée en premières noces à Alexandre Pajot, marquis de Villers, & avoit épousé en 1749 Antoine-Bernardin comte du Châtelet, dernier mâle de la branche de Clefmont. La maison du Châtelet, qui ne subsiste plus depuis long-temps qu'en France, ne peut prouver d'autre origine que celle qui lui est commune avec la maison de Lorraine; elle remonte, au rapport de Dom Calmet,

auteur de l'histoire généalogique de la maison de Lorraine, jusqu'à Féri du Châtelet, fils de Thiery d'Enfer, qui épousa vers l'an 1250 Isabelle de Joinville, qui n'eut que trois enfans, Erard du Châtelet mort sans avoir été marié, Jean du Châtelet qui continua la ligne, & Isabelle du Châtelet qui épousa en 1272 Franchon de Longwick. Depuis quelques années une autre maison, connue sous le nom de Chasteler dans les pays bas-Autrichiens, a imprimé une généalogie qui en fait remonter l'origine jusqu'à Thiery du Châtelet, fils puîné de Féri du Châtelet; mais 1°. il est prouvé par l'histoire généalogique de la maison du Châtelet, publiée en 1741 par Dom Calmer, que Féri du Châtelet n'a jamais eu d'autres enfans mâles què Erard & Jean du Châtelet, & que Thiery est tout à fait inconnu 2°. On ne trouve aucune trace ni dans cet auteur, ni dans tous ceux qui, comme lui, ont fait des recherches soit sur la maison de Lorraine, soit sur celle du Châtelet, qui puisse autoriser l'identité prétendue du nom de Chasteler avec celui du Châtelet; d'où l'on peut conclure que la maison de Chasteler, qui est très-anciennement connue dans les Pays Bas, ainsi qu'elle l'a établi par la généalogie qu'elle a fait paroître en 1768, n'a rien de commun avec la maison du Châtelet établie depuis plusieurs siècles en Lorraine. Il en est de même des autres familles connues en France sous le nom du Châtelet; celle dont il vient d'être fait mention ne subsiste plus que dans la personne du comte du Châtelet, dernier mâle de la branche de Clefmont, qui a donné lieu à cet article, & dans celle du chevalier & du comte du Châtelet, derniers descendans de celle de Losmont.

## L O T E R I E.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Février. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 57, 37, 10, 70, 45. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

Le cent quatre-vingt deuxième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 26 du mois de Février, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 80976. Celui de vingt mille livres au N°. 91123, & les deux de dix mille, aux numéros 85542 & 87546.

## T A B L E.

<b>P</b> IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Lettre de la marquise de Ganges à sa mere, <i>ibid.</i>	
Les deux Cerfs & le Renard,	18
L'Insomnie,	20
Epître au R. P. de P.	21
L'aveugle volontaire,	27
Les trois Sages,	28
Les Fous de Basra,	29
Les trois Damis,	30
La timidité récompensée,	55

## 238 MERCURE DE FRANCE.

Vers à l'occasion de l'éloge de Catinat,	62
—— à M. Worlok,	63
—— à Mlle G	64
Explication des Enigmes & Logogryphes,	66
ENIGMES,	67
LOGOGRYPHES,	69
Le Printemps,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	73
Principes du Droit civil Romain,	<i>ibid.</i>
Le Philosophe sans prétention,	79
Lettres intéressantes du Pape Clément XIV,	82
Petit Glossaire,	98
Théorie de l'éducation,	101
Réflexions morales d'un Solitaire,	107
Extrait du plan d'éducation publié par le comte de Salis,	110
Essai théorique & pratique sur les batailles,	123
Mémoires secrets,	127
Le Médecin ministre de la nature,	<i>ibid.</i>
Instruction sur la nouvelle méthode de prépa- rer le mortier-Loriot,	131
Leçons de Géométrie,	132
Journal d'éducation,	136
Législation du flottage des bois,	138
Réflexions critiques sur la muriométrie,	139
Traité des eaux minérales du Roussillon,	141
Le Jardinier prévoyant,	142
Plans de deux contributions volontaires & considérables,	143
Nouveau palais de la Justice,	<i>ibid.</i>

Œuvres de M. Rochon de Chabannes ,	146
La Vérité renaissante ,	147
Réponse à l'Auteur de la Lettre sur les Dramas-Opéra ,	148
Le Spectateur François ,	<i>ibid.</i>
La Nature considérée ,	150
Pensées & réflexions diverses sur les hommes ,	151
Indications politiques ,	253
Les Enfans du pauvre Diable ,	154
Essai sur les phénomènes relatifs aux disparitions de l'anneau de Saturne ,	155
Journal des causes célèbres ,	156
Annonces littéraires ,	158
ACADÉMIE.	161
Amiens ,	<i>ibid.</i>
Montauban ,	169
Limoges ,	176
Académie Royale des Sciences ,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES.	177
Opéra ,	<i>ibid.</i>
Comédie Française ,	179
Comédie Italienne ,	183
ARTS.	186
Gravures ,	<i>ibid.</i>
Géographie ,	190
Musique.	191
Cours de langue Italienne ,	195
—— Physique ,	196
Conjectures sur la maladie épizootique ,	<i>ibid.</i>
Remerciement de Mde la Duchesse de L. V.	201
Variétés , inventions , &c.	202
Bienfaisance.	207

## 240 MERCURE DE FRANCE.

Aneccdots.	208
AVIS,	214
Nouvelles politiques ,	218
Lettre à l'Auteur du Mercure ,	225
Présentations ,	227
Nominations ,	229
Mariages ,	231
Naissances ,	<i>ibid.</i>
Morts ,	232
Loteries ,	273

---

### A P P R O B A T I O N .

**J'**AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le Mercure de Mars 1776. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 3 Mars 1776.

DE SANCY.

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe  
près Saint Côme.









SEP 7 - 1940

